
Dépôt Institutionnel de l'Université libre de Bruxelles /
Université libre de Bruxelles Institutional Repository
Thèse de doctorat/ PhD Thesis

Citation APA:

Van Den Dungen, P. (2003). *Milieux de presse et journalistes en Belgique au XIXe siècle (1828-1914): des origines de l'Etat constitutionnel bourgeois aux débuts de la démocratie de masse* (Unpublished doctoral dissertation). Université libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, Bruxelles.

Disponible à / Available at permalink : <https://dipot.ulb.ac.be/dspace/bitstream/2013/211230/2/e832b6b0-bb79-4fc5-b9bf-330160aaa7e5.txt>

(English version below)

Cette thèse de doctorat a été numérisée par l'Université libre de Bruxelles. L'auteur qui s'opposerait à sa mise en ligne dans DI-fusion est invité à prendre contact avec l'Université (di-fusion@ulb.be).

Dans le cas où une version électronique native de la thèse existe, l'Université ne peut garantir que la présente version numérisée soit identique à la version électronique native, ni qu'elle soit la version officielle définitive de la thèse.

DI-fusion, le Dépôt Institutionnel de l'Université libre de Bruxelles, recueille la production scientifique de l'Université, mise à disposition en libre accès autant que possible. Les œuvres accessibles dans DI-fusion sont protégées par la législation belge relative aux droits d'auteur et aux droits voisins. Toute personne peut, sans avoir à demander l'autorisation de l'auteur ou de l'ayant-droit, à des fins d'usage privé ou à des fins d'illustration de l'enseignement ou de recherche scientifique, dans la mesure justifiée par le but non lucratif poursuivi, lire, télécharger ou reproduire sur papier ou sur tout autre support, les articles ou des fragments d'autres œuvres, disponibles dans DI-fusion, pour autant que :

- Le nom des auteurs, le titre et la référence bibliographique complète soient cités;
- L'identifiant unique attribué aux métadonnées dans DI-fusion (permalink) soit indiqué;
- Le contenu ne soit pas modifié.

L'œuvre ne peut être stockée dans une autre base de données dans le but d'y donner accès ; l'identifiant unique (permalink) indiqué ci-dessus doit toujours être utilisé pour donner accès à l'œuvre. Toute autre utilisation non mentionnée ci-dessus nécessite l'autorisation de l'auteur de l'œuvre ou de l'ayant droit.

----- **English Version** -----

This Ph.D. thesis has been digitized by Université libre de Bruxelles. The author who would disagree on its online availability in DI-fusion is invited to contact the University (di-fusion@ulb.be).

If a native electronic version of the thesis exists, the University can guarantee neither that the present digitized version is identical to the native electronic version, nor that it is the definitive official version of the thesis.

DI-fusion is the Institutional Repository of Université libre de Bruxelles; it collects the research output of the University, available on open access as much as possible. The works included in DI-fusion are protected by the Belgian legislation relating to authors' rights and neighbouring rights. Any user may, without prior permission from the authors or copyright owners, for private usage or for educational or scientific research purposes, to the extent justified by the non-profit activity, read, download or reproduce on paper or on any other media, the articles or fragments of other works, available in DI-fusion, provided:

- The authors, title and full bibliographic details are credited in any copy;
- The unique identifier (permalink) for the original metadata page in DI-fusion is indicated;
- The content is not changed in any way.

It is not permitted to store the work in another database in order to provide access to it; the unique identifier (permalink) indicated above must always be used to provide access to the work. Any other use not mentioned above requires the authors' or copyright owners' permission.

Pierre Van den Dungen

Milieux de presse et journalistes en Belgique au XIX^e siècle (1828-1914)

Des origines de l'État constitutionnel bourgeois
aux débuts de la démocratie de masse



Volume II

Université Libre de Bruxelles



Année 2003-2004

003238443

Thèse présentée pour l'obtention du grade
de docteur en Philosophie et Lettres (Histoire)
Direction J. Puissant

PARTIE 3/ MASSIFICATION ET QUESTION SOCIALE



733.6CC

ve

3 I. EFFETS DANS LA PRESSE (1880-1914)

CHAPITRE 1. ESTIMATIONS CHIFFRÉES DE LA CROISSANCE DE LA PRESSE

EN BELGIQUE

Observations générales

Entre 1831 et 1914, le nombre de journaux « politiques et d'annonces » et de quotidiens en particulier croît de façon constante. En 1831, on dénombre 34 journaux dont 28 politiques et 6 exclusivement consacrés aux annonces contre 71 publications en 1840, parmi lesquelles 28 quotidiennes. Soit, dans le détail, 19 trihebdomadaires (dont 10 en flamand), 14 bihebdomadaires et 10 hebdomadaires, dont respectivement 2 et 5 en flamand.

Une analyse plus poussée révèle qu'avant 1860, la quasi-totalité des quotidiens du pays paraît à Bruxelles, soit 20 en 1856, contre 2 à Anvers, 2 en Flandre orientale, 2 en Hainaut et 3 dans la province de Liège (29). La Cité ardente *stricto sensu* dispose, à cette date, de 3 journaux édités à raison de 6 fois par semaine.

En revanche, il ne se publie pas de quotidien en langue flamande tandis que les autres provinces du pays n'ont aucun titre de cette périodicité. Des journaux néerlandophones existent sous la forme tri-, bi- ou hebdomadaire dans la partie Nord du pays à raison de 13 sur un total de 20 journaux dans la province d'Anvers, de 25/40 en Flandre occidentale, de 21/33 en Flandre orientale et de 4/7 dans le Limbourg.⁷⁷²

Le nombre de publications politiques au 31-12 1874

Les chiffres entre parenthèses désignent les publications d'expression flamande. Les chiffres en *italique* proviennent d'un calcul statistique publié en 1879 qui ne distingue pas les hebdomadaires des bihebdomadaires, ne mentionne pas les trihebdomadaires et ignore la langue des publications.⁷⁷³

⁷⁷² « Le journalisme en Belgique », *Messenger des sciences historiques, des arts et de la bibliographie*, 1856, p. 126-121.

⁷⁷³ Les deux références à la base du tableau sont : BOURSON Ph. « Histoire de la presse », *Patria Belgica, Encyclopédie nationale ou exposé méthodique de toutes les connaissances relatives à la Belgique ancienne et moderne, physique, sociale et intellectuelle*, VAN BEMMEL E. (dir.), t. 3, Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, 1875, p. 357-382, p.379-382 et *L'Echo de Bruxelles*, « Les journaux en Belgique », 1-10 1879, p. 2, tiré de l'Agence de publicité Louis Legros d'Anvers qui venait alors de publier une brochure statistique sur les journaux et les feuilles hebdomadaires paraissant en Belgique.

	QUOTIDIENS	HEBDO.	BIHEBDO.	TRIEBDO.	TOTAL
Anvers	10 (4) 9	33 (27)	1 (1) 41	-	44 (32)
Brabant	21 (0) 19	72 (9 *)	3 (1) 86	2 (0)	98 (10)
Flandre occ.	4 (0) 2	30 (25)	5 (1) 48	4 (4)	
Flandre or.	9 (5) 9	44 (36),	2 (2) 56		55 (43)
Hainaut	9 6	19	2 41	4	34
Liège	10 6	25	3	2	40
Limbourg	9 (4) 0	-	4 (4) 16	2 (2)	15 (10)
Luxembourg	2 2	5	- 10	1	8
Namur	3 1	7	- 14	-	10
TOTAL	77 (13) 54	235 (97)	20 (9) 315	15 (6)	347 (125)

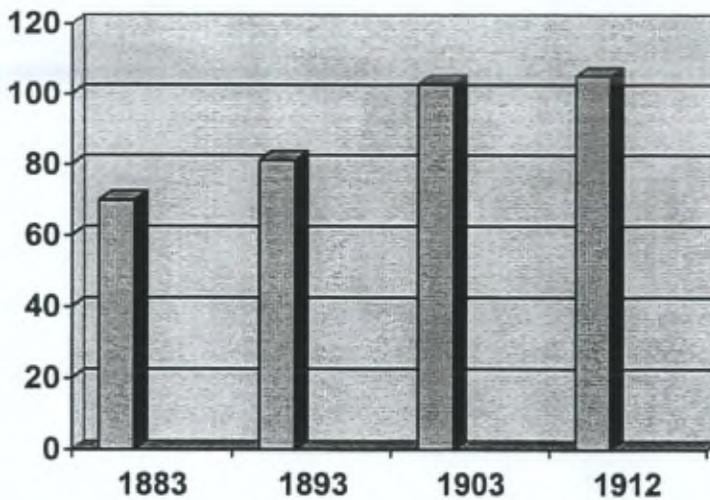
**Le nombre de publications politiques au 31-12 1874 classées selon les régions
flamande, wallonne et brabançonne.**

	QUOTIDIENS	HEBDO.	BIHEBDO.	TRIEBDO.	TOTAL
REGION FLAMANDE	32 (13) 20	107 (88)	12 (8) 161	6 (6)	157 (115) 181
BRABANT	21 (0) 19	72 (9 *)	3 (1) 86	2 (0)	98 (10) 105
REGION WALLONNE	24 15	56	5 68	7	92 83

**Le nombre de quotidiens (entre 1883 et 1921) et selon la moyenne décennale entre
1883 et 1912⁷⁷⁴**

1883	70
1884	75
1885	77
1886	77
1887	78
1888	81
1889	82
1890	87
1891	93
1892	92
1893	93
1894	96
1895	97
1896	101
1897	106
1898	109
1899	104
1900	104
1901	112
1902	105
1903	98
1904	100
1905	99
1906	100
1907	110
1908	111
1909	108
1910	107
1911	112
1912	108
1920	85
1921	76

⁷⁷⁴ VAN SINT J. R., « Die Politische Presse Belgiëns », *op. cit.*, p. 261-262.



Ainsi le nombre de quotidiens en Belgique serait-il passé entre 1840 et 1912 de 28 à 108, avec des pointes à 112 unités en 1901 ainsi qu'en 1911. A titre de comparaison, la France dispose en 1882, l'année qui suit l'instauration de la liberté de la presse, de 90 quotidiens à Paris et de 252 en province, des chiffres inégalés par la suite.⁷⁷⁵

Il se dégage une tendance lourde à l'augmentation du nombre de titres, même s'il faut considérer ces décomptes avec prudence. Il suffit pour s'en convaincre de remarquer l'écart important entre la statistique du nombre de quotidiens réalisée en 1874 et celle obtenue en 1879, laquelle relève ou de l'erreur de calcul ou de méthodologies et de critères de sélections différents (tient-on compte ou non de tous les diminutifs...).

On constate par ailleurs une stabilité des chiffres jusqu'en 1856, malgré l'abrogation du droit de timbre. Le nombre de titres croît nettement, par contre, **entre 1856 et 1874**, au plus fort des querelles politiques entre catholiques et libéraux, avec un passage de 29 à 54 ou 77 publications, soit un chiffre multiplié par deux ou presque par trois en moins de 20 ans. A partir de 1883, une croissance continue s'observe jusqu'en 1907, année où débute une stagnation suivie, dans l'immédiat après-guerre, d'une régression dès lors continue. Si l'on se base sur la moyenne décennale, la hausse est toutefois continue jusqu'en 1912.

Sauf à montrer une nouvelle fois la place centrale de la capitale (ainsi que le poids de la province d'Anvers) dans le développement de la presse belge, ces chiffres ne

⁷⁷⁵ MARTIN M., *Médias et journalistes de la République*, op. cit., p.59.

révèlent pas grand-chose sur la massification proprement dite. Comment comparer en effet un grand quotidien de Bruxelles, souvent répandu à travers les principales villes du pays et, par exemple, un hebdomadaire local de langue flamande ? Nous reviendrons sur cette problématique. Ces chiffres établissent toutefois un premier indice de l'implantation progressive des journaux en Belgique et, en conséquence, de la coutume de les acheter et de les lire.

Pour tenter de mieux mesurer la massification de façon tangible, nous avons relevé de façon systématique, dans les archives et les travaux consultés, les chiffres des abonnements et des tirages des quotidiens et ceux de quelques hebdomadaires significatifs ou précédemment évoqués.

**Tableau des abonnements et des tirages
entre 1830 et 1914**

**A : désigne les abonnements ; T : désigne les tirages. c : catholique ; l : libéral ; s :
socialiste (et extrême- gauche de façon générale)**

A BRUXELLES

	1830-40	1840-50	1850-60	1860-70	1870-80	1880-90	90-00	00-14
<i>Le Courrier de Bruxelles</i> ©				5 150 à 3 000 (A)	2 870 (A)			
<i>La Dernière heure</i> (l)								+ 100 000 (T)
<i>L'Echo du Peuple</i> (s)							365 (A) 49 000 (T)	
<i>L'Echo du Parlement et de Bruxelles</i> (l)	/	/	350 (A)			4 500 (A)		
<i>L'Emancipation</i> ©	602 A 1 739 (A)	2 500 (A)						
<i>L'Etoile belge</i> (l)			7 000 (A) à 14 000- 11 à 16 500 (T)	16 000 à 20 000 (A)	28 500 à 30 000 (A)- 33 000(T)	50 000 (T)		40 000 (T)
<i>La Gazette</i> (l)					15 000 (T)			10 à 20 000 (T)
<i>L'Indépendant et L'Indépendance belge</i> (l)	1 111 (A)	1 418 à 885 (A)	1 900 (A)- 4 à 7 000 (max)				4 000 T)	

			(T)					
<i>Le Journal de Bruxelles et La Belgique</i> ©		1 645 (A)		7 500 (avec <i>la B.</i>) (A)- 20 000 (T)	- DE 3 000 ET + DE 13 000 (A)	30 000 A 35 000 (T)		
<i>Het Laatste Nieuws</i> (l)							30 à 45 000 (T)	60 à 75 000 (T)
<i>LeMéphistophèles</i>	650 (A)	203 (A)						
<i>Le Messenger du dimanche (hebdomadaire)</i> ©				35 000 (A)				
<i>Le National</i> ©							33 à 55 000 (T)	50 à 70 000 (T)
<i>Le National belge (s)</i>						6 à 10 000 (T)		
<i>Nieuws van den Dag</i> ©							45 000 (T)	70 000 (T)
<i>L'Office de Publicité</i> (l)				18 à 23 500 (T)	23 000 (T)		3 500 (A)	
<i>Le Patriote</i> ©							35 000 (T)	
<i>Le Petit bleu</i> (l)								12 000 (T)
<i>Le Peuple</i> (s)							2 600 (A) - DE 10 000 (T)	15 à 40 000 (T)
<i>La Réforme</i> (l)							23 000 (T)	
<i>Le Soir</i>						60 000 (T)	82 à 90 000 (T)	125 à 180 000 (T)
<i>Le 20ème siècle</i> ©							2 787 (A)- 4 500 à 5 000 (T)	7 500 A 9 000- 12 à 17 000 (T)
<i>Volksvriend</i> (s)	168 (A)							

EN PROVINCE

	1830-40	1840-50	1850-60	1860-70	1870-80	1880-90	1890-00	00-14
<i>L'Ami de l'Ordre (Namur) ©</i>		400 (A)	2 500 (A)					- DE 20 000 (T)
<i>L'Avenir du Borinage (s)</i>								3 500 à 15 000 (T)
<i>L'Avenir de Charleroi ©</i>						530 (A)		
<i>L'Avenir du Luxembourg ©</i>							3 à 5 000 (PARFOIS 7 000) (T)	12 000 (T)
<i>Le Bien Public (Gand) ©</i>			+ 1 000 (A)		2 800 à 4 325 (A)			
<i>Le Courrier de l'Escaut</i>	100 (A)					700 (T)	2 000 (T)	16 à 21 000 (T)
<i>Le Démocrate (Liège) (l-s)</i>							4 000 (T)	
<i>En avant pour le S.U. (hebd) (s)</i>							17 000 (T)	
<i>L'Express (Liège) (l)</i>								18 000 (T)
<i>La Feuille de Tournai (trihe) (l)</i>	76 (A)	170 à 98 (A)						
<i>Gazet van Antwerpen ©</i>							40 000 (T) à 120 000 (T)	
<i>La Gazette de Liège ©</i>		200 (T)						20 000 (T)
<i>Le Hainaut ©</i>					1 500 (A)			
<i>Le Jour (Verviers)</i>								2 à 8 500 (T)
<i>Le Journal de Charleroi (l-s)</i>		500 (T)			3 900 (T)	12 000 (T)		15 à 20 000 (T)
<i>Le Matin (Anvers) (l)</i>								15 000 (T)

<i>La Meuse (Liège)</i> (l)			1 000 (T)				10 000 (T)	14 000 (T)
<i>Le Mirabeau</i> (Verviers) (s)					4 000 (T)			
<i>Le Nouvelliste de</i> <i>Verviers</i> ©						843 à 850 (A)	550 (A)	- 1 000 (T)
<i>La</i> <i>Patrie</i> (Bruges) ©			200 (A)					
<i>Le Précurseur</i> (l)	449 à 714 (A)		4 000 (A) (avec <i>L'Avenir</i>)					
<i>De Stand. van</i> <i>Vlaenderen</i> (Bruges)			400 (A)					
<i>De Vlaming</i> (Gand) ©	333 (A)	672 (A)						

Les dépenses d'ordre « religieux, moral et intellectuel », telles que définies par la Commission centrale de statistique et parmi lesquelles il faut ranger l'argent consacré à l'achat de journaux, sont « presque nulles » avant 1860 au sein des classes ouvrières belges. Et lorsqu'elles entrent pour une part dans le budget des ménages, celle-ci apparaît congrue voire inexistante en matière de presse proprement dite. C'est surtout le cas dans les campagnes et particulièrement dans les régions flamandes. Parmi les catégories sociales non bourgeoises qui consacrent au contraire le plus d'argent à la souscription en faveur d'abonnements à une publication, il faut distinguer les imprimeurs et les typographes. Soit des ouvriers urbanisés et, par définition, alphabétisés, avec, en province de Liège par exemple, une moyenne de 13 francs par an sur un budget global (déclaré) de 965, 83 francs contre 1 365 de dépenses.⁷⁷⁶ Budgets officiellement déficitaires, faibles revenus et analphabétisme expliquent pour l'essentiel l'absence presque généralisée du journal dans les foyers populaires avant 1860. C'est-à-dire l'ignorance du média propagateur des idées nouvelles et, de façon générale, celle de la culture écrite et de ses codes.

« L'augmentation des besoins moraux et intellectuels » des mêmes classes ouvrières

⁷⁷⁶ DUCPÉLIAUX E., « Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique », *Bulletin de la Commission centrale de statistique*, t VI, 1855, p. 261-440, p. 339 et suivantes, p. 391-393. Les chiffres des budgets ouvriers cités ne tiennent pas forcément compte des activités complémentaires (qui peuvent être non déclarées) et des emplois des épouses; GOTTSCHALK M., « Budgets ouvriers en 1891 et en 1829 », *Revue de l'Institut de sociologie Solvay*, n°4,10-12 1931, p. 749-773 : cette deuxième enquête est réalisée sur un échantillonnage de quelques centaines de ménages, soit une base quantitative assez faible, comme l'auteur le reconnaît.

entre 1891 et 1929, comme abordée dans une seconde enquête qui, remarquons-le, ignore le fait religieux, se situe entre 175 et 271 % selon les catégories définies. Ainsi la hausse s'observe avant tout à la fin de la période envisagée. Cependant que ce poste de dépenses équivaut seulement à 1, 4 à 4, 2 % une fois comparé au budget global des ménages populaires.⁷⁷⁷

Il faut en conséquence tenir compte de la *richesse moyenne des familles*, en vertu d'une loi générale selon laquelle plus la pauvreté est grande, plus la part de revenus consacrés aux dépenses d'ordre physique, et alimentaires en particulier, prédomine. Il a été constaté par ailleurs, en France, que le phénomène de « consommation culturelle » exige un revenu annuel minimal de 600 francs.⁷⁷⁸ De surcroît il faut compter avec le taux d'alphabétisation, même si des nuances s'imposent dans la mesure où déchiffrer l'alphabet ne signifie pas pour autant se montrer capable de *comprendre* le contenu d'un texte et les concepts auxquels il se réfère.

Il faut également se préoccuper d'un troisième élément, *la croissance continue de la population belge* au long du 19^{ème} siècle, égale à 96 % entre 1831 et 1910, selon une tendance vérifiée ailleurs en Europe sauf en France.⁷⁷⁹

Rapport entre le nombre d'habitants en Belgique et le nombre de quotidiens⁷⁸⁰

1831 : 10 quotidiens/ 3 785 814 habitants = 378 581 personnes/ titre

1840 : 28/4 072 619= 145 450

1850 : 39/4 426 205= 113 492

1860 : 55/4 731 996= 86 036

1870: 65.5/5 087 826=77 676

1880 : 70/5 520 009= 78 857

1890 : 87/6 069 321 = 69 762

1900 : 104/6 693 548= 64 361

1911 : 112/7 490 411 = 66 878

⁷⁷⁷ DUCPÉTIAUX E., *op. cit.*, et GOTTSCHALK M., *op. cit.*, p. 749-773.

⁷⁷⁸ KALIFA D., *La culture de masse en France*, *op. cit.*, p.25.

⁷⁷⁹ LEBOUTTE R., PUISSANT J., SCUTO D., *Un siècle d'histoire industrielle*, *op. cit.* p. 38.

⁷⁸⁰ VAN SINT J.R., « Die Politische Presse Belgiëns », *op.cit.*, p.264. Pour les décennies 1870 et 1880 non traitées par l'auteur, nous avons utilisé d'une part la moyenne des deux chiffres obtenus l'un au 31 décembre 1874, l'autre en 1879 et d'autre part le nombre de quotidiens répertoriés en 1883.

Dernier facteur clé, *la baisse du prix des journaux*, préalable essentiel pour toucher le large public, cependant en interaction avec les autres. Comme dans le cas de *La Liberté* version socialiste et quotidien entre avril et novembre 1871, qui, malgré une baisse du prix du numéro de 15 à 5 centimes et de l'abonnement de 6 à 3,5 francs, n'obtient pas le succès de « foule » escompté, notamment en raison de la complexité du contenu et, d'autre part, de l'ignorance des *pratiques commerciales* dans le chef des animateurs de la publication.⁷⁸¹

Abonnements et vente au numéro

Il faut souligner *l'origine bourgeoise et masculine* de la coutume de l'abonnement. Elle nécessite, outre les moyens de déboursier la somme exigée lors de la souscription- en général trimestrielle- d'avoir intégré le *cérémonial* socioculturel de la livraison du quotidien à domicile et de sa lecture, parfois en public, dans un estaminet, un café ou une société.

La vente au numéro apparaît quant à elle plus tardivement. Avant 1860, elle s'effectue essentiellement au bureau de la rédaction, en l'absence de kiosques à journaux ou de vendeurs à la criée dans les villes. Illustration d'un usage encore anecdotique (et qui aurait été coûteux en cas d'invendus à cause de l'impôt du timbre préalablement payé sur les feuilles de papier), *La Gazette de Liège* vend 11 exemplaires au numéro en un trimestre l'année de sa création en 1840.⁷⁸² En revanche, la pratique s'impose en fin de période parce que, dans un processus de diminution généralisée du prix des journaux précédemment observé, elle facilite *l'accessibilité* des quotidiens aux masses.

Les chiffres de vente de *L'Echo du peuple* révèlent à leur tour le distinguo entre coutume bourgeoise et comportement populaire. Dans les années 1890, le diminutif du *Peuple* affiche en effet moins de 400 abonnés alors qu'il tire en moyenne chaque jour à 49 000 exemplaires. Le phénomène conduit, jusque peu avant 1914, les administrateurs des presses socialistes à cumuler d'office ce total à celui, nettement plus médiocre, du grand titre.⁷⁸³

Si l'on en croit les services de la poste, le nombre des abonnements ne cesse cependant

⁷⁸¹ LORY J., *Panorama de la presse belge en 1870-1871*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 32, 1963, p. 38.

⁷⁸² MOREAU D., *Les conséquences*, op. cit., p.41.

⁷⁸³ AMSAB, (NISG), Belgische socialistische archieven in de Russische Federatie, 18/I, 98. Materiaal verzameld door L. Bertrand over "De Socialistische pers in België", statistische gegevens over de oplage van de krant *Le Peuple* in de periode 1894-1897, 1884-1918.

pas de croître, *tous genres de publications et de périodicité confondus*. Le fait indique à nouveau l'ancrage progressif de l'habitude de la lecture. L'administration compte environ 25 000 abonnés en 1831, 464 606 en 1902 et 2 123 053 en 1921.⁷⁸⁴

L'étude du *mouvement* des publications *périodiques* en termes de nombre de numéros expédiés annuellement par la poste indique également une hausse constante et remarquable tout au long du siècle. Ainsi dénombre-t-on :

8 739 000 numéros envoyés de la sorte en 1850 ; 26 358 020 dès 1860, 71 830 000 en 1880, 94 639 558 en 1890, 134 724 720 en 1900 et 171 964 993 en 1910 ; 201 307 776, en 1913. Cette hausse est encouragée, de surcroît, par la baisse du prix des envois. Il faut observer d'office **une double poussée quantitative** : l'une qui démarre à partir du milieu des années 1850, l'autre, initiée dès le milieu des années 1880, qui prend une vigueur particulière dans les années 1900.⁷⁸⁵

Commentaires des tableaux

Il faut prendre l'exactitude des chiffres mentionnés avec circonspection dans le cas des *tirages* de journaux. Ils sont souvent « gonflés ». Ils doivent toutefois respecter un *ordre de grandeur* face à la concurrence, sous peine d'être démentis par voie de presse. Jusqu'en 1850, le nombre des abonnés d'un quotidien ne dépasse pas 2 500 unités à Bruxelles et rarement plus de 200 en province. Avec cependant des pics dans les centres urbains relativement développés comme Charleroi (500) et Gand (672) où, remarquons-le, il s'agit en l'occurrence d'une publication flamande.

Des calculs effectués pour une ville comme Verviers permettent de se rendre compte du faible taux de pénétration de la presse parmi les populations au cours de la première moitié du siècle. Le tirage moyen d'un journal y oscille entre 100 et 200 exemplaires vers 1850 dans cette cité, peuplée de 20 à 40 000 personnes entre 1840 et 1870. Autant dire que ce journalisme-là, dit *d'opinion*, tient à coups de subsides, ce qui le place d'office sous la dépendance de notables fortunés.

⁷⁸⁴ HALOCHE M., « Notes pour servir à l'histoire de la presse en Belgique, en France, en Angleterre...etc. », *Bulletin officiel de l'Union de la presse périodique belge*, n°5, 09-10 1924, p. 155-163, p.156 et STIJNS, M., « La presse à Bruxelles », *Les plus belles heures de Bruxelles*, Bruxelles-Paris, Elsevier, 1952, p. 381-390. Voir aussi MALOU J., « Notice statistique sur les journaux belges, *op. cit.*, p. 292 et suivantes.

⁷⁸⁵ VAN SINT J.R., *op. cit.*, p.262.

Il ne possède pas non plus les structures ni les moyens *financiers* suffisants pour offrir de l'information *directe* à ses lecteurs.⁷⁸⁶ Le tableau permet également de visualiser le succès remporté par *L'Etoile belge* dès les années 1850. C'est toutefois la fin de la période qui attire particulièrement l'attention (1890-1900 et surtout 1900-1914) parce que les tirages y prennent un essor remarquable, tant à Bruxelles qu'en province.

Les journaux populaires dirigés par des particuliers s'imposent dans la capitale avec *Le Soir* de Rossel (tirage en hausse de 90 à 175 000 exemplaires entre 1895 et 1914) et le groupe du *Patriote* des Jourdain qui aurait atteint 160 000 exemplaires vers 1901 et jusqu'à 185 000 en 1905.⁷⁸⁷

En revanche, la grande presse *doctrinale*, dont *L'Indépendance belge*, *L'Echo du Parlement* (disparu en 1885) et dans une moindre mesure *Le Journal de Bruxelles*- qui doit essentiellement ses bons tirages de 1880-1890 à son succédané *La Belgique*- conservent leurs chiffres d'avant la massification. Dès lors, en dépit de leur prestige, ces publications ont toujours eu une diffusion circonscrite aux franges *dominantes* de la population, en gros *l'opinion citoyenne*. Le constat explique pour une part fondamentale leur déconfiture d'après 1894, lorsque le suffrage universel tempéré par le vote plural a davantage fait se confondre opinions *citoyenne et publique*. Titres aux contenus austères et élitistes, fidèles au régime *censitaire*, ils ont perdu de la sorte leur raison d'être dans un régime en voie de démocratisation.

D'autre part, on remarque, entre 1870 et 1890, la stagnation des tirages de la *petite presse commerciale* issue du tiers état urbain. C'est le cas de *La Gazette* et de *La Chronique* (dont on ignore néanmoins l'ampleur exacte du tirage). Ainsi que de leurs successeurs conçus sur la même base *littéraire*, *Le Petit bleu* voire *La Réforme* des frères Chainaye. Ils sont tous deux moins satiriques que consacrés aux *nouvelles* comme nous le verrons plus loin. La tendance indique que la petite presse n'a pas su à son tour s'adapter aux exigences et aux goûts du lectorat *populaire*. Il en va de même de *L'Etoile belge* dont la formule rencontre moins de succès à partir de 1880.

Quant aux tirages du *Peuple*- rappelons-le partiellement obtenus par la contrainte de l'abonnement « obligatoire »- ils progressent avant tout à partir de la fin des années

⁷⁸⁶ JORIS F., « Du *Journal de Verviers* au journal *Le Jour* : les riches heures de la presse verviétoise du 19^{ème} siècle », *Un jour, un siècle, la mémoire de Verviers au quotidien*, Verviers, S.A. La presse verviétoise, 1994, p. 7-13 et DESAMA C., « Démographie et société à Verviers et dans sa région au cours des 100 dernières années », *idem*, p. 133-171, p. 133.

⁷⁸⁷ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Correspondance Helleputte, n°91 (2071/11), (1901), F. Neuray à G. Helleputte

1900. Les gestionnaires annoncent en effet 40 000 exemplaires en 1910 et 70 000 en 1913 sans que l'on sache dans ce cas s'ils dissocient ces chiffres des tirages de *L'Echo du Peuple*. Entre 1885 et 1895, *Le Peuple* réalise toutefois un score souvent inférieur à ceux établis par son prédécesseur *Le National* qui a tiré jusqu'à 10 000 exemplaires par jour. Voire pour certains numéros, selon De Paepe, pour l'occasion sans doute un peu Marseillais, à 20, 40 000 et même 80 000.⁷⁸⁸

En somme, les patrons *d'entreprises* de presse évoqués, auxquels on joindra, à partir de 1906, Maurice Brébart à la tête de *La Dernière heure* (100 000 exemplaires) ont voulu se donner les moyens de leur indépendance par rapport aux pouvoirs politique et religieux. Ils ont aussi voulu...s'enrichir.

D'autre part leurs méthodes de gestion *commerciales et concurrentielles* ont contraint leurs confrères *doctrinaux* à s'aligner sous peine de disparaître. Avec la démocratisation du système politique en cours, la quantité de lecteurs (électeurs) d'un journal entre désormais en ligne de compte et, en matière commerciale, l'importance de son tirage prime sur toute autre considération. Car, en plus d'attirer les annonceurs, des chiffres consistants autorisent un quotidien comme *Le Soir* à réclamer, en 1914, 30 centimes pour l'insertion d'une petite ligne d'annonce quand *La Gazette* ne peut en demander que 4.⁷⁸⁹ Dans ce processus qui s'accélère, la presse de la capitale joue un rôle de premier plan. Ainsi, vers 1903, les 20 principaux journaux politiques de Bruxelles diffusent, une fois leurs tirages réunis, 590 200 exemplaires par jour avec cependant de considérables disparités entre les uns et les autres :

116 000	42 000	18 000	12 000
67 500	40 000	18 000	10 000
54 000	35 000	15 500	4 000
43 000	22 000	13 000	3 000
43 000	20 400	12 000	1 800

« Nous sommes certains que *l'ensemble* (dans le texte) correspond à la réalité », indiquent les auteurs de ce décompte qui, « par délicatesse » ont « omis » de mentionner les titres. On peut donc établir un tirage moyen de 29 500 exemplaires par

⁷⁸⁸ AGR., Fonds Raffin Tholiard, archives du socialisme colinsien (I 238), n°1032, Saint Gilles, 5-08 1885, C. De Paepe à A. De Potter.

⁷⁸⁹ Bruxelles, 26-03 1914, Lettre de F. Hochheimer au prince Hatzfeld dans WILLEQUET J., *Documents, op. cit.*, p. 73-74. Le prix d'insertion des annonces et des réclames, affiché en 1^{ère} page des journaux, pourrait à cet effet constituer un moyen de mesure relatif du tirage, du moins pour la fin de la période.

publication. Il faut aussitôt le porter à 42 157 parce que ces 20 journaux dépendent en réalité de 14 entreprises différentes qui, en plus d'un titre principal, peuvent gérer une édition locale ou un diminutif.

Comme d'autre part la population belge s'élève à 6 800 000 habitants en 1901, dont 562 893 dans la capitale, le rapport entre le tirage des journaux et la population totale équivaut à :

1 numéro/11 habitants à l'échelle du pays et à 1 numéro/0,95 habitants pour Bruxelles.

Outre que l'on doit soustraire les analphabètes et les enfants du nombre des lecteurs potentiels, on sait qu'il se publie bien plus de 20 journaux politiques en Belgique. De surcroît, si l'échantillonnage recouvre la majorité des organes significatifs de la capitale, il ignore ceux qui donnent le ton en province.

A titre de comparaison au même moment, les Etats-Unis comptent 1 numéro/ 5 habitants.⁷⁹⁰ La massification de la presse, au sens large du terme, touche en somme tous les pays occidentaux. Ainsi le quotidien anglais *Daily Telegraph* compte-t-il 245 000 abonnés en 1887 alors qu'il se vend à Paris, grands et petits journaux confondus, 1 000 000 de numéros par jour en 1870, 2 000 000 en 1880 et 5 000 000 en 1910 mais, en 1914,

4 500 000 pour le seul quarté gagnant des journaux *commerciaux* (*Le Petit journal, Le Petit parisien, Le Matin et Le Journal*).⁷⁹¹

Massification de la presse flamande (1885-1914)

Si le nombre de publications en langue flamande croît tout au long du 19^{ème} siècle, il faut attendre l'apparition des *quotidiens* de type « goedkope massakranten » (journaux massifiés à bon marché) à la fin des années 1880, pour que la tendance prenne une ampleur significative en terme d'impact sur l'opinion.

La dominante socioculturelle francophone dans la presse se maintient cependant jusqu'à la fin des années 1960 lorsque, pour la première fois depuis 1830, le nombre d'abonnés de la presse flamande (1 107 000) va dépasser celui des journaux francophones (1 100 000). L'historiographie s'accorde toutefois à considérer les

⁷⁹⁰ LAURENT J., PERQUY M., *La typographie à Bruxelles au début du XXe siècle*, Bruxelles, O. Schepens et cie, Paris, Ch. Amat, Leipzig, F.A. Brookhaus, 1904, p.189.

⁷⁹¹ DELPORTE Ch., *Histoire du journalisme et des journalistes en France*, Paris, PUF (Que sais-je), 1995, p.18.

années 1845-1850 comme celles du premier éveil des journaux flamands. La thèse se conçoit si l'on étudie les premiers organes propagateurs des idéaux du *vlaamsgezindheid* (sentiment flamand).

En revanche, selon notre approche qui considère les journaux généralistes, de préférence quotidiens, l'assertion ne vaut pas ou alors de façon très relative. Autour de 1845 en effet, la moyenne du rapport entre abonnements aux périodiques flamands et francophones est de 8 706/ 28 847, soit d'à-peu-près 33/100.⁷⁹² Mais comparaison n'est pas raison. Ce type de calcul ignore en effet quantité d'éléments essentiels. La périodicité des titres, leur nombre d'abonnés, leur zone de diffusion, l'influence ainsi que la position socioéconomique et culturelle de leurs animateurs dans la société et, en conséquence, la composition du public auquel ils s'adressent.⁷⁹³

Dans un système politique censitaire dont les modes de fonctionnement puisent encore aux coutumes de l'Ancien Régime, ce faisceau d'éléments détermine cependant une suite de préalables essentiels à toute analyse scientifique. A ce titre, un historien de la presse belge comme Jan Van Sint, pourtant peu suspect de francophilie, mesure la presse flamande avant 1914 à l'aune d'une « quantité négligeable ».⁷⁹⁴

En règle générale, le journalisme d'expression flamande au 19^{ème} siècle ne se conçoit pas d'une manière autonome des milieux de presse francophones voire de la culture *d'expression française* elle-même. Au risque, dans le cas contraire, d'un isolement préjudiciable à son propre développement. A-t-on suffisamment souligné, par exemple, que le refus de publier en traductions des romans-feuilletons, « niet alleen de feuilleton-romans van de duivel maar heel de Franse romantiek », qualifiés « volgens (*Den Vlaming* bij voorbeeld) de ziekteverschijnsel », au regard de la moralité catholique autant que par crainte de la *francisation* des populations néerlandophones, a

⁷⁹² LUYKX Th., "De verhouding van de Vlaamse en Franstalige pers in België rond 1845 ", *Handelingen der Koninklijke Zuidnederlandse maatschappij voor Taal-Letterkunde en Geschiedenis*, XXII, 1968, p.305-318, p. 314-315.

En prenant pour référence la période de janvier à mars 1845, l'auteur fausse de 1 000 unités le rapport entre presse francophone et flamande (en faveur de celle-ci). Parce que, parmi les périodes étudiées (entre 1844 et 1846), celle qu'il a sélectionnée fournit le chiffre *le plus élevé*. Dès lors, nous avons calculé la *moyenne* des données- également pour les chiffres des périodiques francophones à notre disposition- afin d'établir une comparaison plus exacte.

Pour l'estimation au 20^{ème} siècle, l'auteur cite les chiffres du nombre des abonnements **pour l'année 1967**.

⁷⁹³ *L'Emancipation*, « La presse flamande », 24-03 1858, p.1 et surtout « Pers », *Nieuwe encyclopedie van de vlaamse beweging*, Tielt, Lannoo, 3 t., 1998, t. 2, p. 2428-2459, p. 2434 et suivantes. La partie "jusqu'en 1914" a été rédigée par R. VAN EENOO. Ces calculs relèvent plutôt d'une démarche volontariste ou militante flamande (respectable par ailleurs).

⁷⁹⁴ VAN SINT J.R., *op. cit.*, p.204.

retardé l'expansion au sein de la bourgeoisie urbaine du Nord du pays d'organes en l'occurrence exagérément *doctrinaux*.⁷⁹⁵

C'est néanmoins à cette époque, le 1^{er} janvier 1844, que naît à Bruxelles *Vlaemsch Belgïe*, le premier *quotidien* belge de langue flamande. Il paraît à l'instigation de l'écrivain Henri Conscience, de Jan de Laet, poète, également rédacteur en chef du *Journal d'Anvers* et rédacteur de *L'Emancipation* avant de siéger à la Chambre, ou encore de Domien Sleeckx, auteur, plus tard journaliste dans la presse quotidienne anversoise et professeur. Œuvre de littérateurs issus de « la première génération de littérateurs romantiques et flamingants », en majorité anversois, la création du *Vlaemsch Belgïe* constitue un événement important du point de vue de l'histoire des idées.⁷⁹⁶

Concrètement, la publication a toutefois exercé une influence restreinte à défaut d'avoir rencontré un public capable de la lire et de la comprendre. Il lui a également manqué des capitaux, à telle enseigne qu'elle doit se tourner vers les rares pro-flamands francophones de la capitale. Parmi eux, Lucien Jottrand qui aurait fourni, à lui seul, environ 8 000 francs et en tout cas la moitié des fonds initiaux. La personnalité et les convictions radicales de Jottrand contraignent les fondateurs de la feuille à cacher son identité afin de ne pas effrayer *le lectorat cible*, plutôt conservateur et catholique. Pourtant ce premier groupe de *Vlaamsgezinden* évoque bien des similitudes avec *la nébuleuse des malcontents* dont il côtoie certains membres. Comme l'a montré Jean Stengers, ces « hommes de lettres... formulent (leurs) revendications linguistiques », à leur tour, « de manière intransigeante et théorique »- *spéculative* en somme-, « sans tenir compte des impératifs de la société du temps ». Soit en dehors des *réalités socioéconomiques*, « étrangers au monde politique et aux compromis qu'il impose avec le réel ». Dans l'esprit, ajoutons-nous, du mythe fondateur du journaliste-littérateur belge symbolisé par Louis de Potter.

Jan de Laet, rédacteur en chef d'abord libéral et anticlérical avant de virer au

⁷⁹⁵ GAUS H., *De mentaliteit, op. cit.*, p.71. Traduction : « pas seulement les romans-feuilletons diaboliques, mais tout le courant romantique français, (qualifié) selon *Den Vlaming*, par exemple, de phénomène maladif.

⁷⁹⁶ Voir DE BENS E., *Vlaemsch Belgïe. Het eerste vlaamsgezinde dagblad*, Gand, R.U.G., 1968. Sur Jan de Laet (1815-1891) : WILS L., « Jan J. de Laet », *Nieuwe encyclopedie van de vlaamse beweging.*, t. 2, 1998, p.1767-1769; Sur Domien Sleeckx (1818-1901) : SOMERS M., « Domien Sleeckx », *Nationaal biografisch woordenboek, op. cit.*, t. 12, col. 675-684. Voir aussi l'article de DE BENS E. et VANDEWEYER L. sur *Vlaemsch Belgïe* dans *Nieuwe encyclopedie, op. cit.*, t. 3, p. 3501 et GUBIN E., *Bruxelles au XIXe siècle, op. cit.*, p. 191-195.

meetinguisme, impose une ligne éditoriale unioniste à la publication qui s'ingénie à saluer les initiatives en faveur des revendications flamandes, qu'elles proviennent de l'un ou de l'autre camp politique. L'attitude a pu apparaître confuse, y compris à un rédacteur comme Sleenckx qui fonde par la suite le libéral *De Vlaemsche stem* (1850-1853).

S'ajoute à cet élément un manque chronique de capitaux et un personnel technique, imprimeur et ouvriers typographes, trop peu au fait de la *moedertaal* (langue maternelle) pour la retranscrire sans commettre de nombreuses fautes et coquilles. Tout cela a contribué à l'arrêt de l'expérience dès novembre 1844. Enfin, dans une capitale francisée à 37 % vers 1846, il n'était pas facile de positionner un média flamand parmi les formes essentiellement francophones de la culture écrite qui expriment leur prédominance jusque dans certaines des annonces de la 4^{ème} page du *Vlaemsch België*, rédigées en français.⁷⁹⁷

Dans les provinces flamandes à l'aube des années 1850, seules les villes d'Anvers, Gand et Bruges disposent, en l'absence de quotidiens, de titres d'expression flamande, paraissant entre une et trois fois par semaine. *Den Vaderlander*, diminutif du *Journal des Flandres* gantois, revendique pour sa part 1 000 des 9 562 abonnés aux périodiques flamands répertoriés à cette date. Gand comptabilise d'ailleurs 3 500 de ces 9 562 abonnements. Notamment grâce aux initiatives de l'imprimeur A. Verbaere qui publie plusieurs feuilles dont *De Volksvriend* et, en 1848, *Vlaenderen, Welvaren* et surtout *De Broedermin*.⁷⁹⁸ Ce premier mouvement reste timide dans des villes où l'on observe pourtant la suprématie de l'élément flamand. Ainsi, en 1846, à peine 5 % de la population est d'expression française à Gand contre moins de 2 à Anvers.

Il faut accorder une attention particulière à l'hebdomadaire anversoise *Handelsblad* créé en décembre 1844 par Johannes P. van Dieren. A la fois propriétaire, imprimeur et éditeur, le fondateur veut que son journal, qui compte 560 abonnés dès 1845 et se proclame unioniste d'opinion catholique, se fasse le défenseur d'un programme « op

⁷⁹⁷ DE BENS E., *De pers in België-Het Verhaal van de Belgische dagbladpers. Gisteren, vandaag en morgen*, Tielt, Lannoo, 1997, p. 1, 15, 30 et suivantes ; DE BENS E., *Vlaemsch België*, op. cit., 1968, STENGERS J., GUBIN E., *Histoire du sentiment national*, op. cit., t. 2, 2002, p. 73-74 et GUBIN E., *Bruxelles au XIXe siècle*, op. cit., p. 67-83 et 192-199.

⁷⁹⁸ « Statistiek der Vlaemsche dag en week bladeren », *De Broederhand*, Tijdschrift voor neder-en hoogduitsche letterkunde, 1845, p.494-495 ; « La presse flamande », *Le Débat social*, 30-08 1846, n°9, p. 99 et VOORDECKERS E., *Bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse pers. Repertorium 1667-1914*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 35, 1964, p. 14 et suivantes ; VAN EENOO R., *De pers te Brugge, 1792-1914. Bouwstoffen*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 20, 1961, p. 213 et de façon générale : VAN EENOO R., « Pers », *Nieuwe encyclopedie*, op. cit., p.2431- 2445. Partie 1830-1914.

sociaal en Vlaams vlak » (sous le drapeau social et Flamand). Et ce, afin de faire pièce à la dynamique concurrence libérale francophone et de toucher la petite et moyenne bourgeoisie de la ville.⁷⁹⁹ Quotidien à partir de 1848, le *Handelsblad* doit une large part de son succès à Auguste Snieders. Le journaliste succède en janvier 1849 à Lodewijk Vleeschouwer au poste de rédacteur en chef.⁸⁰⁰

Dans l'équipe depuis 1845, Auguste Snieders, fils de brasseur et cultivateur aisé originaire du Noord-Brabant, est autodidacte de formation. Auteur de romans populaires à succès, il dirige jusqu'en 1900 la publication dont il fait « het machtigste orgaan voor de Vlaamse zaak » (le plus puissant organe de la cause flamande). Autant, d'ailleurs, qu'un quotidien néerlandophone de référence.⁸⁰¹

Jusqu'aux débuts des années 1880, la presse d'expression française tient cependant le haut du pavé dans la plupart des centres urbains du Nord du pays tandis qu'à côté d'elle se développe progressivement une presse flamande d'information générale.⁸⁰² Il faut toutefois attendre la fin de la décennie, au moment où la massification du métier devient patente aux yeux mêmes des contemporains, pour que cette presse génère, dans les villes, un véritable milieu journalistique flamand.

Ainsi un observateur de l'évolution de la presse belge autant qu'un homme de métier comme Jules De Bock, journaliste à *Vlaamsche Gazet* et à *Het Laatste Nieuws* à partir de 1904, estime-t-il à trois le nombre des transformations capitales du milieu après 1880. Outre la naissance du *Patriote*, qui marque l'apparition d'une presse catholique commerciale, et l'implantation des titres socialistes après 1894, celui qui sera membre adhérent du premier Congrès de la presse belge, en 1908, constate en effet l'apparition et le succès immédiat d'une presse flamande quotidienne et populaire.⁸⁰³

A Bruxelles, il s'agit en l'occurrence du catholique *Nieuws van den Dag*, créé en 1885

⁷⁹⁹ DE BORGER H., *Bijdrage tot de geschiedenis van de antwerpse pers. Repertorium 1794-1914*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 49, 1968 ; DE BENS E., *De pers, op. cit.*, notamment p. 265 ; LUYKX Th., "De verhouding", *op. cit.*, p.318 et DURNEZ G., "Handelsblad van Antwerpen", *Nieuwe, op. cit.*, t.2, p. 1403-1404.

⁸⁰⁰ Sur Lodewijk Vleeschouwer (1810-1866) : OUKHOW M. ET VAN CLEMEN S., « Vleeschouwer Lodewijk », *Nieuwe, op. cit.*, t.3, p. 3515-3516.

Sur August Snieders (1825-1904) : WAUTERS K., "Auguste Snieders", *Nationaal biografisch woordenboek, op. cit.*, t. 11, 1985, col. 740-746. Wauters a également rédigé une notice dans la *Nieuwe encyclopedie*.

⁸⁰¹ DURNEZ G., "Handelsblad van Antwerpen", *Nieuwe, op. cit.*, t.2, p. 1403. L'auteur cite en l'occurrence Floris Prims.

⁸⁰² VAN EENOO R., « Pers », *Nieuwe, op. cit.*, p. 2437 et suivantes.

⁸⁰³ DE BOCK J., *Le Journal à travers les âges, op. cit.*, p.128. Sur Jules De Bock (1867- ?), ERROYAUX D., *Jules De Bock*, Travail inédit, 2^{ème} candidature Journalisme, Bruxelles, ULB, 1995-1996.

soit avant *Le National*, et du libéral *Het Laaste Nieuws*, fondé en 1888. Leurs tirages passent respectivement de 45 à 70 000 et de 30 à 75 000 exemplaires entre 1890 et 1914. Dès lors ces deux journaux comptent-ils plus de lecteurs que la plupart des quotidiens francophones bourgeois de la capitale. Même si l'influence directe de leurs animateurs sur les affaires publiques demeure limitée en raison de l'absence de *relais flamands* au sein des arcanes du pouvoir politique.

Premier quotidien de langue flamande à Bruxelles depuis la disparition du *Vlaemsch België* en 1844, *Nieuws van den Dag* naît de l'initiative de Jan Huyghe. Ce Brugeois a débuté comme rédacteur du *Bien public* de Gand avant de s'installer à Bruxelles en 1883, où il caresse aussitôt le projet d'administrer un quotidien à un cent destiné au « peuple flamand ». Toutefois, à l'instar d'autres titres de cette *presse populaire* flamande, à l'évidence favorable à la « cause », *Nieuws van den Dag* cherche avant tout à s'emparer d' « een groot marktsegment » (une grande part de marché) . Et « maakt weinig ruimte vrij voor de Vlaamse grieven » (laisse peu de place aux griefs flamands). Jan Huyghe, qui à cette fin introduit l'illustration et même la photographie parmi les pionniers en Belgique, souhaite s'inscrire en effet dans une logique plus *commerciale* que *doctrinale*. Alors qu'il lance un *Nieuws van de Beurs* tout à fait dans l'air du temps, il croit de la sorte servir plus efficacement les idéaux catholiques et flamingants.⁸⁰⁴

De fait son action passe pour exemplaire au sein du parti. Parce qu'il « s'est proposé de se faire lire dans le petit peuple : cette clientèle était à la disposition du premier qui saurait s'en emparer, et le socialisme cherchait à y pénétrer ». L'opération a d'ailleurs si bien réussi qu'entre 1885 et 1889, « la vente du *Vooruit* s'est trouvée deux fois suspendue dans l'agglomération bruxelloise ». C'est-à-dire qu'elle a sans doute été interrompue momentanément faute de lecteurs en suffisance.⁸⁰⁵

Quant à *Het Laatste Nieuws*, il paraît à l'occasion des élections législatives de 1888, sous la direction de Julius Hoste, le fils d'un marchand de grains originaire de Tielt et

⁸⁰⁴ DURNEZ G., «Nieuws van den Dag», *Nieuwe, op. cit.*, t.2, p. 2208-2209; Sur Jan Huyghe (1856-1906) : HOUET S., *Jean Huyghe*, Travail inédit, 2ème candidature Journalisme, Bruxelles, ULB; 1998-1999. L'étudiante a eu accès à des informations inédites en contactant Jean Duplat, le petit-fils de Jan Huyghe et directeur de la publication à partir de 1940. Jean Duplat est lui-même le fils de Georges Duplat, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, député suppléant de Bruxelles et auteur de l'étude déjà mentionnée sur *Le journal. Sa vie juridique, op. cit.* Pour la citation voir : (VAN EENOO), « Pers », *Nieuwe encyclopedie, op. cit.*, t. 2, p. 2428-2459, p.2441.

⁸⁰⁵ *Assemblée générale 1889, op. cit.*, p. 377. Le commentaire émane de Jules Renkin, secrétaire et, pour l'occasion, rapporteur de l'Oeuvre de la bonne presse.

venu s'installer à Bruxelles peu avant 1860. Hoste, qui a quitté l'école à 13 ans et a été commis de commerce. Il milite en faveur de la création d'un théâtre flamand dans la capitale- lui-même rédige des pièces à succès -alors qu'à partir de 1875, il préside la section bruxelloise du Willemsfonds.

Il se lance dans la presse en 1869 avec la publication de l'hebdomadaire *De Zweep*, (*Le Fouet*). Il anime la publication en compagnie de deux « bekende Vlamingen » (Flamands connus), d'ailleurs célébrés et pensionnés par les gouvernements francophones, le musicien Peter Benoit et l'écrivain Hendrik Conscience. En 1873, Hoste crée un hebdomadaire en français, *Le Mouvement flamand*, dont un des messages est de prôner la solidarité avec la Wallonie.⁸⁰⁶

En 1888, des notables du parti libéral, pour la plupart francophones, estiment désormais nécessaire, face aux succès politiques répétés de l'adversaire catholique, de créer un quotidien *libéral populaire, flamand et progressiste*, ayant, comme l'indique le numéro initial du 7 juin, la volonté de « construire et (d')instruire ». A leur tête, Charles Buls, ami de Hoste, bourgmestre de la capitale et grâce auquel le Vlaamse Schouwburg bénéficie d'un financement de la ville. Aux côtés du maïeur, Léon Vanderkindere et le sénateur Eugène Goblet d'Alviella, tous deux professeurs à l'Université libre de Bruxelles.

Hoste, unique propriétaire, directeur et éditeur du titre vers 1900, parvient à séduire un large public en privilégiant *l'information* sur les articles d'opinion, sans toutefois se départir d'un anticléricalisme à l'occasion virulent. Patron de presse avant tout, il refuse que son quotidien passe pour l'organe du parti et s'engage, à son tour, dans une politique de création d'éditions régionales initiée à Anvers en 1904.

C'est cependant le fils, Julius Hoste Jr, lorsqu'il accède à la direction du *Het Laatste Nieuws* en 1912, qui accentue cette politique d'éditions locales. Lui-même a débuté à *Vlaamsche Gazet van Brussel*, lancée par son père en 1900, telle « een kwaliteitskrant » (journal de qualité), destiné à la bourgeoisie de la ville. D'autre part, il accorde une place plus importante à la rubrique sportive et atténue le côté anticlérical du journal afin de plaire au plus grand nombre.⁸⁰⁷

⁸⁰⁶ GUBIN E., *Bruxelles au XIXe siècle*, op. cit., p. 428-434.

⁸⁰⁷ De façon générale : DE BENS E., *De pers*, op. cit., p. 335. Aussi : VAN DEN BULCK H., *Het Laatste Nieuws in de vlaamse ontvoogdingstrijd (1888-1914). Een inhoudanalyse*, Mémoire, Sciences de la Communication (dir.: E. Witte), Bruxelles, VUB, 1987 et VERSCHUEREN R., *Vader en zoon*

Enfin dernier des trois « best-verspreide Vlaams centenbladen » (journaux à deux centimes les mieux répandus) du pays, *Gazet van Antwerpen*. Créée en novembre 1891, vendue entre 1 et 2 centimes, d'opinion *catholique*, antilibérale et antisocialiste, elle est d'ailleurs surnommée « Het centenblad » dans la cité portuaire. Autre indice de la massification de la *presse populaire d'expression flamande*, la publication revendique un tirage plus élevé que nombre de quotidiens bruxellois francophones.

Par le contenu, ce « volksdagblad » (quotidien populaire), comme le proclame son sous-titre, veut s'apparenter, aux dires du fondateur et premier rédacteur en chef Jan Baptist Napolitaan van Os, au journal de « l'homme de la rue ». Aux yeux de cet ancien officier reconverti dans l'imprimerie, le quidam en question est un anversois flamingant. Pour atteindre ce but, il a dû axer l'information sur la *proximité*. C'est-à-dire sur les *nouvelles* de la ville, « sans oublier toutefois (celles) à l'entour telles que Borgerhout, Berchem, Hoboken en Wilrijk », jusqu'aux plus insignes faits divers. Au risque de susciter l'ironie des animateurs du *Laatste Nieuws* qui surnomment leur concurrent de province, *Het laagste Nieuws* (les plus basses nouvelles- dans le sens d'inférieures).⁸⁰⁸

Van Os a lancé l'idée de la constitution d'un Komiteit der oprichting van een katholiek dagblad, composé de notables « katholieke democraten », (et non de démocrates chrétiens) issus du Meetingpartij. Ils constituent en 1893 la société anonyme De Vlijt. *Doctrinale*, l'équipe fondatrice de *Gazet van Antwerpen* s'organise néanmoins à nouveau selon des méthodes *commerciales* afin de rencontrer les « lagere bevolkingslagen » (basses couches de la population). Le journal parvient à ses fins avec tellement de succès (120 000 exemplaires par jour en 1914) que, sans nier l'objectif politique du groupe notamment visible dans le combat engagé contre les socialistes du *Werker*, il faut convenir que le *centenblad* catholique est d'un excellent rapport pour les « bienfaiteurs » qui l'animent. Ainsi Jan Bamps, enseignant du primaire et du secondaire inférieur dans la ville, directeur du Comité de 1893 à 1921, opte-t-il, après tant d'autres *patrons* de presse, pour la fondation d'éditions régionales. Basées sur le fait local, les faits divers et les sports, elles se déclinent en *Gazet van*

Julius Hoste : hun leven, hun kranten en hun betekenis voor de vlaamse liberale beweging, Mémoire, Bruxelles, VUB dont a été tiré : VERSCHUEREN R. « Juliaan Constantijn Hoste » (1848-1933), *Nationaal biografisch woordenboek*, op. cit., t. 7, 1977, col. 384-390. Voir aussi : SIEBEN L., « Hoste Julius » et BRACKE N., « Het Laatste Nieuws » dans *Nieuwe*, op. cit., t. 2, p. 1471-1472 et 1763-1764.

⁸⁰⁸ VAN DEN BULCK H., *Het Laatste*, op. cit., p. 84 et 100 jaar, *Gazet van Antwerpen*, Anvers, De Vlijt, 1991, p. 16. Traduction : «zonder evenwel de omstreken zoals Borgerhout, Berchem, Hoboken en Wilrijk te verwaarlozen ».

Mechelen (en 1896) ou encore en *Het Morgenblad* qui fusionne en 1908 avec la *Gazet van Leuven*.⁸⁰⁹

Face au dynamisme du groupe de Vlijt, les organes de la presse francophone d'Anvers ne restent pas sans initiative. En 1894- date clé derechef- naissent deux quotidiens francophones, *Le Matin* libéral et *La Métropole* conservatrice. Tous deux veulent défendre les intérêts des *classes dominantes* de la cité portuaire dans le contexte politique général en voie de *massification* qui engendre une contestation du leadership *intellectuel et culturel* francophone.

Les critiques s'adressent particulièrement aux tenants de la *sphère libérale*, dépourvus d'assise populaire dans les Flandres. En ce sens, les tirages du *Matin*- estimés à environ 15 000 exemplaires par jour- indiquent moins un recul des francophones à Anvers qu'un décompte de leur *poids numérique* réel. De surcroît, afin de se gagner la bourgeoisie des cités flamandes pour laquelle la langue de Vondel est la plupart du temps la *moedertaal*, les milieux journalistiques néerlandophones fondent des quotidiens aux contenus plus élitistes, rédigés en langue flamande voire également en français. C'est le cas de *La Presse* créée en 1904 par le groupe de Vlijt, en charge de concurrencer *La Métropole*.

Par le biais de ce type d'organes, les revendications du mouvement flamand espèrent trouver un écho parmi un public qui compte en ses rangs plus de *décideurs* politiques et économiques. D'autre part, et même si l'hypothèse nécessite de plus amples développements, la massification qui, au Nord du pays, bénéficie logiquement avant tout à la presse néerlandophone, a encouragé la *flamandisation* de la bourgeoisie d'expression flamande. Comme les journaux francophones ont contribué, de leur côté, à la *francisation* de la plus grande part de la population bruxelloise. Dès lors, et spécialement avec la progression de la presse populaire dans l'une et l'autre langue, observe-t-on la constitution d'un *espace sociétal et référentiel* propre à chacune des *communautés*, en voie d'autonomisation l'une par rapport à l'autre.

Peu avant 1914, le journalisme d'expression française maintient, toutefois, sa

⁸⁰⁹ PRIMIS F., *De katholieke dagbladpers te Antwerpen*, Antwerpen, De Vlijt, s.d. ; MEERT L., « *Gazet van Antwerpen, van klein volksdagblad tot nationale krant* », *La Presse*, n°10, 1956, p. 7-12 ; *100 jaar, Gazet van Antwerpen*, op. cit., notamment p. 12 et suivantes, p. 156 et suivantes; DE BORGER H., *Bijdrage*, op. cit., p. 17-18; DURNEZ G., « *Gazet van Antwerpen* », *Nieuwe*, op. cit., t. 2, p. 1234-1235. Sur Jan Bamps (1849-1927), outre les références ci-dessus, voir « *Wijlen heer Jan Bamps* », *Gazet van Antwerpen*, 21-01 1927, p. 1 et BAUDOUX R., *Jan Bamps (1849-1927)*, Travail inédit, 2ème candidature Journalisme, Bruxelles, ULB, 1995-1996.

suprématie. Notamment parce qu'il domine le marché *capital* de la presse bruxelloise. De façon concomitante, dans presque toutes les villes du Nord du pays, se sont implantés un ou plusieurs titres d'expression flamande, souvent catholiques, pour chacun des genres de journalisme (d'annonces, politique, satirique...).⁸¹⁰

⁸¹⁰ (VAN EENOO), « Pers », *Nieuwe encyclopedie*, t. 2, p. 2441-2445.

CHAPITRE 2. DE LA PRESSE D'OPINION À LA PRESSE D'INFORMATION.

DÉFAITES DOCTRINAIRES, INITIATIVES LIBÉRALES

On sait que d'Arsac (et à travers lui son directeur Rossel) réinterprète les thèses énoncées en France dès les années 1830 par Emile de Girardin selon lesquelles les journaux ont vocation à être *populaires*. C'est-à-dire à représenter et à défendre « non point l'opinion intéressée d'un parti exclusif, la cause dynastique d'une famille, les théories inapplicables d'une Ecole, mais les véritables *intérêts nationaux* ». ⁸¹¹

Ainsi, au nom de l'*intérêt général* politique, qu'illustrent les débats autour de la réforme électorale, engagés dès la seconde moitié du siècle, la presse bourgeoise trouve-t-elle désormais son *intérêt propre*- et avant tout commercial- à se détacher de l'emprise des états-majors des partis politiques. Ceux-ci semblent en effet se satisfaire d'un régime où la *sphère publique* reste somme toute à peine moins limitative, « arbitraire et intolérante » pour les classes populaires que ceux les pouvoirs du « Prince ». ⁸¹²

C'est pourquoi *Le Soir* se pare du drapeau de la *neutralité*- de l'exposé des nouvelles, du fait dépourvu de commentaires- que son directeur veut synonyme de *pluralité* des opinions au service de la *vérité*. La stratégie se révèle payante. Les tirages de la publication poursuivent leur remarquable croissance au-delà de 1914, avec 143 000 exemplaires par jour annoncés en 1920, 234 000 en 1925 et 306 821, lors du quatrième trimestre de 1936. Ces chiffres auraient placé le taux de pénétration du journal belge au premier rang mondial relativement à la population du pays. ⁸¹³

A partir des années 1890, les partisans du quotidien « grand éducateur des foules » à l'aide du *divertissement* s'imposent contre celui des « malades d'esprit ou...malhonnêtes gens » que les informations « mettent en colère ». Les premiers osent, dès lors ouvertement, s'opposer aux journaux d'opinion, « libéral(e), conservat(rice) ou socialiste » ayant identifié selon eux « les doctrines morales et sociales de (leur) parti à l'avenir du pays, de l'humanité même ». ⁸¹⁴

Le journalisme massifié d'après 1880 s'impose à la suite de la première ouverture pré-démocratique et subversive de la petite presse commerciale, observée au cours des

⁸¹¹ DE GIRARDIN E, *Les droits de la pensée. Questions de presse : 1830-1844*, Paris, Serrière, 1864, p. 19-21 cité dans MARTIN M., *Trois siècles de publicité, op. cit.* p. 60.

⁸¹² HABERMAS J., *L'Espace public, op. cit.*, p.142 et suivantes.

⁸¹³ *Le Soir. Numéro jubilaire*, 31-12 1936, p. 9-16, p. 16.

⁸¹⁴ *Soixantième anniversaire du Soir 1887-1947*, Bruxelles, Rossel, 1947, p. 13 à 15.

années 1860. Il est également « industrie par l'augmentation des capitaux engagés et par l'emploi de moyens mécaniques » (à la différence de « l'ancien... agent de propagande (et) arme de combat »), s'inscrit dans le processus de *démocratisation* du régime bourgeois libéral autant qu'il contribue à son accomplissement.⁸¹⁵

L'historien Geoffrey Crossick penche plutôt pour la deuxième perspective. Il écrit que "*the real impact on petite bourgeoisie reading came perhaps with the new mass daily newspapers and weekly reviews that spread from the 1880s*", en Angleterre, en France et en Allemagne.⁸¹⁶ Comme des prolégomènes (une dizaine d'années plus tardifs en Belgique) à la massification basée sur *l'image* qui prend court à partir de 1945. La seconde aura une ampleur sans commune mesure par rapport à la première ; les deux s'appuient toutefois sur la puissance de propagation du *média*.⁸¹⁷

Les journaux *d'opinion* subsistent cependant. Ils ont dû désormais concéder à la « fatale publicité moderne », un choix qui risque de « tourner à l'avantage de l'erreur » mais que le lectorat impose dans son exigence de journaux « écrit(s) dans sa langue ».⁸¹⁸

En conséquence, aux originelles opinions de publics restreints et citoyens, supposées critiques et réactives face à la publicité « corrélative de l'exercice du pouvoir politique et social », se substitue, avec la massification, une opinion *réceptrice* de la publicité, devenue objet de « démonstration et de manipulation, vantant des biens de consommation ». On peut alors parler de la constitution d'un *lectorat-public de consommateurs*. Habermas synthétise le processus à l'aide d'une formule heureuse selon laquelle la « culture discutée » s'atténue (davantage qu'elle ne s'efface) au bénéfice de la culture « consommée ».⁸¹⁹

Le journalisme, désormais « transformateur d'énergie » plutôt que propagateur d'idées et formateur d'opinion, se prétend « la matérialisation continue et puissante de l'opinion publique ». Prosaïquement, la force de ce 4^{ème} pouvoir en gésine dépend du degré de son alignement sur les *goûts* du public.⁸²⁰ C'est d'ailleurs à ce niveau que

⁸¹⁵ DUBIEF E., *Le journalisme*, Paris, Hachette, Bibliothèque des merveilles, 1892, p.66.

⁸¹⁶ CROSSICK, G., HAUPT H.G., *The petite bourgeoisie in Europe 1780-1914, Enterprise, Family and Independance*, London-New York, Routledge, 1995, p.207.

⁸¹⁷ KALIFA D., *La culture, op. cit.*, p.102 à 110.

⁸¹⁸ *Assemblée générale des œuvres catholiques 1889, op. cit.*, p. 376, intervention de J. Renkin.

⁸¹⁹ Dominique Reynié dans TARDE G., *L'opinion et la foule. Gabriel Tarde, théoricien de l'opinion*, Paris, PUF (recherches politiques), 1989, p.26 et HABERMAS J., *L'Espace public, op. cit.*, p.246.

⁸²⁰ SARTON B., « L'organisation scientifique du journalisme », *La Vie intellectuelle*, fasc. 23, t.V, 1914, p. 391-428, p.395 et 397.

joue la force de résistance dudit public dont Habermas a reconnu avoir sous-estimé l'intensité.

L'anticléricalisme : une question politico-philosophique sans intérêt ?

Les nombreuses monographies, les historiques de quotidiens belges du 19^{ème} siècle ont souligné la récurrence de la thématique cléricale-anticléricale, basée sur *l'invective*. Le type de discours peu à peu *ritualisé* atteint des extrêmes au moment des campagnes électorales. Lorsque les deux *clans*, libéraux, rationalistes et francs-maçons d'une part, opinion catholique et clergé d'autre part, usent de cette *rhétorique* et des procédés *stylistiques* qui l'accompagnent afin, concrètement, de défendre leur part d'influence politique respective au sein d'un système censitaire au mode de scrutin majoritaire.

Les journalistes occupent une position fondamentale en la circonstance. Ils sont effectivement à l'origine de l'élaboration des *contenus* de la propagande véhiculée par les feuilles dans lesquelles ils rédigent. Désormais pamphlétaires et polémistes, ils peuvent en venir aux mains. Plus souvent, de l'avis même de membres de leur propre parti, ils usent et abusent d'excès de langage au fil de propos outranciers mais voulus comme tels en raison de l'importance de l'enjeu de pouvoir.

Ainsi le catholique Moressée, vigoureux plumitif qui jamais ne commence l'écriture d'un article sans invoquer dieu, passe aux yeux de l'adversaire libéral pour un soldat de la plume dont il redoute autant le vitriol de l'encre que la vigueur des poings. Comme l'affirme son confrère et ami Victor Henry, avec un homme de cette trempe, « le bétail »- entendez les électeurs- « se montre bien disposé ».⁸²¹

En 1863, à la suite d'un pamphlet injurieux à l'endroit du très anticlérical homme politique libéral Bara qui se présente alors à Tournai, Moressée doit se cacher cinq jours chez les Frères de la Doctrine chrétienne afin d'éviter des représailles physiques voire judiciaires.⁸²²

Quand le rédacteur débarque à Tournai, il réutilise les arguments et les textes de la propagande électorale qu'il a orchestrée lors des élections précédentes à Dinant (le fait surprend également les contemporains), tant, en définitive, l'originalité des idées compte moins que *l'efficacité éditoriale*. Car il revient avant tout aux journalistes de

⁸²¹ ARCA, Papiers Delmer, Correspondance. 63.6, 23-05-1863, V. Henry à A. Delmer. « Moressée représente la politique à outrance...on a plaisir à travailler avec lui. C'est une vraie puissance. On en a peur, réellement peur ! Les Libéraux même le saluent... ».

⁸²² DELMER M-Th., « Une élection à Tournai en 1863. Récit d'un journaliste ». *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Tournai*, t.1, 1980, p.33-66.

« traiter 1 000 fois » la même question quand le savant la traite une seule, affirme le polémiste libéral Louis Defré. Et, s'il le faut, à l'aide d'attaques *ad hominem* voire de menaces de mort à peine voilées.⁸²³ Defré lui-même aurait échappé de justesse à une tentative d'assassinat préméditée à la suite d'injures proférées à son endroit par la presse « cagote ».⁸²⁴ Ces éclats procurent cependant la *notoriété* dans les cercles restreints de l'opinion citoyenne. Et de par l'adage qui veut, qu'en bien ou en mal, l'important est que l'on parle de vous, il s'agit d'une *publicité* bonne à prendre en toutes circonstances.⁸²⁵

A partir des années 1870 toutefois, cette façon de pratiquer le journalisme, qui est souvent le fait de rédacteurs également hommes politiques, provoque l'ennui de nombreux lecteurs. On trouve *La Paix* « monotone et pleines de redites », ce dont Jean-Baptiste Coomans, son directeur, convient, de surcroît, avec fierté. Parce que, à ses yeux, *la répétition* définit le métier, face à « l'erreur (qui elle-même) se répète », surtout dans « les masses ».⁸²⁶ L'attitude *doctrinale* de ce « grand vieillard maigre, à la mise négligée », est d'ailleurs saluée jusque par ses adversaires socialistes pour qui, malgré le style plat et didactique, en un mot adapté aux couches populaires de l'opinion catholique, le ton sonne juste et sincère.⁸²⁷ Pour Joseph Demarteau de *La Gazette de Liège*, l'austère Verspeyen, de la vieille école du *Bien public*, passe pour un soldat « désintéressé », qui pratique le journalisme- de son propre aveu- comme un « apostolat ». Un rédacteur dont la mission ne consiste pas à se faire « l'écho de l'opinion publique » mais, au contraire, à la former, la diriger et quelquefois, hélas, à l'égarer.⁸²⁸

Dans les années 1880, les critiques à l'encontre de ces antiques querelles se généralisent. Non pas seulement, comme l'écrit Lode Wils à propos de la presse anversoise, en raison d'un problème linguistique qui aurait divisé « in het Vlaamse land » (dans le « pays » flamand) le public populaire néerlandophone, intéressé par les

⁸²³ BONIFACE J. (Defré), *Correspondances*, op. cit., t.2, p.96 Correspondance XXXVII, 21-06 1856.

⁸²⁴ (BRON A.), *Biographie anecdotique par un ami d'enfance*, Bruxelles, Librairie européenne et C. Muquardt, 188. L'auteure, fille de Defré, raconte la péripétie dans le détail, p. 41-42.

⁸²⁵ *La Gazette* a pris un abonnement au *Courrier* ; Delmer de se réjouir : « Pussions-nous devenir la cible sur laquelle s'exerceront ces reîtres », 10-05 1872 dans DELMER M.T. t 4, p.720.

⁸²⁶ COOMANS J.B., *Notes d'un flâneur*, op. cit., p.31.

⁸²⁷ DELFOSSE Ch., « M. Coomans », *Les Hommes du jour. Revue biographique des hommes de la politique, de la Science, des Arts et de la littérature etc.*, L. Bertrand, Ch. Delfosse éditeurs, n° 25, s. d., p. 106-108.

⁸²⁸ *Le Cinquantenaire du Bien Public, 1853-1903*, Gand, A. Siffer, 1903, p.66 et VANDER LINDEN A., « Guillaume Verspeyen », *Biographie nationale*, op. cit., t. 27, 1936-1938, col. 691-693, col. 692.

faits de politique sociale, et le public d'expression française, axé sur la question *philosophique*.⁸²⁹ Car comme l'avait noté le français Saint-Ferréol dès avant 1870, les vrais « démocrates belges » ne s'intéressent pas « à la querelle du libéral et du clérical ». Ou alors sous l'angle, résolument sociopolitique, du *rationalisme*.⁸³⁰ Avec la massification, ce traditionnel discours évolue toutefois en « cercle, pas vicieux, mais- soyons francs-, admet Delmer, « un peu ennuyeux tout de même ». ⁸³¹

De façon générale, les centres de préoccupation de la presse censitaire se mesurent à l'aune des intérêts particuliers de ses animateurs et du public auquel ils s'adressent. En province, la situation peut en devenir caricaturale. Dans un petit centre urbain tel que Huy, les organes de la ville sont « l'œuvre d'un homme ou d'une famille », dès lors imprimeurs du titre et « plus ou moins au service d'une personne que d'un parti ». A telle enseigne que lorsque ces individualités « disparaissent ou se retire(nt) de l'affaire », la feuille cesse d'exister. Et l'auteure de l'étude consacrée à la ville wallonne de gloser sur l'aspect « mesquin », « répétitif »- on y revient- de ce genre de journalisme.⁸³²

Ainsi en dépit de convictions souvent authentiques, les arguments du discours *clérical- anticlérical* se muent, de plus en plus, en *rhétorique*, en échanges mouchetés entre bourgeois bien mis. Albert Giraud, bulletiniste politique de *L'Etoile belge* libérale et Iwan Gilkin, son homologue du catholique *Journal de Bruxelles*, les deux avant tout amis et Jeune Belgique, conservateurs en politique, épris d'art et de littérature, « se disputent et préparent les attaques et les ripostes du (journal) du lendemain » dans les cafés, devant une ou plusieurs absinthes. Et si l'un, au fil de la conversation- rituel bourgeois- trouve quelque trait d'esprit, aussitôt l'autre s'exclame : « N'oublie pas d'écrire ceci dans ton article, afin que je puisse te répondre cela ». ⁸³³

La question sociale vue sous l'angle (symbolique)

de la manifestation du 7 septembre 1884

Avec la lucidité visionnaire dont il a souvent fait preuve, Henri Pirenne a écrit à propos de cette opposition *politico-philosophique*, que « poussée à ce point d'exaspération, la

⁸²⁹ WILS, L., *De liberale antwerpse*, op. cit., p. 55.

⁸³⁰ SAINT-FERREOL A., *Les proscrits*, op. cit., p. 267.

⁸³¹ ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 28a-28b. Notice historique sur le *Journal de Bruxelles*, p.37.

⁸³² LUC-JORIS, C., *La presse de Huy (1830-1914)*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 82, 1976, p. 219 et 221.

⁸³³ GILLE V., *La Jeune Belgique au hasard des souvenirs*, Bruxelles, Office de publicité, collection nationale, 3^{ème} série, n°28, 1943, p.38.

passion politique eût infailliblement abouti à la guerre civile si la restriction du droit de suffrage ne l'avait circonscrite aux limites de la bourgeoisie censitaire...«le pays légal » ne comprenait qu'une petite minorité de la nation et ses fureurs ne rencontraient que le calme ou l'indifférence de la masse ». ⁸³⁴ Avec les années 1880, la question sociale- dans laquelle s'intègrent les revendications du mouvement flamand- exige dorénavant d'autres réponses que celles jusqu'alors fournies par les notables. Pour ceux-ci « l'ouvrier » porte la responsabilité, individuelle et morale, de son indigence. Et, refusant l'intervention sociale de l'Etat, ils confient à leurs bourgeoises la charge de *la charité* ou de *la philanthropie*, selon la terminologie catholique ou libérale de l'époque pour désigner la commisération et le paternalisme. ⁸³⁵

Le 7 septembre 1884, peu après la victoire des catholiques aux élections législatives de juin, l'affrontement *clérical-anticlérical* prend à son tour les chemins de la massification. Ce jour-là arrivent à Bruxelles, au cœur de la ville des villes belges, des milliers de campagnards, encadrés par le clergé et les dirigeants du parti conservateur. Tous sont venus manifester leur soutien au projet de loi scolaire Woeste et Jacobs. Cette foule, qui a envahi les boulevards du centre de la cité, symboles de la modernité et de *l'espace public* triomphants, achevés au début des années 1870, tombe dans un véritable guet-apens. Il est l'oeuvre de bourgeois libéraux, parmi lesquels des journalistes et non des moindres. Tel Maurice Kufferath, lauréat du concours universitaire, musicologue et wagnérien dit Bémol, spécialiste de politique internationale à *L'Indépendance belge* et futur codirecteur du Théâtre de la Monnaie ; tel Adolphe Canler, docteur en droit, ancien chef de division de Jules Bara au ministère de la Justice et, à partir de 1878, rédacteur en chef de *L'Echo du Parlement*, officieux du dernier gouvernement doctrinaire de Frère-Orban.

Et ces deux *personnalités* de tendre une corde au-dessus du boulevard Anspach afin de faire apparaître, « à l'aide de noeuds coulants, de gigantesques pantins en baudruches figurant des petits frères faisant la culbute ». Il s'agit en l'occurrence du signal annonciateur de l'entrée en action de contre-manifestants. Ceux-là, Jeunes gardes libérales pour la plupart, se sont armés de cannes et planqués en embuscade entre la Bourse et la Place de Brouckère. D'autre part, des complices, dont nombre d'étudiants

⁸³⁴ Cité dans THOVERON G., *Le troisième âge du quatrième pouvoir. Où va la presse ?*, Bruxelles, Labor (Quartier libre), 1999, p.24. Voir le texte lui-même dans PIRENNE H., *Histoire de Belgique*, t. 7, Bruxelles, 1932, p. 225 et suivantes.

⁸³⁵ LEBOUTTE R., PUISSANT J., SCUTO D., *op. cit.*, p. 97 et suivantes.

de l'Université libre de Bruxelles, Alma mater d'où est sortie Canler et dont le frère cadet de Kufferath, Edouard, gynécologue réputé, a été le recteur, entravent la marche des gendarmes au moyen d'ironiques acclamations et de vivats. Laissés à leur sort, les manifestants catholiques, assourdis de coups de sifflets, sont aspergés de teinture bleue et roués de coups de bâtons. Le bourgmestre libéral Charles Buls, qui a refusé l'intervention de l'armée souhaitée par le gouvernement catholique, envoie la garde civique afin de rétablir le calme dans la ville.

Dans ses Mémoires, Gérard Harry, homme de presse et de lettres libéral, souligne combien cet hourvari, qui a cependant laissé des blessés sur le pavé, s'apparente à une « victoire à la Pyrrhus ». Parce que les siens ont contrevenu en la circonstance à deux de leurs principes fondamentaux : la liberté de manifester et le souci de *l'ordre public*.⁸³⁶

De longue date, on avait pu observer un rapprochement *socioéconomique* de circonstance entre possédants lors de crises sociales majeures. En février 1848, notamment, quand le très anticlérical *Journal de Liège* avait prôné le retour à l'unionisme, union sacrée contre les plus radicaux.⁸³⁷ Par la suite, jusque dans les années 1870, la petite presse commerciale a propagé un discours *rationaliste* voire *irréligieux*, propre au tiers état libéral, opposé aux valeurs de l'Ancien Régime ainsi qu'aux dogmes catholiques. La grande presse doctrinaire, plutôt anticléricale, se cantonnait en revanche à la critique des manifestations *extérieures* de la foi. Tels les miracles ou l'obligation d'une observance religieuse rigoriste dictée par l'autorité *supranationale* du Vatican, suspectée d'ingérence dans les affaires nationales.⁸³⁸

⁸³⁶ HARRY G., *Mes Mémoires*, op. cit., Bruxelles, Office de publicité, 4t., 1927-1930, t.2, *Le legs de 50 années d'expériences journalistiques et littéraires*, (préface de A. Max), 1928-1929, p. 187-192. Voir aussi la brochure de GANGE R., *Le guet-apens du 7 septembre 1884 par un témoin oculaire*, Bruxelles, 1884.

Sur Adolphe Canler (1836-1899) : BRUNIN M., *Adolphe Canler*, Travail inédit, 2^{ème} candidature Journalisme, Bruxelles, ULB, 1998-1999 et sur Maurice Kufferath (1852-1919) : BERTELSON L., op. cit., p. 75 et PATERNOTRE E., *Maurice Kufferath (1852-1919), critique musical*, Mémoire, (dir.: Robert Wangermée), Bruxelles, ULB, 1978 (l'étudiante aborde peu l'activité de journaliste politique de Kufferath).

⁸³⁷ MOREAU D., *Les conséquences*, op. cit., p.130.

⁸³⁸ MORELLI A., *L'Anticléricalisme et l'esprit antireligieux en 1877 à travers la presse libérale quotidienne*, Mémoire, Histoire, (dir.: Jean Stengers), ULB, 1969, p.144 et suivantes. Anne Morelli range notamment *La Chronique*, *La Gazette* et, en province, *L'Organe de Mons* et *La Flandre libérale* dans le camp progressiste et *irréligieux* (avec à leur côté de façon régulière mais non systématique, *L'Indépendance belge* de Berardi). Du côté doctrinaire et anticlérical, elle cite par exemple *L'Echo du Parlement*. Pour de plus amples analyses sur cette (ré)union des conservateurs voir la remarquable analyse de John Bartier dans « Partis politiques et classes sociales en Belgique », BARTIER J., *Libéralisme et socialisme*, op. cit., p.207-288.

Avec la Commune, dont 17 des 65 principaux leaders appartiennent à l'A.I.T., c'est la quasi-unanimité de la *presse bourgeoise* qui a voulu protéger le « bon peuple » des « odieuses excitations », des « absurdités, des ineptes déclamations » des responsables de l'extrême -gauche. Et ses animateurs d'affirmer que ces milieux « d'enragés » se composent de publicistes, de rentiers et de professeurs. Soit d'individus en dehors du champ *industriel et commercial*.⁸³⁹ Dès lors, avec les luttes sociales du tournant du siècle, la réconciliation des *élites doctrinales* s'impose-t-elle comme une évidence, presque une habitude.

Bourgeois *conservateurs* catholiques et doctrinaires sont en effet favorables au *sentiment religieux* des populations, perçu comme un gage de stabilité sociale. Aussi la (ré)union se concrétise-t-elle en *alliance objective* contre le « règne du socialisme et du suffrage universel ».⁸⁴⁰ Celle-ci est également favorisée par l'émergence- sous les gouvernements catholiques qui se succèdent entre 1884 et 1914- d'une classe de fonctionnaires de Droite, *embourgeoisés et laïcisés*. Les journalistes, représentants de cette opinion quantitativement en voie de marginalisation, estiment dès lors nécessaire le maintien d'une forme de pouvoir *élitiste*. Comme un intermédiaire bénéfique entre la *foule et l'Etat-nation*. Ils prêchent en conséquence pour la persistance d'une presse susceptible de véhiculer ce type d'idées et de valeurs. A cette fin, il faut cependant que notables et clercs ne démissionnent pas face à leurs responsabilités, par « inintelligence, morgue et égoïsme » comme Fernand Neuray juge qu'ils l'ont fait « bien avant que la démagogie ne les démissionnât ».⁸⁴¹

La maison brûle, celle du régime bourgeois dont les défenseurs stigmatisent les dirigeants du mouvement socialiste. Ceux-là, jadis défenseurs « d'une utopie, erreur scientifique, objet des discussions de quelques lettrés », à titre « spéculatif », sont désormais, peu avant et surtout après 1894, les meneurs d'un mouvement « en chair et en os ».⁸⁴² L'existence d'un journalisme *doctrinal* s'impose d'autant plus que les « ravages » du « suffrage universel et de la liberté de la presse » s'additionnent dans un

⁸³⁹ VERMEULEN, U., « Het beeld van de eerste Internationale in de Belgische burgerlijke pers 1865-1877 », *Revue belge d'histoire contemporaine*, V, n°3-4, 1974, p. 447-492.

⁸⁴⁰ SOLVAY L., *Une vie*, op. cit., p. 127.

⁸⁴¹ NEURAY F., *Portraits et souvenirs*, Bruxelles, Nouvelle société d'éditions, 1934, p.83. A propos de Charles Woeste.

⁸⁴² *Ceuvre de Saint-Paul, Rapport sur les travaux du Comité de propagande de la presse conservatrice pendant l'année 1893-1894. Présenté à l'Assemblée générale, 28-11 1894, 10^{ème} année*, Bruxelles, J. Goemaere, 1894, p.12 (rapport de Gérard Goemaere, avocat et secrétaire de l'œuvre).

pays « où la densité de population favorise les infiltrations pernicieuses ». ⁸⁴³

Quant aux libéraux progressistes, ils critiquent pour leur part les *doctrinaires* autant que leurs prédécesseurs de la gauche irrégulière qui ont blagué l'adversaire catholique « en buvant du vieux bourgogne ». En 1897, les frères Chainaye, directeurs de *La Réforme*, quotidien dont nous reparlerons, saluent le talent du fameux Petrus, alias Achille Renson, leur aîné dont on fête alors les 50 ans de métier. Dans le même temps, ils regrettent que, avec tant d'autres, il n'ait pas enrichi « ses railleries anticléricales...d'un peu de générosité politique pour les *petits* ». Journaliste « bon enfant », Wallon rapidement au fait des mœurs bruxelloises, il a cédé à la facilité, de surcroît vendeuse, des « chamailleries clérico-doctrinaires... des anciens 42 francs 32 centimes ». ⁸⁴⁴

A la manifestation du 7 septembre 1884, chant du cygne des querelles censitaires bourgeoises, répondent dorénavant d'autres dates symboliques. Celles des grands défilés et des cortèges, « massa-acties » (*actions de masse*) ou « *politique de grande voirie* » organisés par le P.O.B. Ainsi se succèdent-ils d'août 1890 (à l'occasion du serment dit de Saint-Gilles où devant environ 30 000 personnes, les dirigeants du parti ont juré « de combattre sans trêve ni repos jusqu'à l'obtention du suffrage universel ») jusqu'aux récurrentes grèves générales menées dans le même but. En 1891, 1893, 1902 et 1913... L'historienne Gita Deneckere écrit à raison que de telles manifestations illustrent, au sens *littéral* du terme, la pression de la rue sur le chemin qui la conduit au Parlement. A telle enseigne que, à la suite de la rentrée parlementaire du 8 novembre 1892 au cours de laquelle Léopold II, venu présenter le discours du trône, faillit être désarçonné par la foule nombreuse stationnée rue de la Loi, les représentants votèrent l'instauration d'une *zone neutre*. Comme s'ils avaient instauré une ligne Maginot entre le *peuple* et eux qui, quoique ses représentants, représentaient avant tout leurs propres intérêts. La vigueur de la répression des grèves, jusqu'aux ordres donnés par le gouvernement à la troupe de tirer sur les cortèges populaires, tout concourt à montrer la peur de la société *bourgeoise censitaire*, citadelle assiégée, devant sa propre massification. ⁸⁴⁵

⁸⁴³ WOESTE Ch., *Mémoires, op. cit.*, t.2, p. 452. (Woeste formule ce jugement vers 1916).

⁸⁴⁴ ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 56, février 1897 à ..., Coupure de presse Champal et H. Chainaye, « Petrus ou 50 ans de journalisme » (provient de *La Réforme*).

⁸⁴⁵ Voir : DENECKERE G., *Sire, het volk mort. Sociaal protest in België (1831-1918)*, Gand, AMSAB, 1997, p. 257 à 340 et KEUNINGS L., « La dynamique des manifestations violentes à Bruxelles au 19^{ème} »

La question économique : hausse du coût de fabrication des journaux

La rareté des archives de quotidiens ne permet pas de déterminer le coût moyen annuel d'exploitation d'un grand organe de la presse d'information générale. Avec les maigres informations dont on dispose, confortées par les témoignages de contemporains, il apparaît que les frais augmentent au cours du 19^{ème} siècle, période où, en théorie du moins, l'inflation n'existe pas.

En 1839, Louis de Potter estime à **50 000 francs** le budget annuel d'un journal politique de grand format, tout compris, de la location jusqu'au traitement du- et rarement des- rédacteur(s).⁸⁴⁶ En province à pareille époque, les administrateurs de *La Gazette de Liège*, créée en avril 1840, ont dépensé pour son premier trimestre d'activité, outre 2 531,71 francs de frais d'établissement, 3 493, 03 francs (dont 600 francs pour le rédacteur, 300 pour le commis et 827 francs pour les ouvriers). Les 748,95 francs de recettes d'abonnements et les 207,52 rapportés par les annonces constituent donc des rentrées insuffisantes à l'origine d'un déficit de plus de 2 500 francs. Joseph Demarteau compte réaliser une économie de 1 000 francs grâce à la baisse du tirage, initialement prévu à 800 exemplaires par jour alors que 4 à 425 suffisent.⁸⁴⁷

Autour de 1860, les gestionnaires de *L'Echo du Parlement*, quotidien de grand format de la capitale, dépensent en frais fixes de fonctionnement : 28 000 francs pour le personnel de rédaction et de traduction, 32 000 francs de frais d'impression, 4 000 francs de frais d'envoi, 9 000 francs de frais d'administration et 3 000 francs en exemplaires non vendus (bouillon, numéros donnés ou échangés) soit **76 000 francs** par an ou 320 277 euros.⁸⁴⁸ La somme correspond aux estimations calculées par Nothomb en 1843 (**75 000 francs**) au sujet de *L'Indépendance belge* et, idéalement, semble représenter le budget global de référence pour un titre disposant de 1 000 abonnements à 60 francs et assuré de 15 000 francs de rentrées financières grâce à l'affermage des annonces. En réalité, toutefois, le coût de *L'Indépendance belge* revient à **112 000 francs** (471 988 euros), entre juillet 1843 et 1844, alors que ses

siècle. Une analyse des troubles d'avril 1893 », dans KURGAN G. (éd.), *Un pays si tranquille. La violence en Belgique au 19^{ème} siècle*, Bruxelles, ULB, 1999, p. 197-240 ; ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 46, mars 1892-juin 1893, coupure de presse.

⁸⁴⁶ AGR., Fonds Raffin Tholiard, (I 238), n°180, Bruxelles, 28-12 1839, L. de Potter à Colins.

⁸⁴⁷ CORDEWIENER A., *Etude de la presse liégeoise, op. cit.*, p.35.

⁸⁴⁸ AULB, Fonds Frère-Orban PP2, 691-697, n°693, Bruxelles, 30-07 1859, *Echo du Parlement*, Rapport fait au conseil par le directeur-gérant sur la situation industrielle du journal et sur les moyens de l'améliorer.

animateurs n'en obtiennent que 73 900 francs de recettes. Ce qui génère un déficit de 38 000 francs.⁸⁴⁹

Vers 1900, le prix annuel est évalué à **480 000 francs** (2 022 806 euros), dans le cas d'une publication de 4 pages, éditée à Bruxelles à environ 100 000 exemplaires, et « empruntant une partie de la composition à un autre journal ». Il s'agirait dès lors d'une édition populaire en partie réalisée à partir d'articles de son grand titre de référence. L'analyse de cette prévision révèle des frais généraux peu élevés (le gaz et le loyer représentent 5 000 francs sur le montant global). Le poste « rédaction » est, selon nous, insuffisamment pourvu, avec 3 journalistes embauchés, ce qui forme, comme nous le verrons plus loin, une équipe inférieure à celle nécessaire en moyenne à la bonne marche d'un quotidien bruxellois à la fin de la période envisagée.

L'essentiel des dépenses réside dans :

POSTES/FRAIS					
IMPRIMERIE	388 725 F (1095 PAR JOUR X 355 N°)	DISTRIBUTION	53 250 F (150 X 355)	REDAC.	10 000 F
ADMINISTRATION	5 000 F	ILLUSTRATIONS	10 000 F		

Toujours selon ce « devis d'un journal quotidien », les gestionnaires ont l'espoir d'engranger 480 francs par jour d'annonces, soit 170 400 francs par an à raison d'une 4^{ème} page de 2 400 lignes et de 20 centimes l'insertion. Ils escomptent également sur 53 250 francs (soit 150 francs X 355 éditions quotidiennes/ an) garantis par la vente des espaces réservés aux réclames et aux faits divers.

Ainsi *la publicité commerciale* doit pouvoir rapporter **223 650 francs** auxquels il faut joindre au moins 75 000 francs de publicité financière et d'annonces latentes ou *publirédactionnels*. Le total des gains potentiels s'élève donc à 300 000 francs, moins 15% de courtage, soit **255 000 francs nets** (1 074 615 euros). Les calculs intègrent par ailleurs le produit des abonnements, estimés au nombre de 30 000 et tarifés à 2 francs 40, soit **72 000 francs** sur l'année, alors que le fruit de la vente au numéro n'est pas compris à cause d'importantes fluctuations susceptibles de trop influencer sur la moyenne annuelle. A la réserve près de cette donnée (variable pourtant signifiante dont l'ignorance relativise selon nous la fiabilité du pronostic, on obtient un total de

⁸⁴⁹ AGR., Papiers Jean-Baptiste Nothomb (I 167), microfilms 2119 (10), n°182, Suppression du journal *L'Indépendant* rédigé par Faure et subsidié par le roi, Comptes manuscrits, 1843-1844.

327 000 francs (1 378 036 euros) de rentrées financières pour 480 000 francs de débours.⁸⁵⁰ Élément fondamental, les diverses *pratiques commerciales*, telles que l'affermage de la page financière ou l'insertion d'articles payants, sortes de publicités déguisées, apparaissent désormais *nommément* dans le calcul d'un budget d'exploitation annuel d'un quotidien. Il faut aussi noter que l'expert consulté table davantage sur la publicité commerciale que sur les ventes de numéros ou d'abonnements. Sa stratégie illustre à nouveau la thèse *girardienne* du jeu de la bascule.

D'un autre côté la massification entraîne un surcroît de frais fixes, comme l'impression d'un plus grand nombre d'exemplaires ou la mise sur pied d'un service de distribution fiable et le plus performant possible. Ces frais augmentent à leur tour le besoin de fonds, à la fois *capitaux de départ* et *rentrées d'argent*, désormais nécessairement substantielles, pour assurer la gestion courante et permettre des investissements (en matériel, en personnel...).

Contraints d'adopter une logique et des méthodes d'*entrepreneurs*, les animateurs de presse dépendent dès lors plus encore de leurs bailleurs de fonds principaux, les annonceurs qui, de leur côté, achètent des espaces aux journaux dont les goûts correspondent le mieux aux *goûts* du public.

Effacement de la presse bourgeoise censitaire :

L'Echo du Parlement, organe doctrinaire

Pour Jules De Bock, *L'Echo du Parlement* se range dans la catégorie des journaux à l'ancienne, antérieurs aux années 1880 et à ce titre qualifiés de « peu répandus », d'« incolores ». Le journaliste juge ces publications, qu'il qualifie de « doctrinale(s) », inadaptées à la « vie nouvelle ».⁸⁵¹

Lancé en décembre 1858, dans l'esprit de ses instigateurs *libéraux doctrinaires* afin de défendre l'indépendance nationale menacée, à leurs yeux, par des tentatives de rachat de titres belges du fait de groupes français, *L'Echo du Parlement* se pose en défenseur d'un *principe politique*. C'est un organe peu soucieux de répondre à une demande ou à une attente du *public*. En revanche, il semble que Léopold 1^{er} ait tenu à consacrer

⁸⁵⁰ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), 319-327, n°325 (2071/140), vers 1900, Devis d'un journal quotidien.

⁸⁵¹ DE BOCK J., *Le Journal*, *op. cit.*, p.122 et 127

200 000 francs à la création de ce journal dédié à la défense du *sentiment national*. Et ce, malgré un libéralisme affiché, courant politique habituellement peu apprécié du souverain.⁸⁵²

Au terme des 6 premiers mois d'exploitation, le quotidien a toutefois coûté 47 926 francs alors que la publicité n'a rapporté que 10 881 francs à ses exploitants. Ce déficit semestriel de 37 045 francs est d'ailleurs sous-évalué dans la mesure où la moitié des 308 abonnements comptabilisés au 27 janvier 1859 sont annuels. Le fait constitue en outre un autre indice de la présence d'un lectorat citoyen et aisé. Au début des années 1860 déjà, un quotidien ne peut se satisfaire d'un tel public.

Les fondateurs, au premier rang desquels Frère-Orban, directeur politique et âme pensante du journal, entreprennent des démarches auprès des candidats du parti, des membres de l'Association libérale, et sacrifient aux traditionnelles visites domiciliaires. Ils organisent également la promotion sur la voie publique, dans la capitale comme dans les gares du pays. Les vendeurs réquisitionnés à cet effet, une vingtaine, parviennent seulement à placer chacun 1 à 3 exemplaires du journal par jour. Parce que- comme dans le cas du *Journal de Bruxelles* ou de *L'Observateur*, autres organes de la grande presse- le prix du numéro, entre 15 et 20 centimes, rend ce type de publication inabordable à la majeure partie de la population lettrée. Quant aux marchands commissionnés, ils renoncent les uns après les autres à un commerce d'un aussi mauvais rapport.⁸⁵³

Au terme de ce qu'il convient d'appeler une *campagne publicitaire*, fin juillet 1859, *L'Echo* compte... 322 abonnés alors, qu'à la même époque, *L'Etoile belge* en revendique 16 500. Cet échec amène aussitôt le directeur-gérant à envisager une sorte de rapprochement voire de fusion avec le quotidien des d'Orléans.⁸⁵⁴

Frère-Orban, qui a pris la mesure énergique et coûteuse de baisser le tarif de l'abonnement annuel de 40 à 24 francs, ne peut admettre en revanche ce genre de combinaison. Même si elle est pertinente du strict point de vue de la gestion

⁸⁵² STENGERS J., *L'action du Roi*, op. cit., p. 240-241 et p. 402 : Jean Stengers cite une lettre de Léopold II à Goffinet (4 mars 1869) qui indique que, pour *L'Echo du Parlement*, le « feu Roi a alors (à la création) donné 200 mille francs à ses ministres ». Il s'agit toutefois de la seule source mentionnant cette importante mise de fonds initiale. Ainsi, on n'en trouve pas trace dans le Fonds Frère-Orban.

⁸⁵³ Voir spécialement AULB, Fonds Frère-Orban PP2, 691-697, n°695, tout le dossier.

⁸⁵⁴ AULB, Fonds Frère-Orban PP2, 691-697, n°693, Bruxelles, 30-07 1859, *Echo du Parlement*, Rapport fait au conseil par le directeur-gérant sur la situation industrielle du journal et sur les moyens de l'améliorer.

administrative et commerciale. Lui, le bourgeois censitaire, souhaite au contraire ériger *L'Echo* (qu'il aurait d'ailleurs symboliquement voulu appeler *Le Parlement belge*) en un compendium « de nos institutions parlementaires...et des libertés politiques qu'elles embrassent ». De surcroît *nationaliste*, il veut se prémunir de tout risque de mainmise « étrangère », c'est-à-dire française.⁸⁵⁵

D'autre part, il perçoit la presse comme le bras armé de sa propagande, plus souvent d'ailleurs la sienne propre que celle des gouvernements qu'il a dirigés, et non comme une entreprise commerciale sur laquelle il n'aurait pas la haute main. Il a régné de la sorte sur *Le Journal de Liège*, auquel en contrepartie d'un pouvoir sans partage, il a garanti la primeur d'informations voire les comptes rendus d'entretiens privés avec le roi.⁸⁵⁶ Une fois aux affaires, il aime aussi « engage(r) » un journaliste à composer un article sur un sujet. De ce rédacteur, il attend une copie préalablement relue, annotée, corrigée, développée, soit conforme à ses idées ou dont il a eu, au moins, l'occasion d'« atténuer notablement l'expression de (l)a pensée » de l'auteur.⁸⁵⁷

Les gestionnaires de *L'Echo du Parlement* se devaient cependant de répondre à la concurrence de *L'Etoile belge*. Aussi créent-ils un succédané, *L'Echo de Bruxelles*. L'autre but de cette fondation est que *L'Echo* reprenne « une position qui lui assure la conservation de son principal élément de succès, sa clientèle d'annonces ». Là encore, il s'agit de suivre *L'Etoile* et, en conséquence, d'adapter le contenu du journal aux goûts du tiers état urbain qui préfère « les affaires communales » aux « discussions politiques...et littéraires ». Comme il apprécie aussi « un choix de nouvelles » dans un style « vif », traité d'une opinion « concise, laconique, (en) un trait ». Louis Hymans

⁸⁵⁵ AULB, Fonds Frère-Orban PP2, 691-697, n°693, Bruxelles, novembre 1858, Notes et projets pour le Contrat de société du journal à créer- Projets de préambule aux statuts, notes et devis (annotations de Frère-Orban). L'article 22 du projet indique d'ailleurs que les « rédacteurs doivent être belges ».

⁸⁵⁶ AULB, Fonds Frère-Orban PP2, 1041-1062. Lettres de Frère-Orban à Trasenster : n°1041, 29-01 1859. Pour la première fois, il dit au rédacteur en chef qu'il doit garder le silence sur « une discussion politique en cours » ; 19-03 (1860) envoie en primeur l'exposé des motifs du « projet de loi pour les octrois » ; n°1051, 15-02 1874. Rapport d'une conversation confidentielle avec le roi etc... et n°1052, 19-03 1879, dans un procès intenté par Tesch au journal clérical d'Arlon, l'avocat de Burlet dit qu'il est de « notoriété publique que les correspondances (bruxelloises) du *Journal de Liège* émanent de M. Frère-Orban ». Frère-Orban « refuse les responsabilités qui ne lui incombent pas ». Certes, ajoutons-nous, il n'écrit pas ces articles de sa plume, mais il les inspire et les nourrit.

⁸⁵⁷ 30-34, Objets divers et d'ordre accessoire envoyés par divers correspondants, 1852-1891, n°33, 21-11 1883, E. Banning à Frère-Orban. Emile Banning (1836-1898) est cependant davantage qu'un simple rédacteur. Docteur en Philosophie et Lettres de Liège, boursier du gouvernement libéral inscrit à l'Université de Berlin, il accède en 1880 au poste de directeur général du ministère des Affaires étrangères (sous le gouvernement Frère-Orban). (FRANCQ M., *L'Echo, op. cit.*, biographie en annexe, p. I et suivantes et VANDER LINDEN L., « Emile Banning », *Biographie nationale, op. cit.*, t. 29, 1956-1957, col. 186-200).

avait initié le genre en Belgique, lors de son passage à *L'Etoile belge*, observateur de « toutes les choses de la semaine, initiant le Bourgeois à ces mille et un détails de la vie de capitale que l'esprit le moins littéraire se plaît à voir grouper sous une forme originale et incisive ». Comme se sont présentées également *Les Nouvelles du Jour* et *La Chronique*, à peine quelques années plus tard.⁸⁵⁸

Quotidien de référence et animé par des hommes d'influence, *L'Echo du Parlement* n'en reste pas moins, sous l'angle qui nous occupe, un journal presque sans lecteurs (au plus 4 500 avec les abonnés du diminutif au début des années 1880). Autant qu'un cuisant échec financier, à l'image de la presse *doctrinale ultramontaine*. La société à l'origine de sa fondation ayant été non renouvelée et puis liquidée en décembre 1883, il faut attendre le 1^{er} octobre 1885 pour que sorte de presse le dernier numéro.⁸⁵⁹

En sus des effets de la massification, de nombreux facteurs ont concouru à la perte de l'organe doctrinaire, à commencer par l'échec électoral des législatives de 1884, ressenti par Frère-Orban lui-même comme la fin de la sensibilité politique qu'il a personnalisée. A tel point que l'époque elle-même a identifié la défaite au propre « décès politique » de l'ancien chef de cabinet. A l'image des commentaires suscités par la précédente victoire catholique de 1870, observe le principal intéressé, mais « cette fois plus près de la vérité ». Avant d'ajouter qu'il est « toujours amusant de lire son propre article nécrologique. En attendant je me porte bien et j'ai l'esprit serein ».⁸⁶⁰

Quant à lui, Frère-Orban attribue avant tout l'échec de *L'Echo du Parlement* à l'absence du journaliste providentiel. Il est vrai que son plus fidèle thuriféraire, Louis Hymans, vient alors de décéder en mai 1884. Aussi conservateur que son ancien patron, ce libéral pour qui le « peuple... (est) toujours si prompt à s'émouvoir et à s'indigner de la violation des grands principes qu'il ignore et des droits qu'il n'exerce pas », semblait pourtant autant que lui dépassé par la nouvelle donne sociopolitique.⁸⁶¹

⁸⁵⁸ AULB, Fonds Frère-Orban PP2' (nouvelles acquisitions). Dossier Polémiques de presse, Bruxelles, 2-11 1864, F. Tindemans à Frère-Orban et FRANCQ M., *L'Echo*, *op. cit.*

⁸⁵⁹ AULB, Fonds Frère-Orban PP2, 691-697, n°695, *L'Echo du Parlement*, 1-10 1885, p.1.

⁸⁶⁰ AULB, Fonds Frère-Orban PP2, 1041-1062. Lettres de Frère Orban à Trasenster, n°1061, Saint-Ode, 10-09 1885.

⁸⁶¹ HYMANS L., *Types et silhouettes*, Bruxelles, Office de Publicité, 1877, p. 354.

Sur Louis, Salomon Hymans (1829-1884) : PERGAMENI Ch., « Louis Hymans », *Biographie nationale*, t. 29, 1957, col. 708-711 et STECHER J., « Louis Hymans, correspondant de l'Académie », *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, Bruxelles, 52^{ème} année, 1886, p. 257-382. Ce journaliste de métier, ancien rédacteur en chef de la publication a aussi travaillé dans les plus grands titres de la capitale (*L'Indépendance belge*, *L'Etoile*) avant de devenir

En définitive, le vote de la réforme électorale de 1893, autre écho du Parlement, a moins achevé le *libéralisme censitaire* qu'il a contribué à l'officialisation de la place réelle, *quantitative*, occupée par ses adhérents dans la société.

Dans le domaine de la presse en particulier, cette ouverture démocratique a également révélé que le foisonnement des titres de la gauche parlementaire, jusqu'alors observé dans les villes et spécialement à Bruxelles, ne signifiait pas que les *opinions publiques*, cependant de plus en plus convaincues du bien-fondé des idées nouvelles, étaient pour autant acquises au *parti libéral*.⁸⁶² Des nuances s'imposent néanmoins. Car ce mouvement a également souffert de la fronde interne conduite jusqu'à la scission par les progressistes, ainsi que de l'absence de *représentation proportionnelle* dans le mode de scrutin. Arrivé souvent en deuxième position en nombre de voix (et non de votants, en raison du suffrage plural), il a de ce fait perdu des sièges.⁸⁶³

Recapitalisation de L'Indépendance belge

En 1883, Frère-Orban a souhaité opérer une fusion entre *L'Echo du Parlement* et *L'Indépendance belge*, l'autre « grand » journal en voie de *marginalisation élitiste*. L'année suivante, les Berardi préfèrent toutefois faire appel à des financiers afin de vendre une partie de leur bien et de procéder à une redistribution du capital avec ces nouveaux actionnaires, meilleurs garants de sa sauvegarde qu'une alliance avec le représentant d'un courant idéologique moribond.

Il s'agit en l'occurrence de banquiers et d'hommes d'affaires, à l'époque soucieux de conserver l'anonymat. Citons, entre autres, de Montefiore, Bischoffsheim ou Nagelmaekers de la compagnie des Wagons-Lits, qui rachètent ensemble pour 200 000 francs des actions que Léon Berardi détenait depuis la constitution de la société en commandite en 1856.

Dès lors, même si la famille Berardi reste liée au quotidien (puisque le fils Gaston conserve une part de propriété de 100 000 francs et succède à son père au poste de directeur), la transaction marque une forme de retrait de l'affaire dont les animateurs initiaux savent qu'elle ne pourra bientôt plus rentrer dans ses frais.⁸⁶⁴

directeur politique de *L'Office de publicité*, représentant de Bruxelles, entre 1859 et 1870, et finalement directeur du Compte rendu analytique de la Chambre.

⁸⁶² LEFEVRE P., « Le Parti au temps du suffrage censitaire (1848-1893), VERHULST A. et HASQUIN H. (dir.), *Le Libéralisme*, op. cit., p. 101-108.

⁸⁶³ STENGERS J., GUBIN E., *Histoire*, op. cit., p. 82-85.

⁸⁶⁴ AULB, Fonds Frère-Orban PP2, 691-697, n°696, Bruxelles, 6-10 1884, Lettres de G. Frédéric à Frère Orban. Le critique littéraire du quotidien semble un informateur privilégié, sinon secret du moins

L'analyse des résultats d'exploitation pour l'année 1904, les seuls dont nous disposions, révèle de fait le déclin de *L'Indépendance belge*. Notamment parce que le tarif annuel de l'abonnement est jugé trop cher, malgré un abaissement de 24 à 20 francs qui, en définitive, ajoute au recul des recettes financières. A cette date, le titre comptabilise 302 284, 22 francs de dépenses réelles et accuse un déficit de 53 000 francs. Les administrateurs peuvent prétendre à une « augmentation d'autorité (de leur journal) » et souligner que leur but « n'était pas de faire des affaires », classiques arguments élitistes. Concrètement, ils doivent y aller de leur écot sous peine de faillite.⁸⁶⁵

Les difficultés de cette presse libérale censitaire se comparent à nouveau à celles rencontrées par *Le Courrier belge*. Le parallèle est d'ailleurs établi par l'auteur du rapport annuel lorsqu'il révèle les résultats financiers du titre *dogmatique et clérical*. Or, celui-ci, propriété de la Nouvelle société anonyme de la Presse conservatrice belge, affiche, au 31-12 1904, un déficit de 61 527 francs (266 161, 64 centimes de dépenses et 204 633, 72 de produits de l'exploitation et divers).⁸⁶⁶

Vers un capitalisme familial d'initiative privée

Dans les années 1890 au plus tard, la presse est désormais « subordonnée aux impératifs économiques, et donc au permanent souci d'élargir sa clientèle ». Par ailleurs, à l'exception notable de *L'Etoile belge* qui demeure une affaire en commandite par actions jusqu'à sa disparition dans les années 1930, les administrateurs transforment de plus en plus fréquemment les journaux qu'ils gèrent en *sociétés anonymes* dont les modes de fonctionnement s'adaptent mieux aux augmentations des frais techniques et généraux, désormais récurrentes.⁸⁶⁷

Il apparaît aussi que les entreprises les plus florissantes dépendent (à la manière des Jourdain ou des Rossel) de directeurs-propriétaires à la tête d'affaires *familiales*, progressivement détachées des organisations politiques. Ainsi, en 1883-de façon générale, première date clé à situer autour du déclin doctrinaire- les frères Charles et

discret, de Frère-Orban au sein de *L'Indépendance belge* et CAZELLES, R., « Le duc d'Aumale », *op. cit.*, p.602-603 : parmi les principaux actionnaires en 1856 : Abraham Oppenheim (66 actions), Adolphe Deichmann (33), Jacques Vom Rath (34), Victor Wendelstadt (33).

⁸⁶⁵ (LEMONNIER A.), *Résultats d'exploitation de L'Indépendance belge pour 1904* (tapus.), 25-05 1905, p.2-4.

⁸⁶⁶ (LEMONNIER A.), *op. cit.*, p.6-7.

⁸⁶⁷ DELPORTE Ch., *Les journalistes en France 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Paris, Editions du Seuil, 1999, p.50 et DEBROUX, M., *Contribution*, *op. cit.*, p. 209.

Léon de Thier, directeurs-rédacteurs en chef de *La Meuse* de Liège, rachètent-ils l'entière des parts de la société en commandite fondée en 1856 pour créer une entreprise familiale tout entière dans leurs mains. Afin d'assumer pleinement la gestion du titre, Léon de Thier quitte la fonction de rédacteur en chef, dès lors confiée à un journaliste sous ses ordres.⁸⁶⁸ La situation perdure jusqu'en 1899 (seconde période clé, à localiser quant à elle dans les années qui suivent l'instauration du suffrage universel tempéré par le vote plural). En la circonstance, lorsque Maurice de Thier succède à son père (Léon). Pour sa part, il cumule les postes de rédacteur en chef et de directeur-gérant alors qu'il institue la société anonyme de l'Imprimerie et du Journal *La Meuse*.

Composée de 9 fondateurs, tous membres de la famille de Thier élargie à un gendre, cette société dispose d'un capital de 400 000 francs répartis en 800 actions de 500 francs.

Charles père, Léon et ses enfants Maurice, Berthe et Marthe, épouse Gernaert, apportent, contre 600 actions de rémunération, le journal et son titre, la clientèle, les annonces et les abonnements, le mobilier, le télégraphe et le téléphone. Mais aussi l'imprimerie qui reste le poste le plus rentable de l'affaire familiale jusqu'en 1900. Quant aux 200 autres actions, Léon et Maurice s'en partagent chacun 50 contre 4 à Jules, 42 à Charles jr et 42 à Arnold, les trois fils de Charles, et 12 à Eric Gernaert, le mari de Marthe. Dans cette combinaison, Maurice de Thier s'impose comme le véritable « patron », ayant peu à craindre la révocation que l'assemblée générale des actionnaires conserve cependant le droit de lui signifier.

Docteur en droit, Maurice de Thier considère la presse comme « une affaire industrielle » à laquelle il faut octroyer les moyens techniques nécessaires à son développement. Entre 1899 et 1914, il baisse le prix de *La Meuse* de 50 % et multiplie le nombre d'éditions quotidiennes. Il acquiert également *Le Petit populaire*, organe à 2 centimes fondé en 1893 par l'Association libérale de Liège qui doit s'en défaire en 1904 pour cause de faillite. Sur le point du contenu, de Thier encourage le reportage, les faits divers, les sports au détriment de « la doctrine », dès l'origine peu envahissante dans ce quotidien, et désormais « sacrifiée sur l'échafaud de l'économie, des affaires ».⁸⁶⁹

⁸⁶⁸ MATHELART S., « Famille de Thier », Léon (1825-1903) et Charles (1830-1909), *Dictionnaire des patrons*, op. cit., p. 229-230 ; BERTELSON L., op. cit., p. 45.

⁸⁶⁹ LAMBRETTE D., *Le journal La Meuse*, op. cit., p.47-54 et VANOIREBEEK S., *Essai*, op. cit., p.34

Du côté de *La Gazette de Liège*, le concurrent catholique, le fils du fondateur, Joseph Demarteau II, qui cogère la société en commandite Joseph Demarteau et cie depuis 1864, la transforme en 1879 en société familiale, aux actions réparties entre ses deux frères (Paul, imprimeur et Louis, libraire) et lui-même.

Cette tendance lourde, avec des variantes et sans être généralisée, donne lieu, dès les années 1920, à un discours socialiste (excessif) sur la crainte de voir des *trusts* dominer le journalisme belge. Au risque de compromettre la *liberté de la presse*. L'assertion illustre avant tout la difficulté de l'extrême-gauche, sans cesse en manque de fonds pour ses journaux, à répondre de façon efficace à ce type de pratiques commerciales, capitalistes et concurrentielles.⁸⁷⁰

Initiatives libérales. Pour une presse d'information de qualité :

Le cas du Petit bleu

Dès les années 1860, les journalistes de la petite presse libérale côtoient leurs confrères des grands journaux et la plupart d'entre eux ont appris le métier dans les rédactions de ces quotidiens de référence. On remarque une communauté de goûts et d'esprit, un semblable *background* socioculturel, des *habitus* identiques, entre les tenants de l'un et l'autre genre, qui forment en quelque sorte un même milieu journalistique.

Avec la massification, certains gestionnaires d'organes de la *presse doctrinale* vont dès lors espérer se sauver de la débâcle financière en lançant un deuxième titre dont la forme et le fond s'inspireraient de la petite presse, avec toutefois moins de sel satirique que d'informations. Ainsi abandonnent-ils le succédané, pâle condensé à bas prix de nouvelles développées dans l'édition mère, parce que son principe est devenu caduc depuis le suffrage universel masculin et plural.

C'est dans cette optique que les administrateurs de *L'Indépendance belge* fondent *Le Petit bleu*, en mai 1894, un quotidien initialement composé et imprimé avec le matériel de *L'Indépendance*. Dirigé par Gérard Harry, qui possède 10 000 francs du capital initial de 50 000 francs de la société en participation (une bien faible mise de fonds par ailleurs), *Le Petit bleu* est conçu à l'image d'une « espèce de courroie de transmission pour répandre les idées de l'aïeule dans des masses plus larges ».

Pour attirer le chaland, Harry, alors également codirecteur de *L'Indépendance belge*,

et suivantes.

⁸⁷⁰ VIENNE A., *Le quatrième pouvoir. La presse, son évolution, son influence*, Bruxelles, l'Eglantine, 1930.

remplace la « revue politique » par une chronique aux sujets badins, réduit à la portion congrue la fameuse rubrique « A l'étranger » de l'édition mère et intègre des thèmes de la vie quotidienne ouverts aux hommes comme aux femmes tels que le carnet de la ménagère, des anecdotes et des « propos fantaisistes ».

Le Petit bleu ne relève pourtant pas de la presse *populaire* au sens où la fin du siècle la pratique. Les rédacteurs du quotidien, « successeur » de la petite presse des années 1860, à commencer par Gérard Harry, se préoccupent abondamment de littérature. Il s'agit de George Garnir, revuiste à succès connu sous le pseudonyme de Curtio ou encore de Léopold Pels, dit Bazoef, adepte de l'esprit bruxellois (et notamment de la *zwanze*), une autre marque de fabrique qui relie *Le Petit bleu* aux publications du tiers état libéral. Nous reviendrons sur cette génération de littérateurs dans laquelle évoluent notamment Marguerite Van de Wiele, auteure des chroniques littéraires de Natalis et Louis Dumont-Wilden dit Ergaste.

Harry introduit toutefois dans les colonnes de son journal *l'illustration*, dont on sait le pouvoir d'attraction sur le public populaire. Là encore, il se distingue cependant, au sens *bourdieusien*. Parce qu'il préfère un artiste-peintre de formation, sorti de l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles, à un simple dessinateur.

Il engage en effet Gustave Flasschoen, en 1894, dès la fondation du journal qui, de ce fait, aurait été le premier *quotidien illustré* du continent. Ayant acquis une certaine renommée grâce à cette expérience, Flasschoen quitte la capitale belge en 1896 pour collaborer au *Petit bleu* de Paris, conçu sur le modèle de celui de Harry, ou encore au *Temps*.⁸⁷¹ A nouveau, Harry a préféré se laisser guider par ses critères esthétiques, éloignés des réalités du journalisme du début du 20^{ème} siècle qui privilégie progressivement la photogravure au croquis artistique.

La légèreté du ton suffit pourtant à faire passer la publication aux yeux de certains observateurs bourgeois pour « une feuille de chou adaptée aux plus grossiers instincts de la masse » mais « néanmoins une excellente affaire commerciale ».⁸⁷²

⁸⁷¹ MEUWISSEN E., *Le Petit Bleu du matin de Gérard Harry 1894-1908. Une tentative de rénover la presse belge*, Mémoire, Journalisme, (dir.: G. Thoveron), Bruxelles, ULB, 1983.

Sur Gustave Flasschoen (1868-1940) voir DELAHAUT J. R., *Gustave Flasschoen*, Bruxelles, Ed. de la Revue Terre Latine, 1936. Aussi *Dictionnaire biographique illustré des artistes en Belgique, depuis 1830*, Bruxelles, Arto, 1987, p. 214.

⁸⁷² Alvensleben, ministre allemand à Bruxelles à Hohenlohe, Bruxelles, 26-01 1898, WILLEQUET, J., *Documents, op. cit.*, p. 39.

Outre qu'il s'agit au contraire d'un journalisme exigeant d'un point de vue culturel, sous des dehors séducteurs, la deuxième partie de l'assertion est tout à fait sujette à caution. En novembre 1897, *Le Petit bleu* acquiert son autonomie alors que Harry démissionne de *L'Indépendance belge* l'année suivante parce que le conseil d'administration renâcle devant ses partis pris éditoriaux considérés, semble-t-il, comme trop coûteux et trop *commerciaux*. Dès lors, Harry fonde une société anonyme du *Petit bleu* au capital de 200 000 francs répartis en 400 actions de 500 francs chacune dont il détient 50 parts. A la tête d'un quotidien dont la fabrication coûte cher, en raison des critères *qualitatifs* qu'il s'impose, Harry ne peut compter, de surcroît, que sur un tirage modeste de 12 000 exemplaires pour tenter de rentrer dans ses frais et attirer les annonceurs. Pour composer mécaniquement le quotidien, la rareté des fonds le contraint d'ailleurs à acheter des *monolines*, dont le prix revient à 5 000 francs, plutôt que des linotypes souvent vendues entre 15 et 20 000 francs. Ces dernières, plus performantes, s'imposeront en définitive dans les ateliers belges.

Dans la nouvelle société anonyme, Charles Lemaire, un officier d'artillerie, dispose de 98 actions (49 000 francs) et, à ce titre, est l'un des principaux bailleurs de fonds, conforté dans sa position dominante par les 150 actions (75 000 francs) d'un de ses amis rentiers Robert de Rongé. A eux deux, ils détiennent donc 248 des 400 actions. En 1905, une lutte ouverte s'engage entre Harry, le directeur-rédacteur en chef, et Lemaire lorsque celui-ci apprend que le journal touche 9 000 francs par an du bureau de presse de l'Etat indépendant du Congo. Autant par conviction colonialiste que par nécessité pécuniaire (la situation financière du journal est délicate depuis, au moins, 1902), Harry a en effet accepté cet argent comme un financement bienvenu.

Lemaire exige et obtient le remboursement de la somme. Celui-ci sera, en définitive, effectué en faveur d'associations charitables parce que l'Etat indépendant a refusé d'en bénéficier. L'épisode hypothèque la survie du quotidien : à son terme Lemaire et de Rongé décident en effet de récupérer leur mise de fonds initiale. Ils ont même espéré un moment en obtenir le double (1 000 francs par action), exigence qu'une décision de tribunal rejette en 1908. Il s'en suit une redistribution des parts du capital du *Petit bleu* dont Harry possède désormais 94 actions contre 80 aux mains de son secrétaire de rédaction Auguste Vierset.⁸⁷³ La combinaison financière est cependant fragile et

⁸⁷³ MEUWISSEN E., *Le Petit Bleu*, op. cit. ; MATHELART S., « Gérard Harry » (1856-1931), dans *Dictionnaire des Patrons*, op. cit., p. 352 ; DENUIT D., « Gérard Harry », *Biographie nationale*, op.

l'engagement *congophile* de la publication a causé la perte d'annonceurs. Aussi l'arrivée de Georges Marquet parmi les actionnaires apparaît-elle comme une garantie d'argent frais.

Ce self made man, ancien apprenti fondeur, garçon de café à ses débuts, est devenu un directeur de cercles de jeux, en Belgique et à l'étranger, ainsi qu'un patron d'hôtels et le directeur du Kursaal d'Ostende. Son entregent et sa fortune estimée à 10 000 000 de francs or vers 1910 (42 141 794 euros), lui permettront d'ailleurs après 1914 d'être élu représentant libéral d'Ostende et d'acquérir, en 1928, la propriété de *L'Etoile belge* alors moribonde.

Or Harry s'oppose vigoureusement aux jeux de hasard et à l'exploitation des casinos, aussi devant l'emprise de plus en plus forte de l'homme d'affaires au sein du quotidien décide-t-il de démissionner dès juillet 1908.⁸⁷⁴

A la rupture pour raison idéologique s'ajoute le mépris du directeur de presse pour celui qu'il considère comme un parvenu, surnommé le « roi des tripots » dans les cercles bourgeois, et de surcroît régulièrement inquiété par la justice à cause de la nature de ses activités.

C'est Auguste Vierset qui succède à son confrère au poste de directeur-rédacteur en chef aux ordres d'un Marquet, administrateur qui, à force d'utiliser les colonnes du *Petit bleu* pour servir ses desseins, décrédibilise le journal. Vierset à son tour se démet de ses fonctions, en 1910. La décision aurait fait dire à Marquet que le journaliste était « un idéaliste » à qui il fallait « tirer son chapeau », mais aussi « un imbécile ».⁸⁷⁵

cit., t.35, 1969, col. 349-366 et « Gérard Harry », *Biographie coloniale, op. cit.*, t. 3, 419-422. On peut également consulter les mémoires du journaliste-littérateur, non dénués de mythomanie mais révélateurs de la mentalité d'un bourgeois intellectuel du 19^{ème} siècle, francophile, germanophobe et nationaliste : HARRY G., *Mes Mémoires, op. cit.*, 4 t., 1927-1930.

Sur Auguste Vierset (1864-1960) : Autre exemple de *journaliste-littérateur*, il est également l'auteur d'œuvres de fiction et d'essais en français comme en wallon. Nommé secrétaire, à partir de 1911, et puis directeur du cabinet du bourgmestre de la ville de Bruxelles, voir BERTELSON L., *op. cit.*, p. 125 ; *Nos contemporains, Portraits et biographies des personnalités belges ou résidant en Belgique, connues par leurs œuvres littéraire, artistique ou scientifique ou par l'action politique, par l'influence morale ou sociale*, Bruxelles, A.Breuer, 1904, p. 145-146 et DELMOTTE I., *Auguste Vierset*, Travail inédit, 2^{ème} candidature Journalisme, Bruxelles, ULB, 1989-1990. Sur *Le Petit bleu* et l'engagement congophile, outre MEUWISSEN, STENGERS J., *L'action du Roi en Belgique, op. cit.*, p. 415-416 qui cite « Affaire Lemaire contre *Le Petit Bleu* », *La Belgique judiciaire*, 26-11 1908.

⁸⁷⁴ LEFEVRE P., « Georges Marquet », *Biographie nationale, op. cit.*, t.39, 1979-1980, col. 498-517 et DE CLERCK S., « Georges Marquet », dans *Dictionnaire des Patrons, op. cit.*, p. 449-450.

La Réforme : de la doctrine à l'information littérisée

Au mois de février 1884 naît *La Réforme*, quotidien *doctrinal* d'opinion *progressiste*, dont l'équipe escompte occuper dans la capitale le terrain jadis accaparé par le doctrinaire *Echo du Parlement*. Le socialiste Louis Bertrand, engagé en qualité d'employé de rédaction lors de la fondation du journal, observe toutefois des modes de gestion *a- commerciaux* qui s'apparentent à ceux de la presse bourgeoise élitiste et, ajoutons-nous, particulièrement à l'exemple de la presse démocrate chrétienne. Emile Féron, l'un des fondateurs, reçoit en effet la majorité des fonds d'une donatrice privée, sa belle-mère en l'occurrence à la tête de la maison Franchomme.

Il est aussi assuré du soutien d'hommes politiques libéraux de gauche tels que Paul Janson, Eugène Robert ou Victor Arnould, anciens de *La Liberté*. Bertrand admire la rigueur du projet et la conviction de ses animateurs qui « pour défendre leurs idées et une politique, savent faire de grands sacrifices d'argent ». Dans le même temps, il ajoute qu'ils ne cèdent pas assez à l'information et aux faits-divers.⁸⁷⁶ De plus, comme on l'a vu, ce mode de financement relève de l'anachronisme dans les années 1880. Aussi les créateurs du quotidien fondent-ils une société anonyme de *La Réforme* en avril 1885, dans laquelle Féron conserve, à titre personnel et avant tout par le biais de sa famille, la majorité des 200 000 francs du capital social réparti en 400 actions de 500 francs, soit 155 000 francs (ou 310 parts).

La présence de 13 avocats contre seulement 3 industriels sur les 20 actionnaires que compte la société est un autre indicateur du genre de *journalisme politique* privilégié par la publication.⁸⁷⁷ Autre élément en faveur du rapprochement identitaire avec le journalisme doctrinal, il aurait été question, vers 1886, d'une fusion entre *La Réforme* et *La Nation*, l'organe qui a succédé à *L'Echo du Parlement*, dans le but de présenter un seul *grand journal libéral*. Celui-ci aurait paru plus attractif aux annonceurs, susceptibles de ce fait d'accroître des rentrées financières, semble-t-il, insuffisantes pour assurer la subsistance de deux titres de ce genre dans la capitale.⁸⁷⁸

Partisans d'une presse d'opinion, ces collaborateurs politiques ont également à leur côté des *journalistes-littérateurs*, tels Fritz Rotiers ou Max Waller, des « élégants »,

⁸⁷⁵ DELMOTTE L., *Auguste Vierset, op. cit.*, p. 11. D'après le témoignage écrit de la petite-fille de Vierset, en partie élevée par ses grands-parents après le divorce de ses parents.

⁸⁷⁶ BERTRAND L., *Souvenirs, op. cit.*, t.1, p.235.

⁸⁷⁷ DE PAEPE J.L., *La Réforme, organe de la démocratie libérale (1884-1907)*, Louvain- Paris, Nauwelaerts, CIHC 64, 1972.

⁸⁷⁸ SOLVAY L., *Une vie, op. cit.*, p. 193-194.

selon l'expression de Bertrand, à l'origine de mouvements littéraires comme la Jeune Belgique et sur lesquels nous reviendrons.⁸⁷⁹

En avril 1893, l'assemblée générale des actionnaires hausse le capital à 400 000 francs. Deux ans plus tard, Emile Féron quitte la tête de la société anonyme. Nous sommes en 1895. C'est-à-dire, à nouveau, au moment de la seconde étape de l'éloignement des instances politiques libérales des affaires de presse, en raison de leur incapacité, essentiellement *financière*, à les gérer, ainsi qu'à répondre aux exigences du journalisme moderne, *commercialisé*.

C'est à cette époque que les frères Achille et Hector Chainaye accèdent à la direction de *La Réforme*. Ils veulent aussitôt privilégier *l'information* mais, à leur tour, dans une optique *littérisée* (à l'aide de textes à la tournure littéraire). Ils imposent également une ligne éditoriale et une gestion indépendantes de l'Association libérale de Bruxelles, « qui lie ses membres dans les moindres détails », comme l'affirme Achille, non adhérent au groupe malgré ses convictions progressistes.⁸⁸⁰

Né en 1862 à Liège, Achille Chainaye est un sculpteur médaillé, sorti de l'Académie de la ville en 1882. Ne pouvant subvenir à ses besoins avec une formation dont il espérait pourtant vivre, il se lance, en 1884, dans la critique d'art et le journalisme politique. Il débute au *National belge*, où il signe pour la première fois du pseudonyme de Champal, avant d'entrer dès 1885 à *La Réforme*. Son frère Hector, docteur en droit de l'Université de Liège, né en 1865, ancien de *L'Etoile belge*, collaborateur à la *Jeune Belgique* et engagé dans le symbolisme wallon, le rejoint en 1895.⁸⁸¹

Sous l'impulsion des frères Chainaye, *La Réforme* s'ouvre aussitôt au reportage *intensif*, à *l'information rapide*, aux éditions *spéciales* comme celle- symbolique-, en

⁸⁷⁹ BERTRAND L., *Souvenirs*, *op. cit.*, t.1, p.234.

⁸⁸⁰ AGR., Papiers Carton de Wiart (I 223), microfilms 2354, n°677, 27-07 1915, A. Chainaye à H. Carton de Wiart.

⁸⁸¹ Outre les éléments biographiques tirés de DE PAEPE J. L., *op. cit.* voir DEMBLON C., « Achille Chainaye, Champal (1862-1915), *La Réforme, Les Hommes du jour*, *op. cit.*, n° 18, 1895-1897 ; BERTELSON L., *op. cit.* Sur Hector Chainaye, (1865-1913), p. 24 et BLONDET B., *Hector Chainaye, « Wallon avant tout »*, Travail inédit, 2^{ème} candidature en Journalisme, Bruxelles, ULB, 1989-1990. GILBART O., « Hommage à Hector et Achille Chainaye », *La Réforme*, 70^{ème} anniversaire, 31-10 1954, p. 1-2 et COOSEMANS M., « Achille Chainaye », *Biographie coloniale belge*, *op. cit.*, t. 1, 1948, col. 228. Des éléments sur la jeunesse littéraire liégeoise d'Hector Chainaye dans MATHEWS A.J., *La Wallonie 1886-1892. The symbolist Movement in Belgium*, New-York, King's Crow Press Morningside Heights, 1947. Sur les activités de militants wallons des frères Chainaye voir : KESTELOOT Ch., *L'obstacle. Entre fédéralisme et liberté linguistique : Le mouvement wallon et Bruxelles (1912-1965)*, Thèse inédite en Philosophie et Lettres (Histoire), 3 vol. (dir.: Kurgan G.), 2000-2001, vol. 1, notamment p. 215-216. Voir aussi : CARLIER Ph. «notice Chainaye », *Encyclopédie du mouvement wallon*, *op. cit.*, t. 1, p. 252-254.

1896, consacrée à Frère-Orban qui vient alors de décéder. Envoyé aux dépositaires peu avant la mort de l'homme politique, ce numéro ne pouvait être mis en vente qu'après autorisation, envoyée par télégramme, de la direction du journal.⁸⁸²

Champal s'impose également comme un maître du *reportage* et, plus encore, initie *l'interview* en Belgique, attentif aux techniques journalistiques qui ont les faveurs du lectorat massifié. La présentation, devient moins austère, à la façon du *Petit bleu*, grâce à des illustrations reproduites dans les 4 éditions quotidiennes.

Le « haut souci d'intellectualité » des Chainaye, les signatures des nombreux amis *littérateurs* et *artistes* qui émaillent les colonnes de leur journal, conservent néanmoins à la publication un contenu exigeant, peu adapté aux classes populaires.⁸⁸³

Grâce à ces modifications, les Chainaye parviennent cependant à améliorer la situation financière de *La Réforme* qui accusait 70 000 francs de pertes en 1894. S'ils ne possèdent toujours pas d'actions, le règlement de la société les autorise dorénavant à toucher 20% des bénéfices en qualité de membres du conseil d'administration participant à la direction et (ou) à la rédaction du titre, et ce avant toute distribution de dividendes entre actionnaires. La disposition favorise particulièrement Achille Chainaye qui est administrateur délégué.

Des tensions apparaissent bientôt entre le courant *doctrinal*, Janson et Féron en tête, et les nouveaux gestionnaires, partisans avant tout d'un journalisme professionnel qui aurait abandonné toute servilité à l'égard d'un parti politique. Les frères Chainaye sont pourtant aussi des hommes de convictions (notamment anticléricales, wallingantes et congophiles), comme leur confrère Harry, bien que plus progressistes que lui. Dans leur optique, la colonisation constitue en effet une œuvre civilisatrice qui vise à améliorer le sort de « peuplades misérables ». Elle offre également l'opportunité de valoriser des terres riches alors qu'elle est, peut-être, l'occasion de mettre un terme à « l'esprit casanier » qui prévaut dans la bourgeoisie belge.⁸⁸⁴

En octobre 1899, Paul Janson quitte l'affaire, en désaccord avec la ligne éditoriale qu'il juge *commerciale*. Solidaires, Féron et d'autres partisans d'une *Réforme* au contenu plus politisé, comme les Lambiotte, s'en vont à leur tour ; ces départs

⁸⁸² ML 164 Souvenirs littéraires. Extraits manuscrits de carnets de notes de Léon Paschal (p.6). Le procédé semble avoir marqué les contemporains.

⁸⁸³ DE PAEPE J.L., *La Réforme*, op. cit., 126.

⁸⁸⁴ COOSEMANS M., « Achille Chainaye », op. cit., t. 1, 1948, col. 228.

conjugués représentent respectivement, 33, 228 et 78 actions, soit une brèche de 169 500 francs dans le capital social. Les Chainaye passent donc les années qui suivent la rupture à tâcher d'assembler des fonds en suffisance et engagent la fortune de leur famille, active dans la batellerie.

Dans la nouvelle configuration de la société anonyme, Hector détient 262 actions (dont 161 privilégiées) soit 52 400 francs contre 259 à Achille (dont 157 privilégiées), c'est-à-dire 51 800 francs, alors que leur frère Georges en possède 40 (8 000 francs). D'autres actionnaires se partagent le reste des 1 600 actions dont 750 privilégiées qui forment l'entièreté du capital évalué à 320 000 francs. De telles difficultés pécuniaires compromettent les initiatives de Achille et de Hector Chainaye dans leur désir de s'attirer le succès de foule. Les gestionnaires, en plus d'avoir embauché leur frère Georges en 1900 comme directeur de la publicité commerciale, pratiquent néanmoins une politique d'abonnements à bas tarifs (5, 20 francs à l'année et 10 centimes la semaine contre 12 francs jusqu'en 1890).

Ils lancent aussi, en 1904, un succédané de *La Réforme*, sous le nom de *Petit journal belge* avec lequel ils espèrent davantage atteindre le grand public qu'avec l'édition mère qui plafonne, au maximum, à environ 20 000 exemplaires. Enfin, en 1906- l'année de la naissance du quotidien *populaire et libéral La Dernière heure*-, ils instaurent des tarifs publicitaires *différentiels* en fonction de l'emplacement de l'insertion dans le journal. Malgré ces initiatives, *La Réforme*, désormais en déficit récurrent, cesse de paraître en janvier 1907.⁸⁸⁵

L'Express de Liège, un exemple en province

L'effacement de la presse libérale *doctrinaire* s'observe aussi à Liège, jusqu'alors chasse gardée de Frère-Orban. En 1892, de jeunes progressistes fondent en effet le quotidien *L'Express*, dont le titre symbolise l'esprit d'un temps où la rapidité et la primeur de l'information l'emportent sur le commentaire idéologique. Les efforts nécessaires à la réunion des capitaux de départ surpassent encore ceux déployés par les milieux bruxellois. Les fondateurs parviennent toutefois à rassembler un capital de 60 000 francs, souvent obtenu en coupures de 100 francs auprès de la petite bourgeoisie, « employés, instituteurs », partout « où le besoin d'une presse démocrate paraissait le plus pressant ».

⁸⁸⁵ DE PAEPE J.L., *La Réforme*, *op. cit.*, p. 31-49.

A la tête de leur journal, ils choisissent Georges Masset, un compatriote principautaire, à l'époque installé à Bruxelles où il écrit depuis 1886 dans *La Réforme*, à la façon d'un Petrus (la filiation n'est pas anodine) des comptes rendus rimés du Sénat. Le groupe de politiques croit avoir dégotté l'homme idéal dans ce fils d'un collaborateur du *Journal de Liège*, diplômé en droit de l'université de la ville. Radical « de surface », affichant des « principes qui ne l'étouff(ent) point », il arbore cependant un « sens moyen des affaires et des hommes » ainsi qu'une « promptitude à la riposte » spirituelle.⁸⁸⁶

En réalité, Masset s'impose rapidement devant ces progressistes parce qu'ils ignorent tout des pratiques journalistiques et que, de surcroît, le scrutin communal de 1895 balaie leur formation. Le nouveau directeur, qui a appris le métier, entre 1877 et 1885, au sein de la rédaction de *La Meuse* souhaite appliquer à *L'Express* les recettes du journalisme moderne (échos, faits divers, roman-feuilleton...). Comme les Chainaye, il passe aussitôt pour un de ces directeurs qui parlent « rotative, linotype ».

Egalement à leur image, il n'en revendique pas moins des convictions affirmées, radicales et républicaines, ainsi que le souci de « taquiner la muse », un « instant » au moins sur « la grand route bordée de rotatives et de linotypes, qui mène à l'autel du libéralisme progressiste, pour folâtrer dans des petits sentiers des bas côtés littéraires ».⁸⁸⁷ Avec de telles méthodes de gestion, Masset porte les ventes de la publication à 18 000 exemplaires quotidiens, dans les années 1900. Soit 4 000 numéros de plus que *La Meuse*, son concurrent et l'organe de la bourgeoisie libérale industrielle de la région, mais 2 000 de moins que la catholique *Gazette de Liège* de la famille Demarteau.⁸⁸⁸

La Dernière heure (1906) : naissance de la presse libérale francophone populaire d'information

Qu'il s'agisse du *Petit bleu*, de *La Réforme* ou de *L'Express*, les trois titres littéraires d'information plafonnent à un maximum de 20 000 exemplaires par jour. Des tirages, en somme, à peine différents de ceux de la petite presse satirique des années 1860 et plus de deux fois inférieurs aux chiffres de *L'Etoile belge* à son zénith.

⁸⁸⁶ WILMOTTE M., *Mes mémoires*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1948, p. 146.

⁸⁸⁷ WILMOTTE M., *Mes mémoires*, op. cit., p. 146 ; « Georges Masset, directeur de *L'Express* », *Pourquoi Pas ?*, 28-11 1919, p. 803-804, p. 804 et FERRIOT P., *Georges Masset (1859-1920)*, Travail inédit, 2^{ème} candidature Journalisme, Bruxelles, ULB, 1999-2000. DELFORGE P. « Georges Masset », *Encyclopédie du mouvement wallon*, op. cit., t. 2, p. 1083. Et de façon générale, GÉRIN P. et WARNOTTE M - L., *La presse liégeoise de 1850 à 1914*, op. cit., p. 43 et suivantes.

⁸⁸⁸ LAMBRETTE D., op. cit., p. 51-52, chiffres tirés des archives de Thier.

En définitive, il faut attendre l'initiative de Maurice Brébart, fondateur de *La Dernière heure* en avril 1906, pour que la presse libérale *francophone* touche pour la première fois le public *populaire*. Soit plus de 20 ans après l'initiative des Jourdain.

Brébart, né en 1878, appartient à la plus tardive des tranches d'âges évoquées dans cette étude, celle qui entre dans la carrière au début des années 1900, une fois le suffrage plural voté et, dans le domaine de la presse, le *processus de massification* clairement identifié par les contemporains. Issu d'une famille de riches industriels cimentiers du Hainaut, Maurice Brébart obtient un doctorat en droit à l'Université libre de Bruxelles en 1901, avant d'accomplir son stage auprès d'Edmond Picard. S'il figure au tableau de l'ordre entre 1904 et 1910, le barreau ne l'intéresse pas. Dès ses études, il s'essaie au journalisme, en qualité de rédacteur, administrateur et puis de directeur du *Journal des étudiants*.

A cette occasion, il rencontre Georges Bouché, étudiant en médecine qui lui succède au poste d'administrateur de la publication jusqu'à ce que lui-même entre dans la vie active en 1904. Il est dès lors évident que Brébart affiche des convictions libérales, que confirme encore sa fonction d'éditeur du *Bleuet* et de son pendant néerlandophone, le *Korenbloem*. Ces deux organes des Jeunes gardes libérales sont dirigés et administrés par son ami d'enfance Fernand Oedenkoven, né en 1877, et avec lequel il a effectué ses études de droit. Egaleme nt rédacteur du *Journal des étudiants* et fils d'industriels fortunés, Oedenkoven partage, l'intérêt de Brébart pour la presse écrite.

Aussi décident-ils tous deux de créer la Société anonyme d'Édition et de Publicité, au capital de 350 000 francs répartis en 700 actions de 500 francs et 675 actions de jouissance correspondants aux apports, dont ils deviennent les administrateurs délégués et les principaux actionnaires.⁸⁸⁹

Les deux hommes veulent disposer de leurs capitaux afin de marquer, eux aussi, leur indépendance face aux instances politiques et s'éloigner à loisir des pratiques de « la presse pourrie de l'époque...achetable, dont les articles reflétaient la pensée de ceux qui les payaient », comme l'a expliqué en termes vifs le poujadiste Maurice Brébart

⁸⁸⁹ « M. Brébart », *Pourquoi Pas ?*, n°886, 24-07 1931, p.1711-1713 et CANIVEZ F., « Maurice Brébart », (1878-1939), *Biographie nationale, op. cit.*, t. 35, 1969, col. 66-73, LEFEBVRE G., *Biographies tournaisiennes, op. cit.*, p. 30 et *Moniteur belge, Annexe du 26-08 1933, Acte 11 547*, p.1337. On chercherait en vain un travail original sur les débuts de *La Dernière heure*. A défaut : PAPIER J.M., *La Dernière heure et deux générations Brébart. Une certaine dérive...*, Mémoire, Journalisme, (dir.: E. Gubin), Bruxelles, ULB, 1990-1991. L'étudiant se base toutefois presque exclusivement sur l'article du *Pourquoi Pas ?* et sur la biographie (laudative) de Canivez.

junior, fils du fondateur et directeur de *La Dernière heure* après 1949.⁸⁹⁰ Les excès de langage en moins, l'analyse est cependant exacte: ces jeunes libéraux aspirent à un autre journalisme libéral. Ils se veulent, « ardemment libéraux. Ni modérés, ni progressistes mais simplement libéraux ».⁸⁹¹

Ils conçoivent leur publication sur le modèle des tabloïdes populaires anglais de l'époque, et Brébart, également rédacteur en chef, favorise la *course aux nouvelles*, les plus fraîches possible- d'où le titre du journal-, traitées sur le mode du *reportage*. Il privilégie aussi la *rubrique sportive*, jusqu'alors négligée par la presse bourgeoise y compris celle à prétention populaire.⁸⁹²

Reporter tous terrains, Camille Quenne, né à Marcinelle en 1861, a débuté à *L'Express* de Masset avant de s'engager momentanément dans les rangs du P.O.B. et d'occuper un siège de conseiller communal de la ville de Liège. En 1898 et en 1899, il signe des articles sur les logements ouvriers dans *Le Peuple* et *L'Avenir social*. Le fait vaut la peine d'être mentionné. Parce que, plus tard, journaliste en quelque sorte célèbre, connu sous le pseudonyme de Jean Bar(t) (un patronyme emprunté au corsaire français originaire de Dunkerque), il se distingue au contraire par son « scepticisme ». Comme le métier qu'il pratique, il a évolué à titre personnel vers une forme de *neutralité* et s'il « a peut-être des idées politiques », le plus souvent « il les garde pour lui ». Après avoir collaboré sous ce nom d'emprunt à *La Chronique* et au *Soir*, il devient, dès 1906, le rédacteur et interviewer vedette de *La Dernière heure*, à l'origine de scoops fameux tel, en décembre 1909, celui de l'annonce, avant tous les confrères, du décès de Léopold II.⁸⁹³

Quant aux sports, ils doivent leur développement dans les colonnes de *La Dernière heure*, à Fernand Francqué, notaire né en 1879, sur le parcours duquel nous reviendrons plus loin. Le journal investit aussi sans tarder dans l'organisation

⁸⁹⁰ PINERA OTERO Y., *Biographie de Monsieur Maurice Brébart (père)*, Travail inédit, 2^{ème} candidature Journalisme, Bruxelles, ULB, 1992-1993. Entretien du 7 avril 1993 avec Maurice Brébart junior, p. 10.

⁸⁹¹ PAPIER J.M., *La Dernière heure*, op. cit., qui cite le boniment du numéro du 19-04 1906, p. 16.

⁸⁹² CAMPE R., « La presse libérale depuis 1846 » dans VERHULST A. et HASQUIN H. (dir.), *Le Libéralisme*, op. cit., p. 183-197, p.188.

⁸⁹³ Sur Camille Quenne (1861-1926): « Jean Bar », *Pourquoi Pas ?*, 27-08 1920, p. 547-548 (les citations proviennent de cet article); « Sur J. Bar », *Pourquoi Pas ?*, n°599, 22-01 1926, p. 91; BERTELSON L., op. cit., p. 96 (la date de naissance proposée par Bertelson est erronée comme l'a montré MARTINEZ C., *Notice biographique de Camille Quenne*, Travail inédit, 2^{ème} candidature Journalisme, Bruxelles, ULB, 1992-1993 qui a procédé à une vérification dans le registre des populations de la ville de Liège).

d'événements sportifs. Dès 1908, il organise le premier Tour de Belgique cycliste, manifestation également illustrative du processus de massification, en l'occurrence favorable au quotidien en termes d'insertions publicitaires et de *renommée publicitaire*.

En revanche, il faut observer que si les premières chroniques littéraires et artistiques, furent signées par Valère Gille, l'ancien Jeune Belgique, pourtant renommé, se les fit payer sans « distinction de signature ». En ce sens, au vu de la modicité de l'émolument, elles relèvent presque du concours « à titre gracieux ».⁸⁹⁴

Patron de presse à la tête d'une entreprise dont il veut perfectionner l'efficacité et hausser la rentabilité, Maurice Brébart estime qu'il lui « serait impossible d'établir un service régulier », à la base de la réputation du quotidien, « avec des rédacteurs qui s'assureraient chez (lui) la matérielle en trois ou quatre heures par jour et donneraient le meilleur d'eux-mêmes à d'autres entreprises ».⁸⁹⁵ En d'autres termes, il n'a que faire des *littérateurs*, polygraphes et multiples, auxquels il préfère des hommes de métier voire, dorénavant, des *professionnels*.

Pourquoi Pas ? : Refuge du journalisme littérisé ?

Dès lors les capacités des journalistes, tenants du *modèle* du « gendelettres » pour qui écrire dans la presse relève de l'*exercice littéraire*, correspondent-elles de moins en moins aux exigences du journalisme massifié dont la pratique se *technicise*.

La fondation du *Pourquoi Pas ?*, à l'occasion de l'exposition universelle de Bruxelles de 1910, illustre les choix éditoriaux de quelques-uns de ceux-là, désormais contraints-notamment à cause d'un manque de moyens (*capitaux*)- à la périodicité hebdomadaire. A l'image de la petite presse satirique des origines dont ils ont conscience d'être les héritiers.

George Garnir, le seul universitaire du groupe, Léon Souguenet et Louis Dumont-Wilden, dits les Trois moustiquaires, nés respectivement en 1868, 1871 et 1875, constituent la Société anonyme *Le Pourquoi Pas ?* Avec un capital modique de 20 000

⁸⁹⁴ ML 5697/599-750, Correspondance à Valère Gille, n°684, Bruxelles, 12-03 1906, H. Nizet, secrétaire de rédaction à V. Gille.

⁸⁹⁵ ML FS III 160/176, 8-01 1921, M. Brébart à A. Baillon. André Baillon a quitté *La Dernière heure* en juin 1920. Dès janvier 1921, il a besoin d'argent et cherche à réintégrer sa place. C'est alors que Brébart justifie de la sorte son refus de réengager son ancien rédacteur. Voir BAILLON A., *Par fil spécial, Carnet d'un secrétaire de rédaction*, Bruxelles, Labor, 1995 (première édition en 1924, F. Rieder et cie, Paris). Nous revenons sur ce précieux document à l'ironie parfois cinglante.

francs, elle produit 2 000 francs de bénéfices la première année d'exploitation.⁸⁹⁶ A titre de comparaison vers 1914, au cours du même laps de temps, le quotidien *Le Soir* passe pour rapporter quelque 500 000 francs à la famille Rossel.⁸⁹⁷

Auteurs de contes, d'essais, de récits, les Moustiquaires collaborent de préférence à des publications qui maintiennent la tradition d'une forme de journalisme où la chronique prime sur l'information. Telles que *La Chronique* ou *Le Petit bleu* dont ils saluent le directeur Gérard Harry, à leurs yeux un maître respectueux du travail bien fait, c'est-à-dire *bien rédigé*.⁸⁹⁸ Le genre les autorise également à se *distinguer* des grands quotidiens dans lesquels « le rédacteur appartient à son journal » alors qu'avec *Le Pourquoi Pas ?*, « le journal apparten(t) à ses rédacteurs ».⁸⁹⁹

Souguenet, appelé à exercer la fonction de directeur du journal *La Province* par la société politique de la Presse libérale de Mons, a tenté, entre 1907 et 1908, d'appliquer la formule littérisée à ce quotidien régional. Ce fut en vain tandis que la société fondatrice disparaissait à son tour en 1909, faute de capitaux. A côté de Dumont-Wilden et de Garnir, Souguenet avait voulu s'entourer de littérateurs de ses connaissances. Comme Albert Mockel, poète de l'avant-garde symboliste et ami des

⁸⁹⁶ Sur Léon Souguenet (1871-1938), notamment : « Léon Souguenet », *Pourquoi Pas ?*, 25-03-1938, p.887-889 et BERTELSON L., *op. cit.*, p. 108. Souguenet a laissé des souvenirs (assez décousus) : SOUGUENET L., *Témoignage. Souvenirs d'un journaliste français de Belgique*, Bruxelles-Paris, G. Van Oest et Cie, 1919.

Sur George Garnir (1868-1939) : MATHELART S., « Georges Garnir » dans *Dictionnaire des Patrons*, *op. cit.*, p. 303-304 ; DELSEMME P., « George(s), Léopold, Emile, Joseph Garnir », *Biographie nationale*, t. 44, 1985-1986, col. 503-523 ou en plus complet DELSEMME P., *George Garnir. Les meilleures pages (collection anthologique des prosateurs belges)*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, s.d et DUMONT-WILDEN L., « Notice sur George Garnir » dans *Galerie de Portraits : recueil de notices publiées de 1928 à 1990 sur les membres de l'Académie*, Bruxelles, Académie royale de Langue et de Littérature françaises, 5 volumes, 1972-1990, t. 2, p. 407-438. Garnir est l'auteur de souvenirs amusants quoique souvent fantaisistes sur le point de l'exactitude des faits : GARNIR G., *Souvenirs d'un journaliste*, (préface de L. Dumont-Wilden), Bruxelles, s. l., 1959 et GARNIR G., *Souvenirs d'un revuiste*, Bruxelles, Expansion belge, s.d.

Sur Louis Dumont-Wilden (1875-1963) : BERTELSON L., *op. cit.*, p. 48-49, BANOVA-VERBEECK J., WARMOES J., *Louis Dumont-Wilden, le centenaire de sa naissance*, exposition, Bruxelles, Bibliothèque royale, 1975 et WARMOES J., « Louis Constantin, Henri Dumont-Wilden », *Biographie nationale*, *op. cit.*, t.42, 1981-1982, col. 224-253.

⁸⁹⁷ ML 2429/3, Journal de Louis Dumont-Wilden, 1911, 19-04 1911 ; Bruxelles, 26-03 1914, Fritz Hochheimer au prince Hatzfeld, WILLEQUET, J., *Documents*, *op. cit.*, p.74 pour les chiffres du *Soir*. La société anonyme *Le Pourquoi Pas ?* arrivée à échéance en 1919, n'est pas renouvelée.

⁸⁹⁸ Voir l'élogeux GARNIR G., « La fondation du *Petit Bleu* par Gérard Harry », *Revue de Bruxelles*, n°72, 15-09 1965, p. 15-24.

⁸⁹⁹ DUMONT-WILDEN L., « Le Pourquoi Pas ? a 50 ans », dans *Pourquoi Pas ? 1910-1960, Pourquoi Pas ?*, n°2164, 20-05 1960, p. 3-27, p. 5.

Chainaye, dont l'œuvre esthétisante est sans conteste peu en phase avec des goûts populaires.⁹⁰⁰

Le militantisme *francophile* des Moustiquaires- qui relève également du patriotisme dans le cas de Souguenet né à Saint-Omer dans le nord de la France- participe d'une nostalgie de l'Ancienne Belgique, Belle ou Belge époque d'avant 1894 où des bourgeois bien nés et d'expression française se partageaient seuls le pouvoir.

La première campagne d'affiches promotionnelles du *Pourquoi Pas ?* insiste sur la *qualité* des lecteurs de l'hebdomadaire, « fameux hommes de culture » dont, croqués finement par le caricaturiste Ochs, le violoniste Eugène Ysaïe, l'écrivain Emile Verhaeren... et l'homme de presse Gérard Harry. Car ce petit milieu pratique l'autocélébration avec constance.⁹⁰¹

Aussi « les courtiers du *Pourquoi Pas ?* » demandent-ils des prix élevés parce que « (la) publicité s'adresse à une clientèle intellectuelle et aisée, se recrutant surtout dans le monde du Tout-Bruxelles, de l'Exposition internationale, de la magistrature, du barreau, du grand commerce, des industriels, des artistes et des grands cercles ». C'est-à-dire en quelque sorte, de descendants *embourgeoisés* de la génération du tiers état de 1848.⁹⁰²

La périodicité hebdomadaire du *Pourquoi Pas ?* amène ses rédacteurs à commenter la politique de façon détachée, dans la rubrique au titre évocateur des « miettes de la semaine » alors qu'ils n'abordent jamais les questions sociales avant 1914 et, par la suite (entre 1920 et 1981) pour seulement 1,30 % de la totalité du contenu rédactionnel.⁹⁰³

⁹⁰⁰ *La Province de Mons.*, n° spécial édité à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la création du journal et contenant des articles de la plupart de ses collaborateurs (supplément aux n°s du 29-02 et 1-03 1932) et *Les Amitiés françaises de Mons. Manifestation Léon Souguenet et George Garnir*, Mons 18-05 1939, Mons, Les Imprimeries générales, 1940.

⁹⁰¹ Entre autres exemples, les souvenirs de journaliste de GARNIR G., *op. cit.*, 1959 sont préfacés par Dumont-Wilden, alors dernier survivant du trio et gardien de la flamme- vacillante- de leur souvenir chez les contemporains. Dumont-Wilden rédige pour sa part DUMONT-WILDEN L., « Notice sur George Garnir », *op. cit.*, t. 2, p. 407-438.

⁹⁰² « Pourquoi Pas? 1910-1935. D'une exposition à l'autre. Histoire d'un journal à travers notre âge », *Pourquoi Pas?*, n° 1082, 1935, p. 835-847 ; « Pourquoi Pas ? » 1910-1960, *op. cit.*, p. 3-27 ; CUVÉLIER J. P., *Le Pourquoi Pas ? Monographie*, Mémoire, Journalisme (dir.: J. Nobre-Correia), Bruxelles, ULB, 1982 et BONHIVERS L., *Ces Messieurs du Pourquoi Pas ?*, Mémoire, Communications sociales, (dir. : G. Ringlet), UCL, Louvain-la-Neuve, 1983.

⁹⁰³ CUVÉLIER J.P., *Le Pourquoi Pas ?*, *op. cit.*, p.25 et suivantes. L'auteur a opéré des coups de sonde entre 1911 et 1981.

L'*humour* des rédacteurs, au lieu de servir d'arme subversive en faveur de la démocratisation politique de la société censitaire, comme autour de 1850 et dans les années 1860, est désormais mis au service des valeurs de *préservation distinctive* d'une bourgeoisie francophone libérale qui craint que la massification abolisse ses privilèges. Ainsi, selon les Moustiquaires, un homme comme Brébart, est anticlérical et « tout ce que l'on veut avec une nuance de démagogie ». Car cet « éminent marchand de papier, et du cyclisme national et international » anime une excellente affaire, parmi les plus forts tirages de Belgique, sans exercer aucune influence sur les lecteurs-électeurs car *La Dernière heure* est dépourvue de « doctrine politique ».⁹⁰⁴

En définitive, les quotidiens massifiés, comme *Le Patriote*, *Le Soir*, *La Dernière heure* et les quelques grands titres de la presse flamande, exemples de capitalisme familial, ont d'une part largement contribué à la disparition des organes de la grande presse censitaire, dont le message a de surcroît perdu tout sens après 1894. D'autre part, ils ont exercé une concurrence sévère à l'égard de journaux d'opinion modérée à progressiste tels que *Le Petit bleu*, *La Réforme*, *L'Express* ou *La Province*. Les propriétaires de ces publications d'information ont voulu maintenir une *forme* et des *centres d'intérêts littérisés*. Mais ils disposent de fonds parfois trop restreints pour garantir les indispensables investissements techniques alors que leur exigence quant au *contenu*, les éloigne du grand public, dont la séduction est cependant devenue l'objectif principal de la manne financière des annonceurs.

Le Petit bleu meurt d'avoir dépendu des générosités d'un homme d'affaires contesté. *La Réforme* s'éteint en 1907 faute de capitaux, comme *La Province* l'année suivante. Et, en 1946, *L'Express* finit absorbé par *La Dernière heure* qui en fait son édition liégeoise.⁹⁰⁵

L'opinion bourgeoise *élitiste*, au-delà de ses divergences politiques, partage désormais une même inquiétude sur le point de la *mauvaise influence* sur les masses de la presse *populaire d'information*. Au moment où la direction du 20^{ème} siècle envisage la faillite, en 1901, elle privilégie momentanément la piste d'une fusion avec l'ultraconservateur *Courrier de Bruxelles*. Parce que les gestionnaires du *Patriote* sont indifférents sinon hostiles aux affaires de monseigneur le duc d'Ursel, tandis que ceux du *Journal de*

⁹⁰⁴ « M. Brébart », *Pourquoi Pas ?*, n°886, 24-07 1931, p. 1711-1713.

⁹⁰⁵ CAMPE R., DUMON M., JESPERS J. J., *Radioscopie de la presse belge*, Verviers, Marabout, 1975, p. 223-230.

Bruxelles auraient, de l'avis de Fernand Neuray, déjà transformé leur quotidien en « bête » commerciale...⁹⁰⁶

Selon Féron et Janson, au temps de leur haute main sur *La Réforme*, « le succès du *Patriote* est un grave indice de la décadence intellectuelle et morale du cléricalisme belge ». Parce qu'il « s'est substitué comme lecture quotidienne des familles aux journaux d'allures graves et *doctrinaires* (c'est nous qui soulignons) qui avaient été jusqu'ici les organes du parti ».⁹⁰⁷ Ce type de discours, quoique tenu par des radicaux de gauche, relève du leitmotiv de brisquards « de la vieille école ». Ceux désormais identifiés par les contemporains conscients des « exigences du journalisme moderne » comme des partisans du « journalisme *doctrinal et littéraire* (c'est nous qui soulignons) », cette « sorte d'anachronisme » qui « avait ses bons côtés, car il était instructif ».⁹⁰⁸

Les nouveaux gestionnaires de *La Réforme*, les frères Chainaye ont cependant beau jeu de souligner que, sur le plan de l'efficacité politique, les Jourdain, ces « faiseurs à succès », emportent pareillement la mise. Car « il serait absurde de nier l'influence de l'édition bruxelloise du *National* dont « la distribution gratuite » dans les foyers de la ville et la présentation sous la forme d'une anodine « feuille d'annonces » permet, « au moment décisif (des élections) », « de devenir le plus puissant instrument de propagande du parti clérical ».⁹⁰⁹ Aussi, parmi d'autres bourgeois progressistes, ont-ils souhaité proposer, en lieu et place des jérémiades sur un âge d'or de la presse supposément révolu, *un autre journalisme*, certes encore culturel, mais mieux adapté que le doctrinal aux demandes des masses.

Il semble cependant que, dès avant 1914, la plupart des rédacteurs ayant souscrit à ce modèle aient dû l'exploiter ou de façon hebdomadaire (*Pourquoi Pas ?*), ou se redéployer dans les *suppléments* littéraires et artistiques (eux aussi hebdomadaires) des quotidiens. Voire dans la presse périodique.

⁹⁰⁶ AGR., Archives Schollaer-Helleputte (T013), Correspondance Helleputte, n°91 (2071/11), Bruxelles, 25-06 1901, F. Neuray à G. Helleputte.

⁹⁰⁷ ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 39, Démission 1889, *La Réforme*, 21-02 1890.

⁹⁰⁸ ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 39, Démission 1889, « Chronique bruxelloise », *Carillon d'Ostende*, 19-20-02 1910. Le portait, méchant hommage, dépeint Delmer. Or, comme le journaliste s'en informe, quelque peu blessé par le statut d'homme du « passé » que l'article lui confère, le texte émane d'un ancien collaborateur du groupe Desclée reconverti dans la presse libérale. *O tempora o mores...*

⁹⁰⁹ *La Réforme*, 6-05 1895, p. 1.

Les beaux matins du Soir : le triomphe de l'information

Le quotidien *Le Soir* apparaît à nouveau, cette fois dans le domaine de l'information, comme celui qui se range à la position la plus déterminée. En plus de dédier ses colonnes aux *nouvelles*, le journal se veut en dehors de tout *parti pris idéologique*.

Il souscrit à « l'impartialité, l'objectivité » du fait brut, même si l'on n'est pas « neutre devant le crime ». ⁹¹⁰ Ce choix éditorial, qui passe de nos jours pour une manifestation élémentaire du respect de la déontologie du métier, est considéré à l'époque par les défenseurs du journalisme d'opinion comme une « politique de combine » qui n'avouerait pas son nom. ⁹¹¹

Dès 1890, la *neutralité* d'Emile Rossel est d'ailleurs contestée parce qu'il est élu conseiller communal à Bruxelles sur la liste des Indépendants, apparentés à la Droite. Afin de dissiper toute ambiguïté, exacerbée à dessein par la concurrence, le patron de presse estime nécessaire de se justifier dans les pages de sa publication. A ses yeux, « quelles que soient les opinions (qu'il) professe ou ... défende- « que je sois libéral, clérical, socialiste, anarchiste, juif ou mahométan, peu importe », précise-t-il- « en tout cas au point de vue de (sa) ligne de conduite...et de sa neutralité politique absolue... *Le Soir* n'est pas plus engagé par les idées personnelles de son directeur que de ses rédacteurs ». ⁹¹²

Il faut rappeler que, outre Emile Rossel, Prosper de Haulleville, dès les années 1880, et Victor Jourdain, dans les années 1890, deux autres grands patrons de presse issus de la sphère catholique, ont également adhéré à ce parti d'industriels et de commerçants, personnalités du « monde des affaires ». Mouvement bien implanté dans les faubourgs de la capitale et plus encore à Bruxelles-ville dès 1881, les Indépendants comptent, à l'origine, dans leurs rangs une majorité de catholiques à côté de quelques libéraux. Fait significatif, ils privilégient la défense des « intérêts matériels », loin des querelles « religieuses et philosophiques ». Pour *L'Indépendance belge*, il s'agit d'ailleurs « d'individus sans doctrine ». De façon générale, ils constituent un regroupement globalement catholique (à titre personnel) « pour qui le triomphe de la cause catholique ne constitue pas nécessairement l'objectif primordial de l'action politique ». Il s'agit dès lors de croyants qui ont une conception *laïcisée* (dans le sens restreint où nous

⁹¹⁰ *Le Soir. Numéro jubilaire*, 31-12 1936, p. 9-16, p. 10. Voir aussi *Soixante-quinze années au service de l'opinion*, op. cit., p. 40 et suivantes.

⁹¹¹ « Edmond Patris », *Pourquoi Pas ?*, 13-07 1928, p. 1044-1045, p. 1044.

avons défini le terme) de leurs rôles dans l'espace public.⁹¹³ Aux rares moments de l'histoire de la Belgique où les gestionnaires du *Soir* ont toutefois jugé bon de s'engager, l'historiographie leur a attribué traditionnellement une *sensibilité libérale*. Avant 1914 toutefois, si l'on excepte Lucien Solvay, premier rédacteur en chef du quotidien jusque vers 1907, rarement mentionné par la suite en raison d'une condamnation en 1945 pour collaboration littéraire à *Cassandra*, aucun des trois principaux animateurs du *Soir* n'appartient à la sphère libérale.

Emile Rossel, catholique acquis aux idées nouvelles, dit pratiquer les principes du Christ « vis-à-vis de tous, sans jamais demander à quelle religion appartiennent ceux qui sont opprimés ou qui sont malheureux et en les laissant absolument libres ». ⁹¹⁴

On connaît d'autre part ses rapports d'affaires avec le groupe Desclée. Il aurait même initialement soumis l'idée d'un journal neutre à Prosper de Haulleville, du temps où celui-ci dirigeait *Le Journal de Bruxelles* dont Rossel était l'un des correcteurs. De sa retraite liégeoise, Alexandre Delmer, catholique doctrinal, souscrit volontiers à l'organe de celui qui est resté un « ami », qu'il tutoie « et un ancien camarade du *Journal* (de Bruxelles) ». A l'accession de d'Arsac à la rédaction en chef, il renonce cependant à son abonnement car, s'en explique-t-il à Rossel, « l'agnosticisme de ton journal » ne (me) plaît pas. ⁹¹⁵

Auguste Cauvin, dit d'Arsac, Savoyard né dans les Alpes Maritimes en 1856, et dès lors devenu Français en 1860, n'est cependant pas non plus un libéral mais un anarchiste. Détenteur d'un diplôme d'humanités, il a fréquenté un phalanstère au Brésil en 1884 avant de monter à Paris en plein Boulangisme et, peu après, de tenter sa chance à Bruxelles où Emile Rossel le remarque. Végétarien militant, bibliophile aux goûts éclectiques, d'Arsac forme un couple original avec Antoinette Duran de Cros, la

⁹¹² *Le Soir*, 15-10 1890, p.1.

⁹¹³ GRUMAN M., « Origines et naissance du parti Indépendant (1879-1884) », *op. cit.*, Il s'agit de *L'Indépendance belge*, 5-07 1881 (p. 139) et p. 171 pour la citation.

⁹¹⁴ ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1898. 98.6, Bruxelles, 12-04 1898, E. Rossel à A. Delmer.

⁹¹⁵ ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1898. 98.5, Liège, 11-04 1898, A. Delmer à E. Rossel et Farde 1901-1913. Liège, 31-01 1909, A. Delmer à E. Rossel et DENUIT D., « Un siècle d'histoire », *Le Soir*, 17-12-1987, p.18. D'Arsac publie son premier article dans *Le Soir* le 3 décembre 1888. Il remplace Solvay comme premier rédacteur vers 1906 ou 1907 au plus tard mais n'aurait porté le titre de rédacteur en chef qu'à partir de 1910 selon Désiré Denuit. Cette lettre de Delmer en date du 31 janvier 1909, sans nommer d'Arsac, parle néanmoins du quotidien qui serait depuis peu devenu « agnostique ». Pour cette raison l'« ancien et toujours dévoué confrère et camarade » de Rossel cesse de s'abonner. D'autant plus qu'il se retire tout à fait du journalisme (il cesse ses correspondances) et compte loger un jeune homme de bonne famille dont il ne voudrait pas

filie d'un médecin français, ancien révolutionnaire et propriétaire d'une fabrique dans l'Aveyron. Suffragette, elle est aussi journaliste, notamment à *L'Indépendance belge*. Elle est surnommée Miss trouble en raison de son caractère trempé et de la vigueur de son engagement féministe. Maîtrisant l'anglais et l'italien, elle passe pour plus brillante que son mari.⁹¹⁶

Quant au rédacteur parlementaire du *Soir*, Edmond Patris, également responsable des *reportages* et, en quelque sorte, directeur du service de l'information, il appartient à l'opinion catholique. Il se sent toutefois, avant tout, « journaliste cent pour cent », par ailleurs bientôt investi dans la création et l'organisation d'associations professionnelles. Pour ce fils de *louageur* de voitures, candidat en philosophie et lettres de l'Université de Louvain, il existe deux types d'êtres humains, les « journalistes et les barbares ».⁹¹⁷

contribuer à corrompre l'esprit.

⁹¹⁶ *Les Amis de d'Arsac. Hommage d'Eugène Baie, Jules Bordet, Maurice Maeterlinck, Julius Hoste, Victor Rousseau*, Bruxelles, Ed. Royales de l'Art belge, 1937 ; Trois Moustiquaires, « d'Arsac », *Pourquoi Pas ?*, 7-01 1921, p.3-4 ; EFFBANK, E., « Un bock avec M. d'Arsac, rédacteur en chef du *Soir* à propos du cinquantenaire du journal », *Pourquoi Pas ?*, 8-01 1937, p. 95-96 et DENUIT D., « Auguste d'Arsac », *Biographie nationale*, t 34, 1967, col. 25-34.

⁹¹⁷ FISCHER F., *Ecrit sur le sable*, *op. cit.*, p.85.

CHAPITRE 3. LES RAISONS DU SUCCES DE L'INFORMATION :

OFFRES TECHNIQUES, DEMANDE MASSIFIÉE

Alexandre Delmer observe en 1876 qu'un « journal à l'heure actuelle est surtout recherché pour ses informations ; aucun organe eût-il à son service des écrivains d'un rare mérite ne peut prétendre à une grande publicité s'il ne réalise ces conditions de tout succès durable : sûreté, variété et promptitude des renseignements ».⁹¹⁸ Ce texte nous apparaît comme le premier constat du genre en Belgique. Avant de s'interroger sur les raisons de la victoire des *nouvelles* sur le commentaire doctrinal, il faut rappeler auparavant l'état des avancées *techniques*, conditions objectives et prosaïques sans lesquelles le journalisme d'information ne pouvait concrètement exister.

Améliorations de la collecte de l'information : les innovations technologiques

De façon générale, l'accès à l'information demeure extrêmement malaisé avant 1850. A telle enseigne que les nouvelles de l'étranger parviennent à *L'Emancipation* avec des délais qui varient de 1 à 30 jours selon qu'elles proviennent de Paris (un laps de temps à peine plus important que celui existant alors entre Verviers et Bruxelles), d'Amsterdam (2), Londres (3), Francfort (4), Rome (10), Stockholm (12) ou du continent américain (30).⁹¹⁹

Le désenclavement de plusieurs régions du pays s'observe quant à lui de manière effective grâce à l'expansion du réseau de chemin de fer, qui compte encore une seule ligne (celle du Nord) jusque dans les années 1860. Le chantier de la ligne du Sud débute en effet en 1870 pour s'étendre au long de la seconde moitié du siècle. Ainsi, l'inauguration de la gare Saint-Hilaire de Huy n'a-t-elle lieu qu'en 1904. C'est dire si les traditionnelles malles-poste conservent leur utilité pour relier nombre de cités entre elles.⁹²⁰

Sur le plan des liaisons internationales, il n'existe pas de service d'estafettes entre Bruxelles et Paris avant 1834, année où Léopold 1^{er} songe à en créer un qu'il souhaite réserver aux quotidiens dignes à ses yeux d'une telle faveur, en l'occurrence *L'Emancipation* des frères Briavoinne et *L'Indépendant* dont on sait qu'il est alors

Sur Edmond Patris (1866-1928) : « Edmond Patris », *Pourquoi Pas ?*, 13 07 1928, p. 1044-1045 et STEVENS V., *Edmond Patris*, Travail inédit, 2^{ème} candidature Journalisme, Bruxelles, ULB, 1992-1993.

⁹¹⁸ (ARCA), Papiers Alexandre Delmer, Correspondance. Farde 1876, 76.26. 11-09 1876, Rapport manuscrit de Alexandre Delmer, *Télégraphie catholique*, présenté à la Confrérie Saint-Michel.

⁹¹⁹ OLEK A., *Le groupe Briavoinne*, *op. cit.*, p 136 et *Courrier du Soir*, numéro jubilaire, 1^{er}-04 1935, p. 1.

⁹²⁰ *La Gazette de Huy. 75^{ème} anniversaire 1862 - 1937*, n^o spécial, 1937, p.18.

financièrement soutenu par le souverain. Si le projet royal n'aboutit pas, un service d'estafettes voit cependant le jour au même moment entre les deux villes, comme un nouvel indice de l'intérêt que les affaires françaises suscitent dans l'opinion bourgeoise belge.⁹²¹

L'installation de la première ligne de *télégraphe électrique* d'Europe, entre Paris et Rouen, date de 1844. Peu après, en septembre 1846, la Belgique inaugure le *fil* qui relie Bruxelles à Anvers, en passant par Malines, le long de l'initiale voie de chemin de fer du pays. Le câble transmanche (Calais- Douvres) entre en service pour sa part entre 1851 et 1852 alors que le transatlantique voit le jour entre 1865 et 1866, année de l'invention du *transcripteur*, appareil capable de copier 4 000 mots à l'heure au lieu des 1 000 possibles jusqu'alors.⁹²² Ainsi le public belge reste-t-il à-peu-près coupé du monde jusqu'au milieu du siècle tandis qu'un quotidien tel que *Le Journal de Bruxelles* ne dispose d'un service télégraphique qu'en 1864.⁹²³

Quant au *téléphone*, dont l'invention remonte à 1854, il ne connaît d'utilisation à des fins commerciales que dans les années 1870, notamment après la mise au point du système de Bell, en 1876, par ailleurs déposé le même jour que celui de Gray.⁹²⁴ En Belgique, après une période d'essais à titre gratuit dès 1881, la Compagnie du téléphone établit un tarif spécial à destination des journaux en septembre 1883. C'est-à-dire l'année de la mise en exploitation des premiers réseaux téléphoniques du pays qui couvrent la province d'Anvers, du Brabant, la région de Charleroi ainsi que Gand, Verviers et Spa. Le raccordement des autres parties du pays se déroule progressivement entre 1886 et 1897 pour s'achever par la province du Luxembourg et la ville d'Arlon en particulier. D'autre part, les communications internationales s'établissent à nouveau de prime abord entre Bruxelles et Paris en 1887, par la suite avec l'Allemagne et les Pays-Bas en 1895 et puis avec le Grand-Duché de

⁹²¹ WITTE, E., "Het project", *op. cit.*, *Revue belge d'Histoire contemporaine*, II, n°1, 1970, p. 45-54, p.50. En 1835, les services postaux (les malles-poste) sont un véritable service express... "La distance d'une poste (belge) à l'autre devait être parcourue en 45 minutes". Il n'en est pas de même des services de messageries pour les voyageurs. A la même époque, "au moment où on inaugurerait le premier chemin de fer de Belgique, il fallait 5 heures pour se rendre de Bruxelles à Anvers; 6 heures de Bruxelles à Gand, Saint-Nicolas ou Mons; 8 heures de Bruxelles à Valenciennes; 12 heures de Bruxelles à Lille ou Liège ...37 heures de Bruxelles à Paris... A l'arrivée les voyageurs étaient fourbus, le 'mal de diligence' incommodait les dames et les vieux messieurs". (JACQUEMYNS G. *Les Diligences, Malles-Poste et Messageries à Bruxelles de 1800 à 1835*, tiré à part extrait du *Bulletin des Alumini*, 04-1931, p. 6 et 4).

⁹²² GRISET P., *Les révolutions de la communication XIXe-XXe siècle*, Paris, Hachette, 1991, p.7 et suivantes ; ALBERT P., *Histoire de la presse*, Paris, P.U.F. (Que sais-je ?), 9^{ème} éd., 2000, p.36 et MARTIN M., *Médias*, *op. cit.*, p.25.

⁹²³ 17-02 1864, dans DELMER M.T., *op. cit.*, t.2, p 55.

Luxembourg en 1898.⁹²⁵ Dans les années 1890, il semble que l'acquisition d'un ou de plusieurs téléphones privés, placés dans les bureaux de la rédaction, soit devenu une nécessité pour les quotidiens de la capitale. Ainsi, en 1899, les gestionnaires du 20^{ème} siècle se procurent-ils trois appareils, qu'ils obtiennent « en échange publicité ».⁹²⁶

L'usage du téléphone se répand également dans les rédactions de province : *L'Avenir du Luxembourg* en possède un dès 1897, l'année de l'inauguration du réseau dans la région.⁹²⁷ Cependant, vers 1893 encore, Auguste Vierset, tout frais débarqué de son Namur natal, « découvre cette chose parlante » dans le bureau bruxellois du *Petit bleu*. Il n'en mène pas large lorsqu'on lui tend le combiné, sans un mot d'explication, en lui disant, « écrivez ce que l'on vous dicte, c'est un article à publier cette nuit ». Initié sur le tas, le journaliste apprend vite mais sort éreinté de l'expérience.⁹²⁸

S'il apparaît que *l'innovation technologique précède* souvent d'une génération la *demande commerciale* et industrielle- Edison ne songe-t-il pas dans ces mêmes années 1890 à concevoir un « journal parlé »⁹²⁹- il faut toutefois constater que la naissance d'un lectorat massifié rend cette offre technologique *indispensable* à la conception ainsi qu'au bon fonctionnement d'un quotidien *moderne* d'information et contribue de ce fait à reléguer le journalisme d'opinion dans un lointain passé censitaire.

La concurrence que se livrent les feuilles populaires s'exacerbe en effet avec *la course aux nouvelles* de dernière heure, bientôt de dernière minute. Dans le cadre de l'Affaire Dreyfus, par exemple, « seuls les journaux qui ont un téléphone de Paris ont publié (l'arrestation d'Esterhazy) au matin du mercredi », tandis que les autres n'ont pu le faire que le soir du même jour.

Soit désormais trop *tard* au goût d'un public qui juge la valeur de la presse à l'aune de

⁹²⁴ GRISET P., *Les révolutions, op. cit.*, p.8.

⁹²⁵ ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 57, 4-01 1883 ; *Annuaire statistique de la Belgique*, Bruxelles, Ministère de l'Intérieur, t.23, 1892, p. 406 et *Annuaire statistique de la Belgique et du Congo*, Bruxelles, Ministère de l'Intérieur, t. 45, 1914, p. 535-537.

⁹²⁶ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°326 (2071/140), Bruxelles, 8-03 1899, Facture de E. A. De Wever-Vranckx, Applications générales de l'électricité. Lumières, sonneries paratonnerres et téléphones. Devis de 3 téléphones privés pour 190 francs. Payés en échange publicité.

⁹²⁷ LOUCHEZ E., *L'Avenir du Luxembourg, op. cit.*, p. 32.

⁹²⁸ DELMOTTE I., *Auguste Vierset, op. cit.*, p. 10. Témoignage écrit de la petite-fille de Vierset. La lettre, sans mention de date, ne figure pas en annexe du travail dont on sait toutefois qu'il a été rédigé l'année académique 1989-1990.

⁹²⁹ DUBIEF E., *Le journalisme, op. cit.*, p.85.

la *rapidité* avec laquelle elle publie (plus souvent qu'elle ne traite) les nouvelles.⁹³⁰

Le cas particulier de L'Indépendance belge

En plus d'une affaire rentable, Edouard Perrot a fait de *L'Indépendance belge*, souffreteuse sous Marcellin Faure, une référence *internationale* grâce à la qualité de ses informations en provenance de l'étranger. Ce Français a créé, en Belgique et semble-t-il en Europe avant 1850, la revue ou *bulletin politique*, et a instauré la « correspondance spéciale et quotidienne ». ⁹³¹ Ayant assaini la situation du quotidien, il a permis, en 1856, à son compatriote et successeur, Léon Berardi, également son collaborateur depuis 1846, de développer un véritable *réseau d'informateurs* à l'échelle *internationale*.

A côté des correspondants nommément cités, pour la plupart rédacteurs en poste à Paris (la plus importante des correspondances organisées par la publication), il faut souligner le rôle clé tenu par les *diplomates* belges et étrangers. Jusqu'au début des années 1870, semble-t-il, ce sont eux qui servent essentiellement d'informateurs *officiels* au journal. ⁹³² Il peut s'agir d'envoyés extraordinaires du Ministre plénipotentiaire à Lisbonne, à Rome, partout en Europe, en somme d'un *personnel diplomatique belge*. A titre personnel, Léon Berardi reçoit également des nouvelles de l'agenda de Léopold II grâce à Jules Devaux, chef de cabinet du Roi dans les années 1870. ⁹³³

Le *personnel politique belge* peut également donner des compléments d'information s'il devait estimer celle-ci insuffisante ou erronée. Ainsi, en 1862, Théodore Verhaegen, alors représentant et président de la Chambre, de séjour en Italie, tient au courant, personnellement (et discrètement) le directeur de *L'Indépendance belge* de l'avancée des troupes de Garibaldi. Les entrées du Français (dont on sait que le salon est couru) dans le monde politique belge sont en outre favorisées, jusqu'à la collusion, par l'emploi d'un collaborateur comme Schiffers.

Celui-ci, traducteur et rédacteur du journal, travaille également comme agent du ministère des Affaires étrangères. De la sorte, le patron de presse peut jouir

⁹³⁰ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Correspondance Helleputte, n°91 (2071/11), Bruxelles, 19-07 1898, F. Neuray à G. Helleputte.

⁹³¹ CONSIDERANT N., *Notice sur la vie et les écrits d'Edouard Perrot*, Bruxelles, A. N. Lebègue, 1875, p. 14-15.

⁹³² Voir FEIBELMAN R., *L'évolution*, *op. cit.*, qui cite Neftzer, un des collaborateurs de Girardin ou encore les Français Jules Simon, Jules Janin. Il évoque également des correspondants à Londres, Berlin, Vienne...

d'informations de première main- Schiffers, de par son statut, a les meilleures entrées dans les représentations belges à l'étranger-, grâce à un envoyé dont la mission est, de surcroît, en partie payée par...l'Etat belge.⁹³⁴ *L'Indépendance belge* bénéficie également d'un réseau de diplomates *étrangers*.

C'est un Gotha européen qui figure dans l'annuaire de la famille Berardi avec lequel elle entretient des relations parfois cordiales. A partir des années 1860 en particulier, on remarque des diplomates allemands, hongrois, roumains, portugais, danois... qui tiennent à informer Léon Berardi de leurs affaires intérieures, dans un français impeccable, langue de la diplomatie comme l'on sait. C'est, en août 1866, l'ancien ministre de Hanovre près les cours de France, d'Autriche et de Prusse, qui confie à Berardi, et à « (sa) feuille si honorée et si répandue », des réflexions sur la guerre entre l'Autriche et la Prusse qui vient alors de s'achever en faveur de cette dernière.⁹³⁵ *L'Indépendance belge*, éditée en sus dans un pays dont la presse est libre, passe en effet, *avant 1880*, pour le journal « qu'on lisait le plus en Europe ». Du moins, ajoutons-nous, dans les milieux journalistiques et politiques (y compris les Cours) de régimes libéraux censitaires ou autoritaires.⁹³⁶

La réputation du quotidien semble même avoir atteint l'outre-Atlantique. Ainsi, le ministre plénipotentiaire de la République du Salvador auprès du gouvernement des Etats-Unis informe-t-il, à son tour *en exclusivité* belge, le directeur de *L'Indépendance*, lors d'une mission spéciale qu'il effectue sur le vieux continent.⁹³⁷

Il semble- les archives restent sur ce point malheureusement lacunaires- qu'à partir des années 1870, des *informateurs-journalistes* se substituent progressivement aux diplomates proprement dits, lesquels interviennent toutefois encore, entre autres, dans le choix des correspondants. Dans les années 1860, le baron Velho, en poste à Saint-Pétersbourg, garantit des « détails d'une scrupuleuse exactitude » au patron de presse à la condition de ne pas « être nommé ». En novembre 1873, il a déniché l'informateur russe que Berardi lui demandait depuis une entrevue privée, à Bruxelles, en février 1872. Dès lors, tous les huit jours, le directeur du quotidien peut entrer en contact

⁹³³ FONDS BERARDI, au CDDRR, Namur, Boîte III, plusieurs lettres.

⁹³⁴ FONDS BERARDI, CDDRR, Namur, Boîte III, Turin, 21-11 1862, Th. Verhaegen à L. Berardi et VANDERVAEREN M.-C., *L'Indépendance belge*, *op. cit.*, p. 198-199.

⁹³⁵ FONDS BERARDI, CDDRR, Namur, B IV, Hanovre, 11-08 1866, Baron de Stockhaaher à L. Berardi.

⁹³⁶ AUDEDRAND Ph., *Un café de journalistes sous Napoléon III*, Paris, E. Dentu, 1888, p.304.

⁹³⁷ FONDS BERARDI, CDDRR, Namur, B IV, Paris, 2-07 1863, Lorenzo Montufar à L. Berardi.

direct avec « la personne » et lui indiquer une adresse « supposée » où elle puisse envoyer ses articles.⁹³⁸ Car à l'époque, diplomatique ou journalistique, *la source* doit en général rester *secrète*.

Que *L'Indépendance belge* soit par ailleurs l'unique organe de la presse quotidienne belge à insérer des annonces publicitaires en provenance d'Allemagne, de France et de Hollande, illustre également l'audience dont elle bénéficie à l'étranger. Il est même possible de s'abonner au journal à partir de Londres.⁹³⁹

Les informations françaises ont cependant droit à un traitement de faveur par rapport à celles des autres nations. Pour ce faire, Berardi a engagé, d'abord comme collaboratrice, vers 1866-1867, et puis comme correspondante parlementaire à partir de 1869, Marie Noémie Cadicot qui écrit sous le pseudonyme, tiré de l'œuvre de Balzac, de Claude Vignon. Fille d'un rédacteur du *National*, épouse d'un ancien...diacre converti au socialisme avec lequel elle a édité une publication, Vignon se charge à *L'Indépendance belge*, de rendre compte des débats de l'Assemblée nationale. Auparavant, en 1854, elle a divorcé et, pour élever son fils, a travaillé comme statuaire au Louvre et aux Tuileries. Elle a également rédigé le compte rendu du Corps législatif pour *Le Moniteur* et pour *Le Temps*. Son entrée à *L'Indépendance belge*, en 1869, indique, semble-t-il, une manière de rapprochement du quotidien avec l'Empire.⁹⁴⁰

Une entente cordiale entre les deux parties a d'ailleurs toujours été désirée par le gouvernement impérial qui a tenté, à plusieurs reprises, d'amadouer Berardi. Ainsi, dès 1862, sous l'empire libéral donc, Persigny, le ministre de l'Intérieur français, écrit au patron de presse que « les journaux anglais n'inquiètent pas » (les autorités françaises)...parce qu'on ne les lit pas » (en France s'entend). « Mais vous : vous avez près de 100 000 lecteurs en France, au moins 3 000 abonnés. Vous êtes le journal de l'opposition ». « Croyez-vous que je ne sais pas que c'est toujours *L'Indépendance* que l'on demande et qu'on lit dans tous les lieux publics ». Et Berardi de promettre d'accroître la virulence de ses critiques lorsque le ministre parle de possible

⁹³⁸ FONDS BERARDI, CDDRR, Namur, B IV, Saint Pétersbourg, 19-10 1861, Baron Velho à L. Berardi ; Saint Pétersbourg, 26-11 1873, le même au même.

⁹³⁹ VANDERVAEREN M.-C., *L'Indépendance belge*, *op. cit.*, p 166 et suivantes.

⁹⁴⁰ FONDS BERARDI, CDDRR, Namur, B VI entière, consacrée à la correspondance entre Vignon et Berardi. et VANHAELEN C., « Claude Vignon, correspondante parlementaire de *L'Indépendance belge* à Paris de 1869 à 1880 », *Cahiers bruxellois*, t.14, fasc. III-IV, 07-12 1969, p. 273-327.

interdiction du quotidien belge sur le territoire français.⁹⁴¹ Or, malgré son passé socialiste, Claude Vignon a été pensionnée par l'impératrice, en tant que statuaire, et, de l'avis même de contemporains, son engagement comme rédactrice aurait été conseillé au patron de presse par Arthur de la Guéronnière, publiciste, littérateur, journaliste devenu directeur de la librairie et de la presse en France, dès 1853. Et, pour ce qui nous occupe avant tout, ministre de la Légation de France en Belgique à partir de 1868. De fait, Berardi rencontre de la Guéronnière au début de l'année 1870 et semble avoir accepté l'idée de l'insertion quotidienne (payante) d'un article favorable au ministère libéral. La chute de l'Empire l'année même ne permet pas au projet de se concrétiser.

L'Indépendance belge tient ensuite un rôle d'informateur de premier plan lors de la guerre franco-prussienne de 1870, fournissant quatre éditions par jour, dans lesquelles les confrères puisent largement. Berardi, désormais attentiste, exige de Claude Vignon des comptes rendus de ton neutre. Passée républicaine, la journaliste épouse un député de cette opinion qui devient ministre en 1881. Dès lors, l'année suivante, elle préfère renoncer à ses correspondances dans le quotidien belge qui, par ailleurs, a entamé son déclin.⁹⁴²

Importance de l'Agence Havas et de son bureau bruxellois

Quand, en mars 1881, Alexandre Delmer a son premier contact *physique* avec un appareil téléphonique au « bureau du téléphone », il admire « l'effet merveilleux » de cette conversation d'un genre alors inédit. En l'occurrence il est allé « causer avec l'agence Havas », intermédiaire *français* quasiment incontournable, tout au long du 19^{ème} siècle, entre les publications belges et les nouvelles internationales et même nationales, en l'absence de l'Agence Belga, son homologue créée seulement en 1920.⁹⁴³ Notons que celle-ci se tiendra toutefois dans une position secondaire (*nationale*) par rapport à Havas-Reuter, demeurée jusqu'à aujourd'hui une référence *internationale*.

C'est en 1835 que Charles Havas fonde un bureau, qui, à l'origine, se cantonne à des traductions de quotidiens étrangers. Il développe cependant sans tarder un réseau de

⁹⁴¹ CAZELLES R., « Le duc d'Aumale », *op. cit.*, p.606-608, Bruxelles, 20-03 1862, Ch. Campan au duc d'Aumale.

⁹⁴² AULB, Fonds Bartier PP65, Dossier vicomte de la Guéronnière, Bruxelles, 24-01 1870, de la Guéronnière au comte Daru, ministre, secrétaire d'Etat au Département des Affaires étrangères (copie).

⁹⁴³ ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 55, 11-03 1881. « Visite au bureau du téléphone. L'appareil a été placé cette semaine dans nos bureaux ».

correspondants dont il vend les informations à la presse française et étrangère. Parallèlement, il exploite une société d'affermage de la publicité commerciale. D'autres établissements de ce type naissent bientôt, dont *l'Associated press* américaine en 1848. Plutôt que de se livrer une concurrence sauvage, ils préfèrent conclure des accords où ils se reconnaissent, à l'échelle mondiale, des zones géographiques d'influence pour la couverture des informations. Le « marché » belge entre dans les prérogatives de l'Agence Havas, désormais reliée par la télégraphie privée à Vienne, Londres (où elle travaille en liaison avec Reuter) et Madrid. A partir de 1854, elle use du réseau français alors en pleine expansion puisqu'il s'étend sur quelque 41 000 kilomètres en 1870, contre 9 200 au milieu des années 1850.⁹⁴⁴ Havas ne renonce pas pour autant aux services de la poste, des chevaux et des pigeons.

Dès la succession des événements majeurs engendrés par la Commune de Paris en 1871, les milieux journalistiques belges doivent convenir de la place centrale occupée par la firme française dans l'accès à l'information. A telle enseigne qu'un quotidien comme *La Voix du Luxembourg*, à cette date non abonné au bureau de dépêches et, de surcroît, défavorisé par sa localisation géographique, publie les faits de l'actualité avec environ 48 heures de *retard* sur ses confrères bruxellois ayant souscrit à Havas.⁹⁴⁵

Fin décembre 1875, l'Agence Havas (dite alors Havas-Laffite) ouvre une succursale bruxelloise dont elle confie la représentation à Herman Emmanuel Delamar, un ancien télégraphiste né à Amsterdam en 1843. En juillet 1879, l'Agence qui comprend, outre ses services d'information, « l'exploitation des annonces de province et de l'étranger », c'est-à-dire un département dévolu à la *publicité commerciale*, se constitue en société anonyme au capital de 8 500 000 francs. Elle confirme à cette occasion « de la Mar » dans ses fonctions de gestionnaire pour la Belgique, pour les deux matières, cependant selon des comptes séparés. Désormais directeur à vie, mais contraint à agir « en conformité avec les instructions données » par la maison mère, il gagne 12 000 francs perçus en mensualités auxquels s'ajoutent 1/5^{ème} des bénéfices annuels nets restants après prélèvement par l'agence de la somme de 48 000 francs. Il touche aussi 7 500 francs, également versés en douzièmes et potentiellement additionnés du 1/5^{ème} des

⁹⁴⁴ PALMER M. B., *Des petits journaux aux grandes agences. Naissance du journalisme moderne, 1863-1914*, Paris, Aubier, 1983, p.42.

⁹⁴⁵ ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1870, 70.28, Arlon, 10-08 1870, E. Moressée à A. Delmer.

bénéfices nets sur les contrats ayant trait aux annonces et aux réclames.⁹⁴⁶

Dans tous les cas de figure, le salaire garanti à Delamar s'élève à 17 500 francs pour une année alors que les seuls comptes à notre disposition des activités de la succursale, en l'occurrence ceux du 1^{er} trimestre 1877, indiquent 17 071 francs de bénéfices. Cette somme (environ 68 000 francs par an, ou 286 564 euros) laisse supposer que- dès cette époque- de la Mar aurait pu avoir droit à ses 20 %.⁹⁴⁷ Il faut excepter de cette conjecture l'exercice 1893-1894 au cours duquel la société anonyme n'équilibre pas son budget et réduit en conséquence les appointements de ses employés contre promesse de restitution des retenues financières dès l'amélioration de la situation.⁹⁴⁸

A la reconduction du contrat entre les deux parties en 1889, Havas obtient de Herman de la Mar qu'il traite désormais uniquement avec elle de la publicité et des informations, tandis qu'il accepte de ne s'occuper que du second poste avec l'associé *Reuter's Telegram company limited* de Londres.⁹⁴⁹

En juillet 1899, son gendre Gustave Hirsch lui succède au poste de représentant en Belgique « des agences de télégraphie et de publicité » Havas-Reuter. Né à Amsterdam en 1864-ville où par ailleurs son beau-père s'installe dès 1900- Hirsch est arrivé à Bruxelles en 1877 pour travailler, au plus tard en 1888, dans les bureaux de l'Agence. Il épouse Bethy de la Mar en 1890, date où il se domicilie à Paris (mais continue de résider à Bruxelles) avant d'opter pour la nationalité française en 1920. Le contrat qui le lie à la société anonyme se conclut aux mêmes conditions que précédemment. Il y figure néanmoins, pour la première fois de façon explicite, que le 1/5^{ème} des bénéfices nets promis équivaut à une « rémunération supplémentaire » et non à une participation qui sous-tendrait un quelconque droit de propriété ou un pouvoir d'intervention dans la politique générale dictée à la succursale.⁹⁵⁰

⁹⁴⁶ Delamar est souvent orthographié de la Mar. A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 29.4, Paris, 31-07 1879, E. Lebey à H. Delamar et 5 AR 413, Contrat entre Agence Havas S. A. représentée par son directeur Edouard Léon Lebey à Paris et Herman De la Mar à Bruxelles (non daté mais il s'agit de l'année 1879).

⁹⁴⁷ Archives nationales à Paris (A.N.P.), A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 29.4, Paris, 25-05 1877, E. Lebey à H. Delamar.

⁹⁴⁸ A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 30.4, Paris, 20-12 1893, Lebey à Delamar.

⁹⁴⁹ A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 413, Bruxelles, 2-04 1889, note de Herman De la Mar à Havas, Paris, sans mention du correspondant.

⁹⁵⁰ PIRET R., *Gustave Hirsch*, Travail inédit, 2^{ème} candidature Journalisme, Bruxelles, ULB, 1995-1996. L'étudiant a utilisé des documents extraits des archives Reuter et des données tirées de l'état civil ; voir aussi A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 31.1, Paris, 02-11 1899, E.

Havas et les quotidiens belges. Des services à des prix étudiés

A l'origine, les administrateurs parisiens voulaient proposer leurs services « complets » aux quotidiens belges contre un tarif unitaire d'environ 20 000 francs par an (84 283 euros). De la Mar parvient toutefois à les convaincre qu'aucune des publications nationales n'aurait les moyens de déboursier une telle somme, en dehors de *L'Etoile belge*.⁹⁵¹ Au début des années 1880, soit avant la naissance des titres populaires catholiques, *neutres* et libéraux, le journal des Madoux semble en effet le plus demandeur des offres techniques de l'agence française telles que le *fil spécial* (une ligne privée louée un certain nombre d'heures qui permet de se distinguer de la concurrence par l'insertion de dépêches davantage fournies en *détails*).⁹⁵²

Les tarifs des abonnements Havas (voir tableau p. 385) varient selon des critères objectifs (la nature des services compris dans l'offre, le nombre d'éditions du quotidien souscripteur) mais aussi en fonction de *l'importance* du journal en termes de ventes (*quantitatif*).

Dans le cas de *L'Indépendance belge*, le prix considérable semble plutôt s'expliquer en raison du prestige, fût-il écorné, du quotidien. Celui-ci profite de surcroît, sans doute depuis la redistribution des parts de son capital social en 1884, d'un accord particulier entre Gaston Berardi et Havas Paris, qui dispense le patron de presse de passer par l'intermédiaire d'Herman Delamar.⁹⁵³ Il faut également remarquer combien les titres de province bénéficient de tarifs moins élevés que ceux imposés à leurs confrères de la capitale. Ainsi en 1887 ils versent entre 1 200 et 6 000 francs par an pour « le service spécial et le traité de reproduction des dépêches découpées ».

Lebey à H. Delamar et idem, 5 AR 413, Contrat entre le Directeur statutaire Edouard Lebey et G. Hirsch, 1-07 1899 au 31-12 1909.

⁹⁵¹ A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 29.4, Paris, 25-08 1877, E. Lebey à H. Delamar et Paris, 29-09 1877, les mêmes.

⁹⁵² A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 29.5, Paris, novembre 1880, H. Houssaye à H. Delamar.

⁹⁵³ A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 29.6, Paris, 21-10 1884, H. Houssaye à H. Delamar. A cette date, Gaston Berardi compte « réduire le service général fait de Bruxelles » de 1 580 francs par mois (à forfait) à 5 à 700 francs et consacrer, en revanche, 1 000 francs de frais télégraphiques et de commissions à un « service spécial » que Havas « lui fer(ait) de Paris ». Il est vrai que Berardi réside alors la plupart du temps dans la capitale française.

TABLEAU DES ABONNEMENTS ANNUELS DES JOURNAUX BELGES A HAVAS

Nom des Journaux	Prix abonnement Havas/an (Année)	Conditions (Si mentionnées)
La Chronique	6 000 (1887) ⁹⁵⁴ ; 9 600 (1913) ⁹⁵⁵	
Le Courrier de Bruxelles	8 000 (1887)	
L'Etoile Belge ⁹⁵⁶	10 590 (1882) ; 14 000 (1887)	En partage avec l'Agence Reuter, 5 295 chacun.
La Gazette	6 000 (1887) 7 000 (1913)	
La Gazette de Liège ⁹⁵⁷	2 700 (1884)	
L'Indépendance Belge	18 000 (1887)	
Journal de Bruxelles	11 000 + 900 : 11 900 (1877) ; 14 000 (1887)	Engagement réciproque de 5 années pour le service de dépêches télégraphiques+ Correspondance générale. ⁹⁵⁸
Le Patriote	10 000 (1887)	
Le Petit bleu	6 000 (1913)	
La Réforme	8 000 (1887)	
Le Soir	10 600 (1913)	Demande du service des nouvelles pour une période de 10 ans

Indices d'une situation financière plus fragile, ces rabais s'expliquent aussi par le fait que, malgré un service télégraphique spécial et la présence d'un correspondant à Liège, Anvers et Gand, Havas sert en priorité le bureau bruxellois. Celui-ci est le collecteur de l'ensemble des dépêches et a mission de les transmettre aux « confrères de province » entre le moment où « ont paru les journaux de la capitale, dans lesquels (ils) coupent le gros des dépêches Havas-Reuter, et le moment où (ils) paraissent » eux-mêmes.

⁹⁵⁴ WILLEQUET, J., *Documents, op. cit.*, Analyse du rapport du journaliste Georges Nieter conservé dans les Papiers Lambermont au Ministère des Affaires étrangères sur l'opportunité de l'implantation d'un bureau de l'agence allemande Wolff à Bruxelles afin de rompre le monopole de fait de Havas-Reuter, p.31-34. Cette référence vaut pour tous les autres tarifs en 1887.

⁹⁵⁵ A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 32.2, Paris, 19-03 1913, L. Pognon à G. Hirsch.. Cette référence vaut pour tous les autres prix en 1913.

⁹⁵⁶ A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 29.5, Paris, 17-10 1882, non signé à Delamar.

⁹⁵⁷ A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 29.5, Paris, 17-05 1884, E. Lebey à H. Delamar.

De façon générale, les directeurs de journaux négocient pied à pied avec Herman de la Mar afin d'obtenir des réductions. C'est particulièrement le cas de Joseph Demarteau, propriétaire de *La Gazette de Liège*, que la maison mère, consultée par son représentant belge, préfère « perdre » en définitive, plutôt que de le contenter une nouvelle fois. Au risque de mécontenter les concurrents liégeois, publications également clientes de l'entreprise française.

En 1887, dans la capitale, seuls *Le Patriote*, *Le Courrier de Bruxelles* et *L'Indépendance belge* ont également affirmé leurs annonces à Havas au terme d'un arrangement « *absolument distinct* (dans le texte) du traité télégraphique ». Lequel consiste en la garantie par l'agence d'un minimum d'annonces alors que « le surplus d'affaires est divisé en moitiés égales entre le journal et M. M. Havas-Reuter ».⁹⁵⁹

Personnalisation des services grâce au téléphone

Dès novembre 1882, Herman de la Mar souhaite équiper ses bureaux d'un appareil téléphonique. La direction française accueille ce désir avec réserve car elle estime le service belge insuffisamment développé pour bénéficier d'une innovation technologique toutefois d'application dans la succursale de « Lyon-Marseille », « 10 fois plus important(e) qu'à Bruxelles ».

De surcroît, l'absence de liaison directe Paris-Bruxelles jusqu'en 1887 ajoute aux inconvénients dans la mesure où il faut encore *synchroniser* les appels. C'est-à-dire correspondre de prime abord avec le central de Bruxelles afin qu'il puisse avertir Paris de l'imminence de la correspondance, une « opération délicate » qui peut prendre 10 à 20 minutes. A cette date, le télégraphe reste en conséquence un moyen de communication plus rapide que le téléphone.

En août 1883, Havas Paris accepte néanmoins de passer un accord, à l'essai, avec la compagnie Bell pour un abonnement qui autorise le « droit d'usage » à l'heure ou au ¼ d'heure parce que, à cette époque encore, un abonnement téléphonique annuel coûte près de 5 fois plus cher que son équivalent télégraphique. Soit 12 000 francs contre 2 500 francs pour les lignes Bruxelles-Liège ou Bruxelles-Gand.⁹⁶⁰

A partir du raccordement entre Paris et Bruxelles, l'utilisation du téléphone s'impose

⁹⁵⁸ A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 29.4, Paris, 3-10 1877, E. Lebey à H. Delamar.

⁹⁵⁹ WILLEQUET, J., *Documents, op. cit.*, p.31-34, p. 31 et 32 pour les extraits cités.

peu à peu dans la succursale belge. Même si à nouveau la direction française rechigne à investir dans un procédé qui, peu avant 1890, peut enregistrer au maximum 80 mots en 5 minutes, ce qui en confine l'usage à la communication d'informations de « dernière heure » ou à la diffusion de nouvelles très courtes.

Des améliorations techniques finissent toutefois par rendre le maniement de l'appareil plus pratique. Comme la mise au point d'un combiné *microphone* que l'on applique à l'oreille et qui laisse de la sorte une main libre pour la prise de notes.⁹⁶¹ En 1890, Bruxelles reste toutefois l'un des rares bureaux d'Havas à disposer d'un appareil téléphonique.⁹⁶² Le pas décisif s'accomplit en mars 1892 lorsque la France et la Belgique concluent une convention au terme de laquelle le règlement du service de la correspondance téléphonique s'étend, au-delà des capitales, à l'ensemble des postes d'abonnés et des bureaux publics des deux pays, « faisant partie des réseaux annexes dépendant du réseau principal installé au siège de la localité où aboutit le circuit international ». Les tarifs sont désormais déterminés selon les heures de la journée et en fonction de la « distance à vol d'oiseau » entre les localités avec bureaux centraux auxquels sont directement reliés les postes privés et les bureaux publics à mettre en communication.

Fait important qui révèle à nouveau l'accroissement de *l'activité financière*, une disposition particulière stipule que le prix de l'unité de communication baisse de 5 à 3 francs aux « heures de la bourse ». Parce que les « banques accaparent » alors le téléphone.⁹⁶³ « Depuis la facilité du téléphone », Havas, qui a d'ailleurs toujours soigné ses informations boursières, a dû également prendre en compte les nouvelles exigences de « tous les négociants (qui) ont (désormais) des avis directs de leurs correspondants ». Ceux-ci, en conséquence, ne se satisfont plus de l'envoi « des cours tout simplement. Ils attendent dorénavant « d'obtenir des renseignements » qui leur permettent « de broder » sur les raisons qui ont motivé les mouvements de hausse ou de baisse. Il faut noter que la direction française attribue plus d'importance à la place

⁹⁶⁰ A.N.P., Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 29.5, Paris, 18-11 1882 et 21-11 1882, H. Houssaye à H. Delamar et 22-08 1883, Paris, Lebey à Delamar.

⁹⁶¹ A.N.P., Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 29.6, Paris, 03-01 1887 et Paris, 02-03 1887, H. Houssaye à H. Delamar ; idem, 5 AR 30.1, Paris, 24-05 1887, H. Houssaye à Delamar ; idem, 05-07 1887, 20-07 et 8-09 1887.

⁹⁶² A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 30.2, Paris, 27-10 1890, H. Houssaye à H. Delamar.

⁹⁶³ A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 30.3, Paris, 24-03 1892, H. Houssaye à Delamar.

d'Anvers qu'à celle de Bruxelles, « ville n'ayant du point de vue spéculatif qu'un rang secondaire », contrairement aux démonstrations établies par des travaux récents qui soulignent l'ascendant pris par la bourse bruxelloise à partir des années 1860.

On peut attribuer cette divergence d'appréciation au fait que Havas suit particulièrement les cours des valeurs sud-américaines et spécialement argentines. Or Anvers, qui a été le port d'importation principal du continent pour la laine sud-américaine jusque dans les années 1880, demeure l'un des principaux, dans les années 1890, quant aux matières premières de la région de Rio Plata et spécialement pour les céréales.⁹⁶⁴

De façon générale, selon notre optique, il serait sans doute pertinent de s'interroger plus avant sur le rôle des activités boursières dans le triomphe de *l'information rapide et recoupée* (exacte). Comme nous avons pu observer qu'elles ont contribué à la *commercialisation* des contenus de la presse.

Retenons pour l'instant qu'à partir de 1905, la succursale belge souscrit à un abonnement spécial de nuit de 12 minutes, divisé en 2 séances de durée égale l'une à minuit, l'autre à 2 heures du matin. Son abonnement téléphonique franco-belge comprend pour sa part, entre 1901 et 1909, 10 à 11 séances quotidiennes d'une durée totale de 80 à 90 minutes, réparties entre 3 h 20 du matin et 10 h à 10 h 40 du soir.⁹⁶⁵ Ainsi, dans les années 1900 au plus tard, la principale agence d'information du pays doit-elle répondre, avec le plus de célérité possible, à la volonté de ses abonnés d'être *en permanence* tenus au courant des nouvelles du monde.

Les gestionnaires de quotidiens veulent de surcroît un traitement *personnalisé* des informations. Pour répondre à cette attente, Havas inaugure les dépêches *particulières* en 1884. De son côté, Delamar est (secrètement) chargé de la rédaction de correspondances du même type pour des organes parisiens tels que *Le Matin*, sous le pseudonyme d'Edouard, ou encore *Le Figaro* où il signe Francis.⁹⁶⁶

⁹⁶⁴ A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 30.5, Paris, 28-10 1895, (?) à Delamar. Sur la bourse : DE CLERCQ G. (dir.), *A la bourse, op. cit.*, et spécialement MARICHAL C., « Bruxelles dans le monde », *op. cit.*, p. 205-214, surtout p. 208 et suivantes. Ces importations essentiellement de laine et de grains ont d'ailleurs favorisé des flux de capitaux vers l'Amérique du sud et en conséquence des investissements belges non négligeables dans le commerce, l'industrie, les chemins de fer voire les emprunts d'Etat et les obligations hypothécaires.

⁹⁶⁵ Voir ensemble du dossier A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information 5 AR 413. Ce type d'abonnement coûte entre 1 170 et 1 305 francs par mois.

⁹⁶⁶ A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 29.6, Paris, 26-09 1884, E. Lebey à H. Delamar ; Paris, 11-03 1885, H. Houssaye à H. Delamar et 5 AR 30.3, Paris, 31-10 1891, les mêmes.

Le mécontentement des usagers croît cependant à partir des années 1900, principalement parmi les publications de province qui reprochent au bureau bruxellois son absence de service de traduction et plus encore de ligne téléphonique des « nouvelles intérieures ». Autant de critiques que la maison mère trouve fondées. Car pour qu'elle-même « conserve sa force et sa raison d'être », elle a dû répondre à de semblables revendications, sans lesquelles ajoute son directeur, « nous ne tiendrions pas (en France) les journaux comme nous les tenons à l'heure actuelle ».⁹⁶⁷

Rareté des correspondants particuliers dans la presse belge

Car pour la direction d'un journal, le fait de posséder un correspondant *particulier* peut procurer l'avantage de décrocher des *primeurs* dans la course aux nouvelles. Ainsi, en 1877, Claude Vignon fait parvenir l'intégralité d'un discours de Gambetta à *L'Indépendance belge* avant que Havas l'ait eu en sa possession. Et le responsable parisien de l'Agence d'affirmer à Delamar que « le journal » belge « a un ami auprès de Gambetta même qui a pu lui adresser (son texte) » alors qu'il a refusé d'agir de la sorte avec les autres quotidiens.⁹⁶⁸ Cependant les correspondances particulières ont un coût. Dans les années 1870, Claude Vignon exige 400 francs par mois, vacances parlementaires payées ainsi que les indemnités de frais de déplacement et de représentation, évaluées à environ 250 francs. Quelque 650 francs par mois donc, soit 7 800 par an, une somme qui, dans le cas de plusieurs quotidiens, équivaut à une année d'abonnement à Havas pour un service d'information complet....⁹⁶⁹

Dès lors, la presse belge avant 1914 a toujours disposé de peu de correspondants à l'étranger, à l'exception notable de *L'Indépendance belge* ou, de façon momentanée, d'un quotidien comme *L'Universel*.

On sait qu'autour de 1850, une même officine fournit les traductions des journaux anglais et allemands.⁹⁷⁰ En 1887, en revanche, quelques quotidiens bruxellois disposent de correspondants en Europe. Il s'agit du *Journal de Bruxelles* (1 à Londres, 2 à Paris, 1 à Berlin 1 à Rome et 1 à Vienne). Mais aussi de *L'Etoile belge*, de *La Gazette* et du *Courrier de Bruxelles* qui se contentent pour leur part d'un correspondant à Paris. Et voilà tout, en plus du cas étudié de *L'Indépendance belge*

⁹⁶⁷ A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 31.4, Paris, 21-11 1905, H. Houssaye à G. Hirsch.

⁹⁶⁸ A.N.P. Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 29.4, Paris, 10-10 1877, Emard à H. Delamar.

⁹⁶⁹ FONDS BERARDI, CDDRR, Namur, B VI, lettre n°56, 12-XI, sans l'année.

⁹⁷⁰ HYMANS L., *Types et silhouettes*, Bruxelles, Office de Publicité, 1877, p.182.

qui, à cette date, a réduit ses services à son bureau parisien, 1 correspondant à Londres et 1 à Madrid alors que les autres informations internationales sont « fabriquées à Bruxelles » avec la presse étrangère.⁹⁷¹

De fait, le procédé qui consiste à confier la lecture de la presse étrangère à des rédacteurs en charge de réaliser des correspondances à moindre coût reste le plus répandu. Encore faut-il pour ce faire trouver un journaliste parlant une autre langue que la française. Au tournant du siècle en revanche, les correspondances *étrangères* peuvent s'imposer comme argument *qualitatif* de publicité.

C'est ce qui ressort de la réclame faite autour de la refonte du *Journal de Bruxelles*, en 1896, repensé tel le journal de *l'élite* au côté du *Petit belge* son pendant populaire. Le quotidien catholique se targue en effet de posséder des informations directes en provenance de « Paris, Londres, Berlin, Vienne, Petersbourg, Constantinople, Madrid et Berne ».⁹⁷²

La presse socialiste occupe sur cette question une position particulière. Au *Peuple*, il s'agit avant tout, pour des journalistes *socialistes*, de rendre compte des développements internationaux du *mouvement* selon une logique de *propagande*. Quant au traitement de l'information étrangère en général, l'équipe autour de Jean Volders et Louis Bertrand s'en acquitte essentiellement en dépouillant « tous » les journaux de Bruxelles ainsi que les quotidiens français, et parisiens en particulier.⁹⁷³ Remarquons enfin que les correspondants étrangers en poste à Bruxelles ne sont à leur tour pas légion.⁹⁷⁴

Etant donné la *neutralité* imposée au pays, celui-ci occupe peu de place sur la scène internationale et, souvent, les correspondants parisiens des quotidiens européens traitent également l'information belge ou se contentent d'utiliser les dépêches Havas à ce sujet. Il faut excepter la presse socialiste de cette tendance dans la mesure où, sur le point de la *propagande*, les réalisations réformistes du P.O.B. suscitent la plus grande attention et bénéficient d'une large publicité (à l'occasion défavorable de la part des

⁹⁷¹ WILLEQUET, J., *Documents, op. cit.*, p. 28 et suivantes.

⁹⁷² AGR., Archives de la famille d'Ursel (T 463), L 369, Joseph d'Ursel et Antonine Marie de Mun, 22-12 1895, Publicité pour *Le Journal de Bruxelles*.

⁹⁷³ I.E.V., Correspondance Louis Bertrand n°433, Bruxelles, 18-10 1886, J. Volders à L. Bertrand.

⁹⁷⁴ On se base essentiellement sur le travail de commentaires et de recherches biographiques de WILLEQUET J., *Documents, op. cit.*, autour de documents émanant du ministère des Affaires étrangères belge et de l'Auswärtiges Amt à Bonn.

marxistes orthodoxes) dans ces organes étrangers.⁹⁷⁵

Machinisme dans les ateliers : linotypes et presses

Invention significative, la *linotype*, création d'Ottmar Mergenthaler mécanise la *composition* des journaux, jusqu'alors manuelle, entièrement exécutée par une main-d'œuvre qualifiée, les ouvriers typographes.

Brevetée en 1880 et perfectionnée jusqu'à sa commercialisation à partir de 1884 aux Etats-Unis, la linotype prend le pas sur d'autres « machines à composer » plus anciennes comme la Kastenbein née en 1871 et utilisée par le *Times* de Londres entre 1872 et 1908.⁹⁷⁶ D'abord adoptée par les pays anglo-saxons, la linotype débarque en France à partir de la fin des années 1880 où son usage conquiert Paris avant de se répandre dans les provinces une dizaine d'années plus tard (vers 1898-1899).⁹⁷⁷ Comme pour la Belgique, il faut à nouveau remarquer le rôle déterminant dans ce processus d'une exposition universelle, en la circonstance celle de Paris en 1889.

De tels équipements ont cependant un prix, soit entre 20 et 25 000 francs avec un nouveau marbre et un moteur. Nombre de journaux ne peuvent déboursier une telle somme en une fois. Aussi les fabricants acceptent-ils les versements mensualisés.⁹⁷⁸

A Bruxelles vers 1904, à l'exception du *Petit Bleu* qui se compose à l'aide de *monolines* pour les raisons d'économie déjà évoquées, on dénombre 6 linotypes au *Patriote*, 4 à *L'Indépendance belge*, 3 à *La Gazette*, 4 au *Journal de Bruxelles* et au *20^{ème}* et 5 au *Soir*. Au total 35 appareils installés dans les ateliers des quotidiens ainsi que 23 chez les imprimeurs, soit 58 machines dans la capitale. Ces chiffres connaissent par la suite une hausse constante. A titre d'exemple, l'Imprimerie nationale, en charge de la publication du *20^{ème}* siècle, du *Journal de Bruxelles* et du *Petit belge* parmi

⁹⁷⁵ I.E.V., Correspondance Louis Bertrand n°228, La Garenne Colombe (Seine), s.d., J. Guesde à L. Bertrand.

⁹⁷⁶ La linotype se compose d'un clavier face auquel se place un compositeur-typographe qui appuie sur la touche correspondant à la lettre demandée pour que la matrice de celle-ci tombe dans un tube, disposé à la façon d'un jeu d'orgue, et vienne s'aligner devant l'ouvrier. Lorsque une série de lettres a été alignée de la sorte afin de former une *ligne de matrice*, sur une même tige et selon la longueur voulue, une griffe s'en empare et la conduit jusqu'à un creuset rempli de plomb en fusion. La matière bouillante, poussée par une pompe, se projette alors sur la ligne et forme le cliché qui sert à l'impression (KALIFA D., *La culture*, op. cit., p.77 et MARTIN M., *Médias*, op. cit., p. 89 et suivantes).

⁹⁷⁷ MARTIN M., « Espace et temps de l'information du quotidien de province : la naissance des éditions locales (fin du XIXe-début du XXe), DELPORTE Ch. (textes réunis), *Médias et villes (XVIIIe-XXe). Actes du colloque des 5 et 6 décembre 1997*, Tours, Université François Rabelais, C.E.H.V.I., 1999, p.51-72, p.65.

⁹⁷⁸ AMSAB, (NISG), Belgische socialistiche archieven in de Russische Federatie, 18/I,81, op. cit., Non repris dans la description : Procès verbaux de la Fédération bruxelloise Parti ouvrier et P. V. des Presses

d'autres travaux d'impression, possède à elle seule 12 linotypes et 2 rotatives neuves en 1914.⁹⁷⁹ Les machines à composer investissent les journaux de province dans les années 1900, notamment en 1902 au *Courrier de l'Escaut* de Tournai, en 1908 à *L'Ami de l'Ordre* de Namur, avec de surcroît un moteur électrique qui autorise un agrandissement du format du journal de 5 à 6 colonnes, et en décembre 1910 à *La Gazette de Liège*.⁹⁸⁰ Cette mécanisation mécontente autant qu'elle inquiète l'Association libre des compositeurs et imprimeurs typographes de Bruxelles dont les militants déplorent un « gros chômage dans la profession » à partir de 1905. Le phénomène s'explique aisément par le fait qu'une linotype aux mains d'un ouvrier effectue le travail journalier de 2 à 3 compositeurs typographes manuels. Or, dans les rédactions, les ouvriers typographes constituent le personnel le plus nombreux.

Au tournant du siècle, les membres de cette profession, dont on a vu l'ancienne conscientisation et l'esprit corporatif développé, occupent l'espace « survolté » de la salle des machines où ils auraient cultivé une menace « révolutionnaire » latente. Surtout après 1885 lorsque s'est accru le nombre de « crânes fermés de socialistes militants ».⁹⁸¹

Initialement, les dirigeants de l'Association des typographes tentent d'imposer de nouveaux règlements aux patrons de presse, sur les recommandations d'une commission interne « de la machine à composer » créée en 1897, afin d'utiliser cette innovation technique « en conscience ». Ainsi le regroupement professionnel exige-t-il que les linotypes soient conduites exclusivement par un typographe associé ayant appris le maniement de la machine aux frais de l'administration du journal.

Il s'agit d'autre part de garantir la présence d'un homme à la casse, pour chaque machine employée. Enfin « lorsque la machine sera introduite dans une maison de labeur, la pièce sera par le fait même abolie et les heures de travail seront réduites dans une proportion équivalente à celle des journalistes », à raison de 8 heures par jour

socialistes (1893-1895). 19-02 1895, Une étude de marché sur différentes rotatives donne les prix suivants : De Prie, 22 000 ; Marinoni, 24 500 et Julien, 24 000 francs.

⁹⁷⁹ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°323 (2071/138), (1920), Note sur l'urgence de la demande d'allocation provisionnelle de la Société anonyme L'Imprimerie nationale.

⁹⁸⁰ MALLIÉ L., « *Le Courrier de l'Escaut* est centenaire depuis 24 ans », *La Presse*, n°1, 01-03 1954, p. 31-36, p. 34 et *La presse catholique dans la province de Hainaut*, Anvers, De Vlijt, s.d, p. 34. ; WARNOTTE, M. L., *L'Ami*, op. cit., p. 50 et suivantes ; DEMARTEAU J., *Liber Memorialis. Réflexions centenaires*, *Gazette de Liège*, 1840-1940, Liège, 1946, p.XI-XIII.

⁹⁸¹ VAN OFFEL H., *Confessions littéraires*, Bruxelles, Nouvelle société d'éditions (Essais et Mémoires), 1938, p.107.

contre un salaire journalier de 5,50 francs, porté à 6 francs si l'opérateur atteint les 480 lignes de la pige quotidienne. Quant aux heures supplémentaires, elles doivent se régler au tarif de 35 centimes de l'heure.⁹⁸²

Le contexte se prête mal toutefois aux revendications tranchées. Tous les quotidiens populaires créés depuis le milieu des années 1880 (*Het Nieuws van den Dag*, *Het Laatste Nieuws*, *Le Soir*, *Le Patriote*...), obtent progressivement pour les machines à composer. Et, après 1900- année de l'apogée du métier de typographe jusqu'alors sans chômage, si l'on en croit l'étude des frères prêcheurs Laurent et Perquy- les patrons de presse cèdent de moins en moins aux mouvements de grèves lancés par l'Association. Au contraire, ils embauchent des ouvriers en province pour les contrecarrer ou bien fondent le syndicat mixte (maîtres imprimeurs et ouvriers) de l'Union, en 1900, afin de concurrencer l'Association sur son propre terrain. Quant aux Chainaye, directeurs de *La Réforme*, ils vont jusqu'à engager un bras de fer avec l'Association des typographes, entre 1903 et 1906, après avoir licencié leurs ouvriers syndiqués pour les remplacer par des membres de l'Union, davantage corvéables. La querelle n'est certes pas étrangère à la disparition de la feuille (progressiste de surcroît...) dont on a vu la fragile constitution du capital.⁹⁸³

De façon générale cependant, une fois le coût de l'investissement amorti, l'acquisition de linotypes se révèle porteuse pour les animateurs de journaux. Maurice de Thier le constate lui qui, grâce à l'achat de plusieurs machines entre 1899 et 1914, parvient à augmenter à la fois le nombre des éditions quotidiennes de *La Meuse*, dorénavant portées à 3, et à diminuer de 50 % le prix du numéro. Il a décidé de la sorte de deux mesures favorables aux ventes de sa publication, qu'il a rendue de ce fait digne d'intérêt aux yeux des annonceurs.⁹⁸⁴

⁹⁸² AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°326 (2071/140), Bruxelles, 24-05 1899, Gustave Conrardy, Association Libre des compositeurs et imprimeurs typographes de Bruxelles (installée au Cygne) à Mr Delatour. Voir CONRARDY G., *Histoire de la Fédération locale*, Bruxelles, Etablissements généraux d'imprimerie, 1921. p. 103-107, avec, notamment, la reproduction du règlement évoqué.

⁹⁸³ LAURENT J., PERQUY M., *La typographie* p.122 et suivantes et CONRARDY G., *Histoire de la Fédération locale*, op. cit., p. 143 et suivantes et (sur *La Réforme*) p. 193-204.

⁹⁸⁴ LAMBRETTE D., *La Meuse*, op. cit., p.50-51.

Si le nombre *d'imprimeries* croît de façon constante à Bruxelles, il faut toutefois constater à nouveau l'amplification du phénomène à la fin de la période envisagée. En l'occurrence, on compte, entre 1830 et 1852, 6 à 12 imprimeries de presse- soit celles qui se consacrent principalement ou exclusivement à la parution de journaux- contre 51 en 1896 dans la capitale et ses faubourgs. Si l'on ajoute à ces chiffres celui des imprimeries en « tous genres », sachant que le rapport tient dans une large fourchette vu le caractère *mixte* de plusieurs d'entre elles, on obtient alors 57 établissements en 1846 et, en 1896, entre 210 et 252 (respectivement 125 pour Bruxelles-ville et de 85 à 127 dans les faubourgs). Ce constat illustre à l'évidence une hausse générale de la consommation des *imprimés*, en ce compris les publications quotidiennes.⁹⁸⁵

Pour la même ville de référence, l'analyse de la progression de la quantité de presses (machines) dans les ateliers révèle que, jusque dans les années 1840, toutes sont à bras alors qu'à partir de 1848, il existe 26 presses mécanisées sur un total de 149 machines. C'est donc à nouveau au cours des années 1880 que *l'innovation technologique* s'impose. Car, même si l'on note une tendance lourde à la mécanisation des installations à partir de 1855, 71 presses à bras fonctionnent encore à Bruxelles en 1879.

Nouvelle manifestation du lien entre l'offre technique et la demande massifiée, *L'Etoile belge* acquiert, à la fin de l'année 1878, la première presse Marinoni à *papier continu* du pays, grâce à laquelle le journal peut tirer ses quelque 45 à 50 000 exemplaires quotidiens en 2 heures 30, soit à raison de 20 000 par heure. A cet égard la Belgique suit le mouvement européen avec un certain décalage chronologique. C'est en effet à la fin des années 1860 que Hippolyte Marinoni introduit en France ce type de presse à *cylindres*, mis au point en Angleterre dès les années 1850.

Le choix d'un tel équipement répond cependant au phénomène de hausse du nombre des lecteurs qui a rendu obsolètes les anciennes machines. Et si les premières presses à rotatives s'implantent en priorité dans les ateliers des journaux quotidiens de grande diffusion comme au sein des imprimeries mixtes, la *course à l'information* qui s'engage dans les années 1890 contribue à la généralisation de leur utilisation. Le fait s'ajoute à la nécessité de disposer de capitaux de départ suffisants, même si les

⁹⁸⁵ MATHELART S., *L'imprimerie de presse à Bruxelles de 1830 à nos jours*, Bruxelles, 2 décembre 1991 (inédit) et LAURENT J., PERQUY M., *La typographie*, 1904, p. 48 et p. 121-122 qui parlent « d'accroissement fabuleux » pour le relevé de 1896 (basé sur le recensement).

machines engendrent finalement une diminution de la masse salariale. S'il suffit au 20^{ème} siècle, en 1895, d'une machine à composer pour faire imprimer 12 à 13 000 feuilles de 4 pages à l'heure et concrètement boucler son tirage en 30 minutes, il en faut 5 à *L'Etoile belge* pour être composée et éditée dans le même délai. Sous peine de perdre la course aux nouvelles... Aussi, en 1897, Madoux fait-il également monter par la maison Marinoni « une machine rotative qui lui permettra de donner tous les jours un numéro spécial de format réduit, mais pouvant contenir suivant les circonstances, 8, 12, 16 et 24 pages ». ⁹⁸⁶

Le progrès technique crée de la sorte un effet entraînant qui touche bientôt la province dont certains des titres connaissent à leur tour des augmentations de tirages. En acquérant une rotative en 1906, l'atelier du *Courrier du Soir* de Verviers peut imprimer, plier et compter 24 000 journaux à l'heure contre 3 à 4 000 auparavant lorsque « la feuille de papier préalablement coupée, passait une première fois dans la presse, où elle s'imprimait d'un côté. Quand cette moitié du journal était imprimée, les feuilles, retournées, étaient réintroduites dans la presse, où elles s'imprimaient sur l'autre face. Enfin, les journaux devaient être pliés et comptés, ce qui prenait beaucoup de temps ». Désormais « on met, à un bout de la machine, un énorme rouleau de papier, (de) plusieurs kilomètres, et il en sort à l'autre bout des paquets de journaux imprimés, pliés et comptés ». ⁹⁸⁷ Parmi les premiers organes régionaux à s'équiper de nouvelles presses, il faut compter *Le Matin* d'Anvers, dès sa fondation en 1894- et à l'occasion de l'exposition universelle tenue dans la ville cette année-là- et *La Gazette de Liège*. Les administrateurs du quotidien catholique en achètent une deuxième en 1905, à nouveau à la suite de l'exposition organisée à cette date dans la Cité ardente. Pour la plupart des autres, la modernisation des ateliers par l'achat d'une ou de plusieurs machines à rotatives s'opère autour des années 1900, notamment en 1898 pour *La Meuse*, entre 1899 et 1903 (selon les sources) pour *Le Courrier de l'Escaut* de Tournai et en 1905 pour *L'Avenir du Luxembourg*. ⁹⁸⁸

L'innovation technologique appliquée à la presse engendre en définitive l'accélération des processus de fabrication et de diffusion. Dans le cas de *La Meuse*, elle réduit le

⁹⁸⁶ DEBROUX, M., *Contribution, op. cit.*, p.142-143.

⁹⁸⁷ *Le Courrier du Soir*, 5-01 1906, p. 1 dans JORIS F., *La presse de 1850, op. cit.*, p.18.

⁹⁸⁸ MALLIÉ L., « *Le Courrier de l'Escaut* est centenaire depuis 24 ans », *La Presse*, n°1, 01-03 1954, p. 31-36, p. 34 ; *La presse catholique dans la province de Hainaut*, Anvers, De Vlijt, s.d, p. 34 et WARNOTTE, M. L., *L'Ami, op. cit.*, p. 50 et suivantes et LOUCHEZ E., *L'Avenir, op. cit.*, p. 51 à 53, LAMBRETTE D., *La Meuse, op. cit.*, 1969.

temps nécessaire à la composition de la première page de 20 heures, lors de l'année de fondation en 1856, à 11 minutes en 1955.⁹⁸⁹ La modification du *type de combustible* pour l'alimentation des machines amène à son tour des gains de production et de productivité. Notamment grâce au moteur au gaz qui en 1900 a presque supplanté celui à vapeur dans les ateliers (il subsiste alors 9 moteurs à vapeur dans les imprimeries bruxelloises) tandis que l'électricité apparaît aux contemporains telle « la force de l'avenir ».⁹⁹⁰

Dans le même temps, ce phénomène de *technicisation* permet les améliorations autant qu'elle *contraint* de s'y plier, en raison de la systématisation de *l'esprit de concurrence* qu'elle sous-tend et qui rend indispensables les éditions spéciales, les multiples éditions quotidiennes, désormais au nombre de deux ou trois voire quatre, de surcroît plus fournies en pages.⁹⁹¹ Car il faut attirer le *lectorat-consommateur*, lui en « donner pour son argent » et satisfaire sa curiosité au moyen des dernières dépêches de la nuit. Ainsi, en 1904, *L'Indépendance belge*, pourtant déficitaire, doit passer à 3 éditions quotidiennes de 6 pages pour espérer subsister face à *L'Etoile belge* qui propose alors 8 pages contre 10 pour *Le Soir* comme la plupart des journaux parisiens.⁹⁹²

Améliorations dans la distribution des journaux

Dans les années 1830, un grand quotidien comme *L'Indépendant* dispose d'une distribution efficace qui lui permet de proposer une première édition à ses abonnés de la capitale avant 7 heures du matin. La même n'arrive en revanche dans la plupart des régions du pays que « dans la journée », notamment à 12 h 00 à Bruges et à 15 h à Ostende. Dans certains centres urbains comme Mons et Anvers, les habitants peuvent toutefois se la procurer à la même heure que ceux de Bruxelles.

Il s'agit de nouvelles qui remontent à la veille au soir, puisqu'il faut une partie de la nuit pour composer manuellement le quotidien. Aussi pour se tenir au courant des informations du jour (jusque vers 15 h), *L'Indépendant* propose-t-il une édition du soir, dite édition B, disponible à partir de 17 h à Bruxelles, et le lendemain matin de très bonne heure « dans les points les plus éloignés de Belgique ». C'est pourquoi l'administration de la publication, qui prétend pourtant livrer un « journal du matin et

⁹⁸⁹ *La Meuse. 100^{ème} année*, 7-01 1955, p. 1.

⁹⁹⁰ LAURENT J., PERQUY M., *La typographie, op. cit.*, 1904, p. 54.

⁹⁹¹ Un titre comme *L'Etoile belge* propose 4 éditions par jour en 1856 et nourrit sa publicité de cette performance technique parce que « aucun journal, sous ce rapport, ne peut faire mieux » Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance A. Quetelet, n°992, Bruxelles, 7-01 1856, M. Faure à A. Quetelet.

du soir », conseille à une partie des lecteurs de province, selon leur lieu de résidence, de privilégier une édition plutôt que l'autre, en raison des délais de livraison fluctuants imposés par l'état de développement des voies et des moyens de communication.⁹⁹³

La distribution des journaux à l'intérieur des villes, et de la capitale en particulier, tire profit de la généralisation progressive de la *vente au numéro* parce que celle-ci exige la mise en place d'un réseau de kiosques, appelés *aubettes* en Belgique.

C'est entre 1845 et 1848 que l'Anglais William Smith, crée le concept du *kiosque de gare* afin de faciliter la diffusion des journaux et des livres. Louis Hachette importe l'idée en France et sur le continent. Il en a découvert le principe à l'Exposition universelle de Londres de 1851. L'éditeur se spécialise de prime abord dans la vente d'ouvrages à bas prix, publiés dans la collection dite Bibliothèque des chemins de fer. Cette collection donne bientôt son nom à un réseau d'officines implanté dans les gares françaises à la suite d'un contrat signé en mai 1852 avec la Compagnie du Nord. Les journaux investissent cependant ces points de vente à partir de 1854. Ils s'imposent moins de 10 ans plus tard, comme leur première source de rentrées financières.⁹⁹⁴

Vers 1855, le conseil communal de Bruxelles repousse une première requête qui visait à l'obtention du droit d'établir sur la voie publique des kiosques dans lesquels on « débiterait des gazettes », parce que les édiles ont cru voir dans cette demande une entrave possible à la circulation. La pratique est toutefois attestée dès les années 1860 alors qu'à partir de 1870, « on peut dire qu'il n'y a plus un passant qui n'achète son journal du matin aux *aubettes*, depuis l'ouvrier intelligent (*sic*) qui va à son atelier jusqu'au rentier qui fait sa promenade ». Les « journaux à nouvelles » bénéficient principalement du nouvel usage, phénomène qui établit dès l'origine le lien étroit entre l'espace public (la rue), le public en voie de massification (*populaire*), visé par la vente au numéro, et le goût de l'information rapide (*contenus de la presse*).

A côté de ces « postes fixes », notamment situés dans les Galeries Saint-Hubert et aux portes des théâtres, des marchands ambulants, qui visitent même les cafés et les estaminets, crient, à travers les artères de la capitale, le titre de tel ou tel organe en vue,

⁹⁹² (LEMONNIER A.), *Résultats, op. cit.*, p.1.

⁹⁹³ Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance reçue par le baron de Stassart, n°710, M. Faure, Bruxelles, 11-10 1835, M. Faure au baron de Stassart.

⁹⁹⁴ KALIFA D., *La culture de masse, op. cit.*, p. 28. et TAVEAUX-GRANDPIERRE K., « Quand les diffuseurs faisaient scandale : débat autour des bibliothèques de gare Hachette », DELPORTE Ch., PALMER M. et RUELLAN D. (dir.), *Presse à scandale, scandale de presse*, Paris, l'Harmattan, 2001, p.139-149.

avec l'accent des Marolles- « Cho d'Pèrlement ! » (*Echo du Parlement*).⁹⁹⁵ Des *ketjes*, ou camelots selon la dénomination française, se postent dès potron-minet dans l'attente de paquets de journaux à écouler, surtout rue des Sables où se développe un authentique *quartier de la presse*. En « blouse à carreaux rouges et blancs, (la) casquette avec une plaque en cuivre... (pourvus) d'un ceinturon, d'une sacoche », tels que les dépeint Louis Bertrand qui fut l'un d'eux dans les années 1860, ils peuvent travailler régulièrement au service d'un quotidien ou seulement en renfort lors « de la vente d'un numéro à sensation » précise Georges Eekhoud.⁹⁹⁶ Vers 1890, des contemporains estiment le nombre de ces vendeurs à 3 600, qui arpentent les artères de la capitale, tous à crier les noms de titres de journaux, à annoncer des informations en vrac, tels une « polyphonie sauvage » à la conquête de l'espace public.⁹⁹⁷

A la différence de Bruxelles, des villes comme New York et Paris ont, autour de 1900, également installé des *distributeurs automatiques* de journaux.⁹⁹⁸

Quant à la diffusion des publications à l'échelle nationale, il faut rappeler l'initiative de Louis Bertrand qui, en octobre 1885, fonde les Messageries de la presse, sur le modèle français créé peu avant par les éditions Hachette. Le socialiste, alors âgé d'à peine 30 ans, pose les bases d'une distribution groupée des imprimés de la capitale vers la province, principalement afin d'abaisser le coût des frais de transport.

Dès l'année suivante, il opère un choix de militant puisqu'il préfère se consacrer au quotidien *Le Peuple*, aux débuts pourtant difficiles, plutôt qu'à cette affaire prometteuse qu'il revend à Guillaume Dechenne et H. Verrycken contre la modique somme de 1 000 francs.⁹⁹⁹

⁹⁹⁵ « Les Marchands de journaux », *L'illustration européenne*, n°7, 31-12-1870, p.51.

⁹⁹⁶ BERTRAND L., *Souvenirs*, t.1, p.40-41, EEKHOUD G., *Voyous de velours ou l'autre vue*, Bruxelles, Labor, 1991 (1^{ère} édition en 1904 sous le titre *l'Autre vue*), p. 49.

⁹⁹⁷ MAHUTTE F., *Bruxelles vivant*, p. 290 et AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°326 (2071/140), Bruxelles, 28-06 1898, Situation au 27 juin 1898, J. Lime à G. Helleputte.

⁹⁹⁸ « Distributeurs automatiques de journaux », *La Presse universelle*, n°3-4, 03-04 1898, p. 68.

⁹⁹⁹ I.E.V., Correspondance Louis Bertrand, III/LB (suite), Bruxelles, 2-06 1886 Contrat de cession.

Le rôle du progrès technique dans le développement des éditions locales

Le principe de l'édition régionale existe dès les années 1840, notamment avec celles que *Le Journal de Liège* destine à Huy ou à Verviers, sous d'identiques titre et contenus additionnés de nouvelles locales. Après 1880 on assiste toutefois, à nouveau, à une systématisation du genre, en l'occurrence dans la seconde moitié des années 1890.

A partir de 1896, un an après que la Presse socialiste ait acquis sa « première rotative », *L'Echo du Peuple* se décline en 5 éditions « avec des chroniques locales spécialisées », soit pour Bruxelles, Liège et le Borinage, le pays de Namur-Dinant et Philippeville ainsi que pour le Hainaut.¹⁰⁰⁰

Rappelons aussi la stratégie du groupe Jourdain, que ses animateurs définissent comme une réponse *aux attentes* du lectorat. Lorsqu'en septembre 1895, *Le National* de Mons se dote d'un supplément hebdomadaire, il s'agit en effet de plaire aux 9 000 abonnés qui « ont maintes fois regretté que le format du *National* ne lui permît pas de s'étendre plus longuement sur les faits intéressant d'une manière plus spéciale la région de Mons ».

Dès lors, administrateurs et rédacteurs, « toujours prêts à répondre au vœu de (leurs) lecteurs », ont-ils le plaisir- et bientôt les avantages financiers procurés par la conquête d'un nouveau segment de marché- de leur proposer ce « journal hebdomadaire attendu...avec une chronique locale complète et des comptes rendus des tribunaux de la ville ».¹⁰⁰¹

Ainsi la *technicisation* fait entrer les publications de province, à leur tour, dans la *course à l'information* autant que la concurrence des éditions régionales des quotidiens bruxellois les y plonge. Il est clair cependant que le succès de l'information locale constitue un indicateur de l'affirmation d'un lectorat des cités de petite à moyenne importance en Belgique ainsi que de l'apparition d'un *public rural ou semi-rural* dont les gestionnaires de cette presse ont désormais intérêt à satisfaire les goûts tournés, de

¹⁰⁰⁰ BERTRAND L., *Histoire, op. cit.*, t.2, p.650 et suivantes.

¹⁰⁰¹ *Echo de Mons*, 10-02 1895, p. 1 dans LEFÈVRE P. *Répertoire des journaux et périodiques de l'arrondissement de Mons, (1786-1940)*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 88, 1980, p. 162.

façon générale, vers les faits divers et les nouvelles de proximité.¹⁰⁰²

L'exemple du Jour : un Soir de province ?

Gilles Nautet-Hans, né à Verviers en 1802 dans la bourgeoisie industrielle drapière de la ville, décide de rompre avec la tradition familiale en ouvrant une école. Il se tourne ensuite vers le monde du journalisme et de l'imprimerie où il débute comme correcteur du *Journal de Verviers*.

La direction de l'organe libéral remarque sans tarder ses dons d'écriture et lui propose d'exercer la fonction de rédacteur en chef de la publication.

Dès 1848, il fonde à titre personnel *La Feuille d'annonces*, un bihebdomadaire consacré essentiellement aux questions agricoles. Gratuit pour les fonctionnaires, facile à trouver dans les cafés et les estaminets, en un mot attentif à plaire à un public non exclusivement bourgeois et urbain, il s'accompagne l'année suivante d'un supplément hebdomadaire intitulé *Le Journal agricole*. En 1850, Nautet crée *La Feuille dominicale*, destinée à la « classe ouvrière » tandis qu'entre 1841 et 1842, il a acquis *Le Franchimontois*. A sa mort en 1884, son gendre Antoine Chesselet, formé dans l'entreprise familiale qu'il dirige de manière effective depuis 1875, poursuit l'édition des trois titres principaux.

Face à la *massification* qui marque le retrait de la presse d'opinion et la nécessité de la parution d'organes politiques dans chaque chef lieu d'arrondissement, il cherche à donner une autre *raison d'être* à la presse locale.

C'est en ce sens que naît *Le Jour* en avril 1894.

De 40 à 50 % moins cher que ses concurrents locaux, ce quotidien est consacré pour 50 % au moins aux informations du cru, présentées sous les modes du reportage et de l'interview, la plupart du temps encore inédits en province. Proclamé *neutre* à la façon du *Soir* (le titre *Le Jour* n'est-il pas une sorte de clin d'œil au genre initié par Rossel ?), le journal de Chesselet soulève une identique contestation quant à son *impartialité*.

La concurrence va à nouveau souligner complaisamment les engagements initiaux de l'équipe rédactionnelle, en l'occurrence dans les rangs libéraux progressistes voire socialistes. Dans le même temps, elle doit toutefois admettre la pertinence de la formule du strict point de vue *commercial*.

¹⁰⁰² Voir : FARCY J.C., « Le temps libre au village », A. CORBIN (dir.), *op. cit.*, Paris-Rome, Aubier-Laterza, 1995 (rééd. Champs-Flammariion, 2001), p.230-274 et MARTIN M., « Espace et temps.. », *op. cit.*, DELPORTE Ch. (textes réunis), *Médias et villes*, *op. cit.*, p.51-72.

En effet, la publication voit son tirage augmenter de 2 000 à 8 500 exemplaires entre 1903 et 1910. Cette réussite amène Chesselet à acheter une rotative Marinoni en 1897, soit parmi les premiers patrons de presse de Wallonie.¹⁰⁰³



¹⁰⁰³ BRUNCLAIR L., *Un quotidien régional Le Jour. L'évolution et la présentation de son contenu*, Mémoire, Journalisme (dir.: G. Thoveron), Bruxelles, ULB, 1975 ; « Le Jour », *La Presse*, n°15, 07-09 1957, p. 7-16 ; JORIS F., *La presse verviétoise de 1850*, op. cit., p. 175 et suivantes et *Un jour, un siècle, la mémoire de Verviers au quotidien*, Verviers, S.A. La presse verviétoise, 1994.

PARTIE 3 II.

EFFETS SUR LE MÉTIER (1880-1914):

LA PROFESSIONNALISATION DES JOURNALISTES

CHAPITRE 1. DÉFINITIONS DU JOURNALISTE ET ESTIMATIONS CHIFFRÉES ÉVOLUTIVES (1828-1914)

Qui est journaliste ?

Tenter de définir ce que recouvre le terme *journaliste* n'est pas chose aisée, surtout au 19^{ème} siècle. Du point de vue légal en Belgique, il faut d'ailleurs attendre la loi du 30 décembre 1963 pour qu'apparaisse la notion de *journaliste professionnel*, soit celui dont le journalisme est *la profession* et non plus l'activité principale. En l'occurrence, le législateur ne peut toutefois se montrer trop restrictif, sous peine de contredire l'article 18 de la Constitution qui garantit à tout citoyen *l'usage de la liberté de la presse*.¹⁰⁰⁴

La situation illustre à nouveau combien le journalisme, en plus de s'être peu à peu constitué en véritable *métier*, a conservé jusqu'à nos jours son rôle de partie *constitutive* et *prenante* du régime libéral et démocratique. Ce double statut explique l'étonnante- mais pourtant nécessaire- mention de *journaliste professionnel*. On parle en effet rarement d'avocat, de médecin ou de professeur professionnels, parce que, pour leur part, ces activités exigent au préalable la sanction d'un diplôme sans lequel l'accès à la profession est refusé. Nous verrons cependant que, dans ces cas précis également, la structuration professionnelle s'est elle-même mise en place progressivement au 19^{ème} siècle.¹⁰⁰⁵

Dans l'édition de 1880 du *Dictionnaire des professions* d'Edouard Charton, l'auteur de la notice consacrée au *journalisme* refuse de parler de *profession*. Parce que, selon lui, rédiger dans la presse ne requiert ni apprentissage ni diplôme et relève souvent, de surcroît, du fait passager ou du travail accompli par un avocat ou un professeur en plus de ses activités principales. Une précédente édition, 29 ans auparavant, renvoyait quant à elle tout simplement à l'entrée *homme de lettres*.¹⁰⁰⁶ Ces considérations, avouons-le un peu méprisantes, sont contestées par Eugène Dubief dans son ouvrage consacré au journalisme, paru il est vrai en 1892.¹⁰⁰⁷

¹⁰⁰⁴ *Le Journaliste*, n°1 et 2, 01-02 1920 et NGINDU M., *La professionnalisation du journalisme dans Le Journaliste, bulletin des groupements professionnels quotidiens de Belgique, 1920-1940*, Travail inédit, 1^{ère} licence, Histoire, Bruxelles, ULB, 2001-2002. Loi publiée au Moniteur le 14 janvier 1964. Pour le texte de la loi voir : *Pasinomie*, recueil des lois belges, vol 2, 1963, p.1988-1989.

¹⁰⁰⁵ RUELLAN D., *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, Grenoble, PUG, 1993, p.11.

¹⁰⁰⁶ CHARTON E. (dir.), *Dictionnaire des professions* Paris, 1880, p.305-307. L'article est de Eugène Yung selon Dubief.

¹⁰⁰⁷ DUBIEF E., *Le journalisme*, *op. cit.*, p.190.

De fait, le mot *journaliste* figure, dès le milieu du 18^{ème} siècle, dans l'Encyclopédie, qui le définit comme un *auteur de gazettes* alors que le terme *journalisme* apparaît vers 1830. En 1863, le Littré identifie *journaliste* et *rédacteur* mais qualifie *journalisme* de néologisme tandis que le Larousse, en 1866, parle plus globalement d'une sorte *d'écrivain*.¹⁰⁰⁸

Ce corpus de définitions contradictoires provient de dictionnaires, d'encyclopédies et de manuels de langue française, perçus dès lors comme *outils de communication* des classes dominantes et de la culture écrite en Belgique au 19^{ème} siècle. Il émane toutefois de la plume *d'auteurs français*, essentiellement inspirés par la situation nationale, voire parisienne, qui ne peut exactement se comparer avec le cas belge. Aussi est-il indispensable de tenter de cerner ce que représente le terme en Belgique même, avec les instruments dont nous disposons. Il s'agit principalement de divers *dictionnaires biographiques*, publiés entre 1830 et 1900, dont les auteurs ont cherché à caractériser les occupations et les activités de célébrités ou d'hommes et (rarement) de femmes de mérite dont des *gens de plume*.

Dans les notices parcourues, les auteurs privilégient les qualités d'*homme de lettres* voire de *littérateur* ou les autres professions, plus prestigieuses, telles que avocat, y compris chez de véritables journalistes comme Adolphe Bartels ou Jean-Baptiste Coomans, pour sa part également « auteur d'articles politiques et de feuilletons ».¹⁰⁰⁹ La première mention du terme *journaliste* remonterait à 1845 dans l'importante étude consacrée par André Warzée à la presse belge : elle demeure bien isolée.¹⁰¹⁰

Eugène Bochart l'emploie à son tour de façon occasionnelle dans son étonnant dictionnaire des membres des deux Chambres édité en 1858.¹⁰¹¹ L'usage du mot tend à se généraliser à partir des années 1860. Soit de façon concomitante à l'apparition des définitions étymologiques précitées et, plus fondamentalement, au cours de la décennie où *la commercialisation* des journaux a commencé à prendre son essor.

Autrement formulé, l'usage du vocable se répand à l'heure des premiers

¹⁰⁰⁸ DELPORTE Ch., *Histoire du journalisme*, op. cit., p.13.

¹⁰⁰⁹ PAUWELS-DE VIS J., *Dictionnaire biographique des Belges. Hommes et femmes, morts et vivants...*, Bruxelles, librairie encyclopédique de Perichon, 1843. Pauwels-De Vis emprunte beaucoup au dictionnaire de Philippe Van der Maelen : VAN DER MAELEN Ph., *Dictionnaire des hommes de lettres, des savans et des artistes de la Belgique*, Bruxelles, Etablissement géographique, 1837, p. 25.

¹⁰¹⁰ WARZÉE A., *Essai historique et critique*, op. cit., p. 59.

¹⁰¹¹ BOCHART, E., *Biographies des membres des deux Chambres législatives, session 1857-1858*, Bruxelles, M. Périchon, librairie encyclopédique, 1858, notamment p.13 pour Jean-Baptiste Coomans ou Louis Defré qui, pourtant, à titre personnel se défend de l'être. p. 25/1 à 3.

développements remarquables de la presse : car comme l'on sait, la fonction crée l'organe.

Il faut toutefois noter que certaines appellations (critique) ou mots génériques (rédacteur ou collaborateur) préexistent au terme *journaliste* lui-même dans ce type d'ouvrages.¹⁰¹² Or, souvent, les biographiés eux-mêmes ont fourni le texte de leur notice, selon une pratique encore connue des souscripteurs au *Who's Who* et comme le cas est avéré pour le *Dictionnaire des hommes de lettres...* du géographe Philippe Van der Maelen (1837).

C'est qu'en substance et selon une tendance lourde qui traverse la période (et court jusqu'à nous...), il s'agit de se montrer sous son meilleur jour afin de pouvoir figurer parmi les notoriétés belges. Celles « connues par leurs œuvres littéraire, artistique ou scientifique ou par l'action politique, par l'influence morale ou sociale ».¹⁰¹³ Et il semble que l'activité journalistique passe, dans les mentalités, parmi les dernières à mériter une mention, en terme de *valeur symbolique*. Aussi certains ou certaines qui ont vécu à l'évidence de ce métier, où ils ont par ailleurs accompli de belles carrières, se présentent encore en 1905 comme des *hommes de lettres*, des *publicistes* ou des *littérateurs* voire, surtout en fin de période, tels des *essayistes*, des *critiques littéraires*. En somme, comme autant d'états qui approchent et rapprochent de la *littérature* en tant que telle, avec les actes- symboliquement prestigieux- de la *pensée* et de *création* qu'elle nécessite.

Dans sa biographie du Hainaut, qui date de 1902-1905, l'avocat et publiciste Ernest Matthieu propose une liste de quelque 2 000 personnes nées sur le territoire de la province entre le 15 et le 19^{ème} siècle. Dans un souci de défense du patrimoine, en l'occurrence plutôt *régional* que *national* (voire *walloniste*), l'auteur définit des catégories distinctives (poète, écrivain, littérateur, homme de lettres, historien, publiciste) plutôt artificielles compte tenu de l'approche chronologique très longue. On perçoit également qu'il cherche à étendre au maximum le nombre des gloires locales auxquelles il vise de surcroît à attribuer le plus de mérites possibles. Ainsi un *rédacteur de presse* au sens plein du terme tel que Eugène Erèbe figure-t-il dans

¹⁰¹² Voir notamment les notices de CAPITAINE U., *Nécrologe liégeois pour les années de 1851 à 1864*, 14 vol., Liège Chez les principaux libraires et Gothier, 1852-1869.

¹⁰¹³ *Nos contemporains, Portraits et biographies des personnalités belges ou résidant en Belgique, connues par leurs œuvres littéraire, artistique ou scientifique ou par l'action politique, par l'influence morale ou sociale*, Bruxelles, A. Breuer, 1904 ou PAVARD C., *Biographie des Liégeois illustres*,

l'ouvrage sous la double qualité de « statuaire et (de) journaliste ». Erèbe, né en 1819 a effectivement suivi les cours de l'Académie de Tournai avant de se rendre à Paris dans des ateliers de sculpture. Mais, dès 1843, soit à l'âge de 24 ans, il est entré dans la presse quotidienne catholique pour ne plus en sortir. Quant à Charles Potvin, autre hennuyer célèbre, Matthieu le définit exclusivement comme un historien et un critique, sans mentionner son état de journaliste dont on connaît, pourtant, le rôle non négligeable tenu dans la presse démocratique.¹⁰¹⁴

En somme *le flou* est entretenu par la multiplicité avérée des occupations (rémunérées et non rémunérées) des acteurs du *champ journalistique*, de surcroît en voie d'autonomisation. Il l'est aussi en vertu du propre désir des intéressés de passer pour autre chose que seulement des journalistes.

Des dictionnaires biographiques récents consacrés aux Belges notables du 19^{ème} siècle reproduisent logiquement cette relative confusion, y compris dans les notices de personnalités qu'il aurait fallu qualifier en premier lieu d'hommes de presse.¹⁰¹⁵

Comme nous avons pu le montrer, il existe pourtant un *milieu journalistique* composite avant son effective professionnalisation. Il est donc *préexistant*, palpable et peu à peu reconnu par les contemporains avant que ceux-ci, et plus tard, les historiens, n'envisagent de le définir.¹⁰¹⁶ Il s'agit d'un phénomène récurrent en histoire socioculturelle.

En la circonstance, un milieu s'observe dès la fin des années 1830 en Angleterre voire en France et, selon nous, à partir des années 1850 et, de façon plus claire, au cours de la décennie suivante en Belgique. *Le champ journalistique* est, pour sa part, tout à fait *autonomisé* au plus tard dans les années 1880. Ainsi, au Congrès littéraire de 1877, Charles Potvin, lui-même rédacteur et publiciste, remarque que « personne ne s'assume littérateur ou journaliste, alors que les débats au congrès lui-même font appel à ces dénominations ». Et que, d'autre part, cette activité d'écriture quotidienne peut, seule des actes à caractère littéraire, subvenir aux besoins financiers de ceux qui la

Bruxelles, Alfred Castaigne, 1905.

¹⁰¹⁴ MATTHIEU E., *Biographies du Hainaut*, Enghien, A. Spinet, 2 t., 1902-1905, t. 1, p. 269-270 et t. 2, p. 249-250.

¹⁰¹⁵ C'est le cas notamment de LEFÈVRE G., *Biographies tournaisiennes des XIXe et XXe siècles*, Tournai, Archéologie industrielle de Tournai, 1990.

¹⁰¹⁶ O'BOILE L., "The image of the Journalist in France, Germany and England 1815-1848", *Comparative studies in society and history*, an international quarterly, vol. X, n°3, 04-1968, p. 290-317.

pratiquent.¹⁰¹⁷

Effets de la massification et de la technicisation de la presse sur le métier de journaliste

Avec la massification et la technicisation observées dans les années 1880, le journalisme *se professionnalise* dans la mesure où il exige de celui qui s'y adonne une pratique régulière, au fil de laps de temps de plus en plus longs. Il requiert aussi désormais souvent une présence sur le terrain. Des associations professionnelles voient dès lors le jour, initiatives de journalistes pour la plupart de la presse *quotidienne* et *généraliste* (dont l'Association de la presse belge, A.P.B. en 1886), qui élaborent une définition du champ journalistique *en creux*.

C'est-à-dire contre les *amateurs*, en général collaborateurs à titre gratuit (en échange de faveurs, de passe-droits) ou membres de la presse *périodique* et *spéciale*. Contre les dilettantes qui tirent leurs revenus principaux d'autres activités mais veulent bénéficier des avantages du métier, au détriment des journalistes qui en vivent.

Le discours *explicite* sur le journalisme professionnel naît à cette époque d'un constat somme toute très prosaïque. Le règlement de la section bruxelloise de l'APB, qui représente les intérêts des hommes de presse de la capitale où la massification a pris le plus d'ampleur, est on ne peut plus clair à ce sujet. Il n'accepte que des « journalistes professionnels, c'est-à-dire vivant de l'exercice de leur profession ». A l'aune de ces conditions d'accès, *dans les années 1900*, ses membres doivent, par exemple, refuser l'accès du groupe à deux avocats renommés, Frick et Wauwermans, pourtant collaborateurs voire rédacteurs dans la presse quotidienne et invités réguliers des Congrès de la presse.¹⁰¹⁸

Dès lors le monde de la presse distingue-t-il trois sous catégories d'activités : le Livre, le Journal et le Périodique. Elles ont désormais chacune leur(s) groupement(s) au service de leurs intérêts propres.¹⁰¹⁹

La situation n'est pas clairement définie pour autant, comme l'explique Maurice Wilmotte, lui-même rédacteur, cofondateur de journal, devenu professeur d'université. « Est-on, professionnel lorsqu'on écrit dans un quotidien ? Alors je le suis et l'ai

¹⁰¹⁷ MICHAUX M., *Entre politique et littérature, op. cit.*, t.2, p.273.

¹⁰¹⁸ « Les Journalistes marrons » 1^{er} Congrès national de la Presse belge, *comptes rendus des travaux*, 28 et 29 juin 1908, Bruxelles, Em. Rossel, 1909, p.55-67 pour les discussions en séance.

¹⁰¹⁹ *Bulletin officiel de l'Union de la presse périodique belge*, Bruxelles, n°8, 08-1908, p. 206-237, p.229 et KLOTH J., « A propos de journalistes », *Bulletin de l'Union*, n°6, 06-1901, p. 41-43.

toujours été à *L'Express* et au *Petit bleu* etc. avant de l'être ici (à *La Flandre libérale*). L'est-on seulement lorsqu'on est employé d'un journal, qu'on y fait de la besogne régulière...payée au mois ? Alors des écrivains de tout premier mérite... risquent d'être expulsés de la presse quotidienne et ce n'est pas eux qui auraient à le regretter ».

L'argument est essentiel et récurrent. Il est également développé par une partie des membres des Congrès nationaux et internationaux de la presse, des assemblées qui ont pourtant tenu un rôle de *catalyseur* dans la reconnaissance et la codification des pratiques de la professionnalisation du journalisme essentiellement quotidien. Jusqu'à tenter- souvent avec succès- *d'ostraciser* les représentants de la presse périodique, notamment lors de manifestations importantes où le concours de la presse s'imposait.¹⁰²⁰ Ces Congrès ne se trouvent pas pour autant *aux origines* de l'identité professionnelle des journalistes, née auparavant comme on l'a vu.¹⁰²¹

Journalistes-littérateurs et écrivains

Ainsi, de façon concomitante, la volonté de *distinction* se maintient dans le chef de certains rédacteurs. Une sorte de contre-discours parmi ceux qui, en voie de professionnalisation, rejettent les usages de la presse *massifiée*. Eux veulent démontrer le *caractère intellectuel et littéraire* de la profession pour ne pas être assimilés à de simples *employés*.¹⁰²²

Tel Lionel Bertelson qui, en 1960, publie un dictionnaire des *journalistes--écrivains* dans lequel ce journaliste de *La Dernière heure*, dont on chercherait en vain la trace d'une œuvre autre que journalistique ou consacrée au métier, a toutefois les honneurs d'une notice.¹⁰²³ Bertelson emprunte la dénomination de *journaliste-écrivain* à Maurice Gauchez, publiciste ayant lui-même débuté dans la presse quotidienne. Il est l'auteur, en 1949, d'une étude sur les *journalistes-écrivains* belges, symboliquement insérée dans l'album commémoratif des 60 années d'existence de la section bruxelloise de l'A.P.B.¹⁰²⁴

Pour établir sa sélection de personnalités, Gauchez se réfère à la définition la plus large

¹⁰²⁰ 1^{er} Congrès international de la presse, 1894, Anvers. Renseignements, Procès-verbaux des séances et discours communiqués, Anvers, J. F. Buschmann, 1894, p. 52-55.

¹⁰²¹ FEYEL G., « Aux origines de l'identité professionnelle des journalistes : les Congrès internationaux des Associations de la presse (1894-1914) », *L'identité professionnelle des journalistes. Actes du colloque de Strasbourg 1994*, Strasbourg, Alphacom CUEJ, 1995, p.139-162.

¹⁰²² MARTIN M., *Médias et journalistes de la République*, op. cit., p. 156.

¹⁰²³ BERTELSON L., *Dictionnaire des journalistes*, op. cit.

¹⁰²⁴ GAUCHEZ M., « Les journalistes belges écrivains », *La Presse. Livre commémoratif édité par la section bruxelloise de l'Association générale de la presse belge à l'occasion de son LX^e anniversaire (1888-1948)*, Bruxelles, Maison de la Presse, 1949, p. 53-98.

du terme *écrivain* (dont Bertelson s'inspire également), soit une personne qui écrit des ouvrages littéraires, scientifiques. En substance, il considère *journaliste-écrivain* tout qui a rédigé des poésies, des romans (les œuvres de fiction qui sont les référents habituels pour désigner l'écrivain). Mais il prend aussi en considération les essais politiques, juridiques, économiques..., les biographies, les notices.... Or les livres en question relèvent le plus souvent ou de la *compilation* d'articles parus dans la presse quotidienne, de reportages édités en volumes, voire de brochures souvent de commande. A contrario Gauchez considère comme journalistes-écrivains des littérateurs comme Henri Maubel ou James Van Drunen, dilettantes dans la presse quotidienne, au plus en qualité de critiques littéraires.

Aussi, en définitive, nous semble-t-il plus correct d'employer le mot de *journaliste-publiciste*. Ou, selon l'expression de Pierre Bourdieu, le terme de *journaliste-littérateur*, dans ce cas, toutefois, plus spécifiquement pour la dernière génération évoquée, celle aux marges du *champ littéraire* en voie d'autonomisation.¹⁰²⁵

D'un autre côté, l'exclusion du vocable *écrivain* permet de se dégager des appréciations *esthétiques* sur les œuvres, un argumentaire *qualitatif* souvent construit de surcroît par autocélébration au sein du milieu journalistique. C'est la volonté- bien humaine- de lutte contre l'oubli, en l'occurrence grâce à l'élaboration d'une œuvre qui aurait la consistance littéraire (en général *fictionnelle*) suffisante pour *durer*. Un biographe de Marguerite Van de Wiele mentionne comme fait de plume la publication en deux volumes des 30 ans d'articles de Gustave Frédéricx, son ami et critique littéraire à *L'Indépendance belge*. Selon lui, l'auteur a de la sorte « sauv(é) de l'oubli un labeur littéraire considérable ».¹⁰²⁶

Il ne faut certes pas minorer l'idée de *vocation* littéraire. Nombre d'écrits de jeunesse inédits, poésies, ébauches de récits..., figurent dans les archives des journalistes évoqués (comme dans celles d'hommes politiques d'ailleurs).¹⁰²⁷ Et, une fois dans le métier de la presse- celui de l'écriture rapide- la passion de la littérature s'est souvent

¹⁰²⁵ BOURDIEU P., *Les Règles de l'art, genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Le Seuil (collection Libre examen), 1992, p.60.

¹⁰²⁶ « Marguerite Van de Wiele » dans *Nos contemporains, op. cit.*, p. 50-52, p.52.

¹⁰²⁷ Voir notamment ML 5763 Manuscrits de jeunesse de Charles Bernard (sur Charles Bernard : WARMOES J., *Charles Bernard (1875-1961). Le centenaire de sa naissance*. Exposition organisée par le Musée de la littérature à la Bibliothèque royale Albert 1^{er} 18-09-30-10 1976, Bruxelles, 1976). Ou encore, les tentatives littéraires du futur tribun socialiste Edouard Anseele : Correspondance Louis Bertrand n°2, 1886, E. Anseele à L. Bertrand, « Oui, Louis, un drame ; je vous vois rire d'ici...Je vous lirai quelques passages, et j'espère bien ne pas vous ennuyer. ».

maintenue intacte chez beaucoup, comme *l'idéal* créateur à atteindre. Ainsi ces journalistes-publicistes ou littérateurs produisent des écrits *polymorphes* qui peuvent mêler tout à la fois plaquette de poésie, pamphlet politique et brochure d'économie.

Ce sont des *gens de plume*, des « hommes » de lettres. Même si, pour le catholique Henri Davignon, vers 1950, cette dernière expression ne peut toutefois satisfaire à cause de son côté « hybride », qui « répond à celle plus journaliste de publiciste » et « voudrait également égaler celle d'écrivain que seule la postérité décerne »...¹⁰²⁸ Ces appellations (journaliste-publiciste et journaliste-littérateur) ont aussi l'avantage d'éviter *l'anachronisme*.

On ne peut en effet réellement parler de *champ littéraire belge* avant les années 1880, c'est-à-dire d'un milieu d'écrivains susceptibles de vivre de leur plume en se passant des autres métiers de l'écriture dont la presse. Marianne Michaux, qui a dénombré, entre 1850 et 1880, 47 « auteurs », « écrivains belges du réel »- d'expression française- distingue 3 groupes principaux parmi eux. Soit les journalistes (31%), les professeurs (18%) et les fonctionnaires (12%), les deux dernières catégories ayant en général également des activités dans le journalisme.

Outre par la volonté de *distinction* grâce à un travail intellectuel (de réflexion), cette *polygraphie* s'explique aussi en fonction d'impératifs financiers. Pour les moins favorisés des journalistes évoqués, la multiplicité des travaux littéraires de commande, de brochures de circonstance ou de catalogues d'exposition permet en effet d'améliorer l'ordinaire en termes pécuniaires.¹⁰²⁹

Présentation des critères méthodologiques d'inclusion et de la masse documentaire à l'origine de la base de données

Lors de la modélisation de la base de données nous disposons, essentiellement, des travaux de deux chercheurs de référence. Ceux du Français Marc Martin, qui a établi une liste des journalistes des rédactions parisiennes au 19^{ème} siècle à l'aide des éditions successives du dictionnaire Vapereau. Ceux de la Canadienne Fernande Roy, qui a davantage systématisé sa démarche et constitué, sur logiciel Edibase, une base de données globale des rédacteurs de quotidiens québécois entre 1850 et 1920. De cet ensemble qu'elle qualifie de *méta source*, elle a d'abord dégagé la « haute rédaction », soit au sens large le personnel de direction lié à la rédaction. Il s'agit d'un corpus de

¹⁰²⁸ DAVIGNON H., *Souvenirs d'un écrivain belge (1879-1945)*, Paris, Plon, 1954, p.98.

169 personnes dont 116 (69 %) ont livré suffisamment d'informations pour bénéficier d'un traitement statistique.¹⁰³⁰

Pour notre part, nous avons fait feu de tout bois compte tenu de l'absence de répertoire officiel qui aurait, de façon bienvenue, consigné les noms et les qualités des journalistes belges de la presse généraliste et principalement quotidienne au 19^{ème} siècle. Pour *reconstituer* ce type de document de la façon la plus exhaustive possible, nous avons analysé de prime abord et de façon systématique, les répertoires du CIHC (Centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine) en grande partie consacrés à la presse belge. En outre, nous avons dépouillé les outils biographiques tels que les biographies nationales, les dictionnaires des contemporains illustres, la Belgique active (1930) etc.

Pour les années 1890 à 1914, nous disposions des listes d'adhérents aux associations professionnelles, éditées par les annuaires de la presse, lesquels proposent en outre un *bottin des journalistes*, sans doute destiné à faciliter les contacts entre gens du métier. Il était d'ailleurs possible de figurer dans ce répertoire sans être membre de l'APB. Premier genre de documents conçus dans l'optique de la recherche en cours (donc non réalisés à *posteriori*), les Annuaires professionnels dressent des listes toutefois *partielles* puisque l'adhésion se fait sur base volontaire. On verra plus loin qu'il semble cependant que le groupement ait attiré la majorité des journalistes belges de la presse quotidienne de la fin du siècle.¹⁰³¹

Nous avons également pu nous baser sur l'œuvre considérable fournie par les étudiants de 2^{ème} candidature en Journalisme inscrits au cours de *Méthodes bibliographiques et documentaires* de Jean Puissant. Depuis l'année académique 1989-1990, le plus souvent sous la conduite de Sven Steffen, ceux-ci ont effectivement entrepris des

¹⁰²⁹ HABERMAS J., *L'Espace public, op cit.*, p. 116 et suivantes.

¹⁰³⁰ ROY F., SAINT-PIERRE J., «La haute rédaction des quotidiens québécois entre 1850 et 1920», *Erudition, humanisme et savoir. Actes du colloque Jean Hamelin*, ROBY Y., VOISINE N. (dir.), Sainte-Foy, Presses de l'Université de Laval, 1996. L'article est l'œuvre de deux auteurs mais c'est avant tout Fernande Roy qui travaille sur le sujet en général et sur la base de données en particulier.

¹⁰³¹ Voir : *Annuaire de l'Association de la presse belge et de la société mutualiste de la presse*, Bruxelles, 1901-1914 ; *Annuaire général de la presse belge, des principaux journaux étrangers et des industries qui s'y rapportent*, 1909, GARDET (G.), Bruxelles, La Vie universelle, 1909. ; *Annuaire illustré de la presse belge*, Bruxelles, 1904 ; *Annuaire illustré de la presse belge 1908-1909*, Bruxelles, 1908 ; *Annuaire officiel illustré de la Presse belge 1910-1911*, Bruxelles, Ed. Patris, 1910 ; *Annuaire de l'Association professionnelle belge des Journalistes sportifs (fondée en 1913)*, Bruxelles, H. et M. Schaumans, 1925 ; *Association des journalistes bruxellois. Statuts adoptés le 1-09 1892. Assemblée générale des 51 premiers adhérents*, Bruxelles, Lebègue, 1892 ; *Association des journalistes catholiques de Belgique, Statuts*, 21 XI 1897 ; *Association de la Presse belge, Statuts*, J.E Buschman, octobre 1886 ; *Syndicat de la presse d'information, Statuts*, Bruxelles, 1890.

recherches dans le but de rédiger des notices biographiques de *gens de plume* ayant exercé en Belgique entre 1830 et les années 1990. Forte d'au moins 2 000 entrées au total, cette autre base de données a constitué un apport majeur dans l'exécution de la recherche quantitative. A l'évidence, la plupart de ces travaux de fin d'année se révèlent maladroits, comme l'on dit dans le vocabulaire euphémique du pédagogue. Voire partiellement erronés sur le plan du contexte sociopolitique et culturel. Ils n'en sont pas moins *consciencieux* dans la mesure où de nombreux étudiants (sans doute les 2/3 tiers) ont consulté *l'état civil*. D'autres ont aussi mis à jour des sources originales, rencontré des descendants... Et tous, ensemble, ont accompli une masse de travail incomparable.

Enfin, pour étoffer la base de référence (sur le point des éléments biographiques notamment), nous avons consulté les bibliographies de GROSS S., THOMAS J. *Belgien-Literatur und Politik*, (1987), VAN EENOO R. et VERMEERSCH A.J., *Bibliografisch repertorium van de Belgische pers 1789-1914* (1973) et surtout LEENAERTS R., *De periodieke drukpers in België van 1605 tot heden. Bibliografisch repertorium* (1987) et MATHELART S., GUBIN E., *Pour l'histoire des médias en Belgique. Bibliographie de 1830 à nos jours* (1994). Nous avons d'ailleurs largement adopté, pour notre bibliographie générale (voir en fin de volume), le classement thématique très clair de cette dernière étude. A défaut d'outil spécialisé plus récent, l'actualisation de l'état de la recherche sur la presse et les journaux pour les années 1994-2003 s'est faite grâce aux Bulletins de l'Association belge des historiens contemporanéistes. Ces lectures constituent un ensemble documentaire de plus d'un millier d'ouvrages, d'articles de revues qui se présentent généralement sous la forme de monographies d'organes de presse. Nous avons également lu un certain nombre de mémoires inédits ainsi que les souvenirs et autres autobiographies d'hommes et de femmes de lettres. Il suffit de se reporter à la bibliographie en fin de volume pour consulter. D'autre part, les fonds d'archives ont permis d'enrichir les notices d'éléments souvent inédits.

C'est, en définitive, un travail de récolte d'informations biographiques de trois années qui a été mené, en parallèle avec la préparation de la thèse.

La base de données de référence comporte 726 fiches signalétiques de journalistes ayant écrit dans la presse généraliste et quotidienne (sauf les exceptions précédemment

évoquées en cas d'absence de ce type de périodicité). Il faut toutefois admettre dans la liste ceux qui, en plus de collaborer à la presse quotidienne, écrivent aussi dans la presse *périodique*, ce dernier terme figurant d'ailleurs dans le premier règlement de l'APB (1886) comme second critère d'admission.

Nous n'avons, par contre, pas tenu compte du distinguo d'époque entre *petite* (ex : *La Chronique*) et *grande* presse (ex : *L'Indépendance belge* ou *Le Journal de Bruxelles*). Le critère de sélection ne vaut pas dès lors que l'on étudie le milieu journalistique. Ce sont effectivement les mêmes personnes qui écrivent dans l'un et dans l'autre média. Et, comme nous l'avons vu notamment avec les Bohèmes de la petite presse commerciale, l'élévation attendue dans la carrière, du petit journalisme vers le grand, ne se produit pas forcément. Au contraire, après un écolage dans la presse sérieuse (qu'eux-mêmes jugent...compassée), ils privilégient sa consœur au ton plus léger dans laquelle ils se sentent plus libres d'écrire et d'agir comme ils le désirent.

En revanche, il faut prendre en considération la connotation péjorative de l'expression *petite presse* dans l'esprit *censitaire* du temps. Pour les élites d'avant la massification, *l'influence* d'un journal au sein des classes dominantes vaut en effet davantage que l'importance de son tirage. Autre problème méthodologique fondamental écarté par l'approche des animateurs de presse, celui des *diminutifs* vu qu'à nouveau ce sont les mêmes hommes qui rédigent l'édition principale et son *résumé*.

Nous avons vu également que la notion *d'occupation principale* reste sujette à caution et, en tout cas, *relative* jusqu'à l'apparition des organisations professionnelles. Freddy Joris, dans ses deux études sur la presse de Verviers, a recensé des centaines de collaborateurs de journaux (toutes périodicités confondues), dont des personnalités ayant occupé une place majeure dans le journalisme local. Cependant, autour de 1850, le chercheur ne distingue que quatre personnes qui vivent *exclusivement* du journalisme dans la ville.¹⁰³²

De façon générale, l'étude de cette *activité*, en voie de *professionnalisation* tout au long de la période envisagée mais surtout à partir des années 1860, doit au contraire être prise en considération *avec* les autres occupations. Toutes réunies, elles constituent des personnalités *multiples*. L'unicité de la carrière professionnelle n'est en effet pas la norme au 19^{ème} siècle. D'autant plus, précise Marc Martin à propos des milieux de

presse français que, « selon les décennies envisagées », « c'est l'activité, non les revenus, qui permettent de reconnaître le journaliste ». ¹⁰³³

Nous avons néanmoins tenté de tenir compte du *degré d'implication* des personnes. Surtout à partir de la période de massification, c'est-à-dire au moment où les différentes associations professionnelles ont statutairement exigé que la pratique du métier devienne la principale source de revenus (*rémunération principale*). De façon absolue, les adhérents qui répondent à cette condition portent seuls le titre de membres *effectifs*, c'est-à-dire possèdent le droit de vote lors des décisions prises en Assemblée générale.

Enfin nous n'avons pas pris en compte les parcours des individus qui n'ont pas exercé le journalisme plus *de deux ans consécutifs* au cours de leur carrière, reprenant de la sorte une clause des conditions d'admission à l'APB.

Ces critères d'inclusion et d'exclusion au préalable établis, nous avons ensuite intégré à la liste les collaborateurs réguliers, rédacteurs (y compris les critiques etc.), reporters, secrétaires de rédaction, rédacteurs en chef et directeurs sur lesquels il existait des renseignements. Dans la dernière catégorie, seuls ont toutefois été retenus les patrons de presse qui ont pris la plume ou ont *directement* administré leur journal auquel ils ont de ce fait dicté la ligne éditoriale.

En revanche, les bailleurs de fonds, évoqués en Partie 2, les religieux comme les politiques, n'ont pas été comptabilisés.

Limites du travail prosopographique : notion de postérité et construction a posteriori

Le résultat ainsi obtenu ne peut pourtant se comparer, pour l'heure, qu'à un *work in progress*. Par ailleurs, ce type de base *reconstituée* souffre de deux tares constitutives littéralement incorrigibles.

La première, justement décrite par Marc Martin, relève de la *notion de (relative) postérité*. C'est-à-dire que les listes de cet ordre sont établies grâce à des dictionnaires dont les auteurs ont pratiqué une *sélection préalable*, elle-même fonction d'un *degré de renommée*. De surcroît, nous ne disposons pas d'un dictionnaire d'époque

¹⁰³² JORIS F., « Du *Journal de Verviers* au *Journal Le Jour* : les riches heures de la presse verviétoise du 19^{ème} siècle », *op. cit.*, p.13.

spécialement consacré à notre sujet. Toutefois la critique s'adresse davantage à l'étude de Martin, exclusivement basée sur le *Dictionnaire des contemporains* de G. Vapereau, qu'à la nôtre qui s'appuie aussi sur des fonds d'archives et des monographies rédigées à partir de sources en général inédites. Pour preuve, le dépouillement attentif des papiers Delmer a révélé quelques noms de rédacteurs (environ 5), tâcherons de la presse, qu'aucun instrument biographique ne mentionnait.

La seconde réserve, plus fondamentale, est celle de la *validité scientifique* de telles reconstitutions *a posteriori*. Il faut en effet accepter de procéder aux calculs statistiques (qui confèrent une sorte d'image *définitive* à une étude) avec des éléments d'informations d'une fiabilité pourtant inégale. Aussi le fichier manuel, qui a servi de support à la constitution de la base de données, est-il plus riche d'éléments que sa modélisation informatique. Car nous avons tenu, pour limiter au maximum le risque d'erreurs, à recouper systématiquement les informations avant d'en faire des données de référence comparables entre elles.

Malgré tout, si l'on prend l'exemple précédemment mentionné des états civils, nous disposons d'une information sûre pour environ 2/3 des 466 travaux d'étudiants. Or nous avons créé 726 fiches signalétiques. Ainsi, d'office, le tiers restant de l'échantillon traité au cours de *Méthodes...* et les 260 autres entrées ne bénéficient pas (systématiquement, du moins) d'une vérification dans ce type d'actes officiels.

D'autre part, certaines générations semblent sous-représentées, notamment les plus anciennes, en raison de la rareté des travaux à leur sujet. Au contraire, les biographies complaisantes de la part de confrères devenus, qui académicien, qui sociétaire, et en tout cas thuriféraires, foisonnent sur les *journalistes-littérateurs* de la fin du siècle. Cette autocélébration révèle, d'ailleurs, en creux, un milieu désormais conscient de son existence.

Les répertoires du CIHC sont eux-mêmes inégaux, en ce sens qu'ils n'ont pas adopté une *méthodologie commune* dans l'étude de la presse belge. Essentiellement *descriptifs* (nom du quotidien, fondateurs etc.) pour ceux consacrés à la presse dans les provinces flamandes, la plupart des répertoires de la collection sur les journaux de la région wallonne offrent également, quant à eux, une approche *qualitative* de bonne

¹⁰³³ MARTIN M., *Médias et journalistes*, op. cit., p.129 et MARTIN M., « Journalistes parisiens et notoriété, vers 1830-1870. Pour une histoire sociale du journalisme », *Revue historique*, n°589, t. CCLXVI, 1981, p.31-74.

facture.¹⁰³⁴ En général, cette seconde partie du travail délivre d'intéressants éléments biographiques. Ces recherches-là conduisent peut-être à une *surreprésentation* de la presse du Sud du pays par rapport à celle du Nord. En revanche, l'absence du cahier consacré à Charleroi (une lacune bientôt réparée grâce aux recherches de Laurent Delvaux, Yves Godfroid, Luis Bernardo et Christophe Bulté) a nécessairement engendré une *sous-représentation* des journalistes des quotidiens de la ville.

Avec à l'esprit ces multiples objections, on peut néanmoins estimer que la base de données a, sans être exhaustive, une valeur *représentative*.

Toutefois, nous avons privilégié une exploitation en bon père de famille de l'information reconstituée. C'est pourquoi, après avoir posé toutes les *questions directes* qui ont permis d'établir les statistiques et les pourcentages, nous nous sommes limité, en général, aux requêtes émanant d'un seul croisement de données afin d'éviter l'addition de pourcentages relatifs. Et, en conséquence, les interprétations excessives ou erronées. Les réponses à nos interrogations ont tout de même nécessité la modélisation de 29 tables et de 141 questionnements intermédiaires et totaux. (Voir organigramme du programme en annexe).

Quitte à passer pour *hypercritique*, nous considérons cependant cet ensemble quantitatif et commenté comme *indicatif de tendances* plutôt que devant être pris au pied...du chiffre. Malgré le caractère résolument scientifique de la méthodologie historique et de l'histoire quantitative en particulier, la corporation, certains l'oublient parfois, reste tout de même apparentée aux *gens de* (Philosophie et) *Lettres*.

La clé d'entrée : la date de naissance

Avant toute autre, la *date de naissance* du rédacteur constitue la condition *sine qua non* d'accès à la base puisque celle-ci a été modélisée à partir du critère *chronologique*, ordonné en tranches d'âge comprises entre 1780 et 1879. Pour mieux appréhender l'évolution générale du milieu étudié, nous avons repris à Fernande Roy l'idée d'utiliser une *date médiane* (1845).

A *cette ligne de partage générationnelle*, nous en avons ajouté une deuxième (1845-1865). Soit celle qui compte en ses rangs les rédacteurs ayant débuté entre 1865 et 1885. Ou, en d'autres termes, à partir de la première ouverture démocratique des années 1860 jusqu'aux débuts de la massification. Enfin, nous avons particulièrement

¹⁰³⁴ Voir notamment JORIS F., *La presse verviétoise de 1818 à 1850, op. cit.*, JORIS F., *La presse*

sérié le groupe 1865-1879, les journalistes ayant atteint l'âge de 20 ans au cours de la période comprise entre 1885 et 1899. Cette troisième césure s'est imposée parce qu'elle concerne les rédacteurs qui ont débuté une fois la *technicisation* du métier en voie d'accomplissement. En conséquence, elle compte les journalistes les plus *professionnalisés*, au fait de nouvelles pratiques du métier dont nous parlerons après l'analyse des estimations chiffrées.

Analyse quantitative de la base de données

Chiffres pour chacune des 3 générations sélectionnées (A, B, C) :

< 1845 : 297 journalistes (A)

1845-1865 : 259 journalistes (B)

> 1865 : 170 journalistes (C)

726 noms

1. Le genre : où sont les femmes ?

Selon les critères établis, le nombre de femmes est dérisoire :

5 (A) + 2 (B) + 4 (C) = 11/726 (1,5%).

En outre, dans la catégorie (1), 3 des 5 femmes retenues appartiennent à la même famille. Il s'agit de Caroline Popp (1808) et de deux de ses filles, Antoinette (1841) et Nelly (1843). Ce n'est pas pour autant que l'on ne rencontre pas de rédactrices dans la presse belge. Au 19^{ème} siècle, plusieurs collaborent à la presse périodique voire à la presse quotidienne (Henriette Langlet), cependant au titre d'auteurs de contes, de poèmes ou de récits voire, surtout à la fin de la période envisagée, comme responsables de la page « mode ». ¹⁰³⁵ Edmond Picard qualifie aimablement ces pionnières « d'estimables bas-bleus quadragénaires ». ¹⁰³⁶ Une dynamique presse féministe se développe par ailleurs à l'aube des années 1890. Elle se positionne en marge des cercles politiques et littéraires masculins, mais à la pointe de la constitution de pertinents réseaux de relations. Les observateurs contemporains, et plus fondamental encore, les *observatrices-actrices*, le constatent : il s'agit exclusivement de

verviétoise de 1850 à 1914, op. cit., DE PAEPE J.L., *La Réforme, op. cit.*...

¹⁰³⁵ On peut citer par exemple une Mme Donnay dans *Le Pourquoi Pas ?*, ou bien encore la sœur de Cattier dans *La Gazette* sous le pseudonyme de Paillette et Cendrillon. (ML 2328 Correspondance à Louis Dumont-Wilden E-G., s.d., G. Garnir à L. Dumont-Wilden).

publications périodiques.¹⁰³⁷ Les rédactrices attachées à un quotidien ou à un hebdomadaire généralistes, et dès lors présentes dans les bureaux d'une rédaction ou sur le terrain, se comptent en revanche sur les doigts d'une main. Elise Beeckman-Pousset (C) (1868-1945) peut sans doute revendiquer le titre de pionnière, elle qui a fréquenté les rédactions du *Petit bleu* et les antichambres politiques en qualité de reporter au cours des deux dernières décennies du long 19^{ème} siècle (1890-1914). Elle a été la première « chasserresse de nouvelles », pour paraphraser Gérard Harry, directeur du quotidien qui l'engagea. Aux yeux du patron de presse, le titre différencie Beeckman-Pousset des Van de Wiele, Baulu, collaboratrices régulières qui écrivent « chez elles à loisir ». ¹⁰³⁸ Après l'avoir accusée de « gâcher le métier », les collègues masculins ont finalement adopté cette consoeur.

On peut également citer parmi les rares rédactrices de la fin du siècle Sylviane Dubois, épouse de médecin, directrice de *Bruxelles-Philanthropique* et journaliste à *La Réforme* vers 1903. Ou encore diverses collaboratrices de la presse catholique, auteures de comptes rendus d'événements, telles que Marie de Vaulx épouse Frans Sodar.¹⁰³⁹ Il ne faudrait toutefois pas s'arrêter à l'étude des carrières individuelles entreprises dans la grande presse des vastes centres urbains. La situation varie en effet lorsqu'on envisage le cas des fondateurs de journaux politiques, spécialement dans les petites cités de province. Ceux-là, dont beaucoup sont tout à la fois éditeurs, imprimeurs, rédacteurs en chefs ou directeurs d'un ou de plusieurs titres, constituent de petites entreprises familiales.

Or les femmes, épouses, sœurs et filles occupent, dans celles-ci la position, soit de *directrices-propriétaires*, souvent au décès de leur mari, frère ou père, soit *d'administratrices* ou de « seconde rédactrice », véritables auxiliaires discrètes. A cette pratique, engendrée en grande partie par le manque de main-d'œuvre ou par des rentrées financières insuffisantes pour engager un ou des collaborateurs, s'ajoute celle de *l'alliance matrimoniale*. Laquelle autorise, par exemple, un jeune rédacteur sans le

¹⁰³⁶ Cabinet des manuscrits (B.R.), II 7824 *Ambidextre journaliste*, comédie drame d'Edmond Picard. Manuscrit, 1904, p.75.

¹⁰³⁷ PARENT M., « La presse féminine en Belgique », *Annuaire général de la presse belge, des principaux journaux étrangers et des industries qui s'y rapportent*, GARDET G. (dir.), Bruxelles, La Vie universelle, 1909, p. 122-123.

¹⁰³⁸ HARRY G., *Mes Mémoires, op. cit., Cent visages et tableaux de la tragi-comédie humaine, du Roi Albert à Clemenceau* (préface de P. Hymans), 1930, t. 4, p. 143-144.

¹⁰³⁹ ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1875, 75.51, Neffe (Dinant), 9-11 1875, M. Sodar-de Vaux (1836-1901) à A. Delmer.

sou à épouser la fille de la famille et, au décès du beau-père, de prendre possession du journal. C'est le cas d'Alphonse Charneux (1837-1914), professeur originaire de la région de Bastogne qui par son mariage avec Thérèse Douxfils (1849-1911), seule héritière de François-Joseph Douxfils, devient directeur, copropriétaire et puis unique propriétaire du très conservateur *Ami de l'Ordre* de Namur. C'est aussi celui de Léopold Raikem, employé des télégraphes, peu diplômé, qui hérite des installations de l'imprimeur Colin au décès de sa fille Thérèse que Raikem avait épousée avant de fonder *L'Opinion libérale* de Namur et de la Province. Là encore, *la fille du propriétaire* peut tenir un rôle d'administratrice ou (et) de rédactrice. Dans la même ville, mais du côté libéral radical, on peut citer le cas d'Antoine Joseph Lallement (1794-1873), diplômé de l'enseignement secondaire, agent d'affaires possédant 2 et puis trois maisons. Ce bourgeois censitaire de la ville, au revenu cadastral de 1 602 francs, fonde *La Sentinelle de Namur* en 1854. Il est resté célibataire comme ses deux sœurs qui habitent avec lui et l'aident dans la confection du journal. Lorsque la première décède en juillet 1857, la notice rédigée par son frère indique d'ailleurs que, celle que les registres paroissiaux ont enregistrée comme « sans profession », était pourtant la « compagne de (ses) pénibles travaux ». ¹⁰⁴⁰

L'exemple le plus connu et le plus important de *gestion féminine* d'un organe de presse de province est celui de Caroline Popp (1808-1891), co-fondatrice, co-propriétaire, rédactrice en chef et directrice du *Journal de Bruges* entre 1837 et 1891. Deux de ses filles lui succèdent, Antoinette (1841-1918) et Nelly (1843-1920), entre 1891 et mars 1909. ¹⁰⁴¹ Caroline Popp est d'ailleurs accueillie, au sein de l'APB, comme membre d'honneur en qualité de vétéran de la presse.

D'autres femmes ont été directrices de publications. C'est le cas de Victoire, Françoise, Julie Ranwez (1814-1899) à la tête du *Courrier de Huy* entre 1894 et 1899, après le décès de son mari Hubert Maréchal (1824-1894) ; de Rosalie Henseval (1823-1903), épouse de Louis Desguin (1832-1897) qui collabore à l'administration et (semble-t-il) à la rédaction du *Hainaut* de Mons. Citons aussi Lucie Ligier, épouse de Camille Joset, directeur de *L'Avenir du Luxembourg* à partir de 1903. Ou enfin la

¹⁰⁴⁰ PLOMPTEUX M.A., *La Sentinelle de Namur*, op. cit., p. 66 et suivantes.

¹⁰⁴¹ BIETTE C., *Caroline Popp, Première femme journaliste belge (1808-1891). Contribution à l'histoire de la condition féminine en Belgique*, Mémoire, Histoire (dir.: L. Courtois), UCL, Louvain-la-Neuve, 1987. L'étudiante a analysé les prises de position libérales doctrinaires et non féministes de Caroline Popp, notamment à la lecture des lettres envoyées à *L'Office de Publicité*, à partir de 1862, sous le pseudonyme de Charles.

femme de Louis Degrâce fondateur en 1862, directeur et imprimeur de *La Gazette de Huy*. Elle lui succède « officiellement » en 1887, année du décès de Degrâce, mais elle est, depuis les débuts, une « collaboratrice fervente ».¹⁰⁴²

Sans doute devrait-on multiplier les exemples de cet ordre, même s'ils semblent se raréfier voire disparaître à la fin des années 1880. Soit à nouveau lors de la mise en place progressive du processus de professionnalisation du métier. Cette situation confirme d'autre part que, malgré la constitution d'une base de données selon des critères que l'on croit scientifiquement éprouvés, on peut cependant passer à côté de données majeures.

Il est clair néanmoins que les rédactrices ne tiennent pas un rôle *de premier plan*, notamment dans la grande presse quotidienne. Comme c'est le cas dans bien d'autres métiers, les femmes *aident, suppléent*, quand l'argent manque ou lorsqu'un surcroît de travail se présente. Il n'est d'ailleurs pas certain qu'une presse de province aurait pu exister sans leur discrète collaboration.

La situation est différente dans les pays anglo-saxons : une Société des femmes journalistes est fondée par Mrs J-S Wood en Angleterre dès 1895. Composée de reportrices, de correspondantes de guerre à côté de femmes de lettres plus traditionnelles, l'association se propose de venir en aide à ses membres par l'institution d'un fonds de secours. Ces pratiques illustrent une professionnalisation *sexuée* du métier. Un tel distinguo n'existe pas en Belgique où l'Association de la presse belge est « mixte ». Toutefois les déclarations de Miss Grace Benedicta Stuart, membre de la délégation de l'Institute of Journalists lors du 1^{er} Congrès international de la presse tenu à Anvers en 1894, à propos de la place des rédactrices dans la presse, demeurent très conventionnelles. Ainsi apprend-on que les femmes journalistes ne sont pas « bonnes pour la politique et le reportage » mais douées dans les descriptions.

Les congressistes masculins souscrivent à l'unanimité à une intervention aussi sage. Et s'ils déclarent tous souhaiter « la bienvenue aux dames qui assistent à (la) réunion », ils n'envisagent pas pour autant le vote de mesures concrètes en leur faveur.¹⁰⁴³ En définitive, les mentalités et les conditions socioéconomiques du marché à la fin du 19^{ème} siècle laissent peu de place aux femmes désireuses d'entrer dans la carrière de

¹⁰⁴² *La Gazette de Huy. 75^{ème} anniversaire 1862 - 1937*, n° spécial, 1937, p.4.

¹⁰⁴³ *1^{er} Congrès international de la presse, 1894, Anvers. Renseignements, Procès-verbaux des séances et discours communiqués*, Anvers, J. F. Buschmann, 1894, p.41-45.

rédaçtrices dans la presse hebdomadaire ou quotidienne.¹⁰⁴⁴

2. La profession du père¹⁰⁴⁵

Tableau des professions les plus fréquemment citées

A	Comm- erçants	Employés- Fonction- naires	Artisans	Juristes	Presse	Industriels	Ouvriers
(136 items ¹⁰⁴⁶ /297) nombre total de profes- sions : 51	23 16,9%	18 Employé : 5 Fonction- naire : 13 13, 2%	14 10, 2 %	11 Magistrat : 6 Avocat : 5 8%	10 Directeur de journal : 6 Journaliste : Imprimeur- éditeur de journaux : 4 7, 3 %	10 7, 3 %	7 5, 1 %
B	Comm- erçants	Presse	Employés- Fonction- naires	Artisans	Médecins	Ouvriers	
(143 /259) nombre total de profes- sions : 32	25 17, 4%	22 Directeur de journal : 7 Journali- ste : 12 Imprimeur- éditeur de journaux : 3 15, 4 %	14 Employés : 6 Fonction- naires : 8 9, 7%	6 4, 1%	6 4, 1 %	6 4, 1 %	
C	Presse	Comm- erçants	Artisans	Juristes	Employés fonction- naires	Ouvriers	
(98 /170) nombre total de profes- sions : 24	15 Directeur de journal : 8 Journali- ste : 3 Imprimeur- éditeur de journaux : 4 15, 3 %	13 13, 2%	9 9, 1 %	5 Avocats : 3 Magistrats 2 5, 1%	5 Employé : 1 Fonction- naire : 4 5, 1 %	4 4, 1 %	

¹⁰⁴⁴ L'essentiel de ces réflexions provient de VAN DEN DUNGEN P. « Femmes et presse écrite au 19^{ème} siècle », *Dictionnaire des femmes...* (à paraître), 2004 et VAN DEN DUNGEN P., « Un milieu de femmes de lettres francophones au tournant du siècle », *Sextant*, n° 11, 1999, p. 135-166.

¹⁰⁴⁵ Initialement nous avons établi des catégories *socioéconomiques* (les traditionnelles *classes sociales* : ouvrier, artisan, petit commerçant etc.) afin de déterminer le *milieu familial*. La carence récurrente quant aux informations personnelles sur la fortune des familles du côté de la mère du journaliste (y compris les dots) nous a contraint, toujours selon notre *principe de précaution*, à n'exploiter que les données sur la profession du père.

¹⁰⁴⁶ Un *item* (anglicisme) est l'élément minimal (*l'unité*) d'un ensemble organisé, en l'occurrence, l'ensemble des professions du père les plus citées.

Les métiers de commerçants, d'artisans et les emplois de fonctionnaires occupent les premières places dans le classement. Nous verrons que ce n'est pas le cas chez les « enfants », les journalistes, dont la majorité des autres professions et activités relèvent plutôt des domaines intellectuel et créatif. A remarquer également, la progression constante du nombre de pères *hommes de presse*, une tendance qui indique une augmentation du nombre de familles où plusieurs générations tirent leurs revenus du journalisme.

3. La question des langues

Il s'agit en l'occurrence des langues *connues*, soit parlées et (ou) lues au travail. Il est hasardeux de déterminer la *langue maternelle*. Cette expression, très connotée du point de vue du *genre* mais en usage dans presque tous les langages, désigne en effet la *première langue* parlée par l'enfant, dans la sphère privée. Soit, traditionnellement, celle de la mère. Nous nous sommes référé à la *langue seconde*, celle apprise par la suite, spécialement à l'école, et qui sert en l'occurrence d'outil de travail.

Les mentions les plus fréquentes sont :

(A) : Français (273) ; Flamand (56), Allemand (25), Anglais (18), Italien (8)

91, 9 % des journalistes de (A)¹⁰⁴⁷ écrivent exclusivement **ou** pour partie en français. La plupart des rédacteurs qui écrivent en flamand écrivent également en français. Il n'a pas été possible de distinguer avec certitude les unilingues flamands des bilingues.

(B) : Français (232) ; Flamand (64), Anglais (15), Allemand (11), Italien (7)

89, 5 % des journalistes de (B) écrivent exclusivement **ou** pour partie en français.

(C) : Français (151) ; Flamand (31), Anglais (9), Allemand (7)

88, 8 % des journalistes de (C) écrivent exclusivement **ou** pour partie en français. Ce léger recul du français ne bénéficie cependant pas au flamand.

Ainsi ce sont près de 18, 8 % des journalistes en catégorie (A) qui écrivent *notamment* en flamand contre 24, 7 % en (B) mais 18, 2 % en (C).

Il apparaît nettement que les milieux journalistiques envisagés (presse généraliste et, sauf exceptions mentionnées, quotidienne) s'expriment (et expriment les idées de

¹⁰⁴⁷ On s'est appuyé sur le nombre des noms de journalistes repris dans les générations (A, B, C) pour effectuer les pourcentages des langues connues dans la mesure où, à une ou deux exceptions près, on dispose de l'information pour chacun d'eux.

l'Etat constitutionnel bourgeois) *en français*. Par ailleurs, **la connaissance des langues** ne progresse pas de la génération A à C, avec une hausse en B toutefois. Le multilinguisme aurait même tendance à décroître. D'autre part, le nombre de *bilingues* correspond à-peu-près à celui des rédacteurs qui écrivent notamment en flamand. De ces deux constats, il ressort que les journalistes *francophones* devaient être pour la plupart *unilingues*.

	2 langues	3 langues	4 langues	5 langues	6 langues	7 langues
(A)	52 (17,5% ¹⁰⁴⁸)	10	1	2	2	-
(B)	55 (21, 2%)	19	4	5	-	1
(C)	32 (18, 8%)	5	-	-	-	-

Nombre de journalistes connaissant plus d'une langue en A : 67/297 (22, 5%)

Nombre de journalistes connaissant plus d'une langue en B : 84/259 (32, 4 %)

Nombre de journalistes connaissant plus d'une langue en C : 37/170 (21, 7%)

4. *Les géographies*¹⁰⁴⁹

Marc Martin a montré le nombre important de provinciaux *montés* à Paris. On observe un même pouvoir (économique) d'attraction de la part de Bruxelles vis-à-vis des régions du pays. Dans le même temps, la capitale constitue un vivier important de journalistes.

¹⁰⁴⁸ A nouveau on se réfère au nombre de noms de rédacteurs par génération (A, B, C).

¹⁰⁴⁹ Les entrées « géographies » désignent les villes de naissance et de décès ainsi que *la ville principale* du lieu de travail. Dans les cas où celle-ci est clairement établie, il est loisible de percevoir, en partie, la *mobilité sociale* à l'intérieur du milieu. Sauf quelques exceptions commentées le moment venu, on cite nommément la ville lorsque 4 journalistes au moins par génération y sont nés.

Tableau des migrations groupe A. 109 items/ 297 (= 36,7 % de A)

A

Ville de naissance	Principale ville de travail	Nombre de journalistes
Anvers	Anvers	10 (9,2 %) ¹⁰⁵⁰
Anvers	Bruxelles	4 (3,6 %)
Bruxelles	Bruxelles	20 (18,4 %)
Gand	Gand	8 (7,3%)
Gand	Bruxelles	6 (5,5 %)
Liège	Liège	14 (12,9 %)
Liège	Bruxelles	5 (4,6 %)
Mons	Bruxelles	5 (4,6 %)
Verviers	Verviers	7 (6,4%)
Villes françaises	Bruxelles	7 (6,4 %)
Bruxelles	Villes de province	2 (1,8 %)
Autres villes de provinces	Bruxelles	11 (10,1%)
Province	Province	10 (9,2%)

Tableau des migrations groupe B. 101 items/ 259 (= 39 % de B)

B

Ville de naissance	Principale ville de travail	Nombre de journalistes
Anvers	Anvers	7 ¹⁰⁵¹ (6,9 %)
Bruxelles	Bruxelles	40 (39,6 %)
Gand	Gand	10 (9,9%)
Liège	Liège	11 (10,8%)
Louvain	Bruxelles	4 (4%)
Mons	Bruxelles	5 (5 %)
Verviers	Verviers	8 (7,9%)
Villes françaises	Bruxelles	3 (3%)
Autres villes de provinces	Bruxelles	8 (7,9 %)
Province	Province	5 (5 %)

¹⁰⁵⁰ Les pourcentages se rapportent à 109 qui constituent les 36,7 % de A total (297).

Tableau des migrations groupe C. 54 items/170 (= 31,7 % de C).

C

Ville de naissance	Principale ville de travail	Nombre de journalistes
Anvers	Anvers	9 (16,7 %) ¹⁰⁵²
Bruxelles	Bruxelles	29 (53,7 %)
Gand	Gand	4 (7,4%)
Liège	Liège	2 (3,7 %)
Villes françaises	Bruxelles	2 (3,7 %)
Autres villes de provinces	Bruxelles	6 (11,1%)
Province	Province	2 (3,7 %)

Bruxelles exerce un fort pouvoir d'attraction sur les provinciaux et sur plusieurs Français. Mais le pourcentage « d'immigrants » dans la capitale baisse entre A et C. : 34,8% > 19,9 % > 15 %.

La tendance est également claire du côté des publicistes français (de 6,4 % à 3,7 %). On sait qu'à partir de 1881, avec l'instauration de la liberté de la presse et, de façon générale, la fin des proscriptions, le marché de la presse belge, plus exigü que le français, perd de son intérêt aux yeux de potentiels expatriés venus du grand voisin.

Le journalisme bruxellois occupe cependant un pourcentage de plus en plus élevé des rédacteurs belges en activité, dont un nombre croissant issu de la ville elle-même :

53,2 % des rédacteurs de la génération A y travaillent, 59,5 % en B et 68,5 % en C.

Il apparaît dès lors que *la mobilité décroît* au fil de la période.

D'autant plus que, dans le même temps, les trois tableaux indiquent la présence progressivement accrue de journalistes nés en province qui font carrière dans les grandes villes régionales (Anvers, Gand, Liège), sans plus passer par Bruxelles. Le phénomène illustre le développement des centres urbains du pays dans lesquels la presse locale prend de l'ampleur et où, par conséquent, le milieu journalistique trouve

¹⁰⁵¹ Les pourcentages se rapportent à 101 qui constituent les 39 % de B total (259).

¹⁰⁵² Les pourcentages se rapportent à 54 qui constituent les 31,7 % de C total (170).

de plus en plus à s'employer.

Tableau des moyennes (%) des migrations groupe A, B C :

Ville de naissance	Principale ville de travail	Nombre de journalistes
Anvers	Anvers	10,9 %
Bruxelles	Bruxelles	37,2 %
Gand	Gand	8,2 %
Liège	Liège	9,1 %
Province	Province	10,4 %
Autres villes de provinces	Bruxelles	18,8 %
Villes françaises	Bruxelles	4,4 %
Autres ¹⁰⁵³		1%

Moyenne des journalistes qui travaillent dans la capitale pour les 3 périodes :

56,4 %.

On a suivi le parcours migratoire des journalistes pour lesquels nous disposions de l'information complète (ville de naissance, lieu de travail, ville de décès). Soit, en **A** : 89 noms (30 % du total / 297 et 81,5 % du total migratoire de 109) ; en **B** : 77 (29,7 % du total / 259 et 76,2 % du total migratoire de 101) ; et en **C** : 20 (11,8 % du total / 170 et 37 % du total migratoire de 54). Nous avons voulu déterminer la quantité d'individus qui, parmi ceux-là, sont allés travailler à Bruxelles et y sont morts, c'est-à-dire estimer combien d'entre eux ne sont pas retournés en province.

A. Nés en province ou en France et venus travailler à Bruxelles	Morts à Bruxelles
40	34 (85%)

¹⁰⁵³ Il s'agit de cas particuliers : (A), Bruxelles vers la province ou (C) Bruxelles vers la France.

B. Nés en province ou en France et venus travailler à Bruxelles	Morts à Bruxelles
20	17 (85%)
C. Nés en province ou en France et venus travailler à Bruxelles	Morts à Bruxelles
6	6 (100%)

Il faut signaler un phénomène jusqu'alors inédit en C : 4 Bruxellois décèdent en France dont deux à Paris. Ainsi certains rédacteurs belges après avoir tenté leur chance sur le marché médiatique et littéraire français, comme nous le verrons plus loin, semblent avoir voulu s'installer dans le pays qui a, en définitive, le mieux reconnu leurs talents d'écriture.

5. Le niveau d'études

La *formation classique* basée sur l'apprentissage des langues anciennes et de l'idéal humaniste jouit de la plus haute *considération symbolique*. De façon prosaïque, la connaissance du latin est aussi la condition « sine qua non pour accéder à une élite qui se consacrait à l'administration de l'Etat et de la culture officielle ». ¹⁰⁵⁴ Celles et ceux qui ne peuvent revendiquer pareil cursus, célèbrent néanmoins les vertus d'une telle *éducation*. Conséquence d'une approche axée sur la culture *générale*, les ténors du milieu méprisent les études *spécialisées* et, de ce fait, *l'innovation technologique*. Nous y reviendrons.

Toutefois, après 1870, une tendance lourde montre que le nombre des étudiants européens du secondaire croît dans les sections *modernes* et pas dans les classiques. ¹⁰⁵⁵ Selon nous, en tout cas avant 1968, le fait indique moins un supposé *déclin de la culture classique*, cher aux discours convenus, qu'une impossibilité d'accroître la diffusion de cet enseignement dans des populations scolaires en voie de massification.

¹⁰⁵⁴ MAYER A., *La persistance de l'Ancien régime, op. cit.*, p. 247.

¹⁰⁵⁵ MAYER A., *La persistance de l'Ancien régime, op. cit.*, p. 259 et suivantes.

	A (216 items)	B (296 items)	C (100 items)	MOYENNE (EN %) DE A, B, C. ¹⁰⁵⁶
Aucune	3 (1,4%) (?)	-	-	0,5
Primaires inachevées	1 (0,5%)	2 (0,7%)	-	0,4
Primaires	12 (5,5%)	29 (9,8%)	6 (idem)	7,1
Apprentissage	9 (4,2%)	14 (4,7%)	2	3,6
Cours du soir	6 (2,8%)	14 (4,7%)	5	4,2
Secondaires inférieures	6 (2,8%)	12 (4,1%)	5	3,9
Secondaires inachevées	11 (5,1%)	20 (6,8%)	1	4,3
Secondaires	29 (13,4%)	31 (10,5%)	22	27,3
Etudes religieuses	4 (1,8%)	9 (3%)	-	4,3
Militaires	7 (3,2%)	15 (5%)	3	3,7
Artistiques	2 (1%)	8 (2,7%)	2	1,9
Supérieur non universitaire	8 (3,7%)	24 (8,1%)	4	5,3
Candidatures	15 (6,9%)	32 (10,8%)	9	8,9
Université	100 (46,3%)	82 (27,7%)	40	38
Autres	3 (1,4%)	4 (1,4%)	1	1,3

Parmi les universitaires, on observe un nombre élevé de *diplômés en droit* :

A : 73/100 (73%) – et 12/100 (12 %) en Philosophie et Lettres. On note aussi 5/100 de docteurs en médecine.

B : 59/82 (71,9%) – et 11/82 (13,4%) en Philosophie et Lettres. On note aussi 4/82 (4,9%) ingénieurs et polytechnique.

C : 23/40 (57,5%) – et 6/40 (15 %) en Philosophie et Lettres. Suivent 3 docteurs en médecine et 3 ingénieurs (7, 5 et 7,5 %).

Si l'on se réfère au tableau de la « formation intellectuelle des journalistes parisiens » réalisé par Marc Martin, les études de droit occupent également une place importante mais moindre que dans le cas belge :

soit 27 % des diplômés nés à Paris et 41 % des provinciaux/ 293 journalistes (1858) contre 36, 5 et 39 %/ 386 journalistes (1870).¹⁰⁵⁷

Dans leur étude, Fernand Roy et Jocelyn Saint-Pierre constatent, pour leur part, le nombre élevé de *licenciés en droit* parmi la haute rédaction des quotidiens québécois. Et spécialement parmi les journaux francophones.

¹⁰⁵⁶ Le total A, B, C est légèrement inférieur à 100 % parce que 1 information manque en B et 3 en C.

Ainsi en comptabilisent-ils 43 sur un total de 75 individus (57, 3%) contre 9/41 (22 %) pour les publications anglophones. Soit, pour les journaux d'expression française, « si...on ajoute les trois notaires, ...plus des deux tiers des rédacteurs du groupe (avant 1845) et plus de la moitié de ceux du deuxième groupe (depuis 1845).¹⁰⁵⁸

Dans le cas belge, la moyenne des trois générations montre que 74, 2 % des journalistes possèdent un niveau d'études supérieur aux humanités moyennes.

Ce sont : 27, 3 % diplômés du secondaire supérieur ; 8, 98 % candidats (ou de « niveau » universitaire si la candidature n'a pas été réussie) et 38 % diplômés des universités. Toutefois, entre A et C, on observe une baisse du nombre d'universitaires de 13, 6 %, qui s'élève à - 40, 6 % entre A et B.

D'autre part le nombre de docteurs en Droit diminue (- 21, 2 %) entre A et C alors que celui de docteurs en Philosophie et Lettres croît (+ 25 %).

6. Fonctions dans la presse

Nous avons déterminé 14 catégories principales de directeur fondateur, directeur fondateur et propriétaire, rédacteur en chef, rédacteur principal, rédacteur, chroniqueur, critique littéraire et artistique, critique musical, feuilletoniste, correspondant, rédacteur parlementaire, collaborateur régulier, secrétaire de rédaction et reporter. De cet ensemble où dominant largement les rédacteurs et qui reste, de façon générale, assez constant, il se dégage toutefois trois tendances significatives quant à la *professionnalisation* du métier.

Une tendance à la spécialisation :

	1 fonction	2 fonctions	3 fonctions	4 fonctions	5 fonctions
A (206 items)	-	131 (63, 6 %)	59 (28, 6 %)	13 (6,3 %)	3 (1, 5%)
B (251 items)	57 (22,7 %)	89 (35, 4%)	77 (30, 6 %)	24 (9, 5 %)	5 (1,9%)
C (167 items)	36 (21, 6%)	59 (35,3 %)	46 (27, 5%)	21 (12, 6 %)	5 (3%)

Pour la période A, nous n'avons pas identifié de rédacteurs qui n'auraient exercé qu'un seul et même type de fonction au fil de sa carrière. En général, les tâches sont exercées dans plusieurs quotidiens.

¹⁰⁵⁷ MARTIN M., « Journalistes parisiens et notoriété », *op. cit.*, p.38.

58 % des journalistes de la catégorie (B) exercent, en revanche 1 à au moins 2 fonctions différentes au cours de leur carrière contre 56,9 % en C.

Une tendance à la baisse du nombre de directeurs-fondateurs et (ou) propriétaires

(Ces deux dernières catégories difficilement distinguables).

Etant donné que le nombre de quotidiens croît au fil de la période, nous interprétons cette tendance comme le signe d'une distinction de plus en plus nette entre le métier de l'écriture (rédaction) et celui de la gestion d'organes de presse (administration, direction...).

La raréfaction des directeurs-rédacteurs (-88,3%) s'explique sans doute aussi par le besoin plus important en capitaux (initiaux et pour les frais de fonctionnement) qui font de l'exploitation d'un quotidien une affaire moins artisanale qu'industrielle (et, de ce fait, réservée à l'usage de capitalistes).

	Directeur-fondateur et (ou) propriétaire	Directeur
A (/206 items)	127 (61,6 %)	44 (21,3 %)
B (251 items)	80 (31,9 %)	43 (17,1 %)
C (167 items)	12 (7,2 %)	25 (15 %)

Une augmentation du nombre de reporters

Cette hausse illustre le développement de nouvelles pratiques *professionnalisantes* (Voir partie 3 II 2), mieux adaptées au journalisme d'information.

(A) 7

(B) 17

(C) 31

= on passe de 3 à 18 % du total des items ou, entre A et C, à une hausse de...342,8 %.

¹⁰⁵⁸ ROY F., SAINT-PIERRE J., « La haute rédaction des quotidiens québécois entre 1850 et 1920 »,

7. *Autres activités*

Cette entrée concerne les *autres occupations* des journalistes, rémunérées ou non, qui forment l'activité quotidienne globale des hommes et des femmes de presse. On a signalé le pourcentage remarquable de docteurs en droit. Il n'est dès lors pas étonnant de relever un nombre important *d'avocats*. Et ce d'autant plus que cette profession bénéficie d'un prestige (statut social) important parmi les contemporains. Dès 1828, Jean-Baptiste Nothomb, journaliste révolutionnaire et avocat, futur diplomate, déclarait que « sous le rapport du savoir et de l'indépendance, le barreau doit être regardé comme l'élite des citoyens ». ¹⁰⁵⁹ On verra par ailleurs que la trinité *prétoire-parlement-presse* compose un milieu mêlé qui alimente le *canal médiatique* fondateur du régime libéral dont les hommes de loi ont, de surcroît, rédigé la loi fondamentale (la Constitution).

Pour le cas parisien, Marc Martin relève à son tour 22,5% (1858) et 17% (1870) *d'avocats*, ce qui place le barreau au premier rang des métiers le plus souvent mentionné dans les notices. ¹⁰⁶⁰

Nous proposons un tableau des activités les plus fréquemment citées. Nous n'avons pas mentionné de pourcentages car chaque journaliste exerce plusieurs fonctions (profession » ou « activité »), souvent en même temps, parfois à certains moments de sa carrière. En revanche, le décompte de ces items permet de bien cerner le milieu journalistique.

op. cit., p.415-417.

¹⁰⁵⁹ AULB, Fonds Jottrand PP 146-14, IV, 4a1, Luxembourg, 14-12 1828, J. B. Nothomb à L. Jottrand.

¹⁰⁶⁰ MARTIN M., « Journalistes parisiens et notoriété », *op. cit.*, p.44

5 « PROFESSIONS » PRINCIPALES

2 « ACTIVITÉS »

A	Professorat	Juriste	Employé- Fonction- naire	Imprimeur	Com- merce	Publiciste	Personnel politique
total de 512 items	59 Secondaire : 40 Université : 13 Instituteur : 6	58 Avocat : 50 Magi- strat : 8	58 Employés : 19 Fonction- naires : 34 Hauts Fonction- naires : 5	21	14	144	75 Cons. comm : 33 Cons. prov : 12 Représen- tants : 27 Sénateurs : 3
B							
total de 440 items	42 Secondaire 20 Université 9 Instituteur : 13	61 Avocat : 53 Magistrat : 8	32 Employé : 16 Fonction- naire : 15 Haut Fonction- naire : 1	16 Imprimeur	9	121	107 Cons. comm : 51 Cons. prov : 14 Ministre : 8 Représenta nts : 28 Sénateur : 6
C							
total de 223 items	16 Secondaire : 11 Université : 4 Instituteur : 1	18 Avocat : 16 Magistrat : 2	16 Employé : 7 Fonction- naire : 8 Haut Fonction- naire : 1	6	0	85	43 Cons. comm : 19 Cons. Prov : 8 Ministre : 3 Représen- tant : 13 Sénateur : 7

A. 40 professions répertoriées : les 10 premières = 64 % du total.

B 37 professions répertoriées : les 10 premières = 72 % du total.

C 30 professions répertoriées : les 10 premières = 72,5 %.

L'activité de *publiciste* est la plus répandue et prend de l'importance entre A et C.

(A) 129/297 (43,4 %)

(B) 119/259 (45,9 %)

(C) 85/170 (50 %) = + 15,2 % entre A et C

Cette présence massive de publicistes constitue une autre illustration du rôle de

propagateur des valeurs bourgeoises dévolu aux journalistes, qu'il s'agisse de matières culturelles ou politiques au sens large. Nous avons catégorisé les types de brochures et d'ouvrages afin de déterminer les matières les plus souvent traitées. La prose (soit les nouvelles, les contes, les revues), le théâtre, la poésie et la chanson, les études politiques, culturelles (littéraires, artistiques et historiques) économiques, sociales, sur le mouvement flamand et sur la presse elle-même. Les pourcentages se rapportent aux items de la génération.

En %	Prose	Théâtre	Poésie, Chanson	Politique	Culture (dont Histoire)	Économie	Social	Mouvement flamand	Presse
A (/129 items)	43, 4	17	31	55, 8	41,8	13,2	12, 4	6,2	-
B (/119 items)	53, 8	14, 2	24, 4	34, 4	47, 8	2, 5	10	4, 2	5, 9
C (/85 items)	58, 8	22, 3	31, 8	35, 2	42, 3	2, 3	5, 9	4, 7	15, 3
TENDANCE DE A À C	+	+	+	-	+	-	-	-	
	35, 5	31, 2	2, 6	36, 9	1, 2 hausse plus importante entre A et B : 14, 3	82, 6	52, 4	24, 2	

Ce milieu lettré s'exprime de plus en plus par le biais de la fiction : les écrits en prose, sur le théâtre, la poésie et la chanson sont en hausse constante. Il s'agit d'un indice de la participation des journalistes à la naissance progressive d'un champ littéraire (en quelque sorte issu du champ journalistique). Cette tendance à la *hausse* des œuvres littéraires s'accompagne, dans le même temps, d'une *baisse* tout aussi forte du nombre des écrits politiques. L'observation peut constituer une preuve de la *professionnalisation* de rédacteurs moins directement impliqués dans la confection de brochures politiques au service des partis. Élément confortant l'hypothèse, la multiplication des écrits sur le métier (comme la manifestation d'une *conscientisation*).

8. *Sensibilité politique (Appartenance aux sphères)* ¹⁰⁶¹

Ce tableau comprend les affiliés à un parti (les militants) mais aussi les rédacteurs connus pour leur sensibilité ou leur sympathie envers un courant politique en faveur

¹⁰⁶¹ A l'origine, nous souhaitions définir le plus précisément possible l'appartenance politique. Et de fait, la base de données comporte les entrées suivantes sur ce thème : catholique unioniste, ultramontain, libéral, démocrate chrétien, libéral doctrinaire, progressiste, socialiste, anarchiste, orangiste, démocrate et autres. Concrètement, outre la difficulté de classification stricte engendrée par les *convictions changeantes* de certains individus, nous avons souvent dû nous limiter à une spécification plus *générale*

duquel ils ne se sont toutefois pas engagés directement.

	Catholiques	Libéraux	Libéraux progressistes	Total des libéraux	Extrême - gauche (dém., soc.)	Autres
A 297 items ¹⁰⁶²	88 (29,6 %)	109 (36,7 %)	55 (18,5 %)	164 (55,2 %)	32 (10,8 %)	13 (4,4 %)
B 253 items	87 (34,4 %)	75 (29,6 %)	41 (16,2 %)	116 (45,8 %)	44 (17,4 %)	6 (2,4 %)
C 163 items	46 (28,2 %)	74 (45,4 %)	15 (9,2 %)	89 (54,6 %)	26 (16 %)	2 (1,2 %)
Moyenne A B C	30,7 %	37,2 %	14,6 %	51,2 %	14,7 %	2,6 %

Tableau des adhésions aux associations :

	Ass. cult. et litt.	Ass. extr. gauche et soc.	Libre pensée, franc-maçonn.
A (/217 items)	70 32,2 %	7 3,2 %	33 (f.m.) 15,2 %
B (/159 items)	66 41,5 %	27 + 16 (type syndicat) 27 %	14 (f. m.) et 13 (l. p.) 17 %
C (/85 items)	29 34,1 %	15 + 10 (type syndicat) 29,4 %	10 (f. m.) et 5 (l. p.) 17,6 %
TENDANCE DE A À C	+ 5,9 %	+ 81,9 %	+ 15,8 %

Au-delà des attachements politiques, la sociabilité bourgeoise la plus marquée (de A à C) relève du domaine culturel (et littéraire). En matière de militantisme, progressistes et sympathisants d'extrême-gauche sont tout à fait surreprésentés dans le milieu journalistique par rapport à leur poids réel dans la société belge. Il en va de même du nombre (sous-évalué, de surcroît, au vu de la rareté de l'information) des libres-penseurs et des francs-maçons (sociétés souvent au point de convergence entre les deux courants politiques). Ainsi la presse et de façon générale les canaux de la *publicité* apparaissent, pour une bonne part, comme le lieu d'expression des

pour les sphères catholique et libérale. Même si la liste des journaux auxquels les biographiés ont collaboré est une information déterminante.

malcontents. Comme le support où revendiquent les groupes aux marges de la sphère bourgeoise, encore en partie ou largement exclus (dans le cas des socialistes) des rouages décisionnels de l'Etat constitutionnel libéral.

9. Famille et conclusion

Le manque d'informations sur les activités des épouses (et en réalité sur les faits essentiels de leur vie privée et publique) limite largement les possibilités de questionnements. En particulier sur le sujet des alliances matrimoniales, des activités ou des carrières des femmes des rédacteurs. Les épouses célèbres ou ayant pris part à la carrière des lettres voire à celle de leur mari relèvent du domaine du *qualitatif*. Pour l'heure en tout cas et faute de recherches complémentaires. Car il semble bien que, comme nous l'abordons en partie 3II 3, ces modes de fonctionnement en *couple* aient été plus fréquents que les documents d'époque ne le laissent supposer.

En conclusion, s'il fallait établir l'archétype du journaliste belge de la presse quotidienne au 19^{ème} siècle, en tenant compte d'éventuels changements intervenus entre la génération A et C, on obtiendrait la fiche signalétique suivante :

	1ERE PROFESSION DU PERE	LANGUE	LIEU DE TRAVAIL	NIVEAU D'ETUDES	1ERES PROFESSIONS ET (OU) ACTIVITES	SENSI-BIITE POLITIQUE
A	Comm-merçant	dominante franco-phone (91,9 %)	Bruxelles à 53,2 %	Universitaire à 46,3 %	Professeur et publiciste (43 %)	Libéral
C	Homme de presse	Idem (88,8 %)	Bruxelles à 68,5 %	Universitaire à 40 %	Avocat et publiciste (50 %)	Libéral
Change-ment ?	OUI	La tendance < - 3,4%	La tendance > + 28,7%	La tendance < - 13,6 %	OUI Tendance > des publicistes : +16,3 %	Moyenne de 51,2 %

¹⁰⁶² Ce chiffre est, par hasard, le même que celui du nombre de journalistes de cette génération (A). Ce tableau présente en effet des items puisque plusieurs journalistes ont affiché des *convictions changeantes* alors qu'on ignore les engagements de quelques autres.

CHAPITRE 2. NOUVEAUX GENRES DE JOURNALISME, NOUVEAUX TYPES DE JOURNALISTES

Le reporter.

Il apparaît que le terme *reporter*, tiré de l'anglais *to report*, lui-même issu du français *relater*, quoique utilisé par l'écrivain Stendhal dès 1829, ne figure qu'à partir de 1875 dans le dictionnaire Larousse. Il s'y trouve d'ailleurs sous la définition peu flatteuse d'un mot « en général mal vu du public *sérieux* (soit *doctrinal*, c'est nous qui spécifions) qui regrette de voir la nouvelle prendre une importance exagérée et chasser du journal l'article sérieux historique ou critique ».¹⁰⁶³ Quant au dictionnaire de l'Académie française, il l'intègre en 1879.

Malgré les séductions de la démonstration du socio-anthropologue Denis Ruellan selon laquelle la pratique du *reportage* serait apparue en France au 17^{ème} siècle sous la plume des novellistes « à la main », voire de correspondants tels que la marquise de Sévigné, on préférera l'hypothèse d'une naissance en terres anglo-saxonnes et plus spécifiquement états-uniennes.¹⁰⁶⁴ Les contemporains eux-mêmes ont reconnu leur dette envers des patrons de presse américains. Parmi eux, Gordon Bennet père, le fondateur du *New York Herald*, passe pour avoir publié le premier, en 1836, le reportage d'un meurtre, expliqué aux lecteurs à l'aide d'une enquête sur les lieux du crime et d'*interviews* de témoins et de proches de la victime.¹⁰⁶⁵

Pour la Belgique, nous trouvons une première mention du terme *reporter* sous la plume d'un homme de métier et dans cette acception en 1876, alors qu'à partir du début de la décennie suivante au plus tard, des journalistes officient sous cette appellation dans la plupart des rédactions des quotidiens bruxellois et des grandes villes de province.¹⁰⁶⁶ On parle aussi mais plus rarement de *reportérisme*. A l'occasion du 1^{er} Congrès international de la presse tenu à Anvers lors de l'exposition universelle de 1894, la présence des reporters est toutefois soumise à un vote préalable qui nécessite de « faire appel au règlement ». Afin de savoir s'il est permis d'autoriser « ces (néanmoins.)amis et confrères » à « prendre part à la discussion ».¹⁰⁶⁷

¹⁰⁶³ FERENCZI Th., *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIXe siècle*, Paris, Payot-Rivages, 1996 (Plon, 1993), p.31 et LACAN J. F., PALMER M. B., RUELLAN D., *Les Journalistes. Stars, scribes et scribouillards*, Paris, Syros, 1994, p.168.

¹⁰⁶⁴ RUELLAN D., *Le professionnalisme du flou*, op. cit., p. 104 et suivantes.

¹⁰⁶⁵ DELPORTE Ch., *Les journalistes*, op. cit., p.62.

¹⁰⁶⁶ Pour la mention : ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 51, 6-03 1876 ; DEMARTEAU J., *Liber Memorialis*, op. cit., p. X.

¹⁰⁶⁷ 1^{er} Congrès international de la presse, 1894, op. cit., p.54.

Fait divers et reportage

L'entrée d'un mot au dictionnaire, qui en établit le ou les sens de façon claire et exhaustive, signifie que son usage est entré dans les mœurs, c'est-à-dire devenu courant. Ainsi les *faits-diversiers*, terme repéré sous la plume de Théophile Gautier dès 1838, en charge de récolter les *faits divers*, étiquetés comme tels à partir de 1836 dans *La Presse* de Girardin, effectuent de premiers *reportages* intra muros en milieu urbain.¹⁰⁶⁸ Le journaliste Louis De Rasse, cousin d'Alexandre Delmer, passe pour avoir lancé le genre à Bruxelles dans les années 1850 alors qu'en 1870 au plus tard « les accidents, les sinistres et les canards » rencontrent un grand succès, surtout s'ils viennent de France observe Saint-Ferréol.¹⁰⁶⁹

Nous avons observé par ailleurs, à partir des années 1860, la mention « fait-divers » parmi l'énoncé des rubriques payantes sur les en-têtes de quotidiens.

Enfin, la naissance des tramways, lesquels facilitent la mobilité à travers la ville et en accélèrent la cadence (à l'origine entre 7 et 8 kilomètres de vitesse horaire), aide aussi au développement du métier de *fait-diversier*, à telle enseigne qu'on les désigne souvent sous le nom de « reporters omnibus ». Or le premier réseau de transport en commun, composé de 16 lignes, est inauguré dans la capitale en 1867, sous la forme de voitures à traction chevaline, d'une capacité de 33 places dont 16 extérieures, dites impériales.¹⁰⁷⁰

Ces petits reporters s'approprient l'espace public urbain autant qu'ils contribuent à lui donner une *lisibilité*, voire une *visibilité*, par le récit détaillé qu'ils font dans les quotidiens des faits et des nouvelles du jour. Ils se réunissent dans les estaminets et, dans la capitale, au *Compas*, un « petit café joyeux » du quartier de la presse, situé entre la rue Montagne-aux-Herbes Potagères et celle du Fossé-aux-loups, dans lequel « le journalisme a connu des heures de bohème sans mélancolie ». ¹⁰⁷¹ Attablés devant un bock, les faits-diversiers animent une bourse « des chiens enragés et des accidents

¹⁰⁶⁸ KALIFA D. *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Epoque*, Paris, Fayard, 1995. Sur la définition du fait-divers voir M'SILI M., *Le Fait divers en République. Histoire sociale de 1870 à nos jours*, Paris, Publications du CNRS, 2000.

¹⁰⁶⁹ Sur Louis Derasse (1795- 1871). HYMANS L., *Types*, *op. cit.*, p. 182 et DELMER M.T., *op. cit.*, t.1, p.528 ; SAINT-FERREOL A., *Les proscrits*, *op. cit.*, t.1, p.120.

¹⁰⁷⁰ 30-31-07 1867 dans DELMER M.T., *op. cit.*, t.3, p 101. Les petites cités bénéficient en revanche plus tardivement de l'amélioration des moyens de transport urbains. A Huy notamment, le vicinal reliant la cité à Waremmé est mis en fonction en mai 1888 (Voir *La Gazette de Huy, 75^{ème} anniversaire*, n° spécial, 1862-1937, p. 18). Voir KURGAN-VAN HENTENRYK G., « Aux origines de la Société des Tramways », *op. cit.*

¹⁰⁷¹ G. BR., « Le Vieux Bruxelles s'en va. Le Compas nous quitte », *L'Etoile belge*, 20-04 1928, p. 1.

de voitures », troquant « un incendie contre un pendu, le noyé du matin contre l'infanticide d'hier ». ¹⁰⁷² Ces nouvelles-là, anecdotiques ou terrifiantes, passionnent les foules. Autre manifestation de leur mise en scène à destination du public, elles sont aussi affichées dans les salles de dépêches des journaux, points de ralliement de la badauderie. On attribue l'introduction de la pratique sur le vieux continent, en 1877, au patron du *Figaro* de Villemessant. ¹⁰⁷³

A Bruxelles, à partir des années 1880, *La Chronique* propose pour sa part un Musée qui montre des photos ou des caricatures punaisées de vedettes, voire des objets phénoménaux (comme cette « pomme de terre de 3 kilos récoltée à Nil-Saint-Vincent »). Les locaux d'organes tels que *Le Soir* ou *Le 20^{ème} siècle* vont jusqu'à proposer des expositions publiques- évidemment payantes- dans leur salle des dépêches. ¹⁰⁷⁴ Afin d'assouvir ce goût du *fait* inédit, les reporters entreprennent la visite des commissariats pour y effectuer le relevé « des vols, des incendies, des torgnoles d'ivrognes, des chiens écrasés ». ¹⁰⁷⁵

Les nouvelles politiques se mettent également au diapason. Les ancêtres des fameuses petites phrases et autres *indiscrétions* s'obtiennent désormais avant tout auprès des « employés subalternes » des Ministères et de la Chambre, plus loquaces que les hauts fonctionnaires en rumeurs...d'antichambre et de couloirs. A la plupart de « ces indicateurs », il suffit pour « débrider la langue », de promettre une « carte de spectacle », appelée « billet de faveur », sésame dont nous aurons à reparler et sans lequel, assure Fernand Neuray, « il est impossible...de faire de l'information ». ¹⁰⁷⁶

Des reporters se déguisent pour infiltrer efficacement un milieu qui pourrait les autoriser à décrocher une nouvelle « en primeur ». Ainsi deux limiers du *20^{ème} siècle*, dont le brisquard Henri Ryckmans, travestis l'un en « cafetier de Charleroi », l'autre en marchand de charbon, vont goûter au parc de Laeken auprès de « larbins du Palais »

¹⁰⁷² NIZET H., *Les Béotiens*, (préface de Raymond Trousson), Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises (collection Histoire littéraire), 1993, p.72.

¹⁰⁷³ DUBIEF E., *Le journalisme*, op. cit., p.188-189.

¹⁰⁷⁴ GARNIR G., *Souvenirs d'un journaliste*, op. cit., p. 27 et AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), op. cit., n°326 (2071/140), Bruxelles, 24-09 1898, J. Lime à G. Helleputte. Le gérant du journal s'est entendu avec la « Compagnie française de photographies des couleurs pour une exposition d'un mois dans la première salle du fond. Il y aura une douzaine d'appareils automatiques pour lesquels je prévois une jolie recette. Cette invention est pour le moins aussi intéressante que le graphophone qui avec sept appareils fait des recettes de 35 francs par jour ».

¹⁰⁷⁵ NIZET H., *Les Béotiens*, op. cit., p.188.

afin de leur tirer des informations, semble-t-il, sur les chemins de fer du Congo. Quant à G. Freddy, rédacteur du *Petit bleu*, spécialiste du reportage *grimé*, il s'habille en « miséreux » pour coucher « à l'asile de nuit » ou s'essaie aux différents petits métiers de Bruxelles, tel celui de guide pour « touristes Anglais », un emploi occasionnel qui rapporte toutefois la somme impressionnante de 50 francs en deux jours.¹⁰⁷⁷

Un repère : la médiatisation de l'Affaire Peltzer (1882)

L'affaire criminelle Peltzer, du nom d'Armand et Léon Peltzer accusés d'assassinat prémédité sur la personne de Guillaume Bernays, semble avoir fait prendre conscience aux contemporains de l'emprise des milieux journalistiques sur les *faits de société*, par la propagation à grande échelle qu'ils ont les *moyens* et le *pouvoir* de leur accorder.

En l'occurrence, tout se prête à la *médiatisation* ; le lieu « central », la cour d'assises du Brabant, la qualité des prévenus, issus d'un milieu bourgeois, ainsi que la judéité de Bernays marié de surcroît à la fille du chef de file des libéraux anversois Edouard Pécher. Le *casting* enfin, avec des ténors du barreau tels que Eugène Robert et surtout Edmond Picard, convaincant dans le rôle de l'avocat antisémite, ayant brossé de Bernays, le portrait d'un « juif avare ».

Entre l'ouverture du procès le 27 novembre 1882 et son dénouement par une double condamnation à mort le 22 décembre suivant, il n'est pas excessif de parler de *couverture médiatique* du fait de reporters belges, européens et même, c'est alors remarqué, par un chroniqueur sud-Africain. La presse apparaît désormais comme l'un des protagonistes, intermédiaire entre l'opinion et le pouvoir judiciaire, dont il faut ménager la susceptibilité et modérer les ardeurs.

Ainsi le juge d'instruction convoque les directeurs de quotidiens, huit jours avant l'audience inaugurale. Il sait que chacun d'eux fera des efforts acharnés pour « s'assurer la primeur de l'acte d'accusation ». Or le document est tellement dénonciateur que sa lecture préalable aura un effet déplorable *sur l'opinion* d'emblée convaincue de la culpabilité de ceux qui à cet instant sont encore « présumés

¹⁰⁷⁶ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Correspondance Helleputte, n°91 (2071/11), Bruxelles, 3-02 1899, F. Neuray à G. Helleputte. Neuray réclame au minimum 30 à 40 des 250 billets de faveur que le gérant du 20^{ème} siècle reçoit chaque mois.

¹⁰⁷⁷ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Correspondance Helleputte, n°91 (2071/11), s.d., H. Ryckmans à F. Neuray et Bibliothèque Bertelson (ULB), Farde des nécrologies II De Swaef-Freddy G., L. Quiévreux, « Ce jour qui passe : Le journaliste qui se déguisait », *La Lanterne*, 10-11-04 1954, p.2. G. Freddy (est-ce un pseudonyme ?) a publié ses enquêtes sur les petits métiers en volumes. Voir, pour l'anecdote des touristes anglais, G. Freddy, *Bruxelles-Inconnu, Etudes vécues*, t. 1, Wavre, Librairie contemporaine, 1904, p. 145-153.

innocents ». Pour parer à ce risque mais aussi afin d'éviter aux patrons de presse de « grosses difficultés matérielles (s'ils avaient) à improviser la composition typographique d'un acte d'accusation aussi volumineux », le magistrat leur propose un marché. Il accepterait de confier une copie du texte à chacun d'entre eux contre leur parole d'honneur de n'en rien publier avant l'après-midi de la lecture intégrale à l'audience. Tous acceptent la proposition d'un homme de loi aussi conciliant... Cependant, le 25 novembre, « des camelots se répand(en)t dans Bruxelles en offrant aux passants *Le Journal des Tribunaux* » qui contient l'intégralité du document. Face aux reproches qui lui sont aussitôt adressés, le juge reconnaît ne pas avoir convoqué le responsable de cet hebdomadaire ayant estimé qu'il ne pouvait « avoir la prétention de rivaliser avec les quotidiens » en matière d'actualité.¹⁰⁷⁸

Sauf que l'organe en question a pour directeur-fondateur un certain Edmond Picard. L'étonnante collusion prétoire- presse ne s'arrête d'ailleurs pas là puisque deux des avocats sont également correspondants de journaux libéraux d'Anvers. L'un d'eux, le défenseur de la veuve Bernays, Julie Pécher (par la suite à son tour devenue journaliste) épouse sa cliente au terme de l'affaire.¹⁰⁷⁹

Pendant la durée du procès, des numéros entiers de la petite presse de « trottoir », soit 3 pages sur 4, dissertent et épiloguent sur le moindre détail.¹⁰⁸⁰ Pain bénit, « occasion exploitée » dès la découverte du cadavre écrit prosaïquement Delmer qui cite la mise en vente d'abonnements de circonstance dits « abonnements Peltzer » entre autres initiatives commerciales.¹⁰⁸¹ Un quotidien propose quant à lui, *Le n°159*, un roman-feuilleton opportuniste dont le titre, référence transparente, désigne le numéro de l'habitation, rue de la Loi, où a été trouvé le corps de la victime ; la justice en arrête d'ailleurs la parution. De son côté, un industriel lance un calendrier 1883 dont les éphémérides rappellent les dates clés de l'affaire.

¹⁰⁷⁸ HARRY G., *L'Affaire Peltzer*, Bruxelles, Editions de la Revue belge, n°1, 1927, p. 65 et suivantes pour les citations.

¹⁰⁷⁹ WILLEQUET, J., *Documents, op. cit.*, p.27 parle en effet des avocats Frédéric Delvaux (1834-1916) et Louis Van Calster (1853-1914), l'un rédacteur du *Nouveau précurseur* d'Anvers et collaborateur de *L'Etoile belge*, l'autre rédacteur, collaborateur de *La Chronique* et de *L'Etoile*. Le premier épouse Julie Pécher.

Sur Julie Pécher (1851-1928) : *Le Matin, n° spécial du 50^{ème} anniversaire*, Anvers, 1946 et *Famille Pecher. Notes et souvenirs*, Gembloux, 1930. Une notice à paraître dans le *Dictionnaire des femmes* sous la direction d'Eliane Gubin.

¹⁰⁸⁰ Archives personnelles Eliane Gubin, Dépouillement Collection Eugène Bourger (Archives de l'Etat à Arlon), *Le Lion belge*, 17-12 1882, p.1-3.

¹⁰⁸¹ ARCA, Carnets d'Alexandre Delmer A 34 à A 83. A 50, 17-04 1882.

Médiatisation par l'écrit et l'image mais aussi musicale puisque les événements inspirent un chansonnier. Quant à l'écrivain français Paul Bourget, il romance plusieurs aspects du fait-divers dans *André Cornélis* (1887). On ne peut manquer d'observer des similitudes avec la sordide affaire Julie et Mélissa, dont les rebondissements multiples, dans les années 1990, ont amélioré singulièrement les chiffres de vente des journaux. La passion des procès criminels ne cesse d'ailleurs de croître à partir du tournant du siècle, en Belgique comme ailleurs sur le continent. Ainsi lorsque le couple Dumont-Wilden visite Paris le 23 juillet 1914, date pourtant critique, la « foule » se passionne presque exclusivement... pour l'affaire Caillaux.¹⁰⁸²

Vers le grand reportage

A côté du *petit reportage*, fait de déplacements *dans la ville* afin d'assister à une distribution de prix à l'Athénée, pour accueillir un artiste ou un homme politique à son arrivée en gare, il existe aussi un *grand reportage*. Soit quand le rédacteur en chef dépêche un de ses journalistes à travers le pays voire à l'étranger.¹⁰⁸³ Ce type d'envoyés spéciaux se rencontre dès les années 1850 au sein de l'équipe d'un quotidien comme *L'Indépendance belge*, dont on sait qu'il s'est fait une spécialité de l'actualité internationale. On pense notamment à Louis Hymans, chargé de suivre les déplacements royaux, ou à Nestor Considérant, « voyageur » en Russie aux lendemains de la guerre de Crimée, en 1856.¹⁰⁸⁴

De l'ordre de souvenirs, par ailleurs édités en volumes, ces *impressions* personnelles et *littérisées*, n'ont pas pour objet de rapporter une information vérifiée et recoupée.¹⁰⁸⁵ Il en va autrement avec l'Anversois Gustave Lemaire, qui a débuté dans le journalisme à Gand avant de s'imposer comme le premier *grand reporter* belge, au sens moderne du mot. C'est-à-dire, de l'avis de ses confrères, tel un homme de métier, curieux de tout, fin limier, sans cesse à *dégotter* des nouvelles inédites traitées

¹⁰⁸² ML 2429/7 Journal de Linette, 1914, 23-07 1914.

¹⁰⁸³ AGR., Archives personnelles de Sander Pierron (I 286), Correspondance générale, n°501, Bruxelles, 1-08 1895, S. Pierron à A. Deforge.

¹⁰⁸⁴ STECHER J., « Louis Hymans », *op. cit.*, p. 285 ; HYMANS L., *Notes, op. cit.*, p. 46-47 et sur Nestor Considérant (1824-1877) : VAN BEMMEL E., « Nécrologe de l'année 1877 », *La Revue de Belgique*, t. 28, 01-1878, p.93-103, p. 93 ; BERTELSON L., *op. cit.*, p. 26. (Erreur de date de Bertelson), voir WALRAVENS E., *Nestor Considérant, correspondant mondain*, Travail inédit, 2^{ème} candidature en Journalisme, Bruxelles, ULB, 1997-1998, qui a consulté les Actes de naissance de la ville de Mons où est né le journaliste.

¹⁰⁸⁵ CONSIDERANT N., *La Russie en 1856. Souvenirs de voyage*, Bruxelles-Leipzig, Schnée, 2 vol. 1857. Voir aussi *Souvenirs de voyage. Lettres à L'Indépendance belge*, Bruxelles, A. Lacroix-Verboeckhoven et cie, 1862.

toutefois- le terme est récurrent- sur le mode *personnel*. Sur ce point, il faut se souvenir des considérations de l'agence Havas quant à la nécessité des correspondances *particulières*.

Lemaire, secrétaire de rédaction de *L'Etoile belge* depuis 1863, se voit confier par Madoux, la mission de couvrir la débâcle de Sedan en 1870, pendant laquelle il participe à l'organisation de services d'ambulances pour venir en aide aux blessés. L'année suivante il assiste, en direct, aux soubresauts de la Commune.

Ses méthodes *rocambolesques*, sa débrouillardise, séduisent les lecteurs, surtout qu'il n'hésite pas à se *mettre en scène*, dans le feu de l'action. Ainsi « désigné à la vindicte de l'hôtel de ville (de Paris) », il doit rejoindre la gare, « déguisé en Auvergnat » pour regagner Bruxelles et échapper au peloton d'exécution.¹⁰⁸⁶ Ces péripéties rencontrent un succès considérable qui élève momentanément les tirages journaliers de *L'Etoile belge* à 70 000 exemplaires.¹⁰⁸⁷ Au cours du procès Peltzer, les investigations de Lemaire lui valent des menaces de mort de proches des accusés, ce dont- publicité oblige- il est bon de faire *publiquement état*.¹⁰⁸⁸

Le grand reportage à l'étranger (soit ailleurs qu'en France...) commence seulement à se développer à la fin de la période envisagée, bénéficiant à son tour des améliorations des moyens de transport et de communication. Un de ces reporters au long cours, Victor Collin, figure même en bonne place dans la galerie de portraits de *Nos contemporains*. Sans doute l'émotion suscitée par la disparition précoce du journaliste, à l'âge de 25 ans en 1901, compte-t-elle pour beaucoup dans cet honneur.

¹⁰⁸⁶ Sur Gustave Lemaire (1833-1906) : D'ARDENNE J., (Léon Dommartin), « Gustave Lemaire », *Programme des fêtes de chevalerie Grand Place -Bruxelles. Œuvres de la Presse*, Bruxelles, Ad. Mertens, 1891, p. 18-21, p. 19 ; CANIVEZ F., « L'hiver atroce de 1890-1891. L'œuvre de secours de la presse bruxelloise. Un reporter de cœur et d'astuce : Gustave Lemaire. », *Annuaire officiel de la presse belge*, Bruxelles, AGPB, 1960, p. 269-274 qui démarque largement le précédent travail et UYTTEBROUCK J. M., *Gustave Lemaire (1833-1906)*, Travail inédit, 2^{ème} candidature en Journalisme, Bruxelles, ULB, 1992-1993. L'étudiant a dépouillé les articles nécrologiques dans la presse belge et parisienne (extraits cités, tirés de *L'Indépendance belge*, 13-08 1906, p. 1 et du *Figaro*, 12-08 1906, p. 2). A noter : Bartier rapporte la création d'une Messagerie Express (siège à Bruxelles) pendant la Commune. Reliant Paris à Bruxelles entre 9 heures du soir et 9 h le matin, elle a acheminé des lettres de journalistes jusqu'à l'arrestation de l'agent de l'entreprise en avril 1871 (dans « La Commune de 1871 et l'opinion belge », BARTIER J., *Libéralisme et socialisme*, op. cit., p.365-381).

¹⁰⁸⁷ DEBROUX, M., *Contribution*, op. cit., p. 235 tiré d'un procès-verbal d'une assemblée générale du 9 mai 1871.

¹⁰⁸⁸ FEIBELMAN R., *L'évolution de la presse bruxelloise*, op. cit., p.25.

D'autant qu'il a succombé à une maladie contractée lors d'un reportage sur la Révolte des Boxers. Dépêché par *Le Matin* d'Anvers, *L'Etoile belge* et *Le Morning Leader* de Londres, il avait en effet mal supporté la traversée de la Sibérie pour arriver jusqu'en « Mandchourie ». Cet Anversois, docteur en sciences politiques et sociales à 23 ans, annonce une nouvelle génération de journalistes moins *littéraire* que les précédentes mais qui maintient toutefois la tradition de la publication de son périple en volumes.¹⁰⁸⁹ Le coût de tels voyages- dont on voit en l'occurrence que trois administrations de journaux se partagent les frais - les rendent en outre inabordables pour la plupart des quotidiens.

Des traditions anciennes se maintiennent par ailleurs, tels les « correspondants de petite guerre » dépêchés en Wallonie afin de suivre les grandes manœuvres de l'armée belge. Comme une autre armée en campagne, ces rédacteurs, souvent employés par des quotidiens de la capitale, logent aux mêmes hôtels- jusqu'à une douzaine de jours d'affilée-, visitent les curiosités locales (les grottes de Remouchamps, la cascade de Coo...), festoient ou se baignent dans l'Amblève « comme des gosses ».¹⁰⁹⁰ Ils trouvent même le temps de rédiger leur lettre quotidienne, envoyée par dépêche. Là encore le progrès gagne ces manifestations, de plus en plus *confraternelles* remarquons-le, puisque, à partir de 1906, les journalistes suivent les opérations militaires en « Minerva de 30 chevaux qui file, file... ».¹⁰⁹¹

Emergence d'autres pratiques, d'un métier : la course à l'information

La direction parisienne d'Havas note à l'adresse de Delamar en 1888 que « *la rapidité* dans les informations télégraphiques devient (en effet) de plus en plus une des conditions essentielles d'un bon service » alors que « d'autre part les journaux de tous les pays suivent avec un très grand intérêt les faits divers importants qui se produisent à l'étranger en étant rapidement informés par leurs correspondants spéciaux ».

En substance, l'agence doit perfectionner ses offres de services si elle veut rester

¹⁰⁸⁹ Sur Victor Collin (1876-1901) : « Victor Collin » dans *Nos contemporains*, *op.cit.*, p. 292-293 ; BERTELSON L., *op. cit.*, p. 26 ; VOLDERS G., *Victor Collin, homme de lettres et reporter*, Travail inédit, 2^{ème} candidature Journalisme, Bruxelles, ULB, 1997-1998 et COLLIN V., *Un reportage belge en Extrême-Orient (Guerre internationale de 1900-1901)*, Anvers, éditions du journal *Le Matin*, 1901.

¹⁰⁹⁰ AGR., Archives personnelles de Sander Pierron (I 286), Correspondance générale, n°507, Saint-Hubert, 31-08 1903, S. Pierron à A. Deforge.

¹⁰⁹¹ AGR., Archives personnelles de Sander Pierron (I 286), *idem*, n°508, Remouchamps, 31-08 1906 et 6-09 1906, S. Pierron à A. Deforge et GARNIR G., *Souvenirs d'un journaliste*, *op.cit.*, p. 30-31. Les épouses sont à l'occasion conviées le week-end mais... pas toujours.

concurrentielle dans la *course aux nouvelles*.¹⁰⁹² Dans les années 1880, la réglementation de l'accès à l'information ainsi que celle de son usage deviennent de ce fait prioritaires. Auparavant, dans le journalisme d'opinion, le *découpage* sans mention d'auteur ni de référence, en somme le *pillage*, était de rigueur, avec toutefois l'usage répandu d'un caractère typographique particulier pour distinguer les emprunts. Des équipes réduites, souvent à un rédacteur principal, contraignaient d'ailleurs à ces méthodes, sans lesquelles il aurait été matériellement impossible de garantir la parution quotidienne.¹⁰⁹³ Première mesure du genre, la loi du 22 mars 1886 interdit la reproduction de l'information dans la presse sans mention de la source, y compris lorsqu'il s'agit de publications étrangères.

Dès l'année suivante, la Belgique adhère à l'Union internationale pour la protection des œuvres de la pensée, une association dont le siège se trouve à Berne et qui compte dès l'origine une quinzaine de pays membres.¹⁰⁹⁴ Le législateur, qui a donc intégré la notion de *propriété intellectuelle* et tenté de la définir en matière de journalisme, n'a pas étendu la protection légale aux nouvelles et aux dépêches. Il a établi au contraire le droit exclusif de la priorité, sauf si la publication a agi de manière malhonnête pour obtenir l'information. L'esprit de la loi accorde protection aux seuls textes revêtant un caractère *littéraire*, à l'image de la législation anglaise qui nourrit la réflexion sur le *copyright* depuis 1709.¹⁰⁹⁵ Ainsi dès l'instant où l'on publie un fait sans « acte de la pensée » ou « sans commentaire », il ne s'agit pas d'une œuvre d'intellectuels mais de celle de simples « transcrits de nouvelles » dont le travail, une fois édité, appartient au domaine public.

Les parlementaires belges ont longuement disserté pour savoir s'il fallait identifier les *télégrammes* aux articles de journaux comme les milieux de presse le souhaitaient. Ils ont finalement refusé cette assimilation. La décision illustre le décalage récurrent entre les *pratiques*, en l'occurrence *professionnelles*, et leur codification *légale*.¹⁰⁹⁶

¹⁰⁹² A.N.P., Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 30.1, Paris, 04-05 1888, n.s. à Delamar.

¹⁰⁹³ 14-12 1863 dans DELMER M.T., *op. cit.*, t.1, p.465 et t. 2, p. 232 et suivantes : en septembre 1864 Delmer est seul au moins *10 jours consécutifs* pour rédiger *Le Journal de Bruxelles*.

¹⁰⁹⁴ *Art de rédiger, d'administrer et d'imprimer un journal par un vieux journaliste*, Genève, I. Soullier, (Bibliothèque de vulgarisation), 1900, p.271.

¹⁰⁹⁵ WATSON A., « On copyright, or the Protection of Literary Property », *1^{er} Congrès international de la presse, 1894, Anvers. Renseignements, Procès-verbaux des séances et discours communiqués*, Anvers, J. F. Buschmann, 1894, p.83-87

¹⁰⁹⁶ DUPLAT G., *Le journal, op. cit.*, p.63 et 72 et surtout JANLET V., *Les droits de la presse, d'après la loi du 22 mars 1886*, Bruxelles, A. Moens, 1888.

Les débats s'élargissent bientôt au niveau européen. La question sous-tend en effet un enjeu économique majeur qui concerne l'ensemble des animateurs de presse du continent. Prosaïquement, comment la direction d'un quotidien pourrait-elle tolérer qu'un concurrent puise « gratuitement » dans les colonnes de son journal, une information qu'elle a chèrement payée ? Et le problème s'exacerbe avec *l'innovation technologique*.

« Le télégraphe, par son prix, n'était pas à la portée de tous : il limitait la concurrence déloyale à un rayon plus ou moins restreint », affirme Gaston Berardi à la tribune du premier Congrès international de la presse en 1894, « mais voilà que grâce au téléphone, un journal aussitôt paru, peut être décortiqué, dépouillé...de ses nouvelles, de ses informations diverses...qui, transmises par ce mode de communication économique et rapide, vont se répandre aux quatre points cardinaux ». ¹⁰⁹⁷ Les réunions de ce genre qui se succèdent jusqu'en 1914, aboutissent toutefois à des résolutions confuses, à l'instar de l'opinion des membres qui y prennent part et qu'il convient d'appeler désormais la *profession*. Capables de faire le distinguo entre les «œuvres de l'esprit », articles d'opinion qu'il est bon de reproduire, avec mention du nom de l'auteur, en vertu de la « libre propagande des idées », et « informations pures et simples », ils ne parviennent, à propos de ces dernières, qu'à dénoncer la « concurrence déloyale » sans y apporter de remède. ¹⁰⁹⁸

Les gestionnaires d'Havas, qui ont perdu des procès contre des périodiques qu'ils accusaient de « pillage », appliquent dès lors leur propre contrôle. Ainsi « après accord avec (leurs) abonnés » lésés, ils leur font « publier des cours (de la bourse) faux et des appréciations fantaisistes » pour démasquer le confrère copieur et, au passage, le ridiculiser. Le procédé « réussit presque toujours », précise la direction parisienne. ¹⁰⁹⁹

La création en 1890 d'un Syndicat de la presse d'information constitue un autre indicateur de la transformation effective des *modes de fonctionnement* du métier. L'association se présente comme un *syndicat professionnel*, dans le sens premier du

¹⁰⁹⁷ BERARDI G., « De la propriété des informations en matière de presse », *1^{er} Congrès 1894, op. cit.* p. 75-81, p.79 pour la citation.

¹⁰⁹⁸ « Liste des résolutions votées par les 11 premiers Congrès internationaux de la presse » *Annuaire illustré de la presse belge 1908-1909*, Bruxelles, E. Rossel, 1908, p.161-178, p.161.

¹⁰⁹⁹ A.N.P., Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 315, Paris, 5-10 1908, secr. général A. T. à G. Hirsch. Il s'agit du *Petit bleu*, alors depuis peu sous la direction de l'homme d'affaires Marquet, qui pille *L'Etoile belge* et *La Dernière heure* paraissant 5 heures avant lui. Il semble en effet que le procédé ait fonctionné puisque un courrier du 2-04 1910 (5 AR 32 1, les mêmes) indique que *Le Petit bleu* « a négocié avec Havas Bruxelles ».

terme car il recherche également l'adhésion des directeurs de journaux. Il compte en ses rangs des adeptes renommés du journalisme moderne comme Champal ou Henry Ryckmans. Il veut avant tout réglementer le « reportage » qui a pris « depuis quelques années un développement tel »- il est question en l'occurrence d'une centaine de reporters sur la place de Bruxelles au lieu de 3 ou 4- que la couverture des événements se déroule désormais de façon anarchique. Nous y reviendrons.¹¹⁰⁰

De l'information personnalisée au personnalisme : exemple de l'interview

La présence des initiales de l'auteur au bas d'un article voire sa signature apposée, parfois sous pseudonyme- l'une « des timbales en vermeil du haut du mât » dans la profession- tend à se généraliser dans les années 1880.¹¹⁰¹ La coutume existe bel et bien dès l'époque de la presse satirique et commerciale. Mais, dorénavant, le *nom* du journaliste est attendu par le lectorat et peut même apparaître comme un incitant à la vente.

L'interview apporte une dimension supplémentaire à ce phénomène *personnalisant* : outre qu'elle révèle des détails anecdotiques voire privés sur *l'interviewé*, elle donne une sorte de notoriété à *l'interviewer* qui côtoie les personnages publics en vue.

Dans les années 1880, la pratique semble peu courante en Belgique. Herman Delamar, chargé par Havas de questionner Charles Buls l'apprend à ses dépens. En 1884, peu après la manifestation de septembre il est vrai, le journaliste se présente au domicile du bourgmestre de Bruxelles, lequel persuadé que ce visiteur est un assassin, le fait enfermer jusqu'à l'arrivée des « agents de police ». La réaction des directeurs de l'agence française, sermonnant leur représentant belge de n'avoir rien « télégraph(é) de tout cela » alors que « les autres le font » et que « les lecteurs s'arrachent cela », témoigne d'une habitude davantage entrée dans les mœurs parisiennes.¹¹⁰²

Cependant Champal et Jean Bar, soit Achille Chainaye et Camille Quenne, popularisent le genre en Belgique au début des années 1890. Ils confirment ainsi le recul des tenants du journalisme d'opinion traditionnel, hommes partisans pour lesquels il était inconcevable de se « confier à des lecteurs habitués à vous considérer comme un adversaire, voire un ennemi irréductible ». ¹¹⁰³ Charles Woeste estime digne

¹¹⁰⁰ *Syndicat de la presse d'information*, Statuts, Bruxelles, 1890.

¹¹⁰¹ HARRY G., *Mes Mémoires*, op.cit., t. 2, p. 288.

¹¹⁰² A.N.P., Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 29.6, Paris, 26-09 1884, E. Lebey à H. Delamar.

¹¹⁰³ FISCHER F., *Ecrit sur le sable*, op. cit., p.125.

de ses mémoires- pourtant austères- la mention de l'interview qu'il accorde, en 1892, à un reporter du quotidien libéral *L'Indépendance belge* alors qu'il passe ses vacances à Blankenberghe.¹¹⁰⁴

Aux yeux des lecteurs, ces rédacteurs d'un nouveau genre partagent la vedette avec les hommes ou les événements du jour, en un mot ils *vivent* l'actualité. La journaliste française Séverine, intervieweuse du pape entre autres célébrités du temps, est nommément citée lorsqu'elle assiste, de la tribune réservée à la presse, à un procès criminel.¹¹⁰⁵ Champal est quant à lui connu et *reconnu* du public. Lorsqu'il passe à vélo sur le boulevard Anspach, « les passants se le montrent du doigt » et il se pourrait même qu'un « directeur de journal parisien » l'enlève « à l'affection des Belges ». ¹¹⁰⁶

Devant l'émergence d'une actualité mise en scène, presque *scénarisée*, les classiques artichiers vont accuser leurs confrères reporters de pratiquer « l'information à outrance » afin de favoriser le « sensationnalisme ». Une dérive journalistique dont les adeptes de la « grande presse » voient l'origine dans les pratiques des quotidiens américains *yellow*, notamment dirigés, aux alentours de 1900, par des grands « managers » comme Hearst ou Pulitzer. Leurs modes de gestion *commerciaux* auraient déteint sur le journalisme d'expression française. Aussi parle-t-on désormais avec inquiétude des *façons* anglo-saxonnes et plus particulièrement de « l'américanisme » de la presse.¹¹⁰⁷

Vers le sensationnalisme ou l'américanisation des mœurs ?

Dans un article publié en 1896, Prosper de Haulleville, stigmatise le journalisme « sans reportage, sans informations rapides », et rallie, pour sa part sans hésitation, cet « américanisme ». « Lâchons le mot » ajoute-t-il, avant d'asséner, conscient de son effet : « comme si les acheteurs de journaux et les abonnés tenaient à ces fameux (longs) articles. On prend un journal... pour savoir ce qui se passe dans le monde, dans le pays, dans la province, dans la ville. Le journal qui sera le mieux renseigné et le plus rapidement sur les faits du jour, fût-il rédigé en style de cuisinière, aura la faveur du

¹¹⁰⁴ WOESTE Ch., *Mémoires*, op. cit., t.1, p.472.

¹¹⁰⁵ ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 56, février 1897 à ..., *Le Petit bleu*, 21-02 1897, p.1. « L'assassinat de Mme Herry. 3^{ème} audience. Les interrogatoires ». « Mme Séverine à la tribune de la presse ».

¹¹⁰⁶ DEMBLON C., « Achille Chainaye », op. cit.

¹¹⁰⁷ PASSELECQ F., *Presse américaine*, op. cit., p. 17-18.

public ». Et de citer l'exemple du *Times*, référence en matière d'information.¹¹⁰⁸
D'autres confrères préfèrent se référer aux Etats-Unis, « paradis des journalistes ». Et à New York en particulier, cet « eldorado de la presse ».¹¹⁰⁹

Nombre de déclarations glorifient cependant moins ce journalisme de nouvelles qu'elles ne s'inclinent, réalistes, devant la « loi de l'évolution journalistique ». Cette prose souvent sans commentaire, cette succession « d'annonces d'affaires » qui ajoutées « aux annonces commerciales », occupent en moyenne près de 90 % de la superficie des quotidiens états-uniens (55 % pour les nouvelles- y compris d'affaires- et 32 % pour les annonces) conduit inexorablement vers la *presse moderne*, sorte d'application étendue des thèses d'Emile de Girardin.¹¹¹⁰

Un discours et des attitudes *antiaméricaines* se maintiennent pourtant. En provenance de France- déjà...-, la réaction est révélatrice des craintes de journalistes d'expression française qui sentent leur prééminence culturelle et linguistique contestées en même temps que leur pratique *littérisée* du métier.¹¹¹¹

Les milieux de la presse quotidienne belge, en majorité francophones, les libéraux en particulier (parfois appelés le parti de la France), se sentent également concernés. D'autant que leur prépondérance socioculturelle est de surcroît remise en cause, à l'intérieur du pays, par la montée des revendications flamandes. De façon plus fondamentale encore, les critiques sous-tendent aussi la peur du *journalisme de masse*. Au moment où la *course aux nouvelles* a gagné le milieu journalistique, au moins dans les centres urbains, nombre de réflexions sur le métier, sous la plume de rédacteurs et jusque dans les publications les plus officielles, continuent à déplorer l'espèce d'abâtardissement de la mission du « journal ».

Devenu courroie de transmission entre l'offre et les demandes industrielles et commerciales, il ne sert plus à « façonner, (à) instruire » l'opinion, à « conduire la foule ». Désormais il la « tât(e), la reflèt(e) » tout au plus.¹¹¹² « Marchandise comme

¹¹⁰⁸ Bibliothèque Bertelson (ULB), Farde des nécrologies III F. de Breux, *op. cit.*, *Le Petit belge*, 20-10 1896.

¹¹⁰⁹ DE BOCK J., *Le Journal*, *op. cit.*, p.94.

¹¹¹⁰ PASSELECQ F., *Presse*, *op. cit.*, 17-18 et p. 29.

¹¹¹¹ GUILLERM S., « Regards français sur le journalisme en Amérique (1880-1900) », *La presse selon le XIXe siècle*, textes réunis par BAUTIER R., CAZENAVE E. et PALMER M., Paris, Université Paris III-Paris XIII, 1997, p.62-71.

¹¹¹² Voir notamment les contribution de Charles Tardieu, libéral *doctrinaire* et Guillaume Verspeyen, catholique conservateur, dans *L'Art et la Vie en Belgique 1830- 1905*, Bruxelles, Librairie nationale d'art et d'histoire, G. Van Oest, 1921 et HYMANS P., « L'esprit public et la presse », *Annuaire illustré de la presse belge*, 1^{ère} année, Bruxelles, Ch. Bulens, 1908, p. 12-14.

une autre, qui s'achète en gros et se revend au détail », le quotidien s'adresse au lecteur dorénavant comme à un « consommateur » au lieu d'un « catéchumène à endoctriner ». ¹¹¹³

Grisaille contre flamboyance : la distinction par le style

A la différence du journalisme des *articliers*, le métier nouveau nécessite un apprentissage *technique*. Lorsque les gestionnaires des Presses socialistes, afin de faire du *Peuple* « un grand journal d'information » en sus d'un organe de combat, engagent Franz Fischer comme reporter, ils exigent, « sur les instances de Louis Bertrand », qu'il accomplisse au préalable une période d'apprentissage « à l'Agence télégraphique Havas-Reuter ». Pour Fischer, « ce stage » constitue une *initiation* à l'exactitude, à la « précision de l'information ». ¹¹¹⁴ Ces Modernes, de culture française, cherchent aussi à se distinguer par *le style* pour échapper à la grisaille et à la sécheresse de la nouvelle *brute*. Ainsi Champal a pratiqué le métier à la « façon des Anglais et des Américains, mais avec une brillante allure toute personnelle ». Soit avec une accroche *littéraire* qui veut enjoliver la transcription du fait, sans toutefois en dénaturer la *véracité*. ¹¹¹⁵ Camille Quenne accompagne-t-il une commission d'enquête dans sa visite de la fosse de Houssu à Haine-Saint-Pierre, qu'il la décrit à l'image d'une « expédition pittoresque » dans les « ténèbres de la Mine ». ¹¹¹⁶ Il semble que les reporters belges soient restés attachés, comme leurs confrères français, à cette spécificité, cette exception culturelle du beau langage qui s'apparente d'ailleurs à un critère de *distinction* dans un milieu où, souvent, « l'apparition d'un beau livre primait la plus sérieuse crise ministérielle ». ¹¹¹⁷

L'écriture naturaliste, en vogue dans les années 1880, qui dit procéder par enquêtes préalables afin de rédiger des récits les plus près de la *vérité*, facilite les rapprochements avec les pratiques journalistiques modernes. Par ailleurs, l'univers de la presse inspire désormais des créateurs souvent également rédacteurs.

En 1886, Guy de Maupassant marque les esprits avec le roman *Bel Ami* dans lequel le

¹¹¹³ TANNEGUY DE WOGAN E., *Manuel des gens de lettres. Le journal, le livre, le théâtre*, Paris, Firmin Didot, 1898, p.96 à 105 et PASSELECQ F., *Presse, op. cit.*, p. 37 et suivantes.

¹¹¹⁴ FISCHER F., *Ecrit, op. cit.*, p 33. Sur Franz Fischer : (1875-1949) : voir notamment BERTELSON L., *op. cit.*, p. 53.

¹¹¹⁵ « Achille Chainaye-Champal » dans *Nos contemporains*, p. 264. La phrase est reprise telle quelle de la biographie rédigée par Célestin Demblon dans *Les Hommes du jour* en 1895.

¹¹¹⁶ Cabinet des manuscrits (B.R.), II 6432 Autographes collection Hippert. (A-Z), vol. P., coupure de presse incomplète « Dans les ténèbres de la Mine ».

¹¹¹⁷ HARRY G., *Mes Mémoires*, op. cit., t.2, p.155.

personnage principal, Georges Duroy, issu d'un milieu modeste, accomplit une ascension sociale fulgurante par la presse (et grâce aux femmes). Livre réquisitoire et cynique sur la collusion entre le journalisme et la politique, il dépeint toutefois des mœurs déjà anciennes et, en un sens, classiques.¹¹¹⁸ Paul Brulat, en revanche, avec *Le Reporter* dédié à Emile Zola, tout en insistant sur les aspects pervers du métier, note l'exigence de rigueur qui y prévaut au détriment du verbiage des « hommes de lettres » à « l'amour-propre congestionné ». Dans les années 1900, une suite d'œuvres résolument populaires rendent, quant à elle, une image positive du journaliste-enquêteur. On pense à Gaston Leroux qui débute comme fait diversier avant de devenir grand reporter et enfin auteur de romans feuilletons. C'est grâce au succès de l'un deux, *Le Mystère de la chambre jaune*, paru en 1907, qu'il quitte le journalisme quotidien. Les lecteurs ont particulièrement apprécié les déductions de Rouletabille, reporter et fin limier. Autre portrait flatteur du journaliste-détective, celui de Fandor dans la série des *Fantomas* créée en 1911 par Pierre Souvestre et Marcel Allain.¹¹¹⁹ Successeurs des feuilletonistes, ces auteurs français célèbrent *l'investigation* des reporters, parallèle aux recherches de la police, et nourrissent leurs fictions de la *dramaturgie* propre aux faits divers, étalés à la une des quotidiens, avec force détails scabreux et sanglants.¹¹²⁰

En voie d'autonomisation à partir des années 1880, le milieu littéraire belge, encore largement imbriqué dans celui de la presse, est pour sa part peu inspiré par le métier du journalisme. L'une des rares descriptions des rédactions d'avant 1914 est due à la plume- sévère- de Lucien Solvay dans *La Mare aux grenouilles*, une œuvre sous-titrée *trente ans d'avant-guerre* et éditée en 1924.¹¹²¹

Un naturaliste comme Franz Mahutte, docteur en philosophie et lettres de l'Université de Bruxelles en 1881, a toutefois tenté d'allier la description littérisée au reportage sur « le terrain ». Particulièrement dans ses années de collaboration intensive à la presse, entre 1888 et 1899, soit après qu'il ait vainement tenté de réussir dans les

¹¹¹⁸ MAUPASSANT G., *Bel Ami*, Paris, Le Livre de Poche, 1966 (1^{ère} édition 1886).

¹¹¹⁹ BRULAT P., *Le Reporter, roman contemporain*, Paris, Perrin et cie, 1898, p.136 pour la citation, LEROUX G., *Le Mystère de la Chambre jaune*, Paris, Le Livre de poche, 1999.

¹¹²⁰ MOLLIER J. Y., *La lecture et ses publics à l'époque contemporaine. Essais d'histoire culturelle*, Paris, P.U.F., 2001, p. 82 ; KALIFA D. *L'encre, op. cit.*, p.99. Le vrai et le faux fait divers en viennent à se mêler dans l'esprit public alors que, dans les années 1900, la rubrique devient un terrain « d'exercice littéraire » pour des écrivains tels que Carco, Dorgelès, Apollinaire...

¹¹²¹ SOLVAY L., *La mare aux grenouilles, trente ans d'avant-guerre*, Bruxelles, Office de Publicité, 1924. Dans les années 1920 voir BAILLON A., *Par fil spécial, op. cit.*

lettres. Ainsi, en 1889 et 1890, raconte-t-il aux lecteurs du supplément littéraire de *L'Indépendance belge* les cafés concerts, beuglants ouverts sept jours sur sept, peuplés d'ouvriers, d'étudiants, de commerçants et de militaires éméchés, venus en célibataires reprendre en chœur des refrains vulgaires. Il décrit aussi les Marolles, qui « valent l'excursion investigatrice avec leurs senteurs de harengs et de moules... (leurs) ruelles étranglées, leur sans-gêne d'êtres spéciaux, habitués aux éclats du rire, à la grosse farce simplette, aux claques assénées en plaisanterie qui nous tireraient des gémissements et qui sur leur derme calleux, ne sont qu'une invitation à la valse de claques plus sonores ». Et de conclure, ethnographe urbain, « les soirs de journées torrides (ils) s'accroupissent aux seuils, éreintés et bavards, assoiffés d'air lourd ».

Chroniqueur, par la suite publié en volumes, le *journaliste-littérateur* privilégie *l'impression* que lui procure l'observation du réel, renonçant à *rapporter* le fait lorsqu'il le dérange. Telle la présence de ces ouvriers qui pullulent dans les taudis.¹¹²²

La voie des Modernes s'impose cependant au terme de la période étudiée. Parmi les plus fondamentaux « commandements du journaliste » mis en exergue dans un Annuaire de la profession vers 1910, figurent en effet, la rapidité de l'écriture, la brièveté de la phrase, l'absence de considérations intellectuelles ou philosophiques et la précision (préférer le jour et le mois à « hier » ou « aujourd'hui »).¹¹²³

La rubrique sportive : indice de massification de la presse

« Nous arrivons maintenant », en 1898, « à la guerre des organes s'occupant de sports » déclare Félix Pardon, le responsable de la rubrique sportive et de la publicité sportive du 20^{ème} siècle. Ses qualités de membre de la Ligue vélocipédique belge, de l'Union des sociétés de sports catholiques et de représentant de l'Union vélocipédique de France en Belgique, lui font sans doute surestimer le développement de cette forme de journalisme spécialisé. Dans le quotidien qui l'emploie, il doit d'ailleurs

¹¹²² MAHUTTE F., *Bruxelles vivant. Cafés concerts, petits restaurants...*, Bruxelles, Bureaux de l'anthologie contemporaine des écrivains français et belges, 1891, p.4 et 103. Sur Franz Mahutte (1862-1927), oublié des anthologies récentes sur le naturalisme, il faut se reporter à VIERSET A., *Franz Mahutte*, Bruxelles, Société belge de librairie, 1911 ; RENCY G., « Un oublié. Franz Mahutte », *Bulletin officiel de l'Association des écrivains belges*, n°8, 10 1931, p. 135-136 (extrait de *L'Avant-Poste*, revue littéraire de Verviers) et PAUWELS H., *Franz Mahutte (1862-1927). Monographie*, Mémoire, Philologie romane (dir.: J. Hanse), Louvain, UCL, 1963. Sur cette série d'articles de Franz Mahutte voir les réflexions de STEFFENS S., « Le journalisme comme source de l'histoire sociale » *Service compris. Hôtels, Restaurants, Cafés*, numéro spécial des *Cahiers de la Fonderie*, n° 18, 06 1995, p. 26-27 (suivis d'extraits de *Bruxelles vivant*, p. 28-32). A propos de Mahutte, Steffens écrit qu'il se cantonne au rôle de « flâneur-observateur intellectuel » et de « client petit-bourgeois ». (p.26).

¹¹²³ « Les 14 commandements du journaliste », *Annuaire illustré de la presse belge*, Bruxelles, E. Patris, 1910-1911, p. 225.

reconnaître- et déplorer- le « mépris » dans lequel le rédacteur en chef et l'équipe rédactionnelle tiennent son travail publié au maximum sur un ¾ de colonne.¹¹²⁴

Il est vrai que la Belgique compte, vers 1900, 58 journaux consacrés aux sports, cependant, toutes périodicités confondues, ce qui relativise l'importance du chiffre.¹¹²⁵

D'autre part, des archives indiquent que la Société de Saint-Pierre aurait été, dès 1883, une des dernières entreprises de presse de la capitale à ne pas disposer d'un « rédacteur sportif ». Ici un bémol s'impose toutefois dans la mesure où il s'agit de spécialistes de courses hippiques, un genre assez peu « populaire ».¹¹²⁶

En revanche, le premier syndicat belge de la presse *cycliste* naît en 1896. En 1904, il sera transformé en Syndicat de la presse *sportive* de façon concomitante à un groupe bruxellois qualifié d'amateurs.¹¹²⁷

Il faut attendre néanmoins la fin des années 1900 pour que de véritables *événements sportifs* commencent à déplacer un plus large public. On mentionne, vers 1910, des épreuves de « lutte gréco-romaine », qui provoquent « la ruée du populo », bien organisées, quoique truquées, « par des directeurs de journaux sportifs », par exemple, au Cirque du « boulevard Jamar à Bruxelles, « tous les soirs pendant une huitaine ». Ou, en 1912, l'initial match de rencontre entre les sociétés de sports athlétiques française et belge, dont la succursale d'Havas juge nécessaire de garantir la couverture médiatique.¹¹²⁸

Le « vélocipède » passe néanmoins pour le sport qui séduit le plus les foules avant 1914. En tout cas, c'est celui qui a le premier les honneurs d'un quotidien tout entier à sa gloire, créé sur l'initiative d'Alban Collignon en 1911. C'est-à-dire deux années avant la fondation de l'Association *professionnelle* des Journalistes sportifs, forte de 69 membres en 1920, répartis à la fois dans la presse quotidienne généraliste et dans les périodiques spécialisés. Constituée dans la capitale, elle a pour président Fernand Francqué, ancien notaire à Ath, devenu responsable des sports à *La Dernière heure*. La

¹¹²⁴ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°326 (2071/140), Bruxelles, 22-09 1898, F. Pardon à G. Helleputte.

¹¹²⁵ KLOTH J., « La presse belge », *La Presse universelle*, n°9-10-11, 09-10-11 1899, p.145-147, p.146.

¹¹²⁶ ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1883. 83.36, Bruxelles, 10-06 1883, F. Carter à A. Delmer et 83.40, Bruxelles, 2-07 1883, les mêmes.

¹¹²⁷ *Annuaire illustré de la presse belge*, Bruxelles, 1904, p.48.

¹¹²⁸ D'ARCHAMBEAU P.H., *Souvenirs d'un Bruxellois, sur les chansons entendues dans les rues et les estaminets de la ville. Plaisirs et amusements de Bruxelles. Humour et folklore (1890-1950)*, Bruxelles, s. éd., 1951, p. 154 et A.N.P., Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR32.2, Paris, 30-08 1912, Ch. Houssaye à G. Hirsch.

réunion fondatrice de l'Association se tient à la Taverne Emile place de Brouckère à Bruxelles, où l'on « donnait le contrôle de départ du Tour de Belgique » organisé par le même journal. Ainsi, dès l'origine le quotidien de Brébart s'est-il préoccupé de matières sportives¹¹²⁹

Une *offre* existe donc bel et bien. D'abord ouverte à une *demande* bourgeoise, limitée à des formes d'événements parfois mondains et sélects, elle commence à rencontrer les masses surtout vers 1910.

Autre indice : les développements de l'image

Dès les années 1860, les animateurs de presse cherchent à *aérer* la présentation de leurs quotidiens afin d'en accroître *la lisibilité*, notamment en augmentant les sous-titres et par le biais d'articles plus brefs (ou moins longs), découpés en paragraphes. Mais c'est l'apparition de *l'illustration*, au début des années 1880, qui inaugure véritablement l'ère des journaux destinés au lectorat massifié.

En novembre 1881, Havas a proposé, par l'entremise de Herman de la Mar, des *suppléments illustrés* à insérer tout faits dans les journaux belges. « Combinaison nouvelle », précisent les dirigeants de l'agence française, le procédé fournit des *clichés à illustrations* (le portrait de Victor Hugo, la carte de la Tunisie...), à offrir aux abonnés ou à leur vendre en plus du journal.¹¹³⁰ Le système ne prend pas.

Par contre, avec l'Affaire Peltzer, l'année suivante, les lecteurs exigent (jusqu'à en faire une condition d'achat) l'insertion de *dessins* de la cour d'assises ainsi que de portraits de la victime et des assassins.¹¹³¹ En 1885, respectivement en septembre et en novembre, le quotidien *Het Nieuws van den Dag* et *Le Patriote illustré* (l'hebdomadaire des Jourdain), deux organes catholiques soulignons-le, font paraître régulièrement des illustrations. *Le Patriote illustré*, qui se compose de près de 50 % *d'images*, vise explicitement le grand public, celui qu'attire la « diversité dans l'Actualité ». Personnalité ou événement du moment, « l'accident ou l'incident » du jour et « tout cela photographié, ou caricaturé, ou croqué en charge ». La publication

¹¹²⁹ *Annuaire officiel de la presse belge*, Bruxelles, 1920-1921, p.178-183 et *Septante-cinquième anniversaire de la création de l'A.P.B. des Journalistes sportifs, 1913-1988, 75 années de journalisme sportif en Belgique*, Bruxelles, APBJJ-BBS, 1988, p. 25 et suivantes y compris des informations biographiques sur Francqué (1879-1962).

¹¹³⁰ A.N.P., Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 29.5, Paris, 6-11 1881, H. Houssaye à H. Delamar.

¹¹³¹ ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64 ; 4-02 1882, donne le portrait d'un premier présumé coupable. ARCA, Carnets d'Alexandre Delmer A 34 à A 83. A 50, 2 et 6 12 : Le 2 décembre, Delmer et deux reporters suivent le procès en cour d'assises. Dès le 6, il faut trouver un

insiste sur sa nature « d'enfant du terroir », en rupture avec la « coutume presque générale » de reproduire à Bruxelles « de grands diables de clichés, primitivement utilisés par les journaux de Londres, de Paris ou d'Honolulu ». ¹¹³² En somme, l'hebdomadaire rejette l'usage du système que Havas voulait proposer aux publications nationales et qui paraît alors la norme, surtout avec la presse française. L'engagement de celle-ci dans *la course à l'illustration* a joué en définitive comme un aiguillon sur ses confrères belges, qu'elle a ainsi concurrencés et forcés à réagir.

Sur les devantures des kiosques et des marchands de journaux, « tous les suppléments illustrés français à un sou...montrent le déballage des morceaux de la femme découpée de la rue Botzaris », s'indigne Delmer en 1892, avant d'admettre que ces journaux « ont une vente énorme (parce qu'ils) ne servent jamais autre chose à leurs lecteurs ». ¹¹³³

Les derniers partisans d'une presse *d'opinion* et à buts *pédagogiques* ont beau s'élever contre la masse de récits de crimes, d'assassinats, de scandales arrivés surtout de Paris, précisent-ils, ils doivent en reconnaître l'efficacité *commerciale*. Pour à peine 5 centimes, on peut dévorer « des tranches et des tranches de ce pain-là » alors que l'espace urbain se pare d'affiches colorées. ¹¹³⁴

C'est dans ce contexte que l'équipe du *Petit bleu*, en 1894, et puis celle de *La Réforme* sous la direction des Chainaye l'année suivante, optent à leur tour pour l'illustration qui apparaît dès lors sous une forme quotidienne dans la presse libérale d'information et littérisée. Les deux publications suivent le mouvement international puisque *Le Daily Graphic News* de New York, insère des photographies, pour sa part, depuis 1890. Comme au niveau du contenu de leurs articles, les deux rédactions cherchent toutefois à *se distinguer*. En l'occurrence d'un point de vue *esthétique* par l'embauche de dessinateurs et de peintres à côté de caricaturistes plus classiques. *Le Petit bleu*, qui dispose d'un atelier de photogravure dès 1895 parmi les premiers en Belgique, adopte, sous l'impulsion de Harry, la zincographie. Avec ce procédé plus rapide que la gravure

dessinateur.

¹¹³² BLOCKMANS G., *Le Patriote illustré, op. cit.*, p.20, l'étudiante cite Christian (Jules Moulinasse), « Au cent mille lecteurs et lectrices du premier numéro du Patriote illustré ! », *Le Patriote illustré*, n°1, 11-1885, p. 2.

¹¹³³ ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 46, mars 1892-juin 1893, (novembre 1892), coupure de presse.

¹¹³⁴ GRAWEZ S., *Quel journal, op. cit.*, p.5

sur bois, le dessin est exécuté sur la plaque de zinc.¹¹³⁵ L'invention de la photographie remonte pourtant à 1839, et est due de façon quasiment simultanée au Français Louis-Jacques M. N. Daguerre et à l'Anglais William Henry Fox Talbot. Dès 1840, le Français Jean-Baptiste Jobard, directeur du musée de l'Industrie, tient un rôle majeur dans l'introduction de la litho et de la photographie en Belgique où deux ateliers de portraits existent à Bruxelles dès 1842.¹¹³⁶

Ainsi, comme dans le cas du téléphone et du télégraphe, la demande commerciale arrive-t-elle par la suite (et dans ce cas bien après, soit à partir de 1879 aux Etats-Unis et en France). Pour ce faire, il a fallu des *innovations technologiques* préalables. Entre autres, la mise au point de substances accélératrices du développement des clichés ou des améliorations des objectifs. Toutefois, en 1880, un photographe en reportage emporte encore avec lui une vingtaine de kilos de matériel. Dès lors, en dehors des revues photographiques proprement dites, dont on trouve trace sur le continent dès les années 1880, le support photo ne détrône pas le dessin en matière d'illustration avant 1914.

Les quotidiens *Daily Mirror* (anglais), *Le Petit parisien*- « timidement »- et surtout *Excelsior* (français) passent toutefois à la photographie respectivement en 1900, 1903 et 1910.¹¹³⁷ Si Eric Meuwissen dans son mémoire sur *Le Petit bleu* a raison de souligner *a posteriori* que « le progrès c'était la photographie et non le croquis », il faut reconnaître, qu'en 1894, peu d'éléments laissaient présager de la victoire de l'une sur l'autre dans la presse quotidienne.¹¹³⁸

De surcroît, il faut rappeler la volonté de *distinguo artiste* de ces journalistes progressistes, voire leur propre cheminement de créateurs. Sur ce point d'esthétique, le parcours de Frans Gaillard nous éclaire. Auteur renommé de croquis d'actualité dans

¹¹³⁵ DEPAEPE J.L., *La Réforme*, op. cit., p. 36 et suivantes, MEUWISSEN E., *Le Petit bleu*, op. cit., p. 42.

¹¹³⁶ GRISET P., *Les révolutions*, op. cit., p.8 ; STEVEN F. J., SCHWILDEN T., « Un cadeau à l'Europe. Naissance de la photographie en Belgique », *Bulletin du Crédit communal de Belgique*, n°168, 04-1989, p. 3-22.

¹¹³⁷ DELPORTE Ch., *Les journalistes*, op. cit., p.76. Sur le sujet : DELPORTE Ch., «Le dessinateur de presse, de l'artiste au journaliste », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 07-09 1992, n°35, p. 29-41 et une synthèse sur le sujet dans D'ALMEIDA F., DELPORTE Ch., *Histoire des médias en France, de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion (Champs Université), 2003, p. 7. Christian Delporte montre que le « journaliste-dessinateur s'éveille » en 1920 pour revenir en force dans la caricature politique. Dès lors le *caricaturiste* s'impose comme journaliste professionnel aux côtés du rédacteur. En Belgique, nous trouvons dans ARCA, Carnets d'Alexandre Delmer A 34 à A 83. A 49, 19-03 1881, la mention d'une première *convention pour photographies* (il n'est malheureusement pas indiqué avec qui), en 1881, l'année même par ailleurs où Delmer découvre l'usage du téléphone.

les années 1890 et 1900, il travaille pour *Le Petit bleu*, *Le Patriote illustré*, et pour certains titres français et anglais. Il a aussi connu une bohème montmartroise et côtoyé des peintres comme Whistler, Degas ou Renoir. Peintre lui-même, dessinateur pour livres scolaires, il aurait voulu fonder une école belge de l'illustration. Mais, après la Première guerre mondiale, les avancées décisives de la photographie dans le journalisme lui font renoncer à ce projet.¹¹³⁹

Selon l'angle d'approche privilégié dans cette étude, le choix du support importe moins que la présence grandissante et désormais incontournable de l'*image* dans les journaux. Dès lors le reporter récolte les nouvelles, les interviews et les faits-divers, en compagnie d'un illustrateur également appelé *reporter graphique*. Ainsi peut-on voir dans la rédaction du *Petit bleu*, Gustave Flasschoen, l'un d'eux, « préparer dans le silence de l'atelier des incendies et des accidents de bicyclettes » afin d'avoir pris de l'avance au moment où il sera dépêché sur les lieux d'un sinistre.¹¹⁴⁰

Vers une culture écrite de masse

La presse commerciale convoite le *public* comme une *masse de consommateurs*, à laquelle il faut plaire et s'adapter. De ce fait, par intérêt financier, ce type de journalisme privilégie les prises de position consensuelles plutôt que partisans alors que le discours sur l'objectivité de l'information dont il se drape lui accorde une légitimité au nom de la « protection » de l'intérêt public.¹¹⁴¹

Cette tendance lourde prend des proportions inédites dans les années 1880 avec le succès populaire de la presse illustrée. Il faut par ailleurs avoir à l'esprit qu'au même moment, naissent les *images animées* grâce à l'invention du *cinématographe* en 1895, autre média dû aux bien nommés frères Lumière.

Une projection a lieu dès 1896 dans les locaux de *La Chronique*. D'après le journal croisé du couple Dumont-Wilden, reflet du milieu de la bourgeoisie intellectuelle bruxelloise des années 1900, les enfants et Linette Wilden présentent ce nouveau divertissement, au contraire de Louis Dumont qu'il « embête ».¹¹⁴² En cela le journaliste partage l'avis général du public censitaire, avant tout bourgeois et masculin,

¹¹³⁸ MEUWISSEN E., *Le Petit bleu*, op. cit., p. 136.

¹¹³⁹ Bibliothèque Bertelson (ULB), Farde des nécrologies II De Swaef-Freddy, G., P. Caso, « Un anniversaire : Frans Gaillard (1861-1932), reporter graphique », *Le Soir*, 19-02 1952.

¹¹⁴⁰ GARNIR G., *Souvenirs d'un journaliste*, p.78 Voir aussi : ML 2429/3, Journal de Louis Dumont-Wilden, 1911 : 20-02 1911, le journaliste a rendez-vous avec Ochs pour le *Pourquoi Pas ?* afin de réaliser un reportage.

¹¹⁴¹ RUELLAN D, *Le professionnalisme*, op. cit., p. 102.

pour qui l'image était réservée- et le reste au-delà de 1894- à l'usage de « ceux qui ne savent pas lire ». Le principe s'applique également à la presse. Un contemporain observe que le quotidien « politique ou philosophique ne s'adressait naguère qu'à l'homme, au citoyen » (à l'exception majeure du roman-feuilleton, ajoutons-nous) tandis que « le journal illustré s'adresse en même temps à la femme, aux enfants, à la famille entière ». ¹¹⁴³

La notion d'*illettrisme* reste toutefois relative. Même déchiffré, un article demeure incompréhensible à tout qui n'en comprend pas les référents et les implicites (citations latines, subtilités évoquées mais non explicitées du fonctionnement des appareils politiques, économiques, judiciaires ou références à la « grande » culture...). Avec les journaux illustrés en revanche, comme le montre l'exemple du *Patriote illustré*, les images, surtout des gravures, sont un incitant à la lecture de textes davantage ludiques. Pour autant, nombre d'entre eux conservent la volonté d'instruire, mais désormais de façon divertissante. Ainsi s'agit-il de raconter l'histoire sous la forme d'anecdotes, de parler des hommes du jour ou d'auteurs belges avec simplicité. Le tout à côté de « jeux de mots en carrés, en rectangles » ainsi que de « conseils de la ménagère ». Autant de rubriques de *proximité* ou de *vie quotidienne* qui tendent d'ailleurs à se généraliser dans la presse quotidienne belge. ¹¹⁴⁴

L'historiographie française a montré par ailleurs que le genre du reportage, *évocateur* et *factuel* plutôt que *conceptuel* et *abstrait* comme un article de fond, et qui a mis à l'honneur l'enquête et l'investigation, peut être en partie considéré comme une création de la *culture* de la presse de masse. Il en va de même des faits divers. Leur parution en litanie de récits souvent sanguinolents, peu à peu accumulés, pose les bases d'une « conscience collective » avec ses propres références « culturelles » selon lesquelles les aspects d'un crime rappellent ceux d'un précédent. Il s'agit autant d'une « communication appauvrie » que d'un élément favorisant l'appartenance à un même tissu urbain : les chercheurs belges devraient mieux comprendre l'intérêt des études sur les développements de cette rubrique, notamment dans ses rapports au *désir normatif* des populations et au sentiment d'*insécurité* ressenti par elles dans les villes (lieux de

¹¹⁴² ML 2429 4 Agendas de Linette Dumont-Wilden, (1911-1914), 6-03 1912.

¹¹⁴³ DUBIEF E., *Le journalisme*, op. cit., p.221.

¹¹⁴⁴ BLOCKMANS G., *Le Patriote illustré*, op. cit., p.20 et suivantes.

l'urbanité).¹¹⁴⁵ La plupart des quotidiens populaires, aux mains de bourgeois libéraux modérés ou catholiques, dessinent en effet les contours d'une information qui privilégie le fait local contre les idées générales. Et, en définitive, promeuvent, parfois sous des dehors badins et légers, des valeurs sociétales plutôt conservatrices et paternalistes. C'est ce qu'observe Charlotte Fonseca dans son mémoire récent sur le contenu des faits divers dans *Le National bruxellois* des Jourdain. A côté de meurtres à la Une, « sensationnalisés » pour captiver le chaland, figurent en effet des rubriques sur les « dangers de l'alcoolisme », sur la nécessité de ne « laisser jamais (les) enfants seuls »... Comme autant de tentatives d'éduquer le peuple, moins selon nous « dans un sens catholique » (même si c'est aussi le cas) que dans le respect des règles de la vie *bourgeoise formatée et normative*.¹¹⁴⁶

La peur de la « foule ignoble » chez les élites

Lors du procès Peltzer, l'avocat Edmond Picard a parlé de « foule ignoble », à propos du public amassé devant l'ancien Palais de justice. Les écrivains Camille Lemonnier et Emile Verhaeren, celui-ci par ailleurs docteur en droit, s'inquiètent pour leur part des « préventions de la foule contre les accusés ».¹¹⁴⁷ Ce genre de crainte ne cesse de croître parmi la bourgeoisie *élitiste* et, au tournant du siècle, devient l'objet d'études scientifiques.

Il s'agit des travaux des Français Gustave Lebon, à qui l'on doit la *Psychologie des foules*, ou encore Gabriel Tarde, auteur en 1901 de *L'opinion et la foule*. Cet ouvrage, ensemble d'articles et de conférences, fruit d'une réflexion de plusieurs années sur les liens entre le « nombre » (foule) et le « crime », faisait l'objet d'une communication à Bruxelles dès 1892 lors d'un Congrès d'anthropologie criminelle. Premier à théoriser sur « la forme nouvelle du rapport social de masse auquel il donne le nom de public », Tarde constate l'effet grossissant (*quantitativement*) qu'a eu sur ce dernier la triple intervention de l'imprimerie, du chemin de fer et du télégraphe. La vision du chercheur ne verse pas dans le pessimisme. Il souligne en effet le rôle phare et, selon lui plutôt positif, de la presse, « pompe aspirante et foulante d'informations de tous les points du globe », dans ce processus de « profondes transformations sociales ».

¹¹⁴⁵ Pour une réflexion sur le phénomène de massification de la presse : DELPORTE Ch., « Presse et culture de masse en France, 1880-1914, *Revue historique*, 01-03 1998, t. CCXCVIII/ 1, p. 93-121 et sur le fait divers KALIFA D. *L'encre, op. cit.*, p.271 et suivantes.

¹¹⁴⁶ FONSECA Ch., *Le Faits-divers au XIXe siècle. Le cas du National bruxellois de 1894 à 1913*, Mémoire, Histoire, (dir. : G. Kurgan-van Hentenryk), Bruxelles, ULB, 2001-2002, p. 27 et p. 99.

¹¹⁴⁷ HARRY G., *L'Affaire, op. cit.*, p. 9 et p. 131.

Il partage cependant une inquiétude fondamentale avec les détracteurs *doctrinaux* des « démocraties nouvelles ». Comme eux il croit que « toute initiative féconde émane d'une pensée individuelle ». Or, dorénavant, les « hommes de pensée » échapperaient de moins en moins aux « agitations fascinatrices » des masses envers le drame criminel. Tarde parie, au final, sur l'accomplissement, grâce aux journaux continuateurs de la coutume de la conversation, du « travail de fusion » des opinions personnelles en opinions locales, elles-mêmes devenues opinions nationales et bientôt opinion mondiale. Dans ce qu'il considère comme une œuvre « d'unification grandiose de l'Esprit public », il compte toutefois sur la prédominance du *journalisme d'opinion* et sur *une culture de l'élite*. Ainsi, selon lui, l'esprit français serait façonné par l'étude du latin, de la philosophie et de l'histoire de la philosophie, autant de matières de tous temps étrangères aux masses.¹¹⁴⁸

S'il annonce Emile Durkheim dans le lien étroit qu'il établit entre la démocratie et la communication, il s'apparente aussi, sur ce point précis, aux partisans du maintien d'une *élite éclairée*, soit *intellectuelle* et *morale*. Celle que plusieurs contributeurs de ses compatriotes, scientifiques et écrivains, dont le philosophe Alfred Fouillée (auquel on attribue la formule du *reportage à outrance*), exhortent au réveil dans une série de 8 numéros de *La Revue bleue* parus entre 1897 et 1898.¹¹⁴⁹ Pour ceux-là comme pour les *doctrinaux* belges- la presse désormais « omnipotente » corrompt la démocratie plus qu'elle ne l'améliore.

Le *feuilleton* « obscène » et « sanguinaire » aurait contribué à augmenter l'insécurité et le nombre de jeunes gens névrosés qui « commettent plus de crimes qu'autrefois ».¹¹⁵⁰ Ces hommes de *l'écrit*, dénoncent également *l'image*, s'interrogeant, déjà, sur son pouvoir d'influence qu'ils jugent supérieur à celui des mots. Bourgeois d'éducation censitaire ou élitiste, adeptes d'une société morale et d'une publicité d'opinion éducative, ils stigmatisent enfin *la culture du scandale* dont la presse massifiée aurait atteint des raffinements dans « la mise en scène ».

¹¹⁴⁸ TARDE G., *L'opinion et la foule. Gabriel Tarde, théoricien de l'opinion (introduction de Dominique Reynié)*, Paris, PUF (recherches politiques), 1989, p.27, 70-71, 81 et p. 137. Gustave Le Bon : (1841-1931) était pour sa part médecin et sociologue.

¹¹⁴⁹ Voir l'analyse des travaux de Fouillée dans FERENCZI Th., *L'Invention, op. cit.*, p.213-215.

¹¹⁵⁰ KALIFA D. *L'encre, op. cit.*, p. 256 et BAUTIER R., « Presse et communication au XIXe siècle : l'anti-libéralisme français ? », *La presse selon le XIXe siècle, op. cit.*, p.7-18, surtout p. 16. Alfred Fouillée a publié : *La France au point de vue moral*, Paris, Alcan, 1900.

Or l'autonomie financière a rendu les *quotidiens populaires d'information* plus indépendants du pouvoir politique et de la sorte, plus à même de librement le blâmer. Au risque d'accroître le « scepticisme », sentiment qui ne vaut guère mieux que la « crédulité » populaire de jadis aux dires de la classe dominante. Cette investigation continue, qui a donné une plus grande visibilité et même amplifié des pratiques frauduleuses connues anciennement, se doit donc d'être corrigée.

Selon Franz Mahutte, l'interview pourrait remplir la fonction. La chronique qui « se dégage de l'information » y pourvoirait cependant mieux. Prenant comme thème « un fait, un événement, un fait divers », aride et isolé, elle l'approfondit, avec un soupçon de littérature et de philosophie et beaucoup de *pédagogie* à destination des foules.¹¹⁵¹

Il faut dès maintenant retenir ces discours *d'intellectuels* contempteurs du média dominant de l'époque, la presse, en pleine expansion. La plupart rejettent les éléments constitutifs d'une culture écrite massifiée, qu'elle aurait conçus ou simplement véhiculés (information et reportage, image, faits divers et investigation). Outre que ces critiques trouvent un écho contemporain dans celles adressées de nos jours à la télévision (Bourdieu), elles révèlent également, au sein des milieux de gens de plume, un *éloignement*.

D'une part entre les journalistes, désormais en voie de professionnalisation, et d'autre part les *savants* ainsi que les romanciers, intellectuels sur le chemin de leur propre autonomisation.

¹¹⁵¹ PALMER M., « Préalable. Vers une généalogie des scandales : correspondances transatlantiques », DELPORTE Ch., PALMER M. et RUELLAN D.(dir.), *Presse à scandale, op.cit.*, p.29 et MAHUTTE F., *Chronique et chroniqueurs*, Bruxelles, (ext. de *La Revue de Belgique*), P. Weissenbruch, 1896, p.28.

CHAPITRE 3. LA PROFESSIONNALISATION CONCRÈTEMENT :

ASSOCIATIONS ET CONGRÈS DE LA PRESSE ¹¹⁵²

Premières tentatives avant les années 1880

De rares témoignages indiquent que les journalistes libéraux se rassemblent de manière informelle, en l'occurrence au café des Mille colonnes à Bruxelles, dès le début des années 1860. De façon générale, la *sociabilité* propre à leur mode de vie *urbanisé* favorise ce type de rencontres dans les établissements publics. ¹¹⁵³

Du côté catholique, on a vu que les premières initiatives de ce genre émanent des milieux *libéraux* et *civilistes* après la réunion du Congrès de Malines de 1863. D'Anethan songe même à créer un fonds commun d'entraide à destination des journalistes condamnés à payer des frais de justice en cas de procès de presse. ¹¹⁵⁴ Les événements romains et français de 1870, qui sèment la discorde dans les rangs conservateurs belges et européens, interrompent les tentatives de cet ordre. Alexandre Delmer, désormais dans le camp des ultras, et Amand Neut songent à une nouvelle association de journalistes vers 1876. Un projet se concrétise en octobre 1878 sous le nom de Conférence des journalistes. Il s'agirait d'une sorte de « syndicat », mis sur pied au terme des fêtes du 25^{ème} anniversaire du *Bien Public*, organisées pour une bonne part par *Le Courrier de Bruxelles* et spécialement par Alexandre Delmer, cependant peu enthousiaste parce que les Gantois ne lui ont pas laissé que de bons souvenirs. ¹¹⁵⁵

La Conférence, initialement réunie dans la rédaction du *Courrier de Bruxelles*, aurait eu pour but, toujours selon Delmer, de créer une caisse de retraite. Compte tenu du contexte *anti-civiliste* qui prévaut à Droite, les rédacteurs du *Journal de Bruxelles* ne sont pas conviés à adhérer au regroupement. Cette exclusion d'office diminue fortement le poids du groupe et la pertinence potentielle de ses actions. ¹¹⁵⁶

¹¹⁵² Cette partie doit beaucoup aux étudiants du séminaire de 1^{ère} licence en histoire contemporaine de l'ULB, dirigé par Ginette Kurgan (année académique 2001-2002). Qu'ils soient ici encore tous remerciés, comme la professeure Kurgan qui a eu l'extrême obligeance de me laisser co-animer les séances d'exercices. Vu la qualité de nombre des travaux, beaucoup sont cités directement. Réalisées à partir de dépouillements de sources éditées (de type annuaires, statuts etc.), les recherches, corrigées et complétées au besoin, ont également permis un travail statistique, en l'occurrence organisé en sous-groupes dirigés de façon plus « personnalisée ».

¹¹⁵³ 11-12 1863 dans DELMER M.T., *op. cit.*, t.1, p.452

¹¹⁵⁴ AGR., Archives Amand Neut (T 420), n°6, Bruxelles, 16-01 1869, A. Delmer à A. Neut.

¹¹⁵⁵ *Fête jubilaire offerte par les catholiques belges aux fondateurs et aux rédacteurs du Bien Public à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de sa fondation*, Bruges, 1878.

¹¹⁵⁶ ARCA, Carnets d'Alexandre Delmer A 34 à A 83. A 46, 9-06 1879.

Ayant lieu environ une fois par mois à Bruxelles, les Conférences sont suivies invariablement de réunions de la Confrérie Saint-Michel, avant de se fondre dans cette société politique en novembre 1882, au moment des retrouvailles officielles entre les courants du catholicisme.¹¹⁵⁷

Importance des Expositions universelles

Au milieu des années 1880, c'est à un projet d'une autre envergure que souhaite s'atteler Arthur Goemaere. Ancien officier du génie, époux de la fille du peintre Nicaise De Keyser, il a été armateur avant d'exercer la fonction de rédacteur et puis de rédacteur en chef du *Précurseur*, entre 1878 et 1892. Il dirige de ce fait le principal organe libéral francophone et de type *censitaire* d'Anvers. C'est à ce titre que l'on songe à lui pour présider le Comité international de la presse de l'Exposition universelle de 1885, qui a lieu cette année-là dans la cité portuaire. L'idée d'une Association de la presse belge lui serait venue, au cours de la manifestation, lors d'un « dîner intime » avec ses collègues du bureau du Comité belge. Goemaere, libéral convaincu, estime toutefois que les journalistes ressentent plus que jamais la nécessité de se retrouver. Notamment pour défendre leurs intérêts communs, sur « un terrain neutre », selon le terme consacré à l'époque.

Dès novembre 1885, il réunit les « journalistes de Belgique », ceux rencontrés lors de l'exposition comme ceux de ses connaissances. L'heure est venue de *se compter*, à la fois pour estimer ses forces mais aussi pour séparer le bon grain de l'ivraie, soit les *professionnels* des amateurs. Une commission spéciale est désignée pour élaborer des statuts provisoires. Une réunion a lieu le 31 janvier 1886 afin de mettre sur pied un Comité général transitoire dont Goemaere assure la présidence. Ledit Comité a pour mission de préparer la rédaction des statuts définitifs avant de convoquer l'Assemblée générale. Celle-ci se réunit au Cercle artistique de Bruxelles le 1^{er} novembre 1886, pour instituer officiellement l'Association de la presse belge (A.P.B.) et procéder à la constitution d'un Comité général permanent et d'un Bureau. Le regroupement compte 78 membres au moment de sa création, 63 rédacteurs de journaux francophones, 13 attachés à des titres tant d'expression française que flamande et 2 journalistes du *Belgian News*.

Des sections régionales s'organisent ultérieurement entre 1886, année de la fondation de la pionnière section Anvers-Limbourg, et 1899, celle de la naissance de la section

¹¹⁵⁷ ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 57, 20-11 1882.

Liège-Luxembourg. La section de Flandre verra le jour en 1887, celle de Bruxelles en 1888 et la section Hainaut-Namur en 1895.¹¹⁵⁸

La neutralité politique en préalable

Goemaere quitte son poste au terme de 6 ans d'exercice, en 1892. L'Association demeure néanmoins sous présidence libérale jusqu'en 1898.

Les confrères catholiques considèrent dès lors comme indispensable une révision des statuts qui limiterait le mandat présidentiel à 2 ans sans possibilité de rééligibilité d'affilée, sous le régime de l'alternance *catholique-libérale*. A cette date, Léon Mallié, le successeur de Delmer à la tête du *Courrier de Bruxelles*, pose sa candidature face à Georges Lorand, progressiste, collaborateur de *La Réforme*. Lorand l'emporte avec une courte majorité de 53 voix contre 47. La querelle a toutefois remis en cause la logique de la *zone neutre*, au risque d'affaiblir durablement l'Association dont chacun a pourtant admis la nécessité première.

Lorand démissionne l'année suivante, semble-t-il en raison de tensions restées vives. Ainsi Léon Mallié accède-t-il à la direction du groupe fin avril 1899.¹¹⁵⁹ Une fois en fonction, ce catholique pourtant convaincu jusqu'à l'intransigeance ramène l'apaisement idéologique (ou plus exactement calme le *conflit d'intérêts* et de *partage d'influence* entre les deux sphères). Il impose dans les *faits* le principe de l'alternance au terme de deux mandats non consécutifs exercés entre 1903 et 1909. Fritz Rottiers, son successeur libéral de 1909 à 1911, lui reconnaît d'ailleurs ce rôle pacificateur et cherche, aussitôt élu, à obtenir la modification des statuts en ce sens. Il faut cependant attendre 1913 pour que l'Assemblée générale adopte la proposition, avec le soutien unique de l'importante section bruxelloise.

¹¹⁵⁸ *Association de la Presse belge 1885-1892*, Anvers, J. E. Buschmann, 1892, p.5-8 et 26-29, TACK R., « La section bruxelloise de l'A.G.P.B. », *La Presse. Livre commémoratif édité par la section bruxelloise de l'Association générale de la presse belge à l'occasion de son LXe anniversaire (1888-1948)*, Bruxelles, Maison de la Presse, 1949, p.7-16 ; ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 47, 1893-1894, Coupure du *Soir*, « Le Confrère Goemaere », 19-07 1894. On a également consulté SEGHAIER S., *Arthur Goemaere (1841-1902), un homme aux multiples facettes*, Travail inédit, 2^{ème} candidature Journalisme, Bruxelles, ULB, 1996-1997. L'étudiante dit avoir utilisé : VERTE V., *Biografie van Arthur Goemaere*, Travail de 1^{ère} candidature, Histoire contemporaine, Gand, RUG, 1981.

¹¹⁵⁹ Bibliothèque Bertelson (ULB), *Farde Association de la presse belge*, Auguste Thomas, *L'Association de la presse belge*, 20-02 1933, tapuscrit. Thomas, lui-même catholique, président de l'Association entre 1923 et 1925 et président de la section bruxelloise, de 1913 à 1919 et de 1933 à 1935, écrivait, p. III : « c'est un esprit *sectaire* qui y régnait (*sectaire barré* et remplacé par « *particulariste* »), au point de tenir éloigné de ses cadres la plupart des journalistes catholiques. Voir aussi, Bruxelles, 22-02 1912, *Rapport sur la question du choix alternatif du président de l'APB au point de vue des opinions politiques*.

Car les Anversois s'opposent à une motion politique qu'ils jugent anachronique alors que les représentants des autres sections provinciales auraient préféré maintenir *le statu quo*.¹¹⁶⁰ Cette mesure exprime donc une sorte de *rééquilibrage* par rapport à la prépondérance des milieux de presse de la capitale, en majorité libéraux dans une ville considérée de surcroît comme le centre du journalisme belge. Le siège de l'A.P.B. est d'ailleurs transféré à Bruxelles en 1892, lorsque l'Anversois Arthur Goemaere quitte la présidence du groupement.¹¹⁶¹

Il apparaît en effet, vers 1900, que la province du Brabant compte plus de quotidiens et de périodiques que celles du Hainaut, de Namur, du Luxembourg, des deux Flandres et du Limbourg réunies. Tendances déjà soulignées précédemment, ce constat s'inscrit par ailleurs dans la durée puisque, en 1952 encore, la moitié des 2 850 000 exemplaires de journaux vendus pendant l'année l'ont été à Bruxelles et dans son agglomération.

Le poids démographique de la province du Brabant, qui abrite 1 366 389 des 7 074 910 habitants recensés en Belgique en 1904- soit 19,3 % des Belges- et de Bruxelles en particulier (dont la population croît de 100 000 à 700 000 personnes entre 1830 et 1910) n'explique qu'en partie cette situation. Il faut davantage y voir la constante affirmation du rôle de *ville- capitale* de la cité, où s'est installé l'essentiel des titres de la presse quotidienne diffusés et lus à l'échelle nationale.¹¹⁶² On note même l'émergence d'un quartier de la presse, entre la rue des Sables et la rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, au cœur même de Bruxelles.¹¹⁶³

L'analyse de la sensibilité politique des adhérents des autres sections montre également une *prépondérance libérale*, à l'exception de la section anversoise à majorité catholique tout au long de la période retenue.

Entre 1901 et 1913 on constate toutefois une baisse du pourcentage des journalistes

¹¹⁶⁰ *Annuaire de l'Association de la presse belge et de la société mutualiste de la presse*, Bruxelles, 1913, p.50. Mallié a été élu en alternance avec les libéraux Gustave Lemaire (1901-1903) et Heinzman-Savino (1905-1907), sur l'action duquel nous reviendrons plus loin.

¹¹⁶¹ Bibliothèque Bertelson (ULB), Fardes Association de la presse belge, Bruxelles, 22-02 1912, Rapport, *op. cit.*

¹¹⁶² Bruxelles capitale s'affirme aussi comme siège du Parlement, de la monarchie, des plus hautes instances de la justice du pays... (Voir: WITTE E., "The formation of a Centre in Belgium. The Role of Brussels in the Formative Stage of the Belgian State (1830-1840)", *European History Quarterly*, t. 19, 1989, p. 435-468. STIJNS, M., « La presse à Bruxelles », *Les plus belles heures de Bruxelles*, Bruxelles-Paris, Elsevier, 1952, p. 381-390.

¹¹⁶³ GARNIR G., *Souvenirs d'un journaliste*, *op. cit.*, p.11 indique que, rue des Sables, s'imprime outre *L'Indépendance belge*, *La Réforme*, *L'Etoile belge*, *Le Peuple* et *Het Laatste Nieuws* alors que, rue Montagne-aux-herbes-Potagères, se trouvent *Le Petit bleu* et *La Gazette*, autant de titres de la

d'opinion libérale et une relative progression du nombre de leurs confrères catholiques. Cette orientation concorde avec les analyses issues de la base de données.

**POURCENTAGE CATHOLIQUES-LIBÉRAUX GÉNÉRAL (1)
ET DANS LA SECTION BRUXELLOISE (2)**

1901 : (1) : 50 % LIB. 25 % CATH. (2) : 59,5 % ET 16%

1907 : (1) : 41% LIB. 34% CATH. (2) : 37% ET 29%

1913 : (1) : 40% LIB. 29% CATH. (2) : 41% ET 19%

Quant aux socialistes, ils représentent la portion congrue. Soit 0.8% du total des adhérents en 1901 et 4.8 % en 1913. En outre, il faut attendre 1912 pour qu'ils aient un ou plusieurs représentants dans chacune des sections régionales. Cette absence s'explique à la fois en raison du développement assez restreint de la presse quotidienne de l'extrême-gauche et parce que les cadres du P.O.B. ont, de prime abord, considéré l'A.P.B. comme une association aux revendications « bourgeoises ».¹¹⁶⁴

TABLEAU MEMBRES APB¹¹⁶⁵

SECTION/ANNÉE	1901	1902	1903	1904	1905	1906	Moyenne (1901- 1906)
ANVERS-LIMB.	58	58	59	60	61	58	59
BRUXELLES	87	91	90	98	106	101	95.5
FLANDRES	35	39	41	43	44	33	39
HAINAUT-NAM	19	22	24	21	26	27	23
LIÈGE-LUX	40	38	36	42	39	41	39
TOTAL	239	248	250	264	276	260	255.5
1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	Moyenne (1907- 1913)
60	70	68	63	62	64	62	64
100	115	116	116	137	135	136	122
39	39	41	46	44	48	50	44
27	30	31	34	37	36	34	33
41	39	37	38	37	37	37	38
267	293	293	297	317	320	319	301

« gauche » et un organe socialiste.

¹¹⁶⁴ MULLER F., *La répartition politique au sein de l'A.P.B. de 1901 à 1913*, Travail inédit, 1^{ère} licence en Histoire, Bruxelles, ULB, 2001-2002. Les pourcentages entre libéraux et catholiques proviennent également de cette étude.

¹¹⁶⁵ Analyse des *Annuaire de l'Association de la presse belge et de la société mutualiste de la presse*, Bruxelles, 1901-1914 notamment tirée de l'ensemble des travaux inédits de la 1^{ère} licence 2001-2002 en

Selon les sources, les chiffres peuvent varier de 1 à 7 unités par section et par année. Aussi pour une vue d'ensemble, il est bon de se référer également au calcul des 2 moyennes. La suprématie bruxelloise s'affirme encore au cours de la période envisagée avec 37 % du total des membres pour 1901-1906 et 40.5 % pour 1907-1913 (+ 3.5 %). Le poids respectif des sections de province change peu pour sa part. Anvers-Limbourg représente 23 et puis 21.2 % du nombre global d'adhérents (- de 1.8 %) ; les Flandres 15.3 et 14.6 % (quasiment stable) ; Hainaut-Namur 9 et 11 % (2 % de hausse) et Liège -Luxembourg 15 et 12.6 (baisse de 2.4%).

Le nombre d'adhérents de l'A.P.B. augmente de façon absolue de 239 à 319, si l'on prend le dénombrement année par année (soit une hausse de 80 unités = 33, 4 %). En 1912, « il n'y a plus un seul journal dont les rédacteurs ne font pas partie de l'Association » affirme-t-on lors du Congrès annuel de la presse belge, ce qui peut sembler exact pour la plupart des quotidiens des centres urbains de moyenne à grande importance.¹¹⁶⁶ A titre de comparaison, en 1995-1996, l'Association générale des journalistes professionnels belges (l'AGJPB) dit représenter 75% des journalistes professionnels.¹¹⁶⁷

On remarque toutefois une baisse du total des membres entre 1905 et 1907. Cette diminution constitue, selon nous (à première vue paradoxalement) un indicateur du renforcement du processus de *professionnalisation*. Elle coïncide en effet, entre la presse *quotidienne* et sa consœur *périodique*, avec une querelle qui s'achève au bénéfice de la première mais dont la virulence a pu provoquer le retrait momentané de certains *gens de plumes*. Voir les contraindre à opérer un choix.

La forte hausse de 1911, enregistrée dans la section bruxelloise s'explique pour l'essentiel, très vraisemblablement, par la tenue de l'Exposition universelle de Bruxelles de 1910. Ce genre de manifestation a toujours constitué le cadre favorable à des réunions entre professionnels. Nous développerons ces deux affirmations dans les pages qui suivent.

histoire contemporaine à l'ULB.

¹¹⁶⁶ 5^{ème} Congrès national de la Presse belge, *comptes rendus des travaux*, 29, 30 juin et 1^{er} juillet 1912, Ostende, A. Boucherij, 1913, p. 59. C'est Auguste Thomas qui l'affirme, sans être démenti.

¹¹⁶⁷ LEFEVRE G., « Journaliste sans statuts mais avec profession », *Revue nouvelle*, n°1-2, 01-02 1996, T CIII, p. 52-58, p.58.

Soit alors 3 839 professionnels répartis en 1 868 francophones et 1 971 néerlandophones et 496 stagiaires (respectivement : 198 et 298).

Reconnaissance officielle de l'APB

En 1900, à l'occasion du mariage d'Albert, « Prince Héritier », avec Elisabeth de Bavière, le gouvernement accorde une reconnaissance officielle à l'A.P.B. et charge le ministre de l'Intérieur de régler avec l'Association les moindres « détails » des cérémonies organisées en l'honneur du couple princier.¹¹⁶⁸

Dès lors, cette manière d'arrangement préalable (et en conséquence d'attribution de *passes-droits*) s'impose et rend l'affiliation au regroupement d'autant plus judicieuse. Ainsi l'entente entre l'organisation de presse et le *pouvoir exécutif* est-elle reconduite à l'occasion des fêtes du 75^{ème} anniversaire de l'Indépendance belge.

La publication des ouvrages commémoratifs et de prestige est même laissée aux bons soins des journalistes affiliés à l'A.P.B.. Outre une sorte *d'intégration* à l'establishment ou du moins l'octroi des codes d'accès facilitant sa fréquentation, l'organisation professionnelle offre à ses membres, lors de grands moments d'exaltation du *sentiment national* (couronnements, expositions universelles, célébration de l'indépendance du pays), l'occasion de réinvestir le rôle initial de *propagateur*, désormais du message officiel. *Scribes de la Nation* (bourgeoise), les milieux de presse l'étaient déjà en 1880 lors des fêtes du 50^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale. A l'époque cependant, lorsque Eugène Landoy traite de la Belgique *intellectuelle* dans l'ouvrage à la gloire des *illustrations* nationales, il opte pour la présentation succincte des journaux et des journalistes belges. Lors des célébrations de 1905, en revanche, un glissement majeur s'est opéré puisque, si les journalistes apparaissent confortés dans leur rôle de *porte-plume* de l'Etat belge, les personnalités honorées relèvent dorénavant pour la plupart du *champ littéraire*. Et quand elles écrivent dans la presse quotidienne, c'est désormais au titre de *critiques* plutôt que d'informateur.¹¹⁶⁹ C'est également au journaliste-littérateur Auguste Vierset, alors rédacteur du *Petit bleu*, que les autorités commandent le poème de la Marche patriotique chantée le 21 juillet 1905, place Poelaert.¹¹⁷⁰

¹¹⁶⁸ STORCK E., «Regards en arrière», *Annuaire officiel de la presse belge*, Bruxelles, 1955, p.30 et suiv., p.48.

¹¹⁶⁹ LANDOY, E., «La Belgique intellectuelle. Journaux et journalistes», *L'Illustration nationale des fêtes et cérémonies du 50^{ème} anniversaire de l'indépendance de la Belgique-Nationale illustratie beschrijving der feesten en plechtigheden van de 50^e verjaring der onafhankelijkheid van België*, n°12, 23-05 1880, p. 3-6, n°17, 27-06 1880, p.3-6, n°18, 4-07 1880 p.3-6, n°19, 11-07 1880 p.6-7, n°20, 18-07 1880, p.6 et *L'illustration belge publiée à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de notre indépendance nationale*, Bruxelles, Vromant et cie, n°1, 9-04 1905-n°38-40, 24-12 1905.

¹¹⁷⁰ *L'illustration belge, op. cit.*, n°16, 24-07 1905, p. 126. Chant au ton mirlitonnesque, dont un simple

En contrepartie de ces services rendus à la glorification de la patrie, les gens de presse acquièrent le droit, à partir de 1902, d'être décorés de l'ordre de Léopold *au seul titre de journaliste*. Jusqu'alors il fallait appartenir à la classe des « gendelettres », c'est-à-dire avoir publié une œuvre en plus d'écrire dans les journaux.

Dès 1889 Victor Hallaux, premier président de la section bruxelloise du groupe professionnel, avait sollicité cette faveur afin de ne plus tenir la « corporation ...en dehors du droit commun » et de ne plus faire « peser sur (elle) une sorte de mésestime ou de discrédit ». ¹¹⁷¹ Ainsi, après 1902, des rédacteurs sont-ils, chaque année, décorés du titre d'officier ou de chevalier, avec un pic de nomination (9 officiers et 49 chevaliers) en 1908, à la suite du 1^{er} Congrès national de la presse belge tenu cette année-là. Dans cette catégorie « lettres et presse », les qualités reconnues aux personnes distinguées ont cependant encore pour nom « publiciste » au lieu de journaliste ainsi que « homme de lettres »- ou également « femme », en la circonstance, avec Marguerite Van de Wiele. ¹¹⁷²

Les rapports de force internes à l'Association

Le conflit entre catholiques et libéraux, latent dans les années 1890 et vif entre 1898 et 1899, sous-tend le problème plus fondamental de l'équilibrage des forces au sein des sections entre les représentants issus des grandes villes- et de la libérale Bruxelles en particulier- et ceux en provenance des petits centres urbains. La lecture des règlements particuliers aux groupes régionaux révèle une politique de saupoudrage des postes de direction susceptible de garantir une représentation d'office aux milieux journalistiques de chacune des villes phares de la région. Ainsi pour la section Liège-Luxembourg, les statuts prévoient obligatoirement un Verviétois, un Hutois et un Luxembourgeois parmi les cadres dirigeants. Pour parer à l'attendue domination des journalistes de la presse des grands centres urbains, des sous-sections sont par ailleurs instituées si nécessaire. C'est le cas du groupe des Flandres, subdivisé en 3 sous-groupes (Gand, Bruges et Ostende).

extrait donne une idée de l'ensemble: « Sur la terre bénie où dorment nos aïeux/ Rayonne une aube de victoire/ Chantant l'éveil d'un jour qui date dans l'Histoire/ Car c'est le jour d'un peuple heureux » Et la foule d'entonner en chœur : Patrie ! Patrie ! Notre Belgique ! Et ce nom, ô Patrie, ce nom magique, c'est le tien (dit par les chœurs des Flandres et de Wallonie). A noter au passage que, même s'il existe un chant flamand, dû à la plume de Nestor de Tière sur une musique de Jan Blockx, la Marche *francophone* « donne le la ».

¹¹⁷¹ Bibliothèque Bertelson (ULB), Fonde Association de la presse belge, Aug. Thomas, *l'Association*, *op. cit.*, p.IV. Victor Hallaux a proposé cette réforme le 6-01 1889.

¹¹⁷² ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 53, 1908, Coupure de presse, Moniteur 18-11 1908.

Un deuxième élément ajoute toutefois à la suprématie des grandes villes et spécialement de Bruxelles. Etant les plus peuplées, elles accueillent en effet les quotidiens aux tirages les plus importants et, en conséquence pour ce qui nous occupe, ceux aux rédactions les plus étoffées. Ainsi, entre 1906 et 1908, la section bruxelloise compte environ 110 journalistes issus des rédactions de 35 quotidiens différents alors que celle des Flandres, à pareille époque, en revendique à peu près 40 pour 38 journaux.

Dès lors les publications à personnel nombreux exercent naturellement, une influence majeure sur les décisions de l'Association¹¹⁷³

Des associations politiques tout de même

Les journalistes de la Droite, dont les chefs politiques dirigent alors le pays, estiment néanmoins nécessaire de fonder en 1897- au plus fort de la crise interne *catholique-libérale*- une *Association des journalistes catholiques*, présidée par Guillaume Verspeyen. Ils la veulent toutefois « dans le respect de l'indépendance des journaux et des journalistes ».

A nouveau, sans nier l'aspect politique de l'initiative, il faut souligner la volonté de *professionnaliser* le métier qui l'anime avant tout. Ainsi le règlement exclut-il tout journaliste qui n'appartiendrait pas à la presse quotidienne, une disposition adoptée par l'A.P.B. l'année suivante, sauf à l'endroit des « arrondissements où le journalisme quotidien est l'exception ». L'A.J.C. connaît à son tour le phénomène de prédominance des grands quotidiens : 15 adhérents sur les 93 répertoriés en 1910 - mais 15/24 si l'on ne tient compte que des journalistes exerçant dans la capitale- appartiennent à la rédaction du *Patriote*.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'A.J.C. :

- 71 MEMBRES EN 1897 CONTRE 93 EN 1910 (CONTRE 221 ET 305 DANS L'APB).

L'UNE ADHÉSION N'EXCLUT PAS L'AUTRE.

- COMPOSÉE DE 84 % DE RÉDACTEURS EN 1897 ET DE 77% EN 1910 - 12 ET PUIS 16 % DE RÉDACTEURS EN CHEFS ET 4% ET PUIS 7 % DE DIRECTEURS.

CES DEUX DERNIERS GROUPES OCCUPENT LES PLACES DU BUREAU DIRECTEUR.

- COMPOSÉE DE 62 FRANCOPHONES ET DE 9 FLAMANDS EN 1897 CONTRE 68 ET 25 EN 1910 (DONT 8 POUR LA *GAZET VAN ANTWERPEN* ET 4 POUR LE *NIEUWS VAN DEN DAG*). LE BUREAU RESTE ENTRE LES MAINS DE FRANCOPHONES. - 17 TITRES FRANCOPHONES CONTRE 5 FLAMANDS (= 22 /80 QUOTIDIENS EN 1910.¹¹⁷⁴

¹¹⁷³ DEMARET V., *L'Association de la presse belge (1906-1913), Aspect géographique*, Travail inédit, 1^{ère} licence en Histoire, Bruxelles, ULB, 2001-2202, p. 8 à 19 et MULLER F., *La répartition politique*, *op. cit.*, p. 14 et suivantes.

¹¹⁷⁴ *Association des journalistes catholiques de Belgique*, Statuts, 21-11 1897 et BOUSSER D., *La professionnalisation de la presse en Belgique. L'association des journalistes catholiques de Belgique*, Travail inédit, 1^{ère} licence en Histoire, Bruxelles, ULB, 2001-2002.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'A.J.L.

- 86 MEMBRES EN 1910>>> (CONTRE 305 DANS L'APB).

L'UNE ADHÉSION N'EXCLUT PAS L'AUTRE

- COMITÉ DE 12 MEMBRES AVEC AU MOINS 3 PROVINCIAUX

- 78 MEMBRES FRANCOPHONES (23 TITRES DIFFÉRENTS) CONTRE 8 FLAMANDS (DONT 5 DU *HET LAATSTE NIEUWS*).

Association des journalistes libéraux voit le jour en janvier 1910, dominée par quelques quotidiens avant tout bruxellois. Soit *L'Etoile belge* avec 12 des 86 adhérents, *La Chronique*, 9 à 10, y compris le directeur de la publication et deux « collaborateurs », et 6 rédacteurs de *L'Indépendance belge*. En 1921, ce regroupement ne compte plus que 58 membres dont 48 anciens fondateurs

NBRE DE MEMBRES BXL ET PROVINCE	BRUXELLES	PROVINCE	TOTAL
A.J. CATHO. (1910)	24	69	93
AJ LIB. (1910)	44	39 (DONT 13 À ANVERS)	83

Du côté de la gauche enfin, un *Syndicat des journalistes socialistes* apparaît en septembre 1911, également à la suite d'un conflit « des chefs », en l'occurrence provoqué par l'échec de la candidature de Gustave Bufquin des Essarts, directeur du *Journal de Charleroi* au poste de président de l'APB. Une fonction qu'il occupera finalement de 1913 à 1919.¹¹⁷⁵

Si certains membres du groupement professionnel avaient pu s'opposer alors à la présence d'un socialiste à leur tête, d'autres y trouvaient au contraire « un intérêt moral et pratique à voir s'élargir l'alternance en faveur des trois opinions qui, sur tous les terrains, sont aujourd'hui reconnues et acceptées ».¹¹⁷⁶ En somme, à l'image de la société belge, l'APB intègre désormais progressivement les débuts de la *structuration par pilier* dans laquelle la question de *l'opinion politique* est au moins autant une affaire de convictions que de répartition des pouvoirs et des prébendes entre les uns et les autres.

La *question sociale* se place dorénavant au cœur des revendications *professionnelles*.

¹¹⁷⁵ DELAET J. L., « Gustave Bufquin des Essarts », (1864-1936), *Dictionnaire biographique des militants*, op. cit., p. 239.

¹¹⁷⁶ *Annuaire de l'Association de la presse belge et de la société mutualiste de la presse*, Bruxelles, 1911, p.79.

Elle constitue la raison d'être majeure du syndicat socialiste. Les adhérents soulignent les intérêts *divergents* qui s'affrontent à l'occasion, au sein d'un quotidien, entre les rédacteurs et la direction, désormais souvent confiée à un homme d'affaires plutôt qu'à un homme de plume. Ainsi le Syndicat interdit-il l'affiliation aux journalistes financiers comme aux directeurs-proprétaires de publications. A l'exception toutefois des « directeurs-rédacteurs » admis seulement s'ils ne sont ni propriétaires d'entreprises ni entrepreneurs d'industrie. Une disposition sans laquelle un homme tel que Bufquin des Essarts n'aurait pu siéger dans ce groupe rattaché au POB...¹¹⁷⁷

Les socialistes n'innovent pas cependant en la matière. Dès 1892, 51 journalistes des « quotidiens » de la capitale ont fondé l'*Association des journalistes bruxellois* dans le but d'appartenir à une « véritable association de journalistes ». L'A.P.B., quant à elle, accepte encore les « pseudo-journalistes », c'est-à-dire les amateurs qui ne retirent pas l'essentiel de leurs revenus de leur métier.

L'A.J.B., au contraire, se compose de libéraux, de catholiques et même d'un socialiste en la personne de Louis Bertrand- principal gestionnaire du *Peuple*- qui se fixent pour programme d'intervenir lors de conflits d'ordre professionnel. Ils s'engagent également à publier la liste des emplois vacants dans la presse et à constituer un registre des offres de directeurs de journaux et des demandes de rédacteurs pour veiller à la bonne rémunération des « actes littéraires ». Présidée par un libéral, Gustave Lemaire, et composée d'un Comité où les représentants de la presse de cette tendance occupent à l'origine 13 places sur 23, l'Association cherche à créer un système d'aides mutuelles, en cas de maladie, de décès. Elle voudrait aussi octroyer des prêts et mettre sur pied un service de distribution de secours et une caisse de pensions.¹¹⁷⁸

L'action limitée du groupe, de façon concrète et semble-t-il dans le temps, n'enlève rien au sens du message *professionnalisant* qu'il veut délivrer. Il apparaît de la sorte comme l'un des multiples indicateurs de l'*autonomisation* des milieux journalistiques.

¹¹⁷⁷ BOUSSER D., MAZZI M., *Les Associations politiques de journalistes de Belgique*, Travail inédit de 1^{ère} licence, Histoire, Bruxelles, ULB, 2001-2002.

¹¹⁷⁸ *Association des journalistes bruxellois. Statuts adoptés le 1-09 1892 par l'Assemblée générale des 51 premiers adhérents*, Bruxelles J. Lebègue, 1892, p. 6-8. L'association compte 23 membres dans son comité : des journalistes de *La Réforme* (2), de *La Gazette* (3), de *L'Etoile* (3), de *L'Indépendance belge* (3), de *La Chronique*, du *Het Laatste Nieuws* du côté libéral, du *Journal de Bruxelles*, (3), du *Patriote* (2) du *Nieuws van den Dag* et même du *Courrier de Bruxelles*, du côté catholique. Egalement du *Soir* et du *Peuple* ainsi qu'un représentant de l'Agence Havas.

Associations sportives et apolitisme

Née à Bruxelles en 1913, l'Association professionnelle belge des Journalistes sportifs (APBJS), a défini ses objectifs en dehors de « toute action, (de) toute manifestation politique », jusque dans le choix du terme qui désigne les affiliés effectifs comme des « attachés à une presse d'information », plutôt que d'opinion.

Des représentants des trois piliers se côtoient dans le regroupement, toutefois dominé par les libéraux. Le fait que les trois fondateurs relèvent respectivement de la rédaction de *La Dernière heure*, de *L'Etoile belge* et du *Soir*, confirment le lien entre presse commerciale et contenus rédactionnels *populaires*. Un critère de rémunération minimale- fixé à 400 francs par mois- est également établi par les 25 membres fondateurs, parmi lesquels figurent 17 Bruxellois et 5 Anversois. En outre, la préférence est accordée aux journalistes travaillant pour la presse généraliste quotidienne plutôt que spécialisée. Ces derniers peuvent cependant être admis dans le groupe après soumission de leur candidature à l'assemblée générale.

Après 1918, l'Association se subdivise en sections régionales et participe aux Congrès internationaux de journalistes sportifs. Le premier, qui se tient à Paris en juillet 1924, contribue à instituer l'Association internationale de la presse sportive composée de 28 nations.¹¹⁷⁹

La professionnalisation du journalisme :

convergences internationales

Avant d'aborder l'étude proprement dite des revendications des milieux de presse belges, il faut se rendre compte du caractère *international* pris par le mouvement de professionnalisation du métier de journaliste au tournant du siècle.¹¹⁸⁰

Les expositions universelles, *événements de masse* considérables, qui autorisent de surcroît l'accès à d'importantes infrastructures prêtes à accueillir colloques et conférences, ont permis aux délégations de rédacteurs des différents pays conviés, chargés de la *couverture médiatique* de la manifestation, de se rencontrer afin de poser les bases d'un regroupement de type corporatiste.

Pour prendre la mesure de la portée de telles exhibitions, dont la fréquentation ne cesse

¹¹⁷⁹ *Annuaire de l'Association, op. cit., 1925 et Septante- cinquième anniversaire, op. cit., p. 25 et suivantes y compris des informations biographiques sur Francqué (1879-1962).*

¹¹⁸⁰ Voir pour une ébauche de réflexion sur la question : VAN DEN DUNGEN P., «La professionnalisation des journalistes belges francophones au XIXe siècle », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, fasc.2, 79, 2001, p. 629-644.

de croître entre 1850 et 1900, il faut savoir que 3 000 000 de visiteurs déambulent à travers les stands tenus par 12 000 exposants répartis sur les 60 hectares qu'occupe l'exposition d'Anvers en 1894. Ce sont encore 6 et 13 000 000 de badauds qui parcourent les foires bruxelloises de 1897 et de 1910, contre 8 805 969 en 1867 à Paris. Et jusqu'à 32 350 000 de personnes dont 27 000 000 payantes en 1889 dans la même ville ou 27 539 521 à Chicago en 1893 au Jackson Park ¹¹⁸¹

L'écrivain et philosophe Walter Benjamin a qualifié l'exposition parisienne de 1867 d'acte de baptême de *l'industrie du spectacle*. De fait, l'esprit paternaliste et éducateur des premières manifestations du genre se mue bientôt en volonté de *divertir*- comme en matière de presse populaire- afin d'attirer les foules, le grand public. ¹¹⁸²

Des patrons de presse ont alors également l'ambition de célébrer le triomphe du journalisme moderne autant que l'envie de profiter de l'événement pour donner à leur quotidien une *publicité* sans précédent. Dès 1867 Moïse Millaud a fait concevoir le *Petit Journal* sur les lieux de la manifestation, à l'aide de presses rotatives, machines alors inédites sur le vieux continent qui ont « vomis incessamment les exemplaires qu'on offrait aux promeneurs ». Trente ans plus tard, en 1897, Gérard Harry s'inspire de cet exemple pour réaliser et imprimer (entre 3 h 30 à 5 h du matin), *Le Petit bleu* de l'Exposition en direct de la Galerie des machines au Cinquantenaire. Et ce, pendant les 7 mois qu'a duré l'exposition de Bruxelles. Ainsi, de la bûche de sapin de Norvège servant de pâte à papier jusqu'au pliage du journal, devant le public, les rédacteurs écrivent leur copie, les opérateurs composent les textes, à côté de la clicherie et de l'imprimerie où s'activent les monolines tout juste acquises. ¹¹⁸³

Devant l'intérêt que la foule porte à ce genre d'amusement spectaculaire, il devient vital de figurer en bonne place au sein du Comité de la presse belge, auquel a été attribué le rôle de *média officiel*, unique interlocuteur auprès du Commissariat général du gouvernement et du Comité exécutif de l'Exposition. Un rôle par ailleurs reconnu par un arrêté ministériel du 8 juin 1909. A cette instance de déterminer, dès lors, les

¹¹⁸¹ AIMONE L., OLMO C., *Les expositions universelles. 1851-1900*. (traduit de l'italien par Philippe Olivier), Paris, Belin, 1993 (1990 éd or.), p.298-302. L'exposition de Chicago attire 100 000 exposants.

¹¹⁸² KALIFA D., *La culture*, op. cit., p. 47.

¹¹⁸³ DUBIEF E., *Le journalisme*, op. cit., p.154 pour la citation ; MEUWISSEN E., *Le Petit Bleu*, op. cit., p.41-42 et GARNIR G., *Souvenirs d'un journaliste*, op. cit., p.76. C'est d'ailleurs à l'occasion de cette démonstration que Harry rompt avec les animateurs de *L'Indépendance belge* qui désapprouvaient le côté onéreux de l'entreprise.

emplacements sur le site, de décider de l'octroi de baisses sur les prix des transports ainsi que du nombre de *cartes d'entrée*, et à qui les attribuer.¹¹⁸⁴ C'est également le Comité qui entretient des relations avec son homologue international.

A nouveau, les milieux journalistiques participent à la célébration de la foire universelle, thuriféraires auxquels les autorités peuvent confier la conception d'ouvrages commémoratifs de prestige. Les organisateurs de l'événement, et au premier chef les Etats, bénéficient de la sorte d'une couverture presse et des *retombées commerciales* qu'elle contribue à générer. En échange de quoi, ils garantissent, aux *professionnels* de la *communication*- belges comme étrangers-, faveurs et passe-droits et, souvent, par la suite des décorations.¹¹⁸⁵

Le budget alloué à la publicité et à la presse reste toutefois encore assez modeste avant 1914, si l'on en croit le relevé des comptes de l'Exposition de Liège de 1905 qui consacre 320 000 francs à ce poste sur les 6 334 416 francs déboursés au total (soit 5%).¹¹⁸⁶

Des revendications professionnelles communes

C'est au Belge (né à Huy) Edouard Heinzmann-Savino que l'on doit la rédaction en 1891, du rapport liminaire à la préparation du premier Congrès *international* de la presse. Rédacteur en chef du *Matin* en 1894 et puis, dès l'année suivante, collaborateur à de nombreuses publications libérales du pays, il est également professeur à l'Institut supérieur de commerce d'Anvers. Savino croit en la nécessité d'une réunion comme ce Congrès. Elle est, à ses yeux, le reflet de l'esprit du temps qui privilégie l'étude des conditions dans lesquelles s'exercent les professions.¹¹⁸⁷

S'il évoque en titre la presse *périodique*, il se penche essentiellement sur le journalisme *quotidien*, le seul qui puisse agir, selon lui, sur « la direction des masses ». Et offrir, de la sorte, aux hommes de presse un « des plus puissants moyens d'action

¹¹⁸⁴ Fonds des Expositions universelles. Exposition de Liège, 1905, n°1464, Budget et comptes. 19-03 1904, Exposition de Bruxelles, 1910 : n°1747, 25-05 1910, commissariat général, duc d'Ursel au ministre de l'Industrie et du Travail Hubert ; HENRY E. FALEK P., *Les Comités de la presse à travers les Expositions universelles de 1885, 1897, 1905 et 1910*, Travail inédit, 1^{ère} licence, Histoire, Bruxelles, ULB, 2001-2002.

¹¹⁸⁵ Voir : *Le Livre d'or de l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles de 1910*, publié sous les auspices du Comité exécutif, Bruxelles, Emile Rossel, 1910.

¹¹⁸⁶ Fonds des Expositions universelles. Exposition de Liège, 1905, n°1464, Budget et comptes. 19-03 1904.

¹¹⁸⁷ Sur Edouard Heinzmann-Savino (1848-1925) : *Le Matin, Numéro spécial du trente-cinquième anniversaire, 1894-1929*, Anvers, 1929, p. 4 et URBAIN N., *Edouard Heinzmann-Savino*, Travail inédit, 2^{ème} candidature Journalisme, Bruxelles, ULB, 1993. L'étudiante a interviewé le petit-fils du

sur les idées, sur les passions des foules ». En filigrane, Savino s'inspire donc des débats sociologiques du moment et prêche en faveur du maintien d'une élite de gens « instruits et éclairés ».

Toutefois, en libéral, il croit que les gestionnaires de journaux, une fois réunis en dehors des préoccupations politiques, auront la sagesse et un sens des responsabilités suffisant pour parvenir à autoréguler leur activité. Ainsi le journaliste fait-t-il le pari, décalé par rapport à la réalité économique et commerciale, de l'affirmation d'une *presse éducatrice et moralisatrice*, loin du « naturalisme » et des excès lascifs qui conduisent à « l'hystérie », à la « névropathie ». Il promeut d'ailleurs la fondation d'une école qui formerait au métier, comme il appelle de ses vœux le développement international de « l'esprit d'association » qui, constate-t-il, s'est fait jour dans presque tout les pays d'Europe.

Ce travail, au moins autant moralisant que revendicateur, ne reste pas sans écho.¹¹⁸⁸

En septembre 1893, une délégation d'hommes de presse belges, Goemaere, Savino et Harry en tête, tous plurilingues actifs, et des Français, dont Emile Zola, se rendent à l'invitation de *l'Institute of Journalists* au Cristal Palace de Londres. Le concours de cette association, fondée en 1889 et forte de plusieurs milliers d'adhérents, est précieux. De cette rencontre ressort la mise sur pied d'un Comité organisateur central, dirigé par Goemaere, à cette époque président d'honneur de l'APB.

L'organisme a pour mission de préparer le premier Congrès international de la presse, prévu dans le cadre de l'Exposition universelle d'Anvers qui se déroule entre le 7 et le 12 juillet 1894. Il s'agit de favoriser la constitution d'une véritable fédération des regroupements professionnels européens et mondiaux. De fait, outre une importante délégation française et la présence de 10 Belges sur les 67 inscrits aux débats, on dénombre un ou des représentants anglais, allemands, autrichiens, états-uniens, néo-zélandais, argentins, italiens, russes, suédois, portugais, néerlandais, suisses, espagnols, danois et norvégiens.

Lorsque le Comité organisateur central est dissous, un bureau général du Congrès, également présidé par Goemaere, le remplace et les propositions du rapport Savino, recadrées, servent de texte de référence lors des discussions. Les délégués belges

journaliste. Savino a séjourné à Naples jusqu'en 1883 où il a rencontré sa femme.

jouent donc, en la circonstance, un rôle moteur. Parmi les sujets de réflexion initiaux, les congressistes brossent le tableau des modes de fonctionnement et du degré d'organisation des regroupements des différentes nations présentes. Ils s'interrogent également sur les notions de « propriété littéraire », surtout en matière *d'information* ou à propos de l'état des moyens de diffusion des journaux (transport, distribution)...¹¹⁸⁹

En 1895, lors du Congrès de Bordeaux, un *Bureau central des Associations de presse* est constitué dont les statuts sont officiellement approuvés au Congrès de Budapest de 1896. Peu à peu *cette internationale* du milieu journalistique regroupe une vingtaine de pays, quelque 72 associations affiliées qui ensemble comptent environ 10 000 membres.¹¹⁹⁰ Des représentants des groupes nationaux siègent au Bureau, et notamment Heinzmann-Savino pour la Belgique entre 1900 et 1907, en remplacement d'Adolphe Canler, décédé. Cet organe central, qui publie un trimestriel, se présente moins comme un syndicat que (selon les termes de son président autrichien, Wihelm Singer, rédacteur en chef du *Neues Wiener Tagblatt*) comme « une sorte de Croix rouge littéraire », soucieuse d'assurer une plus grande reconnaissance à la profession et la garantie de son libre exercice.

Le Bureau cherche aussi à favoriser la solidarité entre collègues des différentes associations de presse affiliées dans un esprit *d'entraide*, reconnu par une motion votée lors du 10^{ème} Congrès de Liège en 1905. Désormais, les associations sont encouragées à échanger entre elles leurs statuts et les listes de leurs membres et correspondants. Et ce, à nouveau dans le but de lutter contre les journalistes *amateurs*, par définition non repris. Cet ensemble de vœux émane cependant d'un Bureau (et à partir de 1910 d'une Union internationale des associations de presse dont les statuts sont approuvés après révision en 1909) qui ne peut les faire appliquer que « dans la mesure du possible » et « de son pouvoir ».¹¹⁹¹

Au total on compte 15 Congrès internationaux entre 1894 et 1911. Deux sont organisés en Belgique, les deux fois à l'occasion d'une exposition universelle, celle d'Anvers en

¹¹⁸⁸ HEINZMANN-SAVINO E., *Réunion d'un premier Congrès international de la presse périodique, considérations générales*, Anvers, J. Boucherij, 1891, p.5, 14, 16, 18 et 31 pour les citations.

¹¹⁸⁹ HARRY G., *Mes Mémoires*, *op. cit.*, t.1, p.1 ; 1^{er} Congrès international de la presse, 1894, *op. cit.*, et une réédition partielle dans *Anvers 1894. Premier congrès international de la presse. Naissance d'une profession* (textes réunis par CHANEL A.), Strasbourg, Alphacom CUEJ, 1995.

¹¹⁹⁰ 6^{ème} Congrès international de la presse, Rome 1899, Bordeaux, G. Gounouilhau, 1900.

¹¹⁹¹ « Union internationale. Le Bureau central des Associations de presse », *Annuaire illustré de la*

1894 et celle de Liège en 1905. Quant à l'exposition de Bruxelles de 1897, elle est le point de ralliement des 150 participants du Congrès de Stockholm organisé la même année.¹¹⁹²

De façon générale, l'idée d'accroître la *confraternité internationale* sourit même à ceux qui s'opposent aux pratiques du journalisme moderne. Dans ses mémoires, Lucien Solvay, qui adhère à l'idée des mutuelles et des caisses de retraites corporatistes, évoque également avec plaisir les bonnes tables et les randonnées entre collègues du monde entier. Présent lors du 6^{ème} Congrès de la presse organisé à Rome, il accompagne la soixantaine de journalistes tirés au sort qui participent, « à l'invitation de la Sicile », à une semaine de promenade découverte. Et de décrire les trains spéciaux, les voitures réservées de Naples à Pompéi- où des fouilles ont lieu en leur honneur-, à Palerme et jusqu'à Syracuse et puis à Messine. C'est une caravane de journalistes partout fêtés, couverts de fruits et de cadeaux. Au-delà de l'anecdote, il faut souligner l'attention désormais accordée aux hommes de presse par les autorités politiques et les organisateurs d'événements.¹¹⁹³ Il en est de même à l'occasion du Congrès international de 1905, lorsque Léopold II reçoit les congressistes, au palais de Bruxelles, au cours d'un entretien « dont la durée dépassa de beaucoup le temps normal réservé aux audiences royales ».¹¹⁹⁴

Ainsi autant les tenants d'une *presse éducative*, d'essence *censitaire*, se désolent des effets de la *massification* (perte de style, indigence des contenus), autant pour la plupart ils se réjouissent, avec les partisans du journalisme moderne, de la structuration *corporatiste* du métier. Non seulement elle favorise, à titre personnel, l'accès aux honneurs et aux décorations, mais elle fait également prendre *conscience* des intérêts professionnels, socioéconomiques en particulier, qui transcendent souvent les différends politiques.

L'A.P.B. organise à ce titre un « banquet confraternel » en hommage à Prosper de Haulleville, à la suite de sa démission forcée de la direction du *Journal de Bruxelles*. Au moment des toasts, le baron lève son verre à la « tolérance réciproque, au respect des idées d'autrui, à l'ère nouvelle qui s'ouvre pour les idées en Belgique et dont les

presse belge 1908-1909, Bruxelles, E. Rossel, 1908, p.149-151, 158-160 et 179.

¹¹⁹² D'ARDENNE J., « Congrès de la presse », *La Chronique*, 28-06 1897, p.1.

¹¹⁹³ SOLVAY L., *Une vie*, p. 82 et suivantes.

¹¹⁹⁴ « Rapport de M. Heinzmann-Savino », *Annuaire de l'Association de la presse belge et de la société mutualiste de la presse*, Bruxelles, 1906, p. 67-79, p. 74 et suivantes.

manifestations comme celles dont il était l'objet de la part des journalistes de toute opinion lui paraissent un heureux prodrome ». *Le Journal de Bruxelles*, qui publie un compte rendu de la cérémonie, salue à son tour ce « progrès » dont il étend en l'occurrence les effets bénéfiques aux « mœurs politiques ». ¹¹⁹⁵

Paroles sans doute en partie convenues, elles ont toutefois tendance à se multiplier, à l'image des cérémonies du genre qui commémorent l'ensemble de la carrière, le jubilé d'un confrère ou, bientôt, les anniversaires de l'APB. Ministres, bourgmestres et délégués de la presse étrangère assistent désormais aux festivités, sortes de « trêves momentanées » comme les définit Verspeyen. Pour ce catholique intransigeant, en revanche, seule la presse au « prestige souverain » atteint de tels moments de grâce. Ainsi lors du jubilé d'Achille Renson-Petrus, en 1898, une centaine de journalistes, venus par trams spéciaux mis à disposition par la société Ixelles-Boendael, se retrouvent autour d'une bonne table pour féliciter leur aîné. ¹¹⁹⁶

Les 4 (principales) volontés de l'APB

Les revendications évoquées en tête de l'article 1 de l'APB et discutées par la suite lors des Congrès de la presse belge tenus à partir de 1908, privilégient la défense des droits et des intérêts communs dans lesquels il faut comprendre la délicate question des salaires. Elles appellent de leurs vœux l'organisation d'une caisse de secours et la généralisation d'une « carte d'identité » afin que tous les rédacteurs puissent exercer leur métier « sans entraves » en Belgique comme à l'étranger. ¹¹⁹⁷

Notons que les Congrès nationaux, auxquels souscrivent en moyenne 150 à 200 participants, ne disposent d'aucun moyen *coercitif* pour faire appliquer leurs décisions à l'intérieur du monde de la presse. ¹¹⁹⁸ Cependant il faut noter que les *intérêts* de la profession passent de plus en plus souvent avant l'esprit de parti, dans un souci de solidarité. Comme l'illustre la demande de levée de l'interdiction de vente dans les

¹¹⁹⁵ ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 45, janvier 1891-février 1892, *La Réforme*, « Un banquet confraternel », 13-02 1891.

¹¹⁹⁶ ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 56, février 1897 à ..., *Le Soir*, « Banquet Renson », 23-08 1898, sp et ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 59, 1901-1903, coupure de presse sur la Fête jubilaire de la presse.

¹¹⁹⁷ « Statuts de l'Association de la Presse Belge, votés en troisième lecture à l'Assemblée générale du 1^{er} novembre 1886 », *Association de la Presse belge 1885-1892, op. cit.*, p. 69-77, p. 69.

¹¹⁹⁸ Outre BEAURENT O., *Les Congrès de la presse belge avant 1914*, Mémoire, Journalisme, (dir. : E. Gubin), Bruxelles, ULB, 1989-1990, nous avons consulté les Congrès eux-mêmes soit 1^{er} Congrès national, *op. cit.*; 2^{ème} Congrès, Anvers, 20 et 21 juin 1909, Bruxelles, Em. Rossel, 1909; 4^{ème} Congrès, 10, 11 et 12 juin 1911, Charleroi, H. Gobbe-Van de Mergel, 1912; 5^{ème} Congrès, 29, 30 juin et 1^{er} juillet 1912, Ostende, A. Boucherij, 1913.

gares du pays des quotidiens socialistes, c'est-à-dire essentiellement *Le Peuple*, *Vooruit*, *Le Journal de Charleroi* et *L'Echo du peuple*. Le rédacteur (occasionnel) du *Peuple* Emile Vandervelde obtient en la circonstance le soutien unanime des congressistes réunis en 1908 qui émettent le vœu « de ne voir édicter aucune mesure préventive à l'exercice de (l')entière liberté de la presse ». A la suite du dépôt d'une pétition de l'Association à la Chambre au mois de juillet suivant, le parlementaire Emile Vandervelde- élu d'un parti qui représente « 500 000 » électeurs » précise-t-il au passage- se présente alors, comme relais du regroupement professionnel dans l'hémicycle. Et d'obtenir à l'unanimité de l'assemblée élue, le renvoi de la pétition au ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes...Georges Helleputte.

De l'avis même du *Peuple* il faut voir « l'influence déterminante » du Congrès de la presse dans cette avancée, dont les adhérents, dans « un très haut sentiment de *solidarité professionnelle* », ont réclamé à l'unisson « la fin d'une proscription arbitraire ». Dans les faits toutefois, jusqu'en 1914, certaines administrations communales continueront à entraver la diffusion de la presse socialiste. Pour l'heure, l'équipe rédactionnelle du quotidien socialiste en conclut que « cette manifestation ...atteste que ce n'est point par un vain euphémisme qu'on parle du 4^{ème} pouvoir ». Et, ajoutons-nous, de la *fonction lobbyiste* naissante de l'APB.¹¹⁹⁹

1 L'enjeu du laissez-passer : la querelle entre presse quotidienne et presse périodique autour de l'accès à l'information

Pour autant l'APB n'obtient pas toujours aussi aisément satisfaction, notamment sur le point du *laissez-passer* de presse. Une question que les réunions internationales ont également abordée et tenté de résoudre partiellement via une *carte internationale d'identité* établie par le Bureau central pour « les membres des associations de presse (affiliées) voyageant à l'étranger ».¹²⁰⁰

En Belgique, l'initiative part à nouveau de Bruxelles et s'impose essentiellement en raison des modes d'action du journalisme moderne, et du *reportage* en particulier qui exige du rédacteur qu'il se rende sur les lieux des faits. Or il faut constater des abus de la part de journalistes du dimanche qui se prévalent de passe-droits fantaisistes afin

¹¹⁹⁹ 1^{er} Congrès national de la Presse belge, *comptes rendus des travaux*, 28 et 29 juin 1908, Bruxelles, Em. Rossel, 1909, les notes de la p. 55 à 58 reproduisent le passage des *Annales parlementaires* (7-05 1909) et l'extrait du *Peuple* du 12 mai 1909 (p. 58).

¹²⁰⁰ « Liste de résolutions votées par les huit premiers congrès internationaux de la Presse », *Répertoire général de la presse belge*, 2^{ème} éd., Bruxelles, imp.-librairie de l'Union professionnelle de la presse,

d'assister aux événements, sur les *devants de la scène*. Au risque d'engendrer de formidables cohues comme lors de l'arrivée en gare du Midi de l'explorateur Stanley. C'est d'ailleurs à la suite de ce qui passe aux yeux des gens du métier comme un énième excès que le syndicat *professionnel* de la presse d'information voit le jour, en 1890, à Bruxelles. La tâche première de ses membres consiste à collecter, auprès des patrons des quotidiens de la capitale, la liste des rédacteurs autorisés et le titre des journaux pour lesquels il faut un *laissez-passer*.

Dès lors, le groupe- qui a souhaité au préalable obtenir « l'adhésion de tous les directeurs de journaux » grâce à laquelle il « fut en état de défendre » ses « prérogatives et ses droits »- communique ce répertoire aux administrations communales. Celles-ci, à défaut de l'existence d'un *laissez-passer national*, disposent du pouvoir de délivrer un document valable sur l'étendue de leur territoire. Obligatoirement à arborer de manière ostensible, il doit également porter le visa du directeur du journal concerné pour donner accès aux fêtes et aux cérémonies publiques, en l'occurrence de Bruxelles et de ses faubourgs.

Le *laissez-passer* ne permet pas pour autant de « couper les haies formées par la garde civique, l'armée ou la police », autant d'interdits qui en réduisent l'efficacité. Car en cas de troubles, sociaux par exemple, les reporters ont le devoir de céder le terrain aux forces de l'ordre, malgré leur « accréditation ». Outre des sauf-conduits annuels de ce type, il en existe de ponctuels, accordés à la journée ou le temps d'une manifestation.¹²⁰¹ Ainsi tous les organisateurs d'expositions universelles, au moins depuis celle de Paris en 1867, mettent à disposition des journalistes une *carte de service* permanente et strictement personnelle. Avec les progrès des techniques de l'image, des *permis de photographier* sont également exigés pour accéder à un ou plusieurs endroits sur le site de l'exhibition. Certains lieux nécessitent même des « concessions spéciales ».

Le principe de *l'exclusivité*, dûment monnayée, commence également à se faire jour

1904, p.230-242 et « Liste des résolutions votées par les 11 premiers Congrès internationaux de la presse, *Annuaire illustré de la presse belge 1908-1909*, Bruxelles, E. Rossel, 1908, p.161-178.

¹²⁰¹ *Syndicat de la presse d'information, op. cit.*, p. 3 ; et Bibliothèque Bertelson (ULB), Farde Association de la presse belge, copie, Administration communale de Bruxelles. Cabinet du bourgmestre, Bruxelles, 27-11 1905, E. de Mot à E. Cattier, président Syndicat de la presse d'information et Farde Hennebert, Iconographie et documents, *Laissez-passer* délivré par l'administration communale de Louvain à Hennebert pour les journées des 16 et 17-06 1907 « exclusivement ».

entre organisateurs et photographes.¹²⁰² Devant l'importance de l'enjeu du *droit à l'accès à l'information événementielle*, qui commande une sorte d'organisation officielle et tarifée de l'espace public, la question des passe-droits prend une ampleur dépassant, dès les années 1890, les préoccupations des seuls journalistes affiliés au Syndicat de la presse d'information, pour attirer toute l'attention des membres, patrons et rédacteurs, de l'APB.

Dès lors l'Association va affirmer ses prérogatives sans partage dans le domaine de *l'information*. Pour ce faire, elle ira jusqu'à s'opposer ouvertement à l'Union de la presse périodique, fondée- selon des actes officiels divergents- en 1890 ou en 1891, afin de servir la cause des « journaux spéciaux ou hebdomadaires ».

Les membres se présentent eux-mêmes comme une compagnie « de législateurs, d'économistes, d'artistes, d'industriels, d'ingénieurs, d'officiers, de médecins, d'hommes de loi...appelés à former et diriger l'opinion ». Ils se dotent d'un organe en 1896, *La Presse universelle*, suivi à partir de 1901 par *Le Bulletin de l'Union de la presse périodique*, mensuel et puis bimestriel adressé *gratuitement* aux affiliés.¹²⁰³

Or en 1897, à l'occasion de l'Exposition internationale de Bruxelles, les membres du Bureau du Comité de la presse, issus du journalisme quotidien, refusent, « après examen », d'accorder des cartes de presse aux *hebdomadaires*, « *techniques et spéciaux* ». Par cette décision, ils désirent privilégier les intérêts des leurs ; c'est-à-dire les milieux journalistiques (directeurs, rédacteurs et administrateurs) affiliés à l'APB ainsi que les correspondants attitrés des journaux de province et de l'étranger.¹²⁰⁴

« Fait inouï, sans précédent dans les annales de la Presse », s'insurgent les membres directeurs de l'Union qui vont tenter sans succès de passer alliance avec les quotidiens des petites villes de province ayant également la portion congrue des cartes d'entrée. De fait, comme au sein de l'APB, la presse quotidienne de la capitale occupe de façon

¹²⁰² AIMONE L., OLMO C., *Les expositions, op. cit.*, p.273 et Farde Hennebert, Iconographie et documents, Carte de service permanente, Exposition universelle et internationale de Bruxelles, 1910 et Permis de photographe, Exposition universelle et internationale de Gand, 1913, pour le 18-05 1913.

¹²⁰³ *Union de la presse périodique belge, fondée à Bruxelles le 6 mai 1891*, à Bruxelles Statuts, Bruxelles, Corné-Germon, 1892, p. 3 ; *Union de la presse périodique belge fondée en 1890*, sous la présidence d'honneur de M. Jules Guillery, Ministre d'Etat, Bruxelles, F. Hoton, 1901 et *Union de la presse périodique*. Siège social : Hôtel Ravenstein, Bruxelles. Statuts, Bruxelles, Leempoel, 1904. Voir : *La Presse universelle, organe officiel de l'Union de la presse périodique belge*, J. B. Vervliet, Anvers, G. Mertens, Bruxelles, 1897-1900 ; *Bulletin officiel de l'Union de la presse périodique belge*, Bruxelles, 1901-1914

¹²⁰⁴ Voir en général AGR, Fonds des Expositions universelles. Exposition de Bruxelles 1897, n°61, 3^{ème} cahier, 62, 6^{ème} cahier ; Exposition de Bruxelles, 1910 : n°1709, 1749, 1746, 1872, 1726, 1789, 1747, 1828, 1805, 1806, 64, Exposition de Liège, 1905 : n°464, 463, 1464, 1554, 1533.

constante une position centrale dans le Comité. Ainsi lors de l'Exposition universelle de Bruxelles de 1910, ledit Comité se compose de 24 délégués bruxellois, 8 venus de Liège, 7 du Hainaut, 6 d'Anvers, 7 pour les deux Flandres et 2 pour Namur-Luxembourg.

Les instances dirigeantes de l'Union de la presse périodique mobilisent aussitôt leurs troupes contre la presse « politique » omnipotente. Elles adressent également une lettre ouverte à Gustave Lemaire, rédacteur en chef de *L'Etoile belge* et président du Comité de la presse près l'Exposition de Bruxelles de 1897, qui est d'ailleurs soutenu dans sa décision par le président du Comité exécutif de l'Exposition.¹²⁰⁵

En somme, les organisateurs *d'événements médiatiques* de cette ampleur optent, dès les années 1890, pour l'efficacité commerciale. Car comme l'écrit le Commissaire général de l'Exposition de 1910, les passe-droits ne peuvent être attribués à la presse périodique parce qu'elle *renvoie* une « publicité » de la manifestation à un public trop restreint.¹²⁰⁶ Une identique volonté d'éviction existe au sein du mouvement international où nombre de congressistes souhaitent exclure les « représentants de publications spéciales et périodiques ». ¹²⁰⁷

Refusés à titre de *journalistes professionnels*, les membres de l'Union décident alors de se réunir à l'occasion de l'Exposition de Liège de 1905, en une assemblée bientôt « transformée » en Congrès et grâce à laquelle ils obtiennent « des cartes permanentes ou provisoires ». Forte de ce succès, l'association décide d'organiser un deuxième Congrès, l'année suivante à Ostende, afin d'y traiter de son « droit à l'information et à l'enquête », et revendiquer un même accès que ses confrères de la presse quotidienne aux avantages du métier tels que les « coupe-files, billets de théâtre » et entrées « dans les lieux d'amusement ». ¹²⁰⁸

Thème porteur pour les membres du groupe autant que provocant dans le contexte de l'époque. Lors des funérailles du comte de Flandre Philippe, frère de Léopold II, en novembre 1905, « les représentants de la Presse se tenaient à 50 mètres de la famille

¹²⁰⁵ AGR, Fonds des Expositions universelles. Exposition de Bruxelles, 1910 n°1746 et MERTENS G., « A nos amis », *La Presse universelle, organe officiel de l'Union de la presse périodique belge*, n°6bis, 07-1897, p.121-123.

¹²⁰⁶ AGR, Fonds des Expositions universelles, n°1747, 25-05 1910, commissariat général, duc d'Ursel au ministre de l'Industrie et du Travail Hubert.

¹²⁰⁷ « Rapport de M. Heinzmann-Savino », *op. cit.*, p.72.

¹²⁰⁸ « Deuxième Congrès de la presse périodique » et « Assemblée générale du dimanche 29 avril 1906 », *Bulletin officiel de l'Union de la presse périodique belge*, Bruxelles, n°6, 06-1906, p. 107 et p.108-113, p. 110 pour la citation.

royale conduisant le deuil et attendaient que le cortège fût entré dans l'église. A peine le cercueil y avait-il pénétré qu'une bande d'individus pour la plupart porteurs d'appareils photographiques, se ruaient à la suite en brandissant de petits cartons et en criant « Presse, Presse ». La police, ahurie, les laissa passer ». Alors qu'aux « vrais confrères » qui avaient respectueusement attendu derrière les barrières, elle avait déclaré « qu'il y avait assez de journalistes » sur les lieux.¹²⁰⁹

Ces excès, jugés choquants par les contemporains, s'ajoutent au trafic de faux laissez-passer. Ils amènent les bourgmestres de l'agglomération bruxelloise- et particulièrement celui de Bruxelles-ville Emile Demot-, à ne plus délivrer de sauf-conduits sans l'avis préalable du *Syndicat professionnel de la presse* (quotidienne) *d'information*. De la sorte, les édiles de la capitale enlèvent toute légalité aux cartes d'entrée jusqu'alors fournies par d'autres regroupements que l'APB, comme l'Union de la presse périodique devenue l'année même une *Union professionnelle*, c'est-à-dire un groupe composé de « *périodiques et non de périodicistes* ».¹²¹⁰

En juin 1908, l'APB prend l'initiative d'organiser son premier Congrès national à Bruxelles. En septembre de la même année, l'Union prévoit de tenir le sien, quatrième du nom, à Namur. Les deux principaux organes de la ville wallonne, le catholique *Ami de l'Ordre* et la libérale *Province de Namur*, ouvrent alors un tir nourri. Des organes de la presse nationale dont *Le Soir*, font de même à l'encontre des « journalistes marrons ». Parmi eux, sans conteste, ils rangent tous les « 'confrères' périodiques..., souvent de braves et honnêtes garçons » qui (toutefois) usurpent le titre de journaliste». Et d'annoncer en prévision du Congrès de juin, l'ouverture d'un débat sur le sujet qui suscite par avance (et à juste titre) les plus vives inquiétudes de l'Union.

Car le texte en question, signé par Edmond Patris du *Soir* et Franz Fischer du *Peuple*, deux *professionnels*, est perçu comme virulent y compris par quelques congressistes, en l'occurrence ceux également affiliés à l'Union...

¹²⁰⁹ Bibliothèque Bertelson (ULB), Farde Association de la presse belge, Bruxelles 7-12 1905, Syndicat de la presse d'information à ses membres. A la suite de faux laissez-passer lors de funérailles de S.A.R. le comte de Flandre.

¹²¹⁰ « Assemblée générale 29-04 avril 1906 », *Bulletin officiel*, *op. cit.*, p. 109 et « Assemblée générale 25-02 1912 », *Bulletin officiel*, *op. cit.* n°9-10, 09-10 1912, p. 107.

Les auteurs, s'ils ne citent pas nommément l'association de la presse périodique, la range toutefois, concrètement, parmi les « sociétés particulières et les entreprises commerciales » voire les « agences de voyages » qu'en définitive, ils excluent de la liste des regroupements de journalistes professionnels. Il emportent l'assentiment de la « presque unanimité » de l'assistance sur ce point. Dès lors, en dehors de l'APB, les congressistes de 1908 ne reconnaissent le titre professionnel qu'à deux groupes, l'Association des journalistes catholiques et le Syndicat de la presse bruxelloise.¹²¹¹

Ainsi la massification de la presse amène-t-elle à une *définition de la profession*, du fait même de ceux qui la pratiquent et doivent désormais en tirer l'essentiel ou l'intégralité de leurs revenus. A la différence des rédacteurs de la presse périodique qui exercent « cinquante métiers et ne font du journalisme- si peu et dans quelles conditions !- que par accident ».¹²¹² De leur côté, les responsables de l'Union, dont le président Paul Otlet qui a succédé à l'avocat Octave Maus, personnages éminents dont nous aurons à reparler, en viennent à annuler le congrès prévu à Namur.

Non sans avoir, au passage, assigné en justice des quotidiens qui pourtant n'avaient pas nommément dénigré leur association. Et même si ces responsables se prévalent d'assurer la représentation des intérêts de 1900 publications différentes, ils n'ignorent pas la confidentialité du tirage de ces périodiques ni que leur regroupement compte au mieux 250 membres.

Au terme de la période envisagée, l'Union a perdu le droit d'émettre des *laissez-passer* et ne s'en fait plus attribuer, en tout cas à titre permanent, lors d'événements *médiatiques* de l'importance des expositions universelles.

En définitive, il faut attendre janvier 1940 pour qu'un arrêté ministériel instaure le *laissez-passer national* pour « journalistes, reporters-photographes, reporters », lequel est confirmé par un arrêté royal en date du 27 décembre 1946. Le document est désormais délivré par l'administration sur demande exclusive du seul organisme agréé par elle, l'AGPB, société qui succède à l'APB.

En revanche, la *carte de journaliste professionnel*, accréditation véritable, n'est

¹²¹¹ *Bulletin officiel de l'Union de la presse périodique belge*, Bruxelles, n°8, 08-1908, p. 206-237, qui présente un historique du conflit extrêmement détaillé, avec publication des articles de la presse quotidienne incriminés, p. 206-207 pour les citations. Voir aussi le texte-réquisitoire : « Les Journalistes marrons » *1^{er} Congrès national*, *op. cit.*, p.55-67 pour les discussions en séance. Conclusions du rapport en p. 67 et p. 206 du *Bulletin*. Les deux références ont servi à l'ensemble du développement.

instituée, par arrêté royal, qu'en janvier 1965, après le vote de la loi du 30-12 1963 sur la protection du *journaliste professionnel*, première mention légale d'un titre âprement discuté depuis la fin du 19^{ème} siècle.¹²¹³

2. Mutuelles et caisses de retraites

La création de « caisses de secours » apparaît comme une autre revendication fondamentale du milieu des journalistes. Une société coopérative des membres de l'APB, qui se substitue à la caisse de secours crée le 1^{er} novembre 1886, compte 140 adhérents dès l'année de sa fondation à Bruxelles en 1890. Elle connaît un pic d'affiliation en 1910 avec 200 membres (sur les quelque 300 de l'association à l'époque). Elle autorise journalistes en activité et anciens journalistes à jouir d'une *pension* à partir de 65 ans et à bénéficier d'aides en cas de maladies. En cas de décès, cette aide est accordée à la veuve et aux orphelins, y compris sous la forme de bourses d'études.¹²¹⁴

En 1901, la coopérative est modifiée en *société mutualiste* par révision statutaire. Son caractère *privé* et *corporatiste* déplaît toutefois au ministère du Travail qui, pour ces deux raisons, lui refuse notamment le droit d'organiser des tombolas dans le but d'enranger des fonds. Pour que la société mutualiste acquière un caractère d'utilité publique et une reconnaissance légale aux yeux de l'administration, il faudrait en effet que ses statuts encouragent explicitement les membres à souscrire à la caisse de retraite de *l'Etat*. Accédant à cette prescription légale en 1903, la société mutualiste institue de surcroît « une section de retraite par laquelle les membres âgés de moins de 45 ans (peuvent) s'affilier à la CGER, et ainsi s'assurer une rente convenable une fois l'âge de la pension atteint ». Sans attendre, l'année suivante, un arrêté royal reconnaît ladite caisse qui compte alors 104 membres.

Nombre de journalistes retraités par année :

1891	1893	1895	1896	1898	1899	1901	1902	1903
9	10	11	13	12	15	20	21	22

¹²¹² *La Province de Namur*, « Journalistes marrons », 6-06 1908, dans *Bulletin*, op. cit, n°8, 08-1908, p. 208.

¹²¹³ « Le Laissez-passer national », *Le Journaliste*, n°1, 12-1944, p.4-6 et CLAEYS G., *Les aboutissements des revendications de La Presse (1954-1971)*, Travail inédit, 1^{ère} licence, Histoire, Bruxelles, ULB, 2001-2002, p. 8 et suivantes.

¹²¹⁴ ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 39, Démission 1889, *Le Précurseur*, « Association de la presse belge », 3-11 1890.

Un capital de départ insuffisant (52 620 francs portés à 123 800 en 1904) fragilise les finances de la société d'entraide qui peut toutefois garantir une pension annuelle de 400 francs en 1906- année où les administrateurs abaissent l'âge de la retraite à 60 ans- et même 450 francs en 1909. Cette hausse d'une somme pourtant peu élevée, oblige les dirigeants à repousser l'âge de la cessation des activités à 65 ans. Parce que le surplus de dépenses engendrées les a contraints à écorner le capital.

De surcroît, la moyenne des versements annuels des affiliés, oscillant entre 9, 5 et 17,1 francs selon qu'ils possèdent un ou plusieurs livrets, est inférieure, toutes professions confondues, à celle de 22 francs établie sur ses propres comptes par la CGER vers 1900. Il n'échappe pas non plus aux responsables de la caisse et de la Société mutuelle que l'âge moyen des adhérents à l'APB, pour la période 1901-1913, avoisine les 45 ans (45,10).

AGE MOYEN DES ADHÉRENTS DE L'APB PERIODE 1901-1910/ SECTION¹²¹⁵

SECTIONS /AGE MOYEN	1901	1913	MOYENNE
ANVERS- LIMBOURG	46,27	47,65	46,96
BRUXELLES	45,05	48,21	46,63
FLANDRES	43,81	47,19	45,5
HAINAUT - NAMUR	44,07	46,09	45,08
LIÈGE - LUXEMBOURG	39,95	42,79	41,37

Population essentiellement masculine, d'âge mûr et légèrement vieillissante pour la période étudiée, elle se compare à celle affiliée à l'Association des journalistes catholiques, dont la moyenne est évaluée à 45,3 ans. Elle présage, en conséquence, de lourdes charges de pensions à moyen terme (15-20 ans), sans renouvellement majeur.¹²¹⁶

En 1908, ce sont 11 600 francs de retraites versées, à 29 personnes, alors que les gestionnaires, à partir de 1904, remplacent peu à peu la mise de fonds placée en banque par des titres, jugés plus rentables. A cette date, l'encaisse est toutefois (déjà) insuffisante par rapport aux dépenses et doit beaucoup compter sur des rentrées

¹²¹⁵ STORDEUR J., *Composition et structures de l'Association de la presse belge (1901-1913)*, Travail inédit, 1^{ère} licence Histoire, Bruxelles, ULB, 2001-2002, p. 4.

¹²¹⁶ *Association des journalistes catholiques de Belgique, Statuts*, 21 XI 1897.

extérieures (et aléatoires) comme les fêtes et les tombolas.¹²¹⁷ Ces difficultés, communes à nombre de caisses privées, apportent un autre éclairage sur l'âpreté des débats autour de la *professionnalisation*. Ceux qui tirent *réellement* l'essentiel de leurs revenus du journalisme ont aussi voulu exclure les dilettantes des associations professionnelles parce qu'il leur semblait inconcevable de devoir partager avec eux une aussi pauvre couverture sociale.

En définitive, l'obligation légale de cotiser à la CGER ou dans un organisme agréé, à hauteur de 10 % dont 5 assurés par le patron, prend court en mars 1925 pour *les employés*, « y compris les journalistes » comme l'indique expressément l'article 1, alinéa 4 de la loi.¹²¹⁸

Nombre de rédacteurs ont refusé cette assimilation, selon eux, dépréciative d'une profession qu'ils qualifient de libérale. Nous reviendrons sur ce débat. Cependant le sort des *gendelettres* nés après 1860 et plus encore dans les années 1870, qui n'auront pas été engagés par un quotidien, n'est guère enviable. A terme, ils subiront de plein fouet les effets de la massification sur le journalisme. Et de façon plus rude encore, le contrecoup de la Première guerre mondiale qui a ruiné bien des situations établies. Ainsi Henri Van de Putte, né en 1877, proche d'André Gide, cofondateur dans les années 1900 de la revue *Antée*.

Avant 1914, ses parents possèdent la Maison Vandeputte, magasin de nouveautés pour dames rue Saint-Jean à Bruxelles, ainsi qu'une villa de famille à Knokke. Quant à lui, à cette époque, il parcourt le monde des Etats-Unis à la Chine. Après s'être reconverti dans le secteur privé, au service d'un patron, pendant une bonne dizaine d'années, le littérateur achève son existence, à la fin des années 1940, dans la misère et *sans retraite* à l'exception de la petite « pension de vieillesse » de 1 000 francs par mois, tout à fait insuffisante, procurée par l'exercice de cet emploi au cours de l'entre-deux-guerres. Dès lors, malgré des collaborations dans la déclinante presse francophone d'Ostende, ville où il a élu domicile, et un commerce de librairie au bord de la faillite, il se voit contraint pour survivre de vendre « tableaux et bibelots » personnels.

¹²¹⁷ Bibliothèque Bertelson (ULB), Farde Association de la presse belge, Bruxelles, 2-05 1908, Convocation à l'AG du 10-05 de la Société mutualiste de la Presse belge.

¹²¹⁸ L'analyse de la caisse de retraite et de la mutualité professionnelle s'appuie sur la lecture des *Annuaire de l'Association de la presse belge et de la société mutualiste de la presse*, Bruxelles, 1901-1914 et sur le travail quantitatif et qualitatif de VAN STYVENDAEL J., *La société mutualiste et la section de retraite de l'A.P.B. (1900-1914)*, Travail inédit, 1^{ère} licence, Histoire, Bruxelles, ULB, 2001-2002, p. 26 pour la citation.

Homme de lettres et non *homme de presse*, n'ayant en conséquence « pas droit au chômage », il se tourne, en dernier recours, vers son ami Louis Piérard, homme politique socialiste, ancien d'*Antée* et membre de l'Académie de langue et de littérature françaises. Par son biais, il espère entrer dans l'auguste assemblée, avant tout pour percevoir les 2 000 francs de pension mensuels.¹²¹⁹

3. *Apprentissage du métier et enseignement*

On observe, à partir de la fin des années 1890 et au cours de la décennie suivante, la parution de plusieurs manuels sur *la pratique* du journalisme. Dus à des plumes françaises, ces ouvrages sont lus en Belgique où ils répandent un discours qui privilégie *l'apprentissage* des techniques de presse *sur le terrain* au savoir théorique.¹²²⁰

Il n'en existe pas moins une volonté *vulgarisatrice* quant aux ficelles du métier ou, pour paraphraser le titre de l'un de ces guides, sur l'art de rédiger, d'administrer et d'imprimer un journal.¹²²¹ Avec les débats autour de la définition du rédacteur professionnel qui agitent les milieux de la presse belges et internationaux, la question des *études en journalisme*- et donc de la création de cours voire d'écoles- se pose toutefois avec acuité parce que l'obtention d'un diplôme constitue un critère professionnalisant fondamental.

Une première initiative (semble-t-il) émane de Bâle en 1884, où le professeur Karl Bücher dispense un cours universitaire sur la presse.¹²²² Des expériences pédagogiques plus poussées se déroulent à l'Université de Pensylvanie, à Philadelphie aux Etats-Unis, à partir de 1893. Le professeur Johnson, détenteur d'une chaire spécialement consacrée aux « futurs journalistes », donne une série de cours sur 4 années, en annexe à l'enseignement général des sciences économiques et politiques. A une approche approfondie du journalisme et des exercices pratiques de rédaction étalés sur les 4 années du cycle, s'ajoutent, en 2^{ème}, des « discussions de questions d'actualité », en 3^{ème}, des notions d'histoire du journalisme, et en 4^{ème} une introduction au droit de la

¹²¹⁹ ML 4297 Correspondance à Louis Piérard (1906-1950), 511-594, n°570 à 573, 6 et 8-04 1948, 3-09 1949 et 5-04 1949, H. Vandeputte à L. Piérard. Ensemble de plus de 80 documents. Les voyages de jeunesse de Vandeputte ont été évoqués grâce à la série de ses cartes postales envoyées à Piérard et qui sont conservées dans le fonds.

¹²²⁰ Voir notamment DUBIEF E., *Le journalisme, op. cit.*, 1892 et le plus tardif DE JOUVENEL R., *Le Journalisme en vingt leçons*, Paris, Payot et cie, 1920, p.35.

¹²²¹ *Art de rédiger, op.cit.*, 1900.

¹²²² LUYKX Th., *De perswetenschap aan de universiteit*, Antwerpen, Bruxelles, Gent, Leuven, Standaard-Boekhandel, (publié initialement dans *Dietsche warande en Belfort*, 06-1952), p.3 et DELPORTE Ch., *Les journalistes, op. cit.*, p.177.

presse. Le *cursus* privilégie de la sorte les travaux pratiques commentés en séance, sous la conduite du professeur, afin d'acquérir au mieux les méthodes du « yellow journalism ». Soit la *concision* dans le texte, l'information *recoupée* et le *sensationnalisme*.¹²²³

Du côté européen, Edouard Heinzmann-Savino, pédagogue lui-même, relance, lors du 1^{er} Congrès international d'Anvers en 1894, l'idée de la création d'une formation spécifique. Il se réfère au plan des études de l'Ecole des sciences politiques de Paris, auquel il joint des éléments spécifiques au métier, tels que des principes de droit et même « l'art de la critique ». Ainsi, à côté d'une « partie technique » et « métier », « nécessaire » quoique reléguée au rayon des « détails qu'il faut cependant connaître lorsque l'on débute », il propose un cours d'histoire professionnelle qui inclut les grandes figures d'écrivains. Il établit de la sorte une dominante *littéraire*. Autre différence avec la Jeune Amérique, le projet de programme de Savino, privilégie une formation qui favorise l'esprit solidaire voire *corporatiste*, par le rappel historique des avancées du mouvement associatif, ainsi que *moral* par la mise à l'écart des candidats journalistes qui seraient des « déclassés ». ¹²²⁴ En somme, l'éducation proposée promeut une base « largement humanitaire » alors qu'elle place la sauvegarde de la pureté de la langue au premier rang des priorités.

Les congressistes de 1894 souscrivent majoritairement à cette pétition de principe parce que les journaux sont le « seul recueil de littérature que la plus grande partie des lecteurs reçoit en mains ». ¹²²⁵

A l'occasion du 8^{ème} Congrès international de Berne en 1902, l'assemblée formule le vœu d'intégrer l'enseignement *professionnel* du journalisme dans le programme d'études des Universités et, quand le cas se présente, de fonder des instituts particuliers. ¹²²⁶ C'est de ce genre d'établissement que relève l'Ecole supérieure du journalisme fondée en 1899 à Paris par la socialiste américaine Dick May, de son vrai nom Jeanne Weill, sœur de l'historien Georges Weill.

¹²²³ « L'enseignement du journalisme en Amérique », *La Presse universelle*, n°11, 11- 1900, p.197-200 (reproduction d'un article de *La Revue des Arts graphiques*, France).

¹²²⁴ « Discours de M. Heinzmann-Savino », *1^{er} Congrès international*, *op. cit.*, p. 89-94.

¹²²⁵ *1^{er} Congrès international de la presse, 1894*, *op. cit.*, p.37.

¹²²⁶ « Liste de résolutions votées par les huit premiers congrès internationaux de la Presse », *Répertoire général de la presse belge*, 2^{ème} éd., Bruxelles, imp.-librairie de l'Union professionnelle de la presse, 1904, p.230-242 et « Liste des résolutions votées par les 11 premiers Congrès », *op. cit.*, p.161-178, p.169.

Intégrée l'année suivante, au titre de 4^{ème} section, à l'Ecole privée des Hautes études sociales, dirigée par le philosophe Emile Boutroux, l'institution dispense une série de conférences annuelles sanctionnées par un examen et un diplôme. Davantage inspirée de la tradition états-unienne, c'est-à-dire de terrain, pratique, elle inclut toutefois des cours de culture générale à l'européenne tels que les leçons d'histoire de Charles Seignobos. Le projet échoue cependant.

Il faut attendre 1924 pour que naisse en France la première Ecole supérieure de journalisme à Lille. Londres possède, pour sa part, son Institut depuis 1919.¹²²⁷

En Belgique, l'Institut pour journalistes est né le 11 avril 1922. Il s'agit en l'occurrence d'une école supérieure à caractère professionnel, qui tend à prouver que la *technicisation du métier* s'est imposée malgré les velléités généralistes des congressistes des années 1900.

Pourtant la seconde moitié du 20^{ème} siècle ne semble pas avoir clôt le débat. Lorsqu'il sera question d'introduire l'enseignement du journalisme à l'université, notamment à Bruxelles à partir de 1945, les sarcasmes, voire le mépris, accueilleront l'initiative. Certains jugeront indigne d'introduire une formation à caractère excessivement « professionnel » et technique, parmi les enseignements d'un temple du savoir *conceptuel et abstrait*.¹²²⁸

Tandis que d'autre part, à l'Université de Louvain, on enseignera aux candidats rédacteurs, au moins jusqu'en 1968, l'utilité du maniement des langues anciennes « pour quiconque ambitionne de marier la langue française avec facilité, précision, élégance ». Voire de conserver un esprit chevaleresque et polémiste.¹²²⁹ La question de la *double culture* de l'homme de presse, à la fois *littérateur-écrivain* et *journaliste-informateur* a-t-elle d'ailleurs trouvé sa réponse de nos jours, en tout cas dans le domaine francophone ?

4. Le contrat de travail et la question des salaires

Jusqu'au terme de la période envisagée, le contrat de travail des rédacteurs de

¹²²⁷ LUYKX Th., *De perswetenschap*, op. cit., p.10 et D'ALMEIDA F., DELPORTE Ch., *Histoire des médias*, op. cit., p. 359-362.

¹²²⁸ CLAUSSE R., *L'enseignement universitaire du journalisme et de la communication sociale*, Bruxelles, Cahiers d'études de sociologie culturelle 1, centre d'études des techniques de diffusion collective, Editions Institut de sociologie de l'ULB, 1971 et *La Presse. Livre commémoratif*, op. cit., p.134 et suivantes.

quotidiens relève du louage de services ou de travail. C'est-à-dire d'un *contrat* de type *consensuel* qui ne nécessite pas obligatoirement de mise par écrit. Dès lors, à défaut de cadre légal, la question des indemnités en cas de licenciement se règle par arrangement à l'amiable avec l'employeur ou, en cas de litige, par le biais d'un tribunal.¹²³⁰

Louis Franck, représentant d'Anvers, avec la collaboration de Pol Boël et des socialistes Emile Vandervelde et Léon Troclet, soumet aux chambres en 1908 une proposition de loi sur «le contrat d'emploi». Le texte cite nommément les catégories professionnelles visées, les commis en écriture et les employés, auxquels il serait octroyé un préavis en cas de congé, allant jusqu'à 6 mois après minimum 5 ans de services.

De prime abord, nombre de journalistes refusent l'assimilation. Ceux-là vont jusqu'à souhaiter une *loi d'exception* pour leur confrérie, ce que Louis Franck leur déconseille au nom de l'efficacité des « principes généraux », seuls pris en considération par le législateur.¹²³¹

Les tergiversations de l'APB sur la question ne s'expliquent pas seulement par la volonté de ses membres de se distinguer des fonctionnaires afin de figurer aux côtés des professions libérales et intellectuelles. Elles tiennent aussi à la composition « mixte » de l'association qui accueille en ses rangs, à côté de journalistes attachés à la rédaction d'une publication, des directeurs, parfois de surcroît rédacteurs, fondateurs et en partie ou entièrement propriétaires des quotidiens qu'ils dirigent. Ainsi le Comité général de l'APB compte 12 directeurs et (ou) administrateurs, 10 rédacteurs en chefs, 19 rédacteurs et un secrétaire de rédaction.¹²³²

Or sur le thème du contrat d'emploi, qui sous-tend les délicats sujets des *conditions de travail* et du *salaire*, les intérêts des uns et des autres divergent le plus souvent. Complication supplémentaire, le règlement de ces matières relève désormais en tout ou partie des actionnaires des conseils d'administration des journaux. La plupart des intervenants lors des Congrès optent dès lors pour la modération. Après avoir exclu l'idée d'un traitement minimum, ils décident même de substituer le terme

¹²²⁹ DEMARTEAU J., « Le Journalisme », *Manuel des carrières*, Louvain, éditions de l'Amitié littéraire, 1952, p. 260-266, p.262 et *Syllabus d'après le cours de M. Delforge, Technique journalistique*, Louvain, Centre de techniques de diffusion, UCL, 1967-1968.

¹²³⁰ JANLET V., *Les droits*, op. cit., p.36.

¹²³¹ DUPLAT G., *Le journal*, op. cit., p. 80 à 95 et FRANCK L., *Le contrat d'emploi du journaliste-conclusions*, 7^{ème} Congrès de la presse belge (Liège 30-31-05 et 1-06 1914), Liège, Imp. La Meuse, 1914.

« appointements » au mot « salaire ».

Et de façon générale, tous formulent le vœu de chercher les solutions les plus « compatibles avec l'esprit d'union qui règne entre les directeurs et les rédacteurs exprim(ant) le vœu que tous les journalistes reçoivent une rémunération pour exercer dignement leur profession et tenir un rang en rapport avec les exigences du milieu où ils vivent ». En définitive, les résolutions les plus dures sont prises à l'encontre des « volontaires » prêts à écrire gratuitement pour être publiés, ces gâche métiers amateurs (on y revient...) rendus responsables des politiques de bas salaires spécialement pratiquées en province.¹²³³

Les conditions de travail demeurent toutefois un sujet récurrent au fil des réunions annuelles. Question sociale par excellence, elle fait surgir, dans les débats, un clivage progressistes-conservateurs. Ainsi Georges Masset, directeur et rédacteur de *L'Express* et coauteur d'un rapport qui s'interroge sur la « situation morale et matérielle » des journalistes, estime l'affaire primordiale, avant même les réflexions autour des mutualités. Son rapport, où il qualifie le métier de « bourgeois » et les journalistes de « gentilshommes... empêchés de solder le boulanger », suscite d'ailleurs une large discussion lors du 2^{ème} Congrès d'Anvers en juin 1909. Au terme de celle-ci l'assemblée rallie globalement la proposition de loi Franck.¹²³⁴

Elle y ajoute toutefois le souhait de constituer un Comité d'arbitrage et de discipline au sein de l'association, dont l'organisation serait laissée au Comité général. Cette commission composée « par parties égales de directeurs, y compris les propriétaires et les éditeurs de journaux, et de rédacteurs », serait placée sous la direction du président de l'APB. Elle aurait à statuer, « à la demande d'une des parties en cause » ou du Comité général, sur des différends éventuels « d'ordre moral ou professionnel » entre rédacteurs, entre journalistes et administrateurs de publications.. Dans les faits, la motion n'a pas été communiquée à l'APB et le « vœu est (de la sorte) resté platonique ».

Certains patrons de presse, comme Brébart de *La Dernière heure*, préfèrent par ailleurs

¹²³² STORDEUR J., *op. cit.*, p. 7.

¹²³³ 1^{er} Congrès, *op. cit.*, p.92-98. Discussion ouverte, la citation p. 97-98, est extraite du vœu (de la motion) de l'assemblée.

¹²³⁴ MASSET G., « Le contrat de louage, le congé, le préavis », 2^{ème} Congrès national de la Presse belge, *comptes rendus des travaux, Anvers, 20 et 21 juin 1909*, Bruxelles, Em. Rossel, 1909, p. 21-30, p.22 pour la citation ; DE BRUYN J., « La situation morale et matérielle des journalistes », p.74-91, pour l'étendue des débats et la conclusion.

les négociations au cas par cas, d'homme à homme selon une logique de « liberté absolue » qui « ressemble bigrement au bon plaisir » déplore le journaliste Herman Dons.¹²³⁵

Ailleurs en Europe, dans un pays pionnier sur le plan associatif comme l'Angleterre, l'Institute of Journalists va jusqu'à se scinder en 1906, en raison de divergences de cet ordre. Ainsi la branche dissidente, la National Union of Journalists, s'affilie à une centrale syndicale interprofessionnelle qui regroupe la majorité des salariés syndiqués de Grande Bretagne. Parce que, pour sa part, elle apparente la profession à celle d'employé et, en conséquence, croit voir ses intérêts mieux défendus par ce mouvement. Attitude toute différente de celle des membres restés attachés à l'Institute, pour lesquels le métier se définit à l'image d'une profession libérale.¹²³⁶

Les congressistes du mouvement international, par le biais du Bureau central des Associations de la presse, se penchent à leur tour sur le sujet. A l'occasion du Congrès de Rome de 1899, il est question d'élaborer un règlement sur les rapports respectifs des « propriétaires ou directeurs de journaux et de leurs rédacteurs », en tentant de coordonner les différents droits et usages européens, spécialement lorsque les gens sont brusquement congédiés. Toutefois, le Bureau exprime des motions, sans possibilité réelle d'action directe, sinon sous la forme d'un *lobbying* auprès des différents gouvernements nationaux.¹²³⁷

Le Congrès international de Trieste en 1910 voit la naissance de *Tribunaux professionnels de la presse*. Il s'agit d'une juridiction à trois niveaux, formée de tribunaux d'arbitrage locaux, de tribunaux nationaux (ceux du pays où l'affaire justiciable s'est produite), et d'un tribunal professionnel international. Cependant seuls le président de l'Union internationale des Associations de presse (qui succède au Bureau) et les présidents des associations affiliées peuvent déposer plainte devant la délégation du pays concerné. Et celle-ci reste souveraine de décider s'il y a matière à instruire et, dans ce cas, devant quel tribunal porter le différend. Ces juridictions professionnelles, composées de membres des associations, cherchent avant tout à régler les problèmes à *l'amiable*. Si la chose s'avère impossible, l'instance « locale »

¹²³⁵ 5^{ème} Congrès, *op. cit.*, p. 53 et suivantes.

¹²³⁶ MASSET G., « Le contrat », *op. cit.*, p. 21-30, DE BRUYN J., « La situation », *op. cit.*, p.74-91, p. 90-91 pour les citations.

¹²³⁷ « Liste de résolutions votées par les huit premiers congrès », *op. cit.*, p.230-242 et « Liste des résolutions », *op. cit.*, *Annuaire illustré, op.cit.*, p.161-178, p.165.

peut alors prononcer des *blâmes*, avec ou sans publication du jugement.

Une affaire grave peut être renvoyée devant le tribunal international qui, à titre provisoire ou à perpétuité, détient seul, le pouvoir d'exclure les personnes mises en cause. De façon concrète, la Commission exécutive responsable de l'application du jugement dans les formes prescrites par le tribunal, se limite essentiellement à donner la publicité la plus importante à la sentence rendue. Ainsi, tant dans le cas de l'APB que dans celui du mouvement international, les pénalités ne sont guère contraignantes et les procédures se déroulent en dehors de celles établies par les lois nationales.¹²³⁸

Modes de fonctionnement des rédactions :

Personnel dirigeant et sociétés propriétaires

Le mythe du *journaliste-littérateur*, sentinelle vigilante au service du respect des libertés nouvelles, s'est aussi nourri des conditions de travail de ces rédacteurs de quotidiens révolutionnaires tels que *Le Mathieu Laensberg* ou *Le Courrier des Pays-Bas*, organes d'opinion fondateurs de la nationalité belge.

Ces publications avaient nécessité peu de mise de fonds initiale et disposaient d'un matériel d'imprimerie sommaire. Elles étaient animées par des *journalistes-actionnaires* peu ou prou soumis à l'autorité d'un patron. Simplement tenus, de par l'acte fondateur, de rendre régulièrement une quantité donnée de copie, sous peine d'amende, ces *hommes de plume* ne devaient pas dès lors (en théorie) fréquenter régulièrement la rédaction. L'imprimeur et éditeur assurait la permanence au bureau, la plupart du temps. A l'occasion, il corrigeait les épreuves après lectures du *prote*.¹²³⁹

Dans la réalité toutefois, les rédacteurs dépendent de modes de gestion de la presse quotidienne qui, au fil du siècle, prennent des formes différentes et de façon générale se complexifient. Il résulte de ces transformations, une modification du rapport à *l'autorité*, qui se manifeste par la constitution de sociétés à l'origine *civiles*, et puis, à partir des années 1840, *en commandite*. Soit des sociétés qui émanent d'une entente « entre un ou plusieurs associés responsables et solidaires, et un ou plusieurs associés simples bailleurs de fonds que l'on nomme commanditaires ou associés en

¹²³⁸ «Statuts pour les Tribunaux professionnels de la presse, arrêtés par le Congrès de Trieste (1910) », *Annuaire de l'Association de la presse belge et de la société mutualiste de la presse*, Bruxelles, 1911, p.97-105.

¹²³⁹ AGR., Collection des Microfilms, 2484-2499, Archives familiales F. J. Van Maanen, (1744-1875), portefeuilles 4, n°2488 Acte de fondation, *Courrier des Pays-Bas*, 24-07 1830 et AGR. Papiers Charles Rogier (I 124), microfilms 2295, n°70, Liège, 15-05 1824, Modifications à l'Acte fondateur du *Mathieu Laensberg*.

commandite, régies sous un nom social devant être nécessairement celui d'un ou de plusieurs associés responsables et solidaires ».¹²⁴⁰

Ainsi fonctionne *L'Observateur belge*, à partir de 1844, organe libéral fondé en 1835 à Bruxelles. Doté d'un fonds social de 90 000 francs répartis en 180 actions de 500 francs l'une, il est la propriété de l'imprimeur Jean-Jacques Coché-Mommens. Toutefois un comité de *rédaction* et un comité de *surveillance générale* contrôlent le contenu rédactionnel. Comme c'est souvent le cas dans la presse d'opinion, où il faut respecter une ligne éditoriale précise.¹²⁴¹

C'est aussi une société en commandite qui régit le quotidien *L'Indépendance belge*, à partir de 1843, dans laquelle le directeur-gérant et rédacteur en chef Marcellin Faure dispose de 120 actions sur les 180 de 500 francs mises en circulation.¹²⁴² A titre de comparaison, un quotidien démocrate comme *La Nation* dispose en 1850 d'un capital social de 200 actions de 500 francs chacune. Mais il dépend à son tour de deux comités, l'un *politique*, l'autre de surveillance *administrative*. Ce dernier vérifie les actes du directeur-gérant, cependant unique responsable pour sa partie.¹²⁴³

A partir des années 1860, on a vu que des *patrons*, comme Denis Madoux, gérant administrateur de la Société de *L'Etoile belge* constituée en mars 1858, vont tenter de se dégager des contraintes imposées par les bailleurs de fonds issus de la sphère politique. Et l'une des plus sûres façons d'y parvenir, consiste à engranger des bénéfices qui procurent, dans le cas de l'ancien fabricant de draps, outre l'autonomie de décision, les moyens de détenir l'essentiel de l'affaire.¹²⁴⁴ Cependant, les journalistes préfèrent, comme *interlocuteurs* à la tête d'une publication, des *directeurs-rédacteurs* plutôt que des hommes d'affaires étrangers au monde de l'écriture.

Tel Gérard Harry, qui a débuté comme simple journaliste et passe aux yeux de beaucoup comme « l'homme journal », le « journal incarné », celui qui « n'a de cœur

¹²⁴⁰ Article 23 du *Code de Commerce* de 1808.

¹²⁴¹ AULB., Fonds Frère-Orban PP2, 691-697, Notes et documents sur la presse en Belgique, 1858-1885, n°697, Création d'une Société en commandite par l'exploitation du journal *L'Observateur*, fait en triple exemplaire à Bruxelles, 16-03 1844.

¹²⁴² AGR., Papiers Jean-Baptiste Nothomb (I 167), microfilms 2119 (10), n°182, Suppression du journal *L'Indépendant* rédigé par Faure et subsidié par le roi. Contrat Société en commandite de *L'Indépendance belge* fait en 121 originaux à Bruxelles, 26-06 1843 et AGR., Papiers Charles Rogier (I 124), microfilms 2339, n°483-484, Lettres et statut de *L'Indépendance belge* 1843-1856.

¹²⁴³ AULB, Fonds Jottrand PP 146 3.1, Feuillet 1874. Diverses créances irrécouvrables.

¹²⁴⁴ AULB., Fonds Frère-Orban PP2, 691-697, Notes et documents sur la presse en Belgique, 1858-1885, n°693, Société de *L'Etoile belge*. Extraits des statuts arrêtés par acte devant le notaire Mostinck, Bruxelles, 19-03 1858.

qu'au travers du journal, d'esprit que pour le journal ». ¹²⁴⁵

Il s'agit toutefois d'exceptions, idéalisées de surcroît, alors que l'on sait que la massification impose au contraire de véritables patrons à la tête de sociétés de presse désormais anonymes. On songe à Rossel, aux frères Jourdain ou bien encore à Brébart qui, avec son ami Oedenkoven, constituent un « grand journal quotidien politique et littéraire » en Société anonyme d'Édition et de Publicité dont ils s'attribuent la majorité des actions pour en être les maîtres. ¹²⁴⁶

Les titres sous la coupe de comités politiques se maintiennent néanmoins, et spécialement dans les petites à moyennes villes de province où le *champ journalistique* a moins gagné en autonomie. Dès lors, les associations et les partis qui subsidient ce journalisme déficitaire, choisissent les rédacteurs ainsi que le directeur davantage en fonction de l'orthodoxie de leurs idées que de leurs compétences professionnelles. ¹²⁴⁷

Dans le cas du quotidien socialiste *Le Peuple*, l'équipe rédactionnelle dépend d'un administrateur délégué par le conseil d'administration de la Société coopérative qui gère la publication. Il fait régner une discipline stricte dans le bureau, tant sur les rédacteurs que sur les ouvriers. Tous sont également contraints à l'observance rigoureuse des horaires de présence et, de façon générale, au respect des principes de la « morale » socialiste. Sous peine de reproches voire de mises à pied. ¹²⁴⁸

Cependant, en fin de période, le modèle de gestion dominant, celui du *capitalisme familial*, inspire désormais à son tour la presse *doctrinale*. Ainsi au 20^{ème} siècle catholique, Fernand Neuray, rédacteur en chef vers 1899, tente de convaincre les animateurs de la publication de se débarrasser du gérant, qui par ailleurs fait preuve « d'une rare insolence ». ¹²⁴⁹ Le journaliste estime indispensable, du point de vue de la saine gestion, d'ajouter la fonction d'administrateur à celle de directeur de la rédaction

¹²⁴⁵ ML 3348/2 Carnets et Journal de Louis Dumont, 20-10 1895.

¹²⁴⁶ ML 5697/900-1043 ; Correspondance à Valère Gille, n°1021, Bruxelles, 27-10 1905, F. Oedenkoven à V. Gille. : Oedenkoven et Brébart ont animé, avant de fonder *La Dernière heure*, les Publications libérales et démocratiques qui se composaient (en 1905) de : *La Vérité de Hal*, (du) *Bleuet d'Anderlecht*, *De Hoppebloem van Assche*, *De Koorenbloem van Wolverthem*, *De Veldbloem van Sint Quintens-Lennick*, *L'Ami du peuple*, *De Volksvriend* d'Ixelles et de Uccle, *Le Journal des Jeunes Gardes* et *Le Journal des étudiants*.

¹²⁴⁷ ML 4297/403-458, Correspondance à Louis Piérard (1906-1950), n°457, Mons, s.d., L. Souguenet à L. Piérard (vers 1907-1908). Souguenet, directeur du quotidien libéral *La Province* souhaite que le socialiste Louis Piérard y collabore mais le comité libéral refuse. Souguenet cède parce qu'il « doit se rapporter absolument aux dirigeants de l'affaire ».

¹²⁴⁸ Voir AMSAB, (NISG), *op. cit.*, Non repris dans la description : P.V. des Presses socialistes (1893-1895).

qu'il exerce déjà. Ce cumul lui accorderait de la sorte un grand pouvoir. Il lui faudra argumenter jusqu'en 1901 pour convaincre du bien-fondé de son projet le duc d'Ursel et de Broqueville, qui veulent conserver tout leur empire sur le journal. Et, à tout moment, « la latitude souveraine de renvoyer (le personnel, y compris Neuray), quand nous voulons ».¹²⁵⁰

En définitive, autour de 1900, comme le note un contemporain, « il faut un directeur non rédacteur et ayant toute la rédaction, aussi bien que toute l'administration sous ses ordres. D'ailleurs les seuls journaux ayant du succès, ont tous cette organisation ».¹²⁵¹ On comprend que ce mode de fonctionnement contribue à asseoir le rapport d'employeur gestionnaire à employé littéraire au sein de ce qu'il convient d'appeler désormais, dans bien des cas et à Bruxelles en particulier, une *entreprise de presse*.

A l'intérieur d'un quotidien :

l'exemple bruxellois

L'analyse des- rares- archives de quotidiens en notre possession indique que des gestionnaires de publications ont pu exiger que les rédacteurs logent avec leur famille dans l'immeuble du journal. La pratique se vérifie dans le cas du *Journal de Bruxelles*, du 20^{ème} siècle et partiellement au *Courrier de Bruxelles*, soit pour les trois principaux quotidiens catholiques de la capitale.¹²⁵²

Il résulte de cette contrainte, des conditions de logement difficiles, au fond d'impasses humides et dans les odeurs de l'imprimerie qui répand la buée bleuâtre « des émanations du plomb qu'on fondait à la cave (et) qui exhalait à travers les planches ».¹²⁵³ Des senteurs tellement incommodantes qu'elles forcent parfois les journalistes à désertir momentanément la rédaction pour se réfugier dans le bureau davantage préservé du directeur. Cette mauvaise hygiène de vie semble être une des

¹²⁴⁹ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Correspondance Helleputte, n°91 (2071/11), Bruxelles, 26-12 1898, F. Neuray à G. Helleputte.

¹²⁵⁰ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Correspondance Helleputte, n°65 (2071/09), Bruxelles, 9-04 1899, Ch. de Broqueville à G. Helleputte et AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°324 (2071/139), Berlin, 11-04 1902, duc d'Ursel à F. Neuray. Le duc a lu dans *Le 20^{ème} siècle* qu'on a écrit « le Pape pour le pape ». Sur le champ, il écrit à Neuray : « mettez à la porte aujourd'hui même, l'individu chargé de la correction des épreuves ».

¹²⁵¹ AGR., Archives Schollaert-Helleputte(T013), Affaires de presse, 319-327, n°324 (2071/139), Bruxelles, 14-04 1897, A. Thiéry à G. Helleputte.

¹²⁵² Voir notamment AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Correspondance Helleputte, n°91 (2071/11).

¹²⁵³ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°324 (2071/139), Bruxelles, 8-04 1900, E. Cleiren à L. Guyaux. Voir aussi : Bruxelles, 12-04 1900, Ch. Tytgat à G. Helleputte. A propos de son futur appartement dans le bâtiment du 20^{ème} siècle : « Je n'en suis pas encore réduit à devoir me loger dans les combles ».

causes du décès en bas-âge d'un des enfants de Fernand Neuray.¹²⁵⁴ On s'est ensuite interrogé sur le *nombre* moyen de rédacteurs employés dans les quotidiens de la capitale.

Vers 1850, *L'Observateur belge* dispose de trois journalistes, d'un rédacteur en charge de la partie littéraire et du service de la Chambre ainsi que d'une sorte de secrétaire de rédaction avant la lettre, ayant la mission de rassembler les articles. Et de manier la colle et les ciseaux pour remplir les trous de l'édition du jour. En province, au cours des mêmes années, Louis Hymans raconte qu'à son accession au poste de rédacteur en chef de *La Gazette de Mons*, il s'est aperçu que, malgré son titre, il serait seul à occuper le bureau du journal. Etant de la sorte tout à la fois responsable des annonces, du bulletin politique, de l'article de fond, des petites nouvelles, de l'étranger, des critiques artistiques et littéraires.¹²⁵⁵

Avec la massification des années 1880 et les développements de la presse qui en découlent, les équipes rédactionnelles doivent nécessairement s'étoffer, avant tout dans les grandes villes du pays et surtout à Bruxelles, là où se publient les journaux les plus importants du pays. Dans une cité de taille moyenne comme Verviers, en revanche, le journaliste Joseph Bronckart se souvient que, vers 1895, le personnel du *Nouvelliste de Verviers* se réduisait à un éditeur, un rédacteur en chef, un vendeur de publicités également correcteur et à un rédacteur prenant note au téléphone de la correspondance bruxelloise. En 1908, Horace Van Offel employé au *Carillon d'Ostende*, bihebdomadaire en hiver et quotidien en « saison », travaille pour sa part avec un confrère, sous les ordres d'un secrétaire de rédaction et d'un directeur.¹²⁵⁶

Il en va autrement dans la capitale. En 1881, l'équipe de *L'Etoile belge* compte vingt personnes, y compris le directeur et, semble-t-il, la totalité des collaborateurs réguliers, tous présentés comme les « journalistes » attachés à la publication. La même année, *Le Journal de Bruxelles*, occupe de son côté entre 11 et 12 rédacteurs.¹²⁵⁷

Pour les années 1890, nous disposons des décomptes- non nominatifs- de journalistes

¹²⁵⁴ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°325 (2071/140), Bruxelles, 9-10 1903 (?), F. Neuray à G. Helleputte.

¹²⁵⁵ HYMANS L., *Notes*, op. cit., p. 19-26.

¹²⁵⁶ BRONCKART J., *Plus d'un demi-siècle de journalisme*, op. cit., p. II et VAN OFFEL H., *Confessions*, op. cit., p.77 et suivantes.

¹²⁵⁷ ML 4281 *Album offert par les journalistes de L'Etoile belge à Maurice Maurage à l'occasion du XXVe anniversaire de son entrée au journal (1856-1881)* et ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 56 Liste des rédacteurs et collaborateurs du *Journal de Bruxelles*. Il faut y joindre 6 personnes dans l'administration.

ayant droit à des billets de faveur (ces cartes gratuites d'entrée au spectacle) établis annuellement par les animateurs des principaux organes de Bruxelles et envoyés à l'administration de la salle de l'*Alcazar*, dirigée par Luc Malpertuis, un « ancien » de la presse. Les journaux bénéficiaires s'engagent, en échange de cet avantage en nature très couru, à insérer les annonces et les programmes de spectacles.¹²⁵⁸

Le billet de faveur représente non seulement un bon moyen de relations publiques mais il est aussi, dans bien des cas, un sésame pour décrocher des informations en primeur. La pratique relève en quelque sorte de la mythologie de la presse de l'époque. Jusqu'à faire l'objet d'un conte, signé Joe, le pseudonyme de Charles Flor O'squar fils, qui se moque des abus que la coutume engendre. En définitive, montre-t-il avec humour, les responsables de lieux de divertissement se foulent presque le poignet à signer des billets de faveur, non seulement aux journalistes, mais encore aux artistes eux-mêmes et au personnel des théâtres. Sans oublier les loges qu'ils offrent aux directeurs de salles concurrentes et néanmoins amies et, de temps à autres, les cadeaux donnés aux pompiers, aux agents de police... Et l'auteur de se demander qui paie encore sa place de spectacle à Bruxelles ?¹²⁵⁹

A ce titre, il apparaît que les chiffres déclarés par les gestionnaires de quotidiens sont excessifs, en un mot « gonflés ». Ainsi les patrons de *La Réforme*, revendiquent-ils 17 places à l'année, ce qui laisse sceptique la direction du théâtre elle-même.¹²⁶⁰ De fait, une caricature des membres de la rédaction du quotidien progressiste en 1900, représente 12 personnes réunies autour de la table de travail.¹²⁶¹ Quant aux animateurs du *Peuple*, ils annoncent neuf rédacteurs alors que Louis Bertrand, dans son *Histoire de la démocratie et du socialisme* éditée entre 1906 et 1907, parle de 6 journalistes appointés par l'organe du POB.¹²⁶² En tenant compte de cette tendance générale à

¹²⁵⁸ ML 2593 /1-675 Correspondance à Malpertuis, Harry, Garnir etc. A travers le dossier entier, soit les 675 lettres et manuscrits. Luc ou Lucien Malpertuis (1865-1933) a dirigé ce théâtre, propriété de Emile Rossel, entre 1890 et 1897.

¹²⁵⁹ ML 2593 /177-276 Correspondance à Malpertuis, Harry, Garnir etc, n°201, Manuscrit de Flor O'Squar fils « Billets de faveur » signé Joe. La pratique crée également une sorte de dépendance dans laquelle la presse tombe. On trouve trop de « guimauve » dans les journaux à la rubrique des critiques de spectacles, « plutôt pour (recevoir) les billets de faveur que pour le public ». (ML 2820/120, s.d., L. Dumont-Wilden à V. Reding).

¹²⁶⁰ ML 2593 /177-276 Correspondance à Malpertuis, Harry, Garnir etc, n°207, Bruxelles, s.d, F. Fonson à V. Lagye : Lagye écrit en marge au crayon et souligné : « fait mais ici 17 !! ». Victor Lagye, cousin du journaliste Gustave Lagye, est secrétaire de rédaction de *L'Etoile belge* avant 1914. (GARNIR G., *Souvenirs d'un revuiste*, op. cit., p. 95).

¹²⁶¹ Bibliothèque Bertelson (ULB), Farde Articles de journaux, *La Réforme*, 1-01 1900, p.1. Caricature de Charles Michel.

¹²⁶² BERTRAND L., *Histoire*, op. cit., t.2, p. 650.

l'exagération, compréhensible puisqu'il s'agit d'obtenir le plus de cartes d'entrée possibles, on peut établir que le nombre moyen de rédacteurs au sein de l'équipe d'un quotidien bruxellois libéral- collaborateurs réguliers compris- tourne autour de 12 à 14 membres maximum. Du côté catholique, des informations (cette fois également tirées de fonds d'archives) révèlent des chiffres plus bas. Soit 9 rédacteurs et chroniqueurs travaillant pour le 20^{ème} siècle en 1895 et une douzaine pour *Le Journal de Bruxelles*. Personnel administrateur et vendeurs de publicités compris, l'organe de presse du duc d'Ursel rémunère tout de même 32 *salariés*, sans compter les ouvriers typographes.¹²⁶³

L'approche de la coutume du billet de faveur démontre à nouveau la défiance envers la presse périodique non généraliste. Celle-ci est en effet absente des listes à l'exception du *Journal des tribunaux*. Le secrétaire de rédaction de la publication, Octave Maus, le président de l'Union de la presse périodique, veut, « à l'exemple des journaux judiciaires français », ouvrir une « rubrique spéciale pour annoncer les spectacles des théâtres de Bruxelles ». Après examen de la sollicitation par Malpertuis, Maus obtient seulement 2 billets de faveur.¹²⁶⁴

A titre de comparaison, les rédactions françaises et particulièrement parisiennes, comptent 10 à 20 journalistes jusque dans les années 1880 alors que celle d'un titre populaire comme *Le Petit parisien* occupe 60 personnes.¹²⁶⁵

Tableau évolutif des salaires dans des rédactions bruxelloises

Les estimations qui suivent ont été à nouveau établies à partir des documents d'archives et des ouvrages consultés. Les *fonctions* ne désignent pas, à chaque fois, exactement les mêmes tâches, d'autant plus que leur nature évolue au fil du temps. Elles définissent néanmoins des charges de travail *similaires*. Il faut également noter que ces salaires ne constituent pas les seules rentrées d'argent des journalistes dont certains multiplient les travaux de commandes et les conférences, ou à l'occasion obtiennent des récompenses.¹²⁶⁶ De ce fait nous ignorons leur exact *niveau de vie*.

¹²⁶³ AGR., Archives de la famille d'Ursel (T 463), L 369, Joseph d'Ursel et Antonine Marie de Mun, sd, Manuscrit. Personnel de la rédaction du XXe siècle et AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Correspondance Helleputte, n°91 (2071/11), F. Neuray à G. Helleputte.

¹²⁶⁴ ML 2593/501-542. Correspondance à Malpertuis, Harry, Garnir etc, n°520, Bruxelles, 9-10 1892, O. Maus à V. Lagye.

¹²⁶⁵ DELPORTE Ch., *Les journalistes*, op. cit., p. 99.

¹²⁶⁶ A titre d'exemple pour un journaliste-littérateur comme Louis Dumont-Wilden : ML 2429/3, Journal de Louis Dumont-Wilden, 1911 : étude sur la collection Van Gelder (entre le 30 mars et le 2 avril) contre 500 francs, ML 2429/7 Journal de Linette, 1914, 1-02 1914, Louis Dumont-Wilden reçoit 400 francs pour un cycle de 4 conférences, ML 2329, Bruxelles, 21-07 1907, Libre Académie à L. Dumont-Wilden, lui confère le prix Edmond Picard pour 1906 d'une valeur de 500 francs. Les tarifs des

En 1864, Alexandre Delmer a toutefois réalisé ce type de calcul, alors qu'à l'époque il cumule un emploi au *Journal de Bruxelles* et au *Courrier de Bruxelles* hebdomadaire. Il obtient, tous décomptes effectués, un traitement de 690 francs par mois pour 306 heures prestées (76,5 heures par semaine...), soit une moyenne de 2,25 francs de l'heure. « Un peu plus qu'un fiacre à deux chevaux », précise-t-il avec amertume.¹²⁶⁷

	1830	1840	1850	1860	1870	1880	1890	1900	1910	1914
Directeur		8 000				16 000 et 10 ou 20% de part. aux bénéfices		7 000 à 16 À 12 000	11 200 + 12,5% (5 000)	
Rédacteur en Chef				5 000	12 000	6 000 à 7 500	4 000 À 12 000			
Responsable Rubrique ou Dép.										10 000
Rédacteur principal		500*				4 500	2 400			
Rédacteur				650 à 700 - 2 000	2 400 À 3 000	2 000 à 3 500	150 - 300, 180-210*			
Chroniqueur				1 500		600				
Critique		250 À 500*								
Feuilletoniste				600						
Collaborateur						25 À 50 (l'article)		50*	80*	
Correspond. étranger				1 500 À 2 400				600*		
Correspond. belge						150*	20*			
Grand reportage							20**			
Reporter						0,05 La ligne (2 000/ an)	1 500 à 1 800			
Faits- divers							600			

Plusieurs *modes de paiement* existent au sein d'une même rédaction. Ainsi au début des années 1840, le critique littéraire de *L'Indépendant*, Eugène Robin, perçoit un appointement fixe de 250 francs par mois auquel s'ajoute, environ, la même somme calculée à la ligne.

rémunérations varient toutefois considérablement. Pour une *Petite histoire des grands peintres* Lucien Solvay touche 200 francs semble-t-il dans les années 1880. (ML 7100/143-192, Fonds Lebègue, Divers. Correspondance et documents relatifs au journal, n°183, s.d., Quittance L. Solvay).

Le rédacteur principal du quotidien, Edouard Perrot gagne pour sa part 500 francs par mois quand le chef de l'imprimerie en touche 150.¹²⁶⁸ La pratique des versements *mensualisés* ou *trimestrialisés* apparaît comme la plus courante, surtout après 1860. Mais, au début des années 1880, on trouve la trace, notamment dans la petite presse hebdomadaire catholique, d'informateurs et de faits-diversiers payés à la ligne, à la chronique ou au reportage.¹²⁶⁹

Le tableau fait état de fortes disparités entre les traitements, à la fois au sein d'un même journal, selon le degré hiérarchique, et entre titres différents. Illustration de ce constat, les chiffres bas de la colonne 1880 représentent ceux du *Courrier de Bruxelles*, alors que les chiffres hauts sont ceux de son concurrent *Le Journal de Bruxelles*, doté de plus de moyens et en conséquence meilleur payeur.

En fin de période, les journalistes davantage *conscientisés* jugent désormais les rémunérations insuffisantes, quoique dans une moindre mesure à Bruxelles et dans les grandes villes du pays. Nombre de jeunes provinciaux débute en effet, vers 1908, avec une rétribution de 150 à 175 francs par mois contre 200 à 400 dans la plupart des quotidiens de la capitale. Or la profession exige des frais de représentation qui, avec d'aussi faibles émoluments, confinent les débutants dans une misère relative ou les contraignent à cumuler les collaborations. Les plus à plaindre sont les rédacteurs en chefs de ces petits titres qui, pour une somme fixe, se trouvent souvent seuls en charge de traiter tous les sujets.

La politique de bas salaires pratiquée dans le métier s'explique, selon un discours récurrent, par le peu de valeur accordé en Belgique au « travail littéraire et artistique ». D'autres en revanche accusent- la critique est nouvelle- *la pléthore de publications* qui se livrent à des luttes rivales en définitive néfastes au milieu. Par ailleurs, les récriminations se veulent toujours aussi rudes à l'encontre des amateurs, issus de « l'administration et de l'enseignement » qui font une concurrence déloyale en accordant la gratuité de leurs collaborations, en échange entre autres de billets de faveur.¹²⁷⁰

¹²⁶⁷ 12-07 1864 dans DELMER M.T., t.2, p 184.

¹²⁶⁸ AGR., Papiers Jean-Baptiste Nothomb (I 167), microfilms 2119 (10), n°182, Suppression du journal *L'Indépendant* rédigé par Faure et subsidié par le roi, Bruxelles, 19-06 1843, Personnel attaché au journal *L'Indépendant*.

¹²⁶⁹ ARCA, Carnets d'Alexandre Delmer A 34 à A 83. A 50, 10-09 1881.

A titre de comparaison :

a) salaire d'un employé en 1855 et vers 1864 :

900 francs par an et entre 1 500 et 3 000 francs par an ¹²⁷¹

b) Appointements dans l'armée et dans la magistrature vers 1850 ¹²⁷²

Lieutenant général (9 en Belgique) : 16 900 /an ; Général major (18) : 11 600 ; Colonel de cavalerie : 8 400 ; Colonel d'infanterie : 7 400 ; Capitaine instructeur d'artillerie : 4 650

Le 1^{er} président de la Cour de Cassation : 14 000 ; 1^{er} président de la Cour d'Appel : 9 000 ; Président de tribunal de 1^{ère} classe : 6 000 ; Président tribunal de 2^{ème} classe : 5 250 ; Procureur du roi de 3^{ème} classe : 4 650.

Vers 1890, le poste de rédacteur en chef ou de directeur rapporte entre 12 et 50 000 francs- jusqu'à 80.000 francs à Londres- des sommes qui varient essentiellement en fonction du nombre d'abonnés, contre 6 à 12 000, pour un secrétaire de rédaction. Un rédacteur principal, tel un *bulletinier* ou un *articlier*, touche pour sa part entre 3 000 et 6 000 francs alors que certains analystes politiques en gagnent jusqu'à 20 000 par an. Un chroniqueur et un critique perçoivent 7 à 800 francs par mois- un traitement comparable à celui de l'élite des agrégés de l'enseignement secondaire- et un simple rédacteur 350 francs en moyenne.

Une célébrité parisienne comme Léo Lespès peut en revanche exiger jusqu'à 100 000 francs par an alors que, au tournant du siècle, Emile Zola ou Jean Jaurès ont pu retirer 1 000 francs par mois de leurs activités journalistiques. Quant aux collaborateurs payés à la ligne, ils reçoivent 10 à 25 centimes la *ligne* contre 2 sous en Angleterre où ils sont d'ailleurs appelés les *penny-a-liners*. ¹²⁷³

Structuration et hiérarchisation des rédactions ¹²⁷⁴

La fonction de *secrétaire de rédaction* s'impose peu à peu comme *le poste pivot* entre les journalistes et le patron de presse. Tel aussi le paravent entre ce dernier et l'équipe rédactionnelle. Il lit les articles, les réduit- d'où son surnom de *réducteur en chef*- pointe les fautes de français, juge de la qualité du style, prépare la mise en page,

¹²⁷⁰ DE BRUYN J., « La situation ... », *1^{er} Congrès op. cit.*, p.86-94.

¹²⁷¹ DUCPÉTIAUX E., « Budgets économiques », *op. cit.*, p.317 ; AULB, Fonds Frère-Orban PP2, 1041-1062. Lettres de Frère Orban à Trasenster, n°1045, 2-03 1864.

¹²⁷² HYMANS L. et ROUSSEAU, J. B., *Le Diable à Bruxelles, op. cit.*, t.2, p.186.

¹²⁷³ DUBIEF E., *Le journalisme, op. cit.*, p.191 ; MARTIN M., *Médias, op. cit.*, p.152 ; DELPORTE Ch., *Les journalistes, op. cit.*, p. 117-120 et DELPORTE Ch., *Histoire du journalisme, op. cit.*, p.14.

¹²⁷⁴ Voir VAN DEN DUNGEN P., « La professionnalisation », *op. cit.*, p. 629-644.

sauf aux Presses socialistes.¹²⁷⁶ Second du rédacteur en chef qu'il supplée, il peut même diriger l'équipe en son absence.¹²⁷⁷ De façon générale, l'organisation des tâches dans la rédaction se structure dès lors que plusieurs journalistes occupent le bureau. Dès les années 1860, les archives révèlent (à Bruxelles) des grilles horaires des occupations dévolues à chacun et des heures auxquelles il est prévu qu'elles se déroulent.¹²⁷⁸

A partir de 1868, on note par ailleurs la tenue d'une conférence de rédaction au *Journal de Bruxelles*, sous la forme d'une discussion d'environ une heure, consacrée à l'actualité et aux thèmes à traiter de préférence. La pratique est avérée au *Courrier de Bruxelles* en 1876 qui y ajoute de surcroît, en 1878, un registre de présence que les journalistes sont priés de signer chaque jour, afin que le rédacteur en chef puisse vérifier s'ils prestent réellement leurs 8 heures quotidiennes.¹²⁷⁹

Dans les années 1900, Brébart impose une discipline de fer à l'équipe de *La Dernière heure* et souhaite former les jeunes dans l'esprit de la maison. Témoin et acteur partial autant que pertinent de cette *organisation du travail*, André Baillon, « secrétaire de nuit » dès 1906, s'occupe, en 1913, du supplément illustré selon un horaire calibré, soit de 3 h à 5 h ½ et de 8 h à 11 h ½, six jours par semaine.¹²⁸⁰ La presse catholique parle de son côté de la « division du travail » de Messieurs les rédacteurs, chacun en charge de l'écriture d'un nombre d'articles donné par semaine et d'une quantité de tâches prédéfinies.¹²⁸¹

Ainsi dès les années 1860, le métier a des exigences qui cadrent mal avec l'image qu'en donne George Garnir, écrivant au café du Compas, un verre à la main, souvent en compagnie de plusieurs confrères des quotidiens de la rue des Sables toute proche.

¹²⁷⁵ JAMATI V., *Pour devenir journaliste. Comment se rédige et s'administre un journal*, Paris, J. Victorion, 1906, p.98-99.

¹²⁷⁶ AMSAB, (NISG), Belgische socialistische, *op. cit.*, Procès verbaux de la Fédération bruxelloise Parti ouvrier et P. V. des Presses socialistes (1893-1895), 28-12 1895.

¹²⁷⁷ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°327 (2071/141), Brouillon d'un Plan de division du travail de MM. les rédacteurs.

¹²⁷⁸ ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 25. 1860-1861. Papiers provenant de la période de *L'Universel*, (1861), Partage des attributions.

¹²⁷⁹ 3-10 1868, dans DELMER M. T., t.3, p. 317 et ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 51, 10-07 1876 et Carnets d'Alexandre Delmer A 34 à A 83. A 45. 11-11 1878.

¹²⁸⁰ ML FS III 159, Voir ses remarques au travers des lettres à Germaine Lievens. Sur la question des horaires : ML FS III 159/ 60, Bruxelles, 5 juin 1913, A. Baillon à G. Lievens ; A. BAILLON A., *Par fil spécial, op. cit.*, (l'édition comporte une préface de René Haquin et une lecture de Michel Grodent) et *André Baillon : 1875-1932. Exposition à La Louvière, 15-31 01 1976 organisée par la Bibliothèque centrale*, Province de Hainaut, s.l., Centre culturel du Hainaut, 1976.

¹²⁸¹ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°327 (2071/141), Brouillon d'un Plan de division du travail de MM. les rédacteurs.

Il s'agit d'une tradition importée de Paris et de façon récente si l'on en croit Delmer. Il la découvre lors d'un séjour dans la capitale française en décembre 1861, et note qu'il pourrait à son tour s'installer « dans un café ou dans un cabinet littéraire quelconque pour correspondance, mais ces habitudes parisiennes ne (lui) sont pas encore familières ».¹²⁸² Au Compas, café lieu d'asile « des chevaliers de l'écritoire » où « on peut faire son courrier » indiquait un écriteau, on croise en effet des gens du spectacle et de la presse. La patronne, la mère Philippe, tient même un lit à la disposition des traînants, reporters ou rimailleurs de revues.¹²⁸³ Henri Nizet, s'il taille une croupière à ce « piteux Chat noir de province », le décrit toutefois à son tour comme le lieu de rendez-vous des gens de plume.¹²⁸⁴ Ces mœurs constituent en somme l'équivalent bruxellois des coutumes établies par la presse parisienne de boulevard et émanent avant tout des *journalistes-littérateurs* libéraux qui parisianisent volontiers.

Le métier « nouveau » (massifié, technicisé, engagé dans la course aux nouvelles), favorise au contraire une organisation structurée et hiérarchisée du métier. L'actualité exige une présence régulière, à heures fixes au bureau mais peut aussi amener le directeur d'un quotidien à envoyer un rédacteur, séance tenante, couvrir un drame ou un fait divers. Quitte à le contraindre à rentrer par le dernier train, voire de loger sur place.¹²⁸⁵

Les *journalistes-littérateurs*, chroniqueurs et critiques, craignent ce qu'ils considèrent comme un asservissement à la presse *moderne*, aux ordres d'un patron. D'autant plus que ce type de travail ne procure pas forcément les rentrées d'argent que garantissait la somme de travaux littéraires complémentaires, désormais difficiles à exécuter faute de temps.

Rédacteur du *Petit bleu* en 1905, Louis Dumont-Wilden doit consacrer des journées entières au quotidien de Gérard Harry, en interviews ou à la préparation d'un supplément ou d'une rubrique particulière. Trois jours de la semaine en moyenne sans compter une partie du samedi passée à écrire ou en entrevues.¹²⁸⁶

¹²⁸² Paris, 22-12 1861, A. Delmer à F. Delmer dans DELMER M.T., *op. cit.*, t.1, p 202.

¹²⁸³ GARNIR G., *Souvenirs d'un journaliste*, *op. cit.*, p. 32.

¹²⁸⁴ NIZET H., *Les Béotiens*, *op. cit.* p.72. L'auteur désigne l'établissement sous le nom transparent d'Equerre.

¹²⁸⁵ AGR., Archives personnelles de Sander Pierron (I 286), Correspondance générale, n°503, Bruxelles, 25-09 1898, S. Pierron à A. Deforge. « Le directeur me charge à l'instant de me rendre demain à Bruges et à Gand ... ».

¹²⁸⁶ ML 2429 1, 6-07 1905 et, de façon générale, voir les agendas du couple Dumont-Wilden pour les années 1905 et 1910-1914, seules conservées. ML 2429 1 à 3 Agendas particuliers (« Journal ») de

Aussi lorsqu'il co-fonde le *Pourquoi Pas ?* en 1910, cherche-t-il littéralement à devenir son propre patron. L'hebdomadaire connaît cependant des débuts difficiles et la famille Dumont-Wilden traverse une période de « dèche » sévère, entre 1910 et 1912.¹²⁸⁷ Les affaires s'améliorent légèrement l'année suivante et le journaliste peut dès lors accomplir des allers-retours, avec « la voiture du *Pourquoi Pas ?* », entre Bruxelles et le « Chalet Robinson ». Cette résidence construite quelques années auparavant à Saint Idesbald, il l'occupe à la belle saison et la loue le reste du temps.¹²⁸⁸ Toutefois pour acquérir le statut d'*homme de lettres*, considéré comme une promotion sociale parce qu'il s'apparente à une profession libérale et s'éloigne de la tendance lourde à la *fonctionnarisation* (et à la *salarisation*) du journalisme professionnel, Dumont-Wilden a dû se procurer les moyens de son ambition et multiplier les travaux d'écriture.

C'est-à-dire, qu'en plus de mener l'aventure du *Pourquoi Pas ?*, il a dû s'atteler à la rédaction d'ouvrages, d'articles, dans *L'Eventail*, *La Gazette*, *Le Soir*, *La Chronique...*, ainsi que dans la presse de province. Sans oublier les papiers réservés aux journaux parisiens dont les généreuses rémunérations sont courues.¹²⁸⁹ Ces velléités d'autonomie ne vont pas sans risques. En 1913, il manque de perdre son emploi de critique dramatique à *L'Indépendance belge* parce que *Le Pourquoi Pas ?*, sans doute sous la plume de son ami Garnir, a écrit un méchant portrait du frère du directeur du grand quotidien.¹²⁹⁰

D'autre part, du point de vue de la concrétisation de son projet de vie professionnelle, une observation plus fondamentale s'impose : Louis Dumont n'aurait pu, matériellement, arriver à ses fins sans l'aide de sa femme, Linette Wilden qu'il a employée... gratuitement à son service comme secrétaire à temps plein. Il dit avoir

Louis et Linette Dumont-Wilden (1905-1911), ML 2429 4 à 7 Agendas de Linette (1911-1914) et pour la citation ML 6611/8, n°2 Correspondance à Gérard Harry, Bruxelles, s.d., (entre 1906 et 1908), L. Dumont-Wilden à G. Harry.

¹²⁸⁷ ML 2429/3, 23-03 1911 ; 2429/4, 30-03 1911, le couple va « à la poste pour payer les dettes » ; 2429/4 le 10-11 1911, Louis a « emprunté sur l'assurance » ; 2429/4, 19-12 1911, Ennuis d'argent ; 2429/5, 20-06 1912, Guigne persistante, temps noirs et le 2-07, le frère (?) de Linette leur envoi « 3 billets de 200 francs ».

¹²⁸⁸ ML 2429/2, 10-05 1910 et id. /6, 1913, 17-10 1913.

¹²⁸⁹ ML 2429/4, 25-03 1911, Larousse envoi 2 060 francs pour un travail sur la Belgique, soit le double de ce que Louis Dumont espérait ; 2429/6, 29-12 1913 : les affaires ont été meilleures grâce au *Pourquoi Pas ?* qui « va bien », et à la suite de la publication de deux livres de Louis (un ouvrage sur Amsterdam et les *Profils historiques*), de « gros succès ». Mais la situation financière demeure fragile.

¹²⁹⁰ ML 2429/4, 30-11 1911, Dumont va entrer comme critique dramatique à *L'Indépendance belge* ; 2429/6, 14-11 1913, Lemonnier (patron du quotidien) « donne congé à Louis. La cause : un article du

voulu libérer de son « milieu bourgeois », cette Parisienne- aux admirables yeux et cheveux noirs-, telle qu'il la décrit.¹²⁹¹ Il la courtise dès 1895 et l'épouse en 1898. Il lui confie dès lors la gestion de son courrier et la retranscription de ses manuscrits. Plus encore, la jeune femme entreprend pour lui des recherches préparatoires à des conférences et semble même avoir contribué à l'écriture de certains de ses articles dans *Le Pourquoi Pas ?* Il lui arrive de travailler de la sorte « toute la journée avec Louis »- en y prenant d'ailleurs grand plaisir-, au cours de séances qui se prolongent à l'occasion jusqu'à une heure du matin, parfois « dimanches compris ». Et puis, tandis que le journaliste dîne et sort en ville, elle, seule ou avec la bonne, s'occupe des enfants et de « rangements ».¹²⁹² De manière effective, la présence de Linette Wilden double la force de travail de Louis Dumont qui peut se trouver à Paris en voyage d'affaires- et d'agrément- pendant que sa femme écrit « (ses) lettres » ou « pour (lui) », notamment en rendant compte à sa place de pièces de théâtre.

Lorsque « Larousse » songe à créer un « journal féminin », Louis croit qu'il y aurait là « peut-être du travail pour (sa femme) ». A domicile, s'entend.¹²⁹³ Pour arrondir les fins de mois, elle rédige également « quelques échos sur la mode » pour *Le Pourquoi*

Pourquoi Pas ? contre son frère ». 2429/6 17 et 19-11 1913 ; Lemonnier revient sur sa décision à la suite d'une entrevue avec Dumont qui, le lendemain, fait une « scène » à George Garnir.

¹²⁹¹ ML 3348/2 Carnets et Journal de Louis Dumont, 25-08 1895ML 2412 Correspondance à Linette (Dumont-Wilden), 20-03 1898, Louis à Linette pour la citation.

¹²⁹² ML 2429/2 31-01 1910. Superbe autant qu'émouvant document d'histoire sociale et des mentalités, le journal de Linette révèle, au-delà d'un travail éreintant *au service* de son mari, un *spleen* profond. Elle souffre de baby blues, lorsqu'une de leurs filles vient de naître (le 21-07 1910) et que, dès le 24, Louis sort en ville. « Et je m'ennuie » confie-t-elle à son journal. Plus encore, la naissance de l'enfant l'empêche de travailler pour (et avec) Louis, ce qui la rend folle de rage car elle aime s'occuper de la sorte. C'est une vie de « réclusion » se plaint-elle. Elle écrit le 9-08 1910 : « il y a 6 mois que je ne suis pas sortie le soir ». Et alors que « la garde » s'en va au bout du premier mois, Linette reste seule et pleure...de fatigue et d'énervement (12-08 1910). Elle obtiendra une autre garde auprès du bébé parce que la vie intellectuelle lui manque, et que l'impossibilité de sortir la rend malade. D'autre part, les absences répétées du mari (pour cause de conférences etc.) et la solitude dans la maison provoquent en elle des crises d'angoisse et des douleurs physiques d'origine psychosomatiques. Elle souffre d'une forme de dépression, à devoir « tout mener de front, tâche ardue », elle qui a souvent peur « de ne jamais arriver au bout ». Car son ménage lui donne « du mal ». (ML 2429/4, Journal de Linette, 1911, 11 et 12-05 1911 et idem /5, 1912, 3-06 1912). Elle souffre également de « crises nerveuses » (ML 2429/5, Journal de Linette, 1912, 31-10 1912) sans doute pas étrangères à ce qu'elle appelle pudiquement des « incident(s) ennuyeux et comique(s) de potins » qui disent que Louis « serait au mieux avec Mme Letty » (Juna, romancière). (ML 2429/5, Journal de Linette, 1912, 31-12 1912). Elle désespère enfin lorsque, en voyage à Paris, Louis oublie de lui envoyer une carte à l'occasion de son 35^{ème} anniversaire. (ML 2429/6, Journal de Linette, 1913, 20-02 1913). Une autre fois, de mai à juin 1914, Louis la laisse en quarantaine avec les enfants atteints par la coqueluche, alors que lui s'amuse « admirablement » aux fêtes franco-britanniques de Londres. (ML 2429/7, 1914, mai et juin 1914). Compagne de toute une vie, Linette décède en 1960, trois années avant son mari, au terme de 62 ans de mariage. Pour les citations quant aux heures prestées, voir surtout ML 2429/2, 3-11 1910 et ML 2429/6, 22-01 1913.

¹²⁹³ ML 2429/2, 13-09 1910 ; 2429/7 1914, 26-02 1914 et 2429/2, 8-11 1910.

Pas ?¹²⁹⁴

Auteur chacun d'un journal personnel, dont il reste d'importants fragments, les souvenirs de l'une et de l'autre se recourent au cours des premiers mois de l'année 1911. Or, même dans ce document intime, Louis Dumont ne mentionne pas le travail fourni par sa chère collaboratrice. Elle est sa *négresse*, en vérité, sauf si l'on considère que le nom du *journaliste-littérateur*, Dumont et Wilden, serait une invite, inconsciente peut-être, à la reconnaissance du rôle majeur tenu par sa femme dans sa carrière.¹²⁹⁵

Le cas n'est pas isolé dans cette bourgeoisie intellectuelle libérale où les femmes ont de l'instruction. L'épouse de Gérard Harry passe pour une « dévouée collaboratrice » de son mari. Elle va jusqu'à l'accompagner lors de ses reportages.¹²⁹⁶ Il existe toutefois des exemples de ce genre d'équipage dans tous les milieux (voir p.407-411). Ainsi Louisa Duhent aide son époux Guillaume Lebrocq, journaliste catholique, en qualité de rédactrice auxiliaire. Elle est aussi la continuatrice de ses chroniques après sa mort comme elle a été une traductrice du temps de *L'Universel*.¹²⁹⁷

Pour autant, cette condition de *secrétaire conjugale* doit se maintenir dans les limites de la sphère privée car on a vu que les portes des rédactions demeurent à-peu-près closes aux rédactrices jusqu'au terme de la période évoquée. Adèle Deforge, femme du journaliste-littérateur Sander Pierron, compagne peut-être de convenance quoique de toute une vie, rencontrée dès 1891 et épousée en 1896, sait qu'il lui faudra prendre la pose de la femme « d'artiste ». ¹²⁹⁸ Loin de la sinécure, il s'agit d'un métier « très délicat », comme le lui précise Pierron lui-même, « et bien loin de la vie et du rôle des autres épouses. Elle ne doit jamais désespérer son mari, l'aimer, être prévenante, ne

¹²⁹⁴ ML 2328 Correspondance à Louis Dumont-Wilden E-G., s.d., G. Garnir à L. Dumont-Wilden.

¹²⁹⁵ ML 2429/3, Journal de Louis Dumont-Wilden, 1911, ML 2429/4, Journal de Linette, 1911 de janvier à avril. On sait aussi que Louis Dumont-Wilden a utilisé les services de sa fille aînée, Françoise, (« qui a travaillé plusieurs années avec lui ») alors qu'il a soutenu les débuts dans le journalisme de Lucile (Lucile Augeron), sa deuxième fille. (WARMOES J., « Louis Constantin, Henri Dumont-Wilden », *Biographie nationale*, *op. cit.*, t.42, 1981-1982, col. 232).

¹²⁹⁶ ML 6611/11, n°1 Correspondance à Gérard Harry, s.d, Hôtel du Curhaus, Davos-Platz, F. Nautet à G. Harry ; HARRY G., *Mes Mémoires*, *op. cit.*, t.2, p.221.

¹²⁹⁷ Sur Louisa Duhent (1835-1896), née à Paris, voir les mentions dans DELMER M.T., *Carnets*, *op. cit.*, t. 1, p. 532.

¹²⁹⁸ Voir : AGR., Archives personnelles de Sander Pierron (I 286), Correspondance générale, n°179, lettres de Georges Eekhoud, passion de jeunesse de Sander mais que celui-ci fréquente encore, semble-t-il, après son mariage (1896). Eekhoud lui écrit, notamment, de façon pour le moins équivoque, le 12-10 1897: *if you do not come to night. My dear little Sander* ou encore *my own dear boy*. Il séjourne également en sa compagnie à Paris en 1897. Sur le sujet voir : *Mon bien aimé petit Sander*, *Lettres de Georges Eekhoud*, Lille, L. Mirande, G.K.C., n°22, 1993.

point lui procurer de souci, ni d'ennuis ; lui laisser le cœur tranquille et libre car la moindre tache sur le ciel placide et pur de son inspiration et il est abattu ». ¹²⁹⁹

En somme, ces littérateurs, entre champs journalistique et littéraire, par leur rejet de la *fonctionnarisation* du métier ont contribué à ralentir les possibilités d'avancées sociales dans les milieux de la presse, et spécialement sur la question des conditions de travail et du salaire. Or celles-ci semblent parfois difficiles.

Du côté catholique *doctrinal* du moins, il apparaît en effet que les gestionnaires de quotidiens s'arrogent le droit de diminuer les traitements des journalistes à concurrence des gains que le cumul des activités d'écriture leur a permis d'amasser. ¹³⁰⁰ Aux administrateurs d'une presse déficitaire, tout est bon pour dépenser moins, y compris l'appel à l'esprit de sacrifice, la référence au journalisme perçu comme un *apostolat*... Par ailleurs, lorsque le surcroît de travail contraint un rédacteur à abandonner une collaboration extérieure, il ne doit pas attendre non plus de compensation financière du patron qui l'emploie. Tel Louis Gille auquel Georges Helleputte refuse le principe du dédommagement parce dans ce cas le rédacteur aurait gagné davantage que son directeur Fernand Neuray. Celui-ci défend cependant son subordonné, âgé d'une quarantaine d'années dont 20 de métier, et qu'il définit comme un journaliste avec « du jugement, du style, (qui) n'épargne pas ses peines et est sincèrement croyant. Or 7 à 8 heures par jour au quotidien et des articles le soir, à domicile, pour 6 000 francs par an...est-ce assez pour vivre à Bruxelles, et pour nourrir une femme et 4 enfants. Evidemment non ». ¹³⁰¹

De surcroît, « en droit », rappelle-t-il enfin à Helleputte, « *Le 20^{ème} siècle* ne peut pas lui demander de travailler, chez lui, sa journée faite ». Neuray prend également fait et cause pour Gille parce qu'il espère lui-même gagner plus. Et d'expliquer que, sans cette perspective et malgré les idées qui l'animent, il n'aurait jamais accepté de se

¹²⁹⁹ AGR., Archives personnelles de Sander Pierron (I 286), Correspondance générale, n°499 à 509. Lettres de S. Pierron à A. Deforge (1893-1908) et 513-516. Lettres d'A. Deforge à S. Pierron (1893-1900). Bel échange épistolier et autre exemple attachant de la correspondance d'un couple. Pierron épouse la jeune femme le 29 août 1896. A l'évidence Adèle Deforge se cultive au contact de son époux, lui-même dégrossi par Eekhoud. Ainsi celle qui rêvait en 1893 (13-07) qu'elle lui « préparerais des rosbifs pour quand tu reviendra » (sic), devient par la suite une compagne de lectures partagées.

¹³⁰⁰ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), n°324 (2071/139), Bruxelles, 20-05 1903 et 7-12 1903, P. Crockaert à G. Helleputte. Ces « retenue(s) » semblent généralisées dans ce type de presse. Elles refroidissent le « zèle des rédacteurs » souligne Delmer.

¹³⁰¹ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°325 (2071/140), Bruxelles, 7-11 1901, F. Neuray à G. Helleputte.

charger de l'administration en plus de la direction du quotidien.¹³⁰²

Au *Courrier de Bruxelles*, le conseil d'administration retire d'autorité du salaire d'Alexandre Delmer, l'équivalent d'1/4 du produit de ses correspondances à des publications étrangères (aux Pays-Bas, en Espagne et en France).¹³⁰³

Dès lors, à tous ceux qui tirent l'essentiel de leurs revenus de la presse quotidienne, par choix ou par nécessité, il est désormais évident qu'existe, sur ces matières, un *conflit d'intérêt* entre eux et leurs « patrons », gestionnaires et rarement gens de plume. On note, dès les années 1890, que l'Association des journalistes bruxellois n'accepte l'affiliation des directeurs de journaux qu'à titre de membres *protecteurs*.¹³⁰⁴

Il faut toutefois attendre l'extrême fin de la période, en 1913, pour que Florent Burton, le directeur-administrateur de la *Nieuwe Gazet* d'Anvers, suggère la création d'une section des directeurs de journaux au sein de l'APB. La démarche déterminante, concrète, en la matière émane à nouveau du « patronat », lorsque plusieurs de ses membres fondent *l'Entente des directeurs de journaux bruxellois*, au sortir de la Première guerre mondiale. A ce regroupement s'ajoute bientôt la *Fédération belge des directeurs de journaux de province*, dont le siège se situe à Anvers parce qu'elle a été initiée par Jules-Henri Burton, fils de Florent et son successeur à la tête de la *Nieuwe Gazet*.

Dès lors s'ouvrent de véritables négociations entre les deux parties, travailleurs et employeurs, qui aboutiront, en décembre 1937, à la signature du premier *contrat-type* entre les groupements patronaux et l'AGPB, consacrant notamment le repos hebdomadaire.¹³⁰⁵ Dans les années 1940, l'AGPB comptera cependant toujours parmi ses affiliés, outre des rédacteurs, des rédacteurs en chef et des directeurs-proprétaires.

Enfin, en 1953, l'Entente et la Fédération fusionneront en une seule *Fédération des Journaux belges*, ayant pour organe trimestriel *La Presse* et pour objectif principal, la défense des « intérêts moraux et matériels des directions de journaux ». ¹³⁰⁶

¹³⁰² AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°325 (2071/140), Bruxelles, 19-03 1902, F. Neuray à G. Helleputte.

¹³⁰³ ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1886. 86.12, 19-04 1886, A. Delmer au CA du *Courrier de Bruxelles*.

¹³⁰⁴ *Association des journalistes bruxellois*, *op. cit.*, p.4 et suivantes.

¹³⁰⁵ STORCK E., « Regards en arrière », *op. cit.*, p.30 et suiv., p.51.

¹³⁰⁶ VAN DEN DUNGEN P., CORDIER M., *La Fédération des journaux belges, bref historique*, Beersel, Clepsydre-FJ.B., 1997 et « Constitution de l'ASBL Fédération des journaux belges », *La Presse*, n°2, 1954, p.48.

défense des « intérêts moraux et matériels des directions de journaux ». ¹³⁰⁶

*Des acteurs de la professionnalisation du métier :
les rédacteurs parlementaires* ¹³⁰⁷

Il semble que l'idée de *rendre compte* au lectorat des débats parlementaires soit due au quotidien anglais *Morning Chronicle*, vers 1780. ¹³⁰⁸

Dans les années 1830, la pratique, qui est attestée sur nos territoires avant la naissance de l'Etat belge, demeure néanmoins peu développée. Il peut arriver que, par manque de personnel, le rédacteur d'un journal adresse un courrier à un représentant de la Chambre pour qu'il fasse lui-même la synthèse d'un de ses discours.

D'autres fois, les notes prises en séance parviennent à s'égarer. ¹³⁰⁹ De surcroît, les techniques de prises de notes rapides par abréviations, dites de *tachygraphie* ou, plus fréquemment, de *sténographie*, restent à cette époque à-peu-près inconnues des journalistes belges. Il faut faire appel, au cours des premières années de l'indépendance, à des confrères français.

On compte 3 sténographes en 1833 et 5 en 1844 contre 12 à Paris, à la fois *poignetistes* pour les journaux et fonctionnaires appointés par l'Etat, placés sous la direction de la questure de la Chambre.

C'est un travail qualifié et de ce fait bien rémunéré. Il permet de surcroît d'entrer directement en contact avec les hommes politiques parce que, semble-t-il, à l'instigation de Charles Rogier, ceux-ci ont pris l'habitude de revoir le texte de leur allocution, après leur intervention à la tribune.

La coutume perd de sa pertinence avec la création des Annales parlementaires, lors de la session 1843-1844, mais perdure toutefois. ¹³¹⁰

¹³⁰⁶ VAN DEN DUNGEN P., CORDIER M., *La Fédération des journaux belges, bref historique*, Beersel, Clepsydre-F.J.B., 1997 et « Constitution de l'ASBL Fédération des journaux belges », *La Presse*, n°2, 1954, p.48.

¹³⁰⁷ La plupart des éléments factuels de ce sous-chapitre proviennent de WITTE E., CEULEERS J. « De parlementaire verslaggeving in en over de Kamer », *op. cit.*, p. 311-334, essentiellement p.316-326. Toutefois l'étude de Els Witte sur *Le Moniteur* (1985) reste fondamentale sur le sujet car elle offre plus de développements (sur le 19^{ème} siècle) que cet article.

¹³⁰⁸ DUBIEF E., *Le journalisme*, *op. cit.*, p.102.

¹³⁰⁹ Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance reçue par le baron de Stassart, n°1471, Bruxelles, 14-05 1835, E. Perrot au baron de Stassart.

¹³¹⁰ WITTE, E., *Le Moniteur belge*, *op. cit.*, p.56 à 58.

que, vers 1850, Brémond, un journaliste d'origine française, envoie des copies de son compte rendu aux feuilles de province grâce au *polygraphe*, ancêtre du papier carbone.¹³¹¹ En 1864, cette discrimination cesse à la suite de la réclamation adressée au président de la Chambre par les deux syndics de la tribune des journalistes, Eugène Erèbe et Philippe Bède, respectivement rédacteur en chef du *Journal de Bruxelles* catholique et de *L'Echo du Parlement* libéral. La tribune de la presse bénéficie dès lors d'un agrandissement, comme ce sera à nouveau le cas après l'incendie de la Chambre le 6 décembre 1883.¹³¹² Ainsi aura-t-on vu ces rédacteurs délégués, au service de quotidiens bruxellois, agir en faveur des confrères de province, au nom du métier tout entier.

Le coude à coude pendant plusieurs heures lors des sessions, favorise également les sympathies et les connivences entre rédacteurs catholiques et libéraux, et bientôt aussi avec les socialistes. De surcroît, la prise de notes et le devoir de synthèse, sur le terrain, constituent un apprentissage sans équivalent. Il s'agit aussi d'une initiation aux affaires publiques ainsi qu'à la reconnaissance des réseaux de relations du personnel politique, notamment grâce aux conversations à bâtons rompus, improvisées dans les couloirs et les « dépendances » du bâtiment. Antichambres et salons où « les députés eux-mêmes ne dédaignent pas de prendre part aux récréations de la presse parlementaire, d'y faire la partie de piquet et de manille ».¹³¹³

Dans le même temps, la fonction de rédacteur parlementaire contribue à faire prendre conscience à la profession de sa *force*, de sa montée en puissance au titre de 4^{ème} pouvoir, selon l'expression attribuée, à la fin du 18^{ème} siècle, au publiciste anglais Burke, adversaire de la Révolution française.¹³¹⁴ Dès les débuts de la *désacralisation* du message politique, avec les pitreries de Petrus à partir de 1870, les hommes politiques commencent à redouter le « pauvre journaliste » qui, de la tribune, est « presque comme un juge ». Car « quelle puissance que celle de la presse et comme elle abat devant elle toute la hiérarchie sociale. Ici fortune, naissance, dignité, talent, tout cela est à notre merci. Les journalistes distribuent « l'éloge et le blâme ».¹³¹⁵ Davantage solidaires, associés et en voie de professionnalisation dans les années 1880,

¹³¹¹ PANTENS A., « Notes et souvenirs », *Annuaire officiel illustré de la presse belge, Bruxelles*, Ed. Patris, 1910-1911, p. 68-72, p. 68 et HYMANS L., *Notes*, op. cit., p. 28 et suivantes.

¹³¹² AGR., Archives Amand Neut (T 420), n°24 Presse catholique, Union catholique, Comité de la presse, séance du 17-04 1865.

¹³¹³ PANTENS A., « Notes et souvenirs », op. cit., p.70.

¹³¹⁴ JEANNENEY J.N., *Une histoire*, op. cit., p.39.

ces rédacteurs aiment dorénavant se *moquer ouvertement*, voire tourner en dérision la supposée éloquence des orateurs.

Lors de la réponse de M. de Burlet à propos d'un problème de nomination de bourgmestre, le ministre déclare qu'on avait enlevé son écharpe au maieur. Et Georges Masset, alors journaliste à *La Réforme* sous le pseudonyme de Rénory, de lancer à haute voix : « Et son pantalon ? ». Aussitôt le Ministre quitte son siège, furieux, pendant que le Président fait évacuer la tribune des journalistes.¹³¹⁶ Expulsé 6 mois de la tribune de la presse (une décision que les syndics- catholiques- se refusent à notifier à l'intéressé), Masset, réfugié dans la galerie publique, compose un compte rendu du Sénat moqueur, commençant par : « En attendant qu'on le supprime, le Sénat s'est encore une fois réuni hier »...

Au-delà de l'explication prosaïque qui attribue ce genre d'écarts à l'absorption de grogs alcoolisés, généreusement distribués aux hommes de presse et mêmes aux Représentants, il faut voir dans ces manifestations l'expression d'une « camaraderie joviale... à l'objectivité un peu sceptique », selon Franz Fischer du *Peuple*.

Pour sa part, le plus *zwanzeur* aux dires de ses collègues, Fischer n'hésite pas à rédiger, en même temps que le sien, le compte rendu de son collègue du *Patriote* ou du *Journal de Bruxelles*, « afin de permettre à des confrères d'aller jouer une partie de cartes dans les environs ».¹³¹⁷ Lucien Solvay, qui à son tour a fait ses classes dans la tribune de la presse, parle du « théâtre national du Parlement belge ».¹³¹⁸

Dans un contexte où les comptes rendus du Parlement dans la presse quotidienne perdent leur place centrale originelle au bénéfice des *informations*, malgré le regain des interventions en séance dû à l'arrivée des Représentants socialistes, ces comportements illustrent, à échelle encore réduite toutefois, l'extension d'une presse de *mass médias*. Egaleme nt investigatrice quant au travail des politiques- comme d'ailleurs à l'égard de celui des magistrats- elle engage ses journalistes à davantage *scénariser* le débat public afin qu'il captive le lecteur *consommateur*.¹³¹⁹

¹³¹⁵ 22-03 1872 dans DELMER M.T., *op. cit.*, t 4, p.673.

¹³¹⁶ ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 45, janvier 1891-février 1892, *La Réforme*, « Un incident au Sénat », 1-17 1891.

¹³¹⁷ FISCHER F., *Ecrit, op. cit.*, p.787 et Trois moustiquaires, « Fischer Frans », *Pourquoi Pas ?*, 12-11-1920, p. 731-732.

¹³¹⁸ SOLVAY L., *Une vie, op. cit.*, p. 57.

¹³¹⁹ Cabinet des manuscrits (B.R.), II 6432 Autographes collection Hippert., vol. TUV...Z, Ixelles, 23-01 et 30-04 1895, Ch. Tardieu à Mme Hippert. : « ...la besogne que les socialistes imposent aux

La presse se veut dorénavant, en plus de « l'écho sonore » des Chambres, le « censeur vigilant des discours et des décisions des législateurs ». ¹³²⁰ D'autant plus que les hommes de presse, qu'ils l'approuvent ou le condamnent, sont conscients du *déficit démocratique* du régime censitaire, entre la nation supposément souveraine et ceux élus aux fins de la représenter. L'instauration de la zone neutre apparaît à cet égard comme une matérialisation de la séparation entre l'Assemblée élue et « l'intervention comminatoire de la rue », comme la décrit en 1892 le député catholique d'Anvers Auguste Delbeke, rapporteur de la loi qui rend effective l'interdiction de manifester aux abords du Parlement. ¹³²¹ Ils ignorent d'autant moins cette situation qu'à l'image d'Auguste Delbeke, ancien rédacteur en chef du *Journal d'Anvers*, correspondant du *Patriote* et du *Journal de Bruxelles*, il existe une véritable *collusion* entre les mondes parlementaire et journalistique. L'un et l'autre se composent pour une bonne part des mêmes personnes, tant il est vrai que, pour se faire élire, la *publicité* donnée par la presse est alors plus que jamais d'une efficacité sans comparaison. ¹³²² Pour le rédacteur Liévin Coppin qui s'interroge sur le sujet en 1904, il paraît « difficile d'établir une seule exception », tant pour le Sénat que pour la Chambre.

Sans malheureusement dresser de liste exhaustive, l'auteur étend, à raison, sa recherche aux « milieux de presse », des financiers aux simples collaborateurs. Ainsi cite-t-il le duc d'Ursel ou le comte de Merode-Westerloo, du côté catholique, respectivement présidents des conseils d'administration du 20^{ème} siècle et du *Journal de Bruxelles* ou, parmi d'autres libéraux, Lemonnier, le directeur de *L'Indépendance belge*.

Et l'application du suffrage universel tempéré par le vote plural, ouvrant l'espace public à « la totalité de la nation... qui peut dès lors y apporter « la richesse de (ses) compétences, de (son) expérience », tel que Fischer définit avec excès le nouveau mode de scrutin, ne distend pas ce lien étroit. Les « intellectuels » ou les « non-manuels », élus du POB, collaborent en effet à « tous les journaux socialistes du pays », Fischer en tête, ancien rédacteur parlementaire devenu député du parti. Quant à

journalistes ». Il qualifie son travail de « corvée » et HABERMAS J., *L'Espace public*, p. 214 et suivantes, pour la théorisation de ces observations empiriques.

¹³²⁰ PANTENS A., « Notes et souvenirs », *op. cit.* Auguste Pantens a été syndic de la Chambre.

¹³²¹ ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 46, mars 1892-juin 1893, coupure de presse.

¹³²² Sur Auguste Delbeke (1853-1921) voir JADOT J.M., « Auguste Delbeke », *Biographie coloniale belge*, Bruxelles, t. 4, col. 197-202 et NOULET S., *Delbeke Auguste*, Travail inédit, 2^{ème} candidature en Journalisme, Bruxelles, ULB, 1999-2000.

Louis Bertrand, il est un des rares sinon le seul parmi les « honorables » à « s'intitule(r) carrément et simplement *journaliste* ». ¹³²³

Travailler au Parlement

Espace professionnalisant, la Chambre peut aussi procurer du travail aux rédacteurs de quotidiens. En 1878, son bureau crée le service du Compte rendu parlementaire qui, comme son pendant du Sénat, reçoit les candidatures de nombre d'entre eux. Ce type d'emploi, outre qu'il garantit entre 4 et 6 000 francs de revenus annuels, accorde le statut de « fonctionnaire » et, en conséquence, l'assurance d'une pension. ¹³²⁴

Or, loin des discours et des poses des *journalistes -littérateurs*, l'avantage en attire plus d'un et illustre la nécessité où se trouve l'époque de définir enfin les conditions de travail de nombreux hommes de presse. Le cas d'Oscar Delmer, frère d'Alexandre, décédé précocement en 1885 à 40 ans en est une illustration. Son épouse espère en vain une aide du *Journal de Bruxelles*, qui employait le rédacteur, alors qu'en définitive elle n'obtient de pension de veuve que du Compte rendu analytique où il travaillait également. ¹³²⁵

Comme celui du Sénat, le Compte rendu de la Chambre systématise la besogne de la tribune des journalistes. De trois sténographes à la création du service, on passe à 8 vers 1890, aidés de deux réviseurs, soit une équipe insuffisante selon les contemporains, au regard de ce qui est pratiqué au Parlement français.

L'exercice de la prise de notes abrégées consiste avant tout à s'attacher au sens plutôt qu'à la lettre des discours des représentants. Si un *poignetiste* vient à perdre le fil d'une intervention, il passe le relais à son coéquipier. Le réviseur a pour tâche de donner une meilleure unité au texte, voire de le restructurer au besoin. A nouveau le service cède à *la rapidité* voulue par l'époque puisque dès que l'employé a rédigé un feuillet, un gamin s'en saisit et le porte immédiatement « au bureau du journal ». ¹³²⁶

¹³²³ FISCHER F., *Écrit, op. cit.*, p. 76 et 80 et suivantes et COPPIN L., « Les parlementaires journalistes belges », *Répertoire général de la presse belge*, 2^{ème} éd., Bruxelles, imp. et librairie de l'Union professionnelle de la presse, 1904, p. 210-213, p. 213.

¹³²⁴ ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 53, 7-12 1878.

¹³²⁵ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°324 (2071/139), Bruxelles, 21-05 1903, L. Gille à G. Helleputte et ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 62, 11-03 1886.

CHAPITRE 4. MILIEU DE PRESSE, MILIEU INTELLECTUEL :

SE DISTINGUER DE LA MASSE

Bohèmes contre béotiens

George Garnir, pourtant né en 1868, affirme que les *Scènes de la vie de Bohème*, publiées en feuilleton plus de 20 ans auparavant, reste son ouvrage de chevet comme celui de nombre de ses confrères.¹³²⁷ D'autres constatent avec étonnement « que c'est dans (le) métier que subsiste le plus étrangement la « bohème » selon la vieille formule romantique ». ¹³²⁸

On peut donc s'interroger sur les raisons qui justifient *les discours et les pratiques* de ces *journalistes-littérateurs* de la fin du siècle. Leurs comportements ne manifestent-ils pas avant tout une volonté de *distinction* face aux mœurs des milieux de la presse massifiée ? « Bohème fantaisiste » comme celle de l'équipe de *La Chronique* où Horace van Offel, bretteur et spadassin, donnait des leçons d'escrime dans le bureau de la rédaction, « ce qui n'était pas sans dommages pour le mobilier ». Journalisme où l'on aime boire et jouer au « bouchon » dans les cafés alors que des « coups de trompe avertisseurs » préviennent les rédacteurs « en cas d'invasion des locaux par un raseur ». ¹³²⁹

Dans les années 1890, Frans Fischer côtoie Louis Dumont-Wilden, son exact contemporain (ils sont nés tous deux en 1875), au sein de la tribune parlementaire. Le socialiste note que son collègue cherche ostensiblement à se démarquer, telle « une gravure de mode de l'an 1840, avec sa cravate lamartinienne...sa redingote et ses culottes du temps romantique ». ¹³³⁰ C'est aussi Joe Dierickx De ten Hamme en « pantalon spacieux, taillé sur le patron des braies bretonnes » avec ses « gilets d'une coupe large et insolite, ses nœuds de cravate pommés... et son vaste feutre mou à la d'Artagnan ». ¹³³¹

¹³²⁶ MAHUTTE F., *Bruxelles vivant, op. cit.*, p. 229-231 et Trois Moustiquaires, «Louis Gille », *Pourquoi Pas ?*, 23-01 1921, p. 679-682, p. 680.

¹³²⁷ Voir GARNIR G., *Souvenirs d'un journaliste, op. cit.*

¹³²⁸ DE MARES R., « Du métier », *Bulletin officiel de l'Union de la presse périodique belge*, n°7-8, 07-08 1912, p.81-84, p.81. (tiré de *L'Indépendance belge*, 15-05 1911).

¹³²⁹ « Alphonse », *Pourquoi Pas ?*, 24-03 1933, p.695-698, p.697 et VAN OFFEL H., *Confessions littéraires, op. cit.*, p. 119-120

¹³³⁰ FISCHER F., *Ecrit, op. cit.*, p.83.

¹³³¹ LEMONNIER C., *Une vie d'écrivain, op. cit.*, p. 106.

La bourgeoisie bien mise peut à la rigueur désapprouver de tels costumes et ne pas vouloir confier ses filles aux énergumènes qui les endossent mais ces habitudes qu'elle juge excentriques, ne la choquent pas.¹³³² Successeurs de la première manifestation de confraternité issue du milieu progressiste et *pré-intellectuel*, observé à Bruxelles dans la petite presse satirique et puis commerciale à partir des années 1850, ces groupes exposent dorénavant des thèses *conservatrices*.¹³³³ Tenants de *l'artistisme*, fleur vénéneuse du romantisme, selon l'heureuse expression du français Félix Pyat, ils s'imaginent membres d'une *artistocratie*. A leurs yeux, malgré la professionnalisation et la syndicalisation qui gagnent le métier, ces initiatives parfois louables de « gens sérieux », les journalistes ne brillent que lorsqu'ils sont « éclatants ».¹³³⁴ Or, avec la naissance de la presse moderne *d'information*, l'empreinte des « journalistes spirituels » s'efface.¹³³⁵

Dans la presse quotidienne, il faut renoncer « au lyrisme, apercevant enfin raisonnablement la barricade qui sépare le journalisme de la littérature » et se cantonner au rôle de *reporter*. C'est-à-dire renoncer à l'intellectualisme et plus encore à l'esprit de créativité pour rendre compte « et bêtifier(r) jusqu'au cercueil ».¹³³⁶ En somme cette exigence de rapidité engendre l'écriture immédiate et répétitive, radicalement opposée à la réflexion créatrice et à *l'intellect*. Au goût des journalistes-littérateurs, le métier exige au contraire un style ciselé et beaucoup de jugement, deux qualités acquises par la maîtrise de la langue française et des connaissances générales, par ailleurs non définies.

La lecture de la galerie des portraits, pour beaucoup mortuaires, que les Trois moustiquaires du *Pourquoi Pas ?* consacrent, dans les années 1920 et 1930, à des confrères et amis de jeunesse apparaît à cet égard comme une illustration, devenue nostalgique, des supposées riches heures du grand siècle de la presse, le leur, le 19^{ème}. Ils opposent les journalistes qui fréquentaient le *Compas* et les cafés de la villa Hermosa, dont eux-mêmes, à ceux de l'école de d'Arsac et du *Soir*, fondée « sur l'immense foule (des) lecteurs et des clients de publicité ».

¹³³² DAUMARD A., *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Aubier, 1987, p.31.

¹³³³ CHARLE Ch., *Les intellectuels en Europe au XIXe siècle. Essai d'histoire comparée*, Paris, Le Seuil, 1996, p. 86 et suivantes. En France cette initiale génération existe avant 1850.

¹³³⁴ BERNARD-DEROSNE L., « Le métier de journaliste », *Bulletin de l'Union de la presse périodique*, n°11, 11-1908, p. 239-245, p.241 (Extrait du *Journal du Matin*, 18-06 1908).

¹³³⁵ SOLVAY L., *Mémoires d'un solitaire*, Bruxelles, Nouvelle société d'éditions, 1942, p. 114.

¹³³⁶ JAMATI V., *Pour devenir journaliste, op. cit.*, pour un exemple de ce discours et NIZET H., *Les Béotiens, op. cit.*, p.189 et 298 pour les citations.

L'écriture et les modes de penser de ces Modernes cultivent le consensualisme de la forme et du fond. Désormais « un magistrat... (est toujours) intègre, un acteur... distingué, une rime... riche, un vers... bien rythmé ». Le *style journalistique*, convenu et banal, s'impose pour se faire *comprendre* du plus grand nombre.¹³³⁷

Il distingue de surcroît des gens sans qualités particulières. Tel le « zeune écrivain manuel », Sander Pierron, fils du maître ouvrier Evariste Pierron, journaliste-littérateur atteint de zozotement et fêté pour son mérite, sa volonté, à l'occasion de « cérémonies expiatoires... comme un hommage à la Faute-de-français ». Parvenu en lettres, il bénéficie, en vérité, de ces faveurs afin de protéger les vrais journalistes, « des pataquès, des solécismes, des impropriétés de mots et des offenses à la syntaxe ».¹³³⁸

Le journalisme moderne prétend troquer le *beau* contre le *vrai*. Ainsi, à la sortie de *Par fil spécial* d'André Baillon en 1924, la presse française se reconnaît dans cette description des mœurs journalistiques qui « rend bien » la « fièvre de la profession », malgré des usages et des termes propres aux rédactions bruxelloises.¹³³⁹ Pourtant l'auteur se défend d'avoir fait œuvre de « reportage ». Il se dit incapable d'un tel travail. De son propre aveu « piètre journaliste », il n'a « ni la vocation ni le goût ... de voir et d'écrire vite » et préfère « ignorer qu'(il) regarde et prendre son temps pour écrire », comme un *écrivain*.¹³⁴⁰ En dépit de rares mauvaises critiques qui ont cru voir dans l'ouvrage le récit d'un journaliste manqué à qui on aurait refusé « une augmentation de fin de mois », la plupart se rangent à l'avis du *Canard enchaîné* pour lequel il s'agit d'une satire juste, même dans ses exagérations.¹³⁴¹

Le rejet du *pharisaïsme* et de l'esprit philistin des bourgeois s'observe à l'échelle européenne. A partir des années 1880 et de la massification, ces Bohèmes et *artistocrates*, tenants de l'idéalité, épris d'esthétisme, se rencontrent aussi bien dans les rangs de la gauche que dans ceux de la droite. C'est le progressiste Edmond Picard qui

¹³³⁷ « Frédéric Batardy », *Pourquoi Pas ?*, 18-12 1925, p. 1339-1341 et Trois moustiquaires, « Arthur De Rudder », *Pourquoi Pas ?*, 30-10 1925, p. 1139-1141, p. 1141.

¹³³⁸ « Sander Pierron », *Pourquoi Pas ?*, 21-03 1933, p. 763-767, p. 767. Texte sans doute dû à la plume de Garnir. Comme le rappelle Paul Aron, Sander Pierron est pourtant l'« un des premiers personnages qui réalise biographiquement l'esprit section d'art » du P.O.B., et qui, notamment, se fera construire une maison par Victor Horta. Comme si, justement, c'était le côté *méritant* qui déplaisait à certains de ses confrères bourgeois. (ARON P., *Les écrivains belges*, op. cit., p. 166).

¹³³⁹ BAILLON A., *Par fil*, op. cit et ML FS V 16/ Cahiers XXVI à XXXI *Par fil spécial* : l'auteur a collationné les réactions de la critique à la sortie de son ouvrage.

¹³⁴⁰ ML FS V 16/ Cahiers XXVII, p. 26-32, « Une heure avec André Baillon », *Nouvelles littéraires*, 1-03 1924.

¹³⁴¹ ML FS V 16/ Cahiers XXVIII, p. 9, G. de Lomcade, *Havre-Eclair* et p. 31, *Le Canard enchaîné*, 9-04-1924.

juge « infâme » la qualité artistique des gravures zincographiées du *Petit bleu*.¹³⁴² C'est Albert Giraud, rédacteur politique libéral de *L'Etoile belge*, qui trouve un « refuge, un asile » dans la poésie « où la tyrannie des événements et l'obsession des foules ne peuvent l'atteindre ». Et de conclure qu'« en littérature et en art, neuf fois sur dix quand une opinion est celle de la majorité du public, on peut être certain que c'est une erreur ».¹³⁴³

L'honorabilité littéraire des Jeunes Belgique

On sait depuis Pierre Bourdieu que « les jeux d'artistes et d'esthètes et leurs luttes pour le monopole de la légitimité artistique sont moins innocents qu'il ne paraît » parce qu'ils impliquent des enjeux d'imposition d'un art de vivre.¹³⁴⁴ A ce titre, la revue *La Jeune Belgique*, fondée à Bruxelles en décembre 1881 par une troupe de jeunes bourgeois universitaires, exprime les « ambitions littéraires » désireuses d'autonomie de toute une génération. Notamment par rapport à la prose industrielle du *champ journalistique* en voie de *massification*.¹³⁴⁵

Les Jeunes Belgique s'inscrivent cependant dans un cadre européen, parmi une série de regroupements littéraires et artistiques. On songe aux Jung Wien de Vienne, aux préraphaélites anglais, mais aussi aux symbolistes français, à l'Helvétisme suisse et, dans le Nord du pays, aux Jong Vlaanderen emmenés par Pol de Mont. L'histoire des lettres a trop souvent eu tendance à « multiplier les monographies sur ces groupes pour en chercher l'origine irréductible alors que leurs conditions sociales d'apparition et de succès, quand on les met en parallèle sont très similaires ». Au risque de constituer une bibliographie, certes imposante, mais en général « descriptive ».¹³⁴⁶

Il en va de même en Belgique où, dès la création du mouvement littéraire et jusqu'à une période récente, acteurs, témoins et chercheurs se sont avant tout demandé, de façon toujours factuelle, parfois anecdotique, « comment est née la Jeune Belgique ». Au lieu de s'interroger sur les raisons *socioculturelles* qui ont amené, à partir de 1880 surtout, à la création de revues de ce type, « publiées à compte d'auteur ou souvent,

¹³⁴² MEUWISSEN E., *Le Petit Bleu*, op. cit., p. 58.

¹³⁴³ GIRAUD A., « Les hérésies artistiques », *La Jeune Belgique*, t. IV, 1884-1885, p. 249-257, dans *La Belgique artistique et littéraire. Une anthologie de langue française (1848-1914)*, textes réunis par ARON P., avec la collaboration de ARON J., DUMONT I. et VAN DER HOEVEN R., Bruxelles, Complexe, 1997, p.385-386.

¹³⁴⁴ BOURDIEU P., *La distinction*, op. cit., p.60.

¹³⁴⁵ ARON P. et SOUCY P., *Les revues littéraires belges de langue française de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Labor, 1993, p. 20-28.

¹³⁴⁶ CHARLE Ch., *Les intellectuels*, op. cit., p. 224.

pour être exact, au compte des parents des auteurs », notables et industriels fortunés.¹³⁴⁷

Jeunes Belgique au fil de leurs souvenirs ou érudits et professeurs des Universités de Louvain et de Bruxelles, ont avant tout voulu attribuer l'origine du mouvement aux étudiants de leur Alma mater respective. Soit à leur propre sphère *politico-philosophique*.¹³⁴⁸ Paul Aron et Pierre-Yves Soucy résumant en une phrase ce débat de peu d'intérêt, parlant de « jeunes écrivains issus des universités de Bruxelles et de Louvain ». Ils soulignent en revanche le « prestige symbolique » de la Jeune Belgique, que ses directeurs successifs ont su « gérer à la perfection », entre autres par le biais *d'événements médiatiques*, relayés par la presse.

C'est, dès 1883, l'organisation d'un banquet de prestige en l'honneur de Camille Lemonnier auquel la critique officielle a refusé un prix littéraire. Et Lemonnier, qui a réclamé une littérature belge au cri de « Nous-mêmes ou périr », reçoit en écho le « Soyons nous » de cette jeune génération qui l'a consacré Maréchal des lettres.¹³⁴⁹ Preuves de la réussite de ces campagnes *d'autopromotion*, on peut bientôt se procurer, « Place de Brouckère », des cravates Jeunes Belgique, « avenue de la Toison d'Or, des

¹³⁴⁷ BAUWENS A., « Comment est née La Jeune Belgique », *Le Soir*, 1-12 1931, p. 1-2 et ARON P. et SOUCY P., *Les revues littéraires*, op. cit., p. 23.

¹³⁴⁸ Iwan Gilkin, membre fondateur d'opinion catholique des Jeunes Belgique, après être arrivé à l'Université de Louvain en octobre 1878, collabore au premier numéro de *La Semaine des étudiants* d'octobre 1879 où il signe des articles en compagnie d'Emile Verhaeren et d'Albert Rodenbach. Il rencontre également Albert Giraud la même année dans la même ville. Gustave Charlier démontre cependant que Max Waller, principal animateur de *La Jeune Belgique* jusqu'à sa mort prématurée en 1889, a initialement fréquenté les amphithéâtres de la rue des Sols. Dès l'année académique 1877-1878, il y est inscrit en Faculté des Sciences alors qu'il occupe le poste de rédacteur de *L'Étudiant*, organe de la jeunesse libérale. Waller ayant échoué en seconde candidature en 1879, son père, le docteur Warlomont, membre de l'Académie de médecine, lui propose alors de s'inscrire à la Faculté de Droit de l'Université bruxelloise. A nouveau ajourné, il tente sa chance à Louvain où il lance *Le Type* en 1880. Roger Foulon et l'abbé Hanlet soutiennent, quant à eux, logiquement la primauté louvaniste. Hanlet parle également des « Jeunes Belgique catholiques » du *Magasin littéraire* de Gand, qui ont pourtant fondé leur publication en 1883, soit 2 ans après *La Jeune Belgique*. Enfin, selon Valère Gille, Jeune Belgique de sensibilité libérale, l'ancêtre direct de la publication dont il a été le collaborateur et le directeur, est la *Jeune revue littéraire*, créée à Bruxelles en décembre 1880. Waller et Giraud rejoignent bientôt l'équipe dans la capitale, après avoir définitivement abandonné leurs études. De fait, en 1881, *La Jeune Belgique* succède à *La Jeune revue littéraire*. (Voir : CHARLIER G., « Max Waller à l'Université de Bruxelles », *La Renaissance d'Occident*, t. 4., n°7, 07-1921, p.3-10, HANLET, C., *Publicistes et essayistes chrétiens de Belgique*, Liège, Paris, Office général du Livre, La pensée catholique, Etudes religieuses n°671, 1950, p. 28 ; FOULON R., « La Jeune Belgique à Louvain », *La Revue nationale*, n°269, 01 1956, p. 11-14, GILKIN I., « Les origines estudiantines de *La Jeune Belgique* à l'Université de Louvain », *La Belgique artistique et littéraire*, Bruxelles, t.16, n°46, 07-1909, p. 5-26 et GILLE V., *La Jeune Belgique, au hasard des souvenirs*, Bruxelles, Office de publicité, collection nationale, 3^{ème} série, n°28, 1943).

¹³⁴⁹ P. et SOUCY P., op. cit., *Les revues littéraires*, op. cit., p., 21.

cigares Jeunes Belgique exquisitas » et déguster la liqueur Jeunes Belgique, « tonique et apéritive », à la Taverne royale de la Galerie Saint-Hubert.¹³⁵⁰

En quête d'ainés en littérature, soucieux de se construire à *posteriori* un passé légitimant (un panthéon), les Jeunes Belgique saluent également la mémoire de Charles De Coster. Mieux encore, ils exhument de l'oubli ce journaliste-littérateur dont les œuvres n'ont pas été rééditées entre 1879, date de sa mort, et 1884. Il n'en reste pas moins vrai qu'en 1892, leur projet de nouvelle édition des *Légendes flamandes* ne parvient à rassembler que 20 souscriptions.¹³⁵¹ Selon les animateurs du mouvement, De Coster, comme Lemonnier, autre littérateur et journaliste, autre « Flamand »- nous reviendrons sur cette définition *culturelle* et non *linguistique* du terme- passe avant tout pour l'un des pères fondateurs symboliques de la littérature *belge*.

Sphère catholique et champ littéraire

La volonté d'*autonomisation* du champ littéraire touche également la Droite, par le biais des démocrates chrétiens qui dénoncent l'ignorance de la sphère catholique en matière de romans et de poésies modernes.¹³⁵² Contre la rédaction de *La Revue générale*, Firmin van den Bosch, dans *Le Magasin littéraire* de Gand où il écrit en compagnie de Henri Carton de Wiart ou encore Pol Demade, brosse un portrait flatteur de Max Waller qu'il connaît d'ailleurs personnellement depuis 1885. A la section littéraire du Congrès de Malines de septembre 1891, van den Bosch crée l'événement lorsqu'il se revendique des écrivains catholiques français- certains convertis, tous en marge- Barbey d'Aurevilly, Villiers de l'Isle-Adam, Bloy, Huysmans ou du poète Verlaine, au passé sulfureux.¹³⁵³ Il suscite la réprobation de la majorité de l'assemblée, Guillaume Verspeyen et Joseph Demarteau en tête. Le rapporteur de la section, Léon de Monge, professeur d'histoire de la littérature française et d'histoire comparée des littératures européennes modernes à l'Université de Louvain, souhaite même, mais en vain, que l'assemblée désavoue les étudiants catholiques collaborant aux revues d'avant-garde.¹³⁵⁴

¹³⁵⁰ GILLE V., *La Jeune Belgique*, *op. cit.*, p.14.

¹³⁵¹ TROUSSON R., *Charles De Coster*, *op. cit.*, p. 206 et suivantes.

¹³⁵² Voir VANDERPELEN C. *Ecrire sous le regard de Dieu. Le monde catholique et la littérature en Belgique francophone (1918-1939)*, Thèse de doctorat, Bruxelles, ULB, 2002-2003 : une introduction sur la fin de la période précédente- fin 19^{ème} siècle- p. 25 et suivantes).

¹³⁵³ Sur Firmin van den Bosch (1864-1949) : notamment CONRARDY J., *Firmin van den Bosch, ce Diable d'homme*, Bruxelles, Bruylant-Le Rond-Point, 1948 et CHATELAIN F., « Josephus, Maria, Remisius, Firminus van den Bosch », *Nouvelle biographie nationale*, *op. cit.*, t. 2, 1990, p. 354-356.

¹³⁵⁴ VAN DEN BOSCH F., *Sur l'écran du passé*, Louvain, Rex, 1931, p.22 et ARON P., « Art et politique ». *La Belgique artistique et littéraire*, *op. cit.*, p.569.

Pour un ancien tel qu'Alexandre Delmer, « tous ces Jeunes Belgique ont formé une société d'admiration mutuelle dans laquelle ils ont fait entrer quelques Français ». Lui, le journaliste *de métier*, réproouve l'action accaparante de ces « littérateurs de profession ». Mépris des lettres contemporaines autant que méconnaissance, comme le démontre le *cursus* littéraire de son confrère Fernand Neuray, pourtant son cadet de près de 40 ans. Au Petit séminaire de Bastogne, où il accomplit ses humanités gréco-latines jusqu'au début des années 1890, Neuray est en effet baigné par les grandes références du monde classique et moderne (dont Corneille et Racine). Tandis que les religieux qui l'instruisent ignorent volontairement les auteurs du 19^{ème} siècle, Chateaubriand et Lamartine exceptés. Parmi les références du 17^{ème} siècle, ils évitent également Molière, La Bruyère, Saint-Simon et Pascal...Il va sans dire qu'ils n'abordent pas non plus Rabelais et les philosophes des Lumières.¹³⁵⁴

Ce type d'enseignement suscite désormais, dans *L'Avenir social*, la colère de Carton de Wiart, au demeurant sorti de l'Université libre de Bruxelles. Selon lui, « ces esprits vertueux et médiocres sont absolument incapables de concevoir la littérature comme un art ». Et d'ajouter, « à quoi bon parler » de ces sujets « à des créatures vaguement humaines », écoliers instruits à l'aide du « Guide du Père Broeckkaert » dans lequel « se lit cette phrase monumentale : 'Quant au roman moderne, nous n'en parlons pas. Il est devenu un instrument de désorganisation littéraire entre les mains de quelques spéculateurs éhontés ».¹³⁵⁵

Des revues littéraires et catholiques, *Le Drapeau*, fondé en 1892 par Firmin van den Bosch, *Durendal* (1894-1919) de l'abbé Moeller, poursuivent, sur les matières artistiques, un combat que Carton de Wiart qualifie de pendant de la lutte engagée, en terrain politique, dans *L'Avenir social* et *La Justice sociale*.¹³⁵⁶ Car si les Jeunes Belgique ont été des pionniers, « vaillamment téméraire(s) », ils se sont montrés aussi « trop oublié(x) de deux nécessités primordiales, le dogme et la morale ».

¹³⁵⁴ DELHEZ J.-C., « Fernand Neuray », *op. cit.*, p.11.

¹³⁵⁵ *L'Avenir social*, 20-03 1892 dans HOYOIS, G., *Henry Carton*, », *op. cit.*, p. 97. Voir également les articles de Léon de Lantsheere dans *L'Avenir social* (19-02, 9-04, 11-06, 18-06, 22-11 et 24-12 1893 ainsi que 28-01 et 2-04 1894 sur l'Art social et le Beau, reproduits en annexe dans WAJNSZTOK H., *Léon de Lantsheere (23-09 1862-28-08 1912)*, Travail inédit, 2^{ème} candidature Journalisme, Bruxelles, ULB, 1998-1999.

¹³⁵⁶ CARTON DE WIART H., *Souvenirs littéraires*, *op. cit.*, p.77.

Aussi s'agit-il désormais d'appliquer *l'hypothèse libérale* à la création culturelle et, de la sorte, d'ouvrir la catholicité à la *modernité*.¹³⁵⁷ Pour van den Bosch, « L'Eglise- un des nôtres l'a dit au Congrès de Malines- s'accommode de tous les gouvernements qui ont le souci et le respect de sa mission sacrée ; sous les mêmes garanties, pourquoi ne s'accommoderait-elle pas de toutes les littératures ? » Et d'adopter pour devise « Ne crains...fors Dieu ». ¹³⁵⁸

Edmond Picard : le maître du Palais

Georges Rodenbach, Iwan Gilkin, Emile Verhaeren, Léopold Courouble, Eugène Demolder, Maurice Maeterlinck, Henri Carton de Wiart, Jules Destrée, Octave Maus et tant d'autres ont figuré au tableau de l'ordre.¹³⁵⁹ L'époque parle de « littérature de robins » et, à partir de 1880, des observateurs voient dans le barreau, le bruxellois essentiellement, « le centre de la littérature belge ». ¹³⁶⁰

La République- ou la Monarchie- des Lettres a donc pour capitale Bruxelles et pour palais, celui de la Justice. Le phénomène se renforce encore à la suite de l'érection du « nouveau » Palais, l'actuel situé place Poelaert, ce « magnifique bâtiment » nous dit Destrée qui assiste à l'inauguration en octobre 1883. ¹³⁶¹

Espace de sociabilité ainsi que de rencontre des classes dirigeantes et dominantes, l'édifice revêt en somme une importance *géo-sociologique*. Il passe de surcroît, auprès des journalistes, pour un lieu de glanage de l'information. Ils s'y mêlent « aux avocats et à leurs clients », à l'écoute des cancons de ce que l'on appelait le « blaguorama du Palais ». Aux plus fins, dans le « brouhaha des conversations », de pêcher des nouvelles, confirmées sur l'heure de midi dans les brasseries avoisinantes « où les avocats se retrouvaient et où l'apéritif déliait les langues ». Enfin, dans l'après-midi, les rédacteurs et les reporters se lançaient sur ces pistes à peine dévoilées. ¹³⁶²

Collusion des élites, hommes de lois, gens de lettres et de presse, élus de la Nation, milieux souvent composés des mêmes personnes. Ceux-là tous inquiets face à la massification du « Forum » et du « Bois sacré », domaine politique et champ littéraire,

¹³⁵⁷ REZSOHAZY R., *Origines et formation du catholicisme social en Belgique (1842-1909)*, Louvain, Recueil des travaux d'histoire et de philologie, 4^{ème} série, fascicule 13, 1958, p.198.

¹³⁵⁸ VAN DEN BOSCH F., « Notre programme », *Le Drapeau*, n°1, novembre 1892, p.1-2.

¹³⁵⁹ CARTON DE WIART H., *Souvenirs politiques*, op. cit., p.32-34.

¹³⁶⁰ DUMONT-WILDEN L., « Notice sur George Garnir », », op. cit., p. 418.

¹³⁶¹ ML 6593/2 Notes et souvenirs, septembre 1883-septembre 1884, 17-10 1883.

¹³⁶² «L'Etoile belge disparaît, 1850-1935 », *Pourquoi Pas ?*, n°1105, 4-10 1935, p. 2215-2219, p.2218.

pour paraphraser le titre, évocateur, des mémoires de Firmin van den Bosch, lui-même avocat, magistrat et « écrivain catholique ». ¹³⁶³

Et cette génération, qui place très haut la valeur *formative* pour *l'intellect* des études de droit, de dénoncer ce qu'elle perçoit comme la baisse de qualité et le recul des *humanités classiques* qui y préparent. Dès lors, pour Iwan Gilkin, autre ancien stagiaire de Picard, il faut relever le niveau d'exigence (les socles de compétence, déjà...) et qu'importe si moins de jeunes gens achèvent le cycle des études secondaires par la suite. Doit prévaloir avant tout la constitution d'une « élite de lettrés », seul vrai public de « consommateurs », c'est-à-dire d'hommes « munis d'une forte culture intellectuelle, capable de se plaire aux choses de l'esprit et de les apprécier ». ¹³⁶⁴ Autre définition du consommateur, peu en phase, on en conviendra, avec les discours et les pratiques des animateurs de la *presse commerciale*.

Ces universitaires, pour la plupart fils de familles aisées, animateurs de revues qui ne dépendent « ni de l'existence d'un public, ni des structures économiques du marché de l'édition », regrettent l'époque où les gens de « bonne maison » ne se bornaient pas à l'apprentissage de matières « utilitaires ». ¹³⁶⁵ Temps bénis où « la spécialisation ne sévissait point encore », où « l'élève apprenait peu de mathématiques, de chimie, peu de géographie et d'histoire mais tellement de grec, de latin, de français et, pour les catholiques, de religion ». ¹³⁶⁶ Age d'or mythifié (nous le verrons plus loin), dont le déclin est toutefois imputé à la *massification* de la fin du siècle, génératrice d'un nivellement des compétences par le bas.

Dans ce milieu de *happy few*, le personnage clé, emblématique, est Edmond Picard. ¹³⁶⁷

¹³⁶³ VAN DEN BOSCH F., *Sur le Forum*, op. cit.

¹³⁶⁴ *La Nation*, « Enquête sur l'évolution littéraire, Monsieur Iwan Gilkin », 23-11 1891 dans *La Belgique artistique et littéraire*, op. cit., p. 495.

Sur Iwan Gilkin (1858-1924) : TROUSSON R., « Florimond, Jean, François, Thomas » (l'officier d'état civil a refusé d'inscrire le prénom Iwan que le littérateur portera pourtant), *Nouvelle biographie nationale*, op. cit., t. 2, 1990, p. 191-195.

¹³⁶⁵ ARON P. et SOUCY P., *Les revues littéraires*, op. cit., p. 27 et CARTON DE WIART H., *Souvenirs littéraires*, op. cit., p. 19.

¹³⁶⁶ DAVIGNON H., *Souvenirs d'un écrivain belge (1879-1945)*, Paris, Plon, 1954, p. 80.

¹³⁶⁷ Sur la perception de Picard par ses contemporains voir notamment : ML 42/42 Manuscrit d'Eugène Demolder sur Edmond Picard, s.d.; GUISLAIN A., « Edmond Picard, journaliste », *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 32, 1954, p. 116-124.

Sur Picard comme personnage « clé » de la fin du 19^e siècle voir WÜSTENFELD P., *Portrait du journaliste belge francophone de la fin du XIX^e siècle à la première guerre mondiale*, Mémoire, Journalisme, (dir.: J Puissant), Bruxelles, ULB, 1989-1990; BIRON M., *La modernité belge*, Bruxelles, Archives du Futur, Labor-P.U. Montréal, 1994 et surtout ARON P., *Les écrivains belges et le socialisme (1880-1913)*, Bruxelles, Labor- Archives du Futur, 1985, (réédition 1997) qui croque superbement le personnage dans sa complexité et ses zones d'ombre (son racisme, son antisémitisme navrants) :

Aux confins des trois univers, Justice, Politique et Art. A la fois avocat, juriste, consultant des *Pandectes belges*, sénateur socialiste atypique, collaborateur de revues littéraires et animateur-fondateur de *L'Art moderne*. Les thèses ouvertes à la *vie sociale* de la publication dont le directeur assène que « la République des lettres n'est pas une île détachée du continent humain » ont certes été critiquées, souvent *ad hominem* et jusqu'au duel, par les Jeunes Belgique, tenants de *l'art pour l'art*. Les deux revues participent cependant « au même courant historique » et « nombre de rédacteurs leur sont communs ».¹³⁶⁸

Car « malgré sa voix, de plusieurs chats en folie, son accent déplorable et ses gestes de marionnette », les Jeunes Belgique jugent l'homme « éloquent et émouvant ».¹³⁶⁹ Socialement *utile*, aussi. Pour Destrée, membre du collectif de *L'Art moderne*, Picard tient de mâles propos qui valent autre chose que « les jappements des petits roquets de *La Jeune Belgique* ». Plus encore, celui dont il a crié le nom dans les rues de Bruxelles (Vive Picard !), même lorsqu'il déçoit, reste avec Lemonnier, le contemporain capital. L'avis est partagé par nombre de *journalistes-littérateurs*.

Car les deux personnalités se complètent, « l'un est une âme, l'autre un esprit. L'un est artiste, l'autre un avocat, quoique fassent tous les deux. Lemonnier se trouble, s'émeut, s'emporte, s'exclame ; Picard réfléchit, note, interroge ».¹³⁷⁰ Lemonnier, *l'instinctif*, reconnaît à son tour cette maîtrise à *l'intellectuel* Picard, ce « condottiere » et « professeur d'homme ».¹³⁷¹

Au tournant du siècle, la figure du juriste semble cependant dominer celle du littérateur, notamment à l'étranger. A l'occasion d'un périple à travers les principales

notamment p. 25-38 et 112-117, mais l'avocat est évoqué à travers tout l'ouvrage).

¹³⁶⁸ PICARD E., « Le jeune mouvement littéraire belge », *Pro Arte*, 1886, dans *La Belgique artistique et littéraire*, p. 415-437, p.433 et ARON P. et SOUCY P., *Les revues littéraires, op. cit.*, p. 22 à 25. Aron et Soucy rappellent justement que les Jeunes Belgique ont toujours défendu des thèses « moins audacieuses » dans les « conflits artistiques ». Thèses, ajoutons-nous, qui témoignent du *conservatisme social et politique* de nombre des membres du mouvement et spécialement des dirigeants. Ces prises de position arrêtées conduisent à des scissions, parfois définitives. Notamment avec les partisans du symbolisme (*La Wallonie*, 1886-1892) d'Albert Mockel, les socialisants Emile Verhaeren ou Georges Eekhoud, de *La Revue rouge*, socialiste, (1892-1893) et du *Coq rouge*, de gauche et anarchiste, (1895-1897), ces derniers proches du POB mais « individualistes forcenés ». Comme précédemment évoqué (en partie 2), les littérateurs de la gauche refusent le collectivisme. Les animateurs du *Coq Rouge* prônent l'Art de la vie contre, c'est nous qui soulignons, *la Doctrine....* (1895, p. 4 cité dans ARON P. *Les écrivains belges, op. cit.*, p.165).

¹³⁶⁹ Cabinet des Manuscrits (B.R.), II 6699 Lettres d'Albert Giraud à Iwan Gilkin, Paris, 20-10 1893, A. Giraud à I. Gilkin.

¹³⁷⁰ ML 6593/2 Notes et souvenirs, sept. 1883-sept. 1884, 29-05 1884 et ML 6593/3, sept. 1884-mars 1885, 8-10 1884.

¹³⁷¹ LEMONNIER C., *La vie belge*, Paris, Charpentier-Fasquelle, 1905, p.172.

villes belges, le critique danois de confession juive, Georg Brandes, veut fréquenter « l'extraordinaire » maison de Picard, avenue de la Toison d'or à Bruxelles. Un « centre de l'art progressiste dans la Belgique »- de langue française et sans les préjugés parisiens, précise-t-il-, emplit d'une collection unique de tableaux. Et de dépeindre le propriétaire des lieux, « moderne dans ses goûts, extrêmement radical dans sa politique, millionnaire au plus haut degré et artiste de haut vol ». « Un maître en son genre », en somme.¹³⁷² Lorsqu'en 1890 Jules Huret, reporter « social », lance une enquête littéraire, dans les colonnes de *L'Echo de Paris*, il pense à questionner deux auteurs belges.

Picard, celui qui représente à ses yeux « le dilettantisme littéraire en Belgique » et Maurice Maeterlinck à la renommée alors grandissante. Or, ce dernier s'empresse de déclarer que « si Edmond Picard n'était pas là... je crois qu'en Belgique nous n'aurions jamais eu le courage de rien faire ! ».¹³⁷³ Des journalistes-littérateurs catholiques célèbrent aussi le personnage.

Notamment Henri Carton de Wiart qui a effectué son stage d'avocat dans le cabinet du maître qu'il dépeint, un éternel « macfarlane » sur le dos et le feutre vissé sur le crâne. Comme un être paradoxal et fantaisiste également et surtout un « homo multiplex ».¹³⁷⁴ Quant à Firmin van den Bosch il applaudit en lui un savant qui a sauvé le Droit alors qu'il juge *Jéricho* une belle œuvre malgré l'antisémitisme de son créateur.¹³⁷⁵

A gauche également, du moins jusqu'à ce qu'il quitte le P.O.B., Picard bénéficie d'une image positive. Les socialistes apprécient son passé de rédacteur radical de *La Liberté* autant que ses talents d'avocat qu'il n'hésite pas à mettre à leur service. Ainsi, au terme d'un procès où il a défendu- sans succès- Louis Bertrand, rédacteur du *Peuple*, Picard refuse-t-il de percevoir des honoraires, satisfait « de défendre (un) brave

¹³⁷² ANDERSEN Z. B., *Il y a cent ans, op. cit.*, p.58-59.

¹³⁷³ HURET J., *Enquête sur l'évolution littéraire*, Paris, Charpentier et Fasquelle, 1894 (1^{ère} édition 1891), p.382-383.

¹³⁷⁴ CARTON DE WIART H., *Souvenirs littéraires, op. cit.*, p. 81, 89 et 90-92. Lorsque paraissent ces Souvenirs en 1938, Picard (1836-1924) est mort depuis 14 ans. Carton de Wiart a gardé de lui l'image d'un « journaliste, conférencier, professeur, poète, critique d'art, romancier, dramaturge, philosophe, homme politique, moraliste, tribun, esthète, voyageur, pamphlétaire, mécène ». Il lui reproche en revanche son internationalisme, son antisémitisme et, surtout, les « propos défaitistes » qu'il a tenus lors de la Première guerre mondiale.

¹³⁷⁵ AGR., Papiers Carton de Wiart (I 223), microfilms 2371, n°1693, F. van den Bosch. *Impressions de littérature contemporaine*, Bruxelles, Paris, Vromant et cie, 1905.

combattant ». De surcroît, il envoie 200 francs en faveur de la souscription lancée par le quotidien afin de couvrir les frais du procès.¹³⁷⁶

Il n'est donc pas étonnant que des anthologies contemporaines, à la gloire des célébrités nationales, saluent en cet « avocat, jurisconsulte, homme politique, conférencier, professeur, journaliste, critique d'art, chroniqueur, orateur, écrivain »... une « individualité forte et complexe ». Et, dans le même temps, une des personnalités les « plus représentatives » de la Belgique ou du moins de ce que le pays serait à même de produire en matière d'*hommes de talent*.¹³⁷⁷

Picard et le journalisme quotidien massifié

Picard a écrit dans la presse d'opinion et s'est exercé au journalisme quotidien. Les pratiques de la presse *commerciale* lui inspirent toutefois une sainte horreur tant il les juge dévoyées et corruptrices des belles âmes.

Dans la « comédie drame » *Ambidextre journaliste*, il décrit le parcours d'un jeune homme, Ambidextre, devenu docteur en droit par la volonté de son père. Rêvant d'un nouvel auditoire, la *foule*, il se tourne alors vers le journalisme, la seule carrière qui permette de l'atteindre.¹³⁷⁸ Il débute dans *Le Genre humain*, organe socialiste quotidien dans les mains « étrangères et extravagantes d'Israël ». Happé par le métier, et comme tant d'autres, Ambidextre ne s'inscrit pas au barreau auquel il préfère la critique d'art. Marque d'un premier déclin aux yeux de l'auteur, il se lance ensuite dans le journalisme politique. Loin de l'art voire des idées, il cède aux sirènes de l'annonce, des « réclames de tous genres... bref (d)es articles qu'on ne paie pas mais qui paient ». Au détriment de la qualité, Ambidextre sacrifie à *l'américanisme*, exclusivement en quête de lecteurs nombreux et d'articles à bon marché susceptibles de les aguicher.

Picard déplore les victoires de cette presse de reporters, c'est-à-dire de « chien(s) rapporteur(s) du Potinage », qui illustre la décadence des publications axées sur les articles de réflexion et les fantaisies composées avec style. Faisant le constat de ce qu'il perçoit comme le divorce entre *l'activité littéraire* et le *journalisme*, il pointe particulièrement l'action des secrétaires de rédaction qui pratiquent des coupes

¹³⁷⁶ I.E.V., Correspondance Louis Bertrand n°311, Bruxelles, 11-06 1903, L. Bertrand à E. Picard et n°312, s.l., 6-06 1903, E. Picard à L. Bertrand.

¹³⁷⁷ « Edmond Picard » dans *Figures nationales contemporaines*, Bruxelles, Librairie moderne, 3 vol., 1908-1909, série 3, p. 91-93, p. 92.

¹³⁷⁸ Cabinet des manuscrits (B.R.), II 7824 *Ambidextre journaliste*, comédie drame d'E.Picard.

sombres dans les textes de « valeur », pour privilégier les nouvelles *sensationnelles*. Allant au bout de sa déchéance morale, aux seules fins de s'enrichir, Ambidextre opte pour le *journalisme financier* qui l'amène à se compromettre dans l'affaire véreuse de trop. Celle qui le ruine et le conduit 5 années en prison. A 65 ans, déchu et déçu de la vie, il est ravalé au rang de reporter, « comme ils disent du fait divers et du crime », et au chantage. Jusqu'à ce qu'une de ses victimes le tue après qu'il l'ait calomnieusement déshonorée dans un article.¹³⁷⁹

Exacerbées dans la forme, les critiques de Picard sont en somme récurrentes voire convenues quant au fond. A l'instar d'autres discours, cependant avivés au tournant du siècle, sur la « marâtre qu'on appelle la presse » qui, au jour le jour, dévore l'énergie et annihile le goût de « créer ces œuvres de longue haleine qui (nous) survivent ». ¹³⁸⁰ A titre d'exemple, en 1909, à la mort de Charles Tardieu, rédacteur en chef de *L'Indépendance belge*, critique littéraire et musical, ses confrères saluent ce « journaliste exclusivement » qui aurait pu donner « à la littérature des œuvres de valeur, « s'il n'avait été moins absorbé par les « devoirs professionnels ». ¹³⁸¹

Rapports des journalistes écrivains avec la presse quotidienne

Pour nombre d'hommes de presse toutefois, les arguments développés dans cette (mauvaise) pièce de « l'oncle omnidextre », qui « a assez de plumes à son chapeau » pour en laisser aux autres, relèvent de l'excès et même de l'erreur d'appréciation. ¹³⁸² Car dans les faits les journalistes-littérateurs, et au premier rang les Jeunes Belgique, cherchent à nouer et puis à développer d'étroits contacts avec la presse quotidienne. Lorsque Picard, avec mépris, traite les Jeunes Belgique de « journalistes », il s'attire d'ailleurs une verte réplique de Max Waller. « Oui la presse est notre métier, la littérature notre art. Et après ? ». « C'est notre barreau à nous », précise le leader du mouvement, avant d'ajouter que le blâme ne manque pas de piquant sous la plume d'un homme qui a rédigé « l'article de tête au *National*, au *Peuple*, où sais-je, au *Progrès* peut-être ? ». Et de conclure : « Vous reproche-t-on de plaider pour des vidangeurs ?...la presse elle a bon dos maintenant que vous n'avez plus besoin

Manuscrit., 1904. Le deuxième manuscrit est de la main de Léon Peltzer.

¹³⁷⁹ *idem*, p.11, , p.56, p. 46 et p.118 pour les citations.

¹³⁸⁰ LEBROCQUY, G., *Types et profils*, *op. cit.*, p. 486.

¹³⁸¹ Cabinet des Manuscrits (B.R.), II 6432 Autographes collection Hippert, vol. TUV...Z. Charles Tardieu. Extraits de coupures de presse à sa mort (janvier 1909) et VANZYPE G., « Charles Tardieu », *Biographie nationale*, *op. cit.*, t. 24, 1926-1929, col. 578-580, col. 579.

¹³⁸² Cabinet des manuscrits (B.R.), II 6432, *op. cit.*, vol. P-Q, s.d., Jim-Jim, « L'oncle persécuté ». L'œuvre a cependant été distinguée du prix triennal (1903-1905) du concours de littérature dramatique.

d'elle ». ¹³⁸³ Financièrement, s'entend. Camille Lemonnier lui-même, le Maréchal des lettres, après avoir perdu beaucoup d'argent dans la création d'organes artistiques et littéraires dans les années 1870, a voulu prendre part, en 1880, à une « affaire sérieuse », un journal quotidien. Il a agi dans le but avoué de consacrer une plus grande *publicité*, une *médiatisation* à la nouvelle littérature que celles que pouvaient lui offrir les revues spécialisées. ¹³⁸⁴

Ainsi assure-t-il la direction du *Journal du dimanche*, supplément hebdomadaire et en grande partie littéraire de *L'Europe*, organe fondé par Emile Francq. Celui-ci, un financier poursuivi par les dettes, a tenté de se reconvertir dans la presse *commerciale* et de *reportage*. ¹³⁸⁵ Il offre 500 francs par mois à Lemonnier pour le poste. Il lui autorise à publier les œuvres de ses cadets, « amis » « de cœur et d'affinités foncières » de la *Jeune Belgique*, contre une rémunération allant jusqu'à 3 sous la ligne. Fait inédit en Belgique pour ce genre de prose. L'aventure s'achève cependant, dès 1881, pour cause de faillite sans doute engendrée par les ennuis d'argent du promoteur du titre. ¹³⁸⁶

Du côté catholique, Prosper de Haulleville a ouvert les colonnes de *La Revue générale* et du *Journal de Bruxelles* à Maeterlinck, Verhaeren ou Rodenbach. D'autre part, outre le *Jeune Belgique* Iwan Gilkin qu'il emploie comme rédacteur politique (et qui se trouve de la sorte dans la place), il a également engagé, en 1884, Francis Nautet comme chroniqueur littéraire et artistique particulièrement attentif aux opus des jeunes talents belges auxquels il revendique d'appartenir.

En l'occurrence à nouveau parmi les pionniers, le baron rencontre l'hostilité constante de la « clientèle conservatrice ». ¹³⁸⁷ Dès lors, fin 1889, Nautet, fils de l'imprimeur verviétois Gilles Nautet et copropriétaire de la revue *Jeune Belgique*, entre 1893 et 1895, passe à *L'Indépendance belge* dont Gérard Harry, soutien de la nouvelle littérature, est alors le sous-directeur. A la rentrée de 1892, il décide d'ailleurs de

¹³⁸³ WALLER M., « Maître Edmond Picard », *La Jeune Belgique*, VI, 1887, p.179-183, *La Belgique artistique*, op. cit., p.438-442, p.441.

¹³⁸⁴ Cabinet des manuscrits (BR), II 6906 C, 105 Lettres de C. Lemonnier à Léon Cladel, Mme Cladel et Justine Cladel (1878-1912), n°24, Bruxelles, 17-09 1880, C. Lemonnier à L. Cladel.

¹³⁸⁵ VANWELKENHUYZEN G., *De L'Uylenspiegel à La Jeune Belgique. Lecture faite à la séance du 12 janvier 1952 de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique*, Bruxelles, Palais des Académies, Gembloux, Duculot, 1952 et AULB, Fonds Frère Orban PP2, 1019, Biographie de E. Francq, directeur de *L'Europe*, 1881. En fait de biographie, il s'agit surtout de notes à propos de sommes dues par Francq : 51 068, 73 francs à la Compagnie des Omnibus de Paris, 46 659,63 francs à la Banque de Paris et des Pays-Bas... Il est question d'un jugement sur ces affaires, rendus le 24 juin 1879.

¹³⁸⁶ LEMONNIER C., *La vie*, op. cit., p.149-151 et p. 179-180.

¹³⁸⁷ PIPERS N., « Prosper de Haulleville », *Biographie nationale*, op. cit., t. 37, col. 413-420, col. 418.

consacrer régulièrement deux à trois colonnes aux auteurs nationaux sous la rubrique « Pages de la Wallonie et des Flandres ». Et ce malgré le critique attitré du quotidien, Gustave Frédéric, dont les goûts, classiques et français, s'opposent radicalement aux Jeunes Belgique qui, de leur côté, le lui rendent bien.¹³⁸⁸ Après le départ de Harry désormais entièrement dévoué au *Petit bleu*, *L'Indépendance belge* maintient cette politique d'ouverture. Il n'est pas certain, en revanche, que les littérateurs aient été payés comme le prétend Harry dans ses Mémoires. L'assurance de la signature en bas de page et un peu de publicité personnelle dans la publication renommée lors de l'insertion d'un conte ou d'une nouvelle, semblent avoir souvent fait office de rétribution.¹³⁸⁹

La tentative de conquête de la presse quotidienne par ces littérateurs s'apparente, mais avec plus de force encore, aux velléités de *littérisation* des animateurs des journaux d'information comme *Le Petit bleu* ou *La Réforme*. On a vu d'ailleurs que les uns et les autres se fréquentent et forment, en définitive, un même ensemble de personnes, *journalistes-littérateurs* voire de *littérateurs-journalistes* pour quelques-uns. La difficulté de la tâche n'échappe pas à certains qui craignent un « malentendu », une sorte d'incompréhension esthétique entre leurs écrits d'avant-garde et le lectorat dit grand public.¹³⁹⁰

Face au triomphe de la course aux nouvelles et de la rapidité, la *prose artiste de fiction* ne parvient effectivement pas à prendre une place déterminante dans cette forme de presse-là. L'échec de la *littérisation* du journalisme quotidien n'empêche toutefois pas les auteurs de trouver des emplois dans ce média, même s'ils le jugent trop *populaire*. Et de l'utiliser malgré tout pour rendre compte, en général de façon bienveillante, du travail des amis.

Ainsi Auguste Vierset, rédacteur de *L'Indépendance belge* et Jeune Belgique, transmet-il un livre de Valère Gille à son « patron » Tardieu qui le mentionne aux lecteurs. Vierset, de son côté, attend de Gille qu'il demande à son ami Gilkin, du

¹³⁸⁸ Voir ML 6611 Correspondance à Gérard Harry ; sur Francis Nautet (1854-1896) voir surtout VANWELKENHUYZEN G., *Francis Nautet, historien des lettres belges*, Verviers, Ed. de L'Avant-Poste, 1931, p. 40. Lorsque Nautet commence à publier son *Histoire des lettres belges d'expression française*, que la mort l'empêche d'achever, Frédéric la critique durement.

¹³⁸⁹ HARRY G., *Mes Mémoires*, op. cit., t.1, p.54. et AGR., Archives personnelles de Sander Pierron (I 286), Correspondance générale, n°148, La Demi-Lune (Essonnes), 13-12 1900, E. Demolder à S. Pierron. Demolder a écrit un conte de Noël pour enfants. Il ne demande pas à être payé. La garantie de la signature et la publication d'un extrait d'un volume inédit à paraître le satisfont.

catholique *Journal de Bruxelles*, de « dire un mot » d'un des siens.¹³⁹¹ Autre exemple encore de ces échanges de bons procédés, les conseils en *stratégie publicitaire* qu'Eugène Hins, professeur de français à l'Athénée royal de Charleroi, prodigue, en 1888, à son ancien élève Louis Delattre.¹³⁹²

Le jeune homme, inscrit en médecine à l'Université libre de Bruxelles, souhaite en effet taquiner les Muses. Son maître lui suggère d'envoyer un flot d'exemplaires de son premier opus, avec dédicaces, à la presse *quotidienne* de province et de la capitale (*Journal de Bruges, Journal de Charleroi, La Gazette, L'Indépendance belge, La Réforme...*). Il propose aussi de contacter de sa part ses compagnons Emile Leclercq, (qui signe Jacques à *La Chronique*), et Georges Eekhoud à *L'Etoile belge*. Pour Leclercq, il conseille de joindre à la lettre de « respectueux hommages d'un concitoyen », car l'auteur réaliste, le peintre devenu fonctionnaire, est « originaire de Fontaine » (l'Evêque) comme Louis Delattre.¹³⁹³ Quant à la presse catholique, Hins l'estime hostile à la littérature. De surcroît, son passé d'internationaliste et ses convictions d'extrême-gauche ne joueraient pas en faveur de son protégé auprès de l'équipe de l'organe de la Droite, *Le Journal de Bruxelles*.

Il souligne ensuite l'importance prise par les *revues* à Bruxelles, surtout celle de *La Jeune Belgique* dont nombre des membres se retrouvent par ailleurs dans la grande presse. Aussi, « un jour de verve », écrit le professeur au novice, adressez « une jolie oeuvrette, quatre à cinq pages de votre écriture, pas plus », sous peine d'être refusé, « faute de place ». C'est ici l'homme de métier qui parle. Pour parvenir à ce but, rien de mieux que de solliciter à nouveau un pays, en la personne de Jules Destrée qui a ses entrées dans le mouvement. Car « une fois introduit là vous serez définitivement sacré littérateur ».

Il faut derechef souligner la place de la capitale comme « centre de publication », en dehors duquel les créateurs, les francophones du moins, se sentent « au fond d'un trou », malgré tous leurs efforts pour « arriver à la lumière ». Il est donc indispensable de profiter de la renommée naissante pour garder « un pied à Bruxelles » et ne pas

¹³⁹⁰ ML 693/6, Oostacker, 3-09 1892, M. Maeterlinck à I. Gilkin. Il dit accepter surtout pour plaire à Gérard Harry.

¹³⁹¹ ML 5697/900-1043, Correspondance à Valère Gille, n°973, s.d., A. Vierset à V. Gille.

¹³⁹² MAYNE M., *Eugène Hins (1839-1923)*, op. cit., Voir aussi VANZYPE G., « Notice sur Louis Delattre » dans *Galerie de Portraits*, op. cit., t. 2, p. 77-97.

¹³⁹³ Sur Emile Leclercq (1827-1907): ARON P., « Pierre, Joseph, Emile Leclercq », *Nouvelle biographie nationale*, op.cit., t. 4, 1997, p. 242-245.

« retomber en province ». ¹³⁹⁴ A 20 ans à peine, en 1883, Destrée, pas encore wallingant, parlait pour sa part « d'engloutissement » dans une « Wallonnie » (sic) qui l'étouffait. ¹³⁹⁵

L'historien des lettres Vanwelkenhuyzen résume la situation : « Non contents d'attirer sur eux l'attention d'une élite »- et notamment par le scandale dont le parfum révèle les débuts d'une sorte de *société du spectacle*- « les écrivains de 1880 voulurent intéresser le grand public ». Afin, précise le chercheur, de « relever le niveau de la presse quotidienne », en particulier par la création de *suppléments littéraires*. Et d'observer le peu de résultats concrets obtenus en ce sens avant d'ajouter que « la plupart des Jeunes Belgique avaient appris le chemin des bureaux de rédaction ; ils continuèrent à les hanter et le journalisme en retour assura « la matérielle » à bon nombre d'entre eux ».

¹³⁹⁶ Cependant soit en tant que *critique littéraire* ou *chroniqueur* au mieux et, au pire, comme *simple rédacteur*.

Quant à Delattre, il a suivi les conseils de son ancien professeur et obtenu un succès que l'on appelle d'estime et... *auprès de la critique*. Mais de triomphe populaire point. Dans l'esprit de Hins, la littérature reste d'ailleurs un « agrément », « une occupation secondaire » et, en aucun cas, une profession qui permet de « gagner (ses) croûtes ». L'aîné parle en connaissance de cause. ¹³⁹⁷

Il n'empêche que les journalistes qui se piquent de littérature accordent une *valeur symbolique* majeure à l'estampille Jeune Belgique ou à l'une de ses dissidences. A la différence des emplois dans la presse quotidienne que curriculums et biographies minorent ou ignorent avec constance. Or il faut redire combien la connaissance de cette part d'occupation est fondamentale si l'on veut mieux cerner la personnalité des auteurs. Certains sont *littéralement* nourris par elle et tous y puisent leurs attitudes et discours *anti-massification*. Car il faut voir au-delà des conflits artistiques entre tenants de l'art pour l'art et garants d'un art social, même s'il existe à l'occasion des ruptures fracassantes. Au-delà aussi des inimitiés entre les uns et les autres, parfois mesquines,

¹³⁹⁴ ML 2304 Correspondance à Louis Delattre, Dampremy, E. Hins à L. Delattre, lettres du 15-03, 27-10, 20-12 1888, E. Hins à L. Delattre.

¹³⁹⁵ ML 6593/2 Notes et souvenirs, sept. 1883-sept. 1884, 26-09 1883 et 23-10 1883.

¹³⁹⁶ VANWELKENHUYZEN G., *Francis Nautet, op. cit.*, p. 40.

¹³⁹⁷ ML 2304 Correspondance à Louis Delattre, Dampremy, 19-01 1889, E. Hins à L. Delattre.

souvent passagères.¹³⁹⁸ Et noter avant tout, en chacun d'eux, le goût de la *distinction*, entretenu par la peur du nombre, forcément *médiocre* et *banal*, que la société en voie de démocratisation engendrerait.

La compagnie se veut en effet sélecte jusqu'à exiger des candidats à l'adhésion en son sein qu'ils se présentent cérémonieusement aux anciens dans un café du centre ville de Bruxelles.¹³⁹⁹ On admet que Nizet en rajoute dans *Les Béotiens* quand il se moque de ce genre d'adoubement et, sous de transparents pseudonymes, des aréopages de presque vedettes- les vénérés maîtres Lemonnier et Picard compris. On sait qu'il est, plus qu'un autre, un écrivain manqué, un aigri qui, lui aussi, tentera mollement sa chance à Paris. Il n'en reste pas moins un observateur naturaliste, plutôt pertinent, des pratiques de ce *microcosme littéraire* « belge francophone ».

Sa plume outrancière en souligne les rapports persistants avec le milieu journalistique et la volonté de distinguo qu'il affiche. Jusqu'à susciter les moqueries et les jalousies des rédacteurs *stricto sensu*, pour lesquels il s'agit seulement de « confrères qui snobent », de prétentieux « qui ont l'air de ne plus regarder les camarades ».Voire, se soulage l'auteur, docteur en philosophie et lettres de l'Université de Bruxelles, de « jeunes avocats ratés » qui « crachent leur venin sur la presse qui ne les reconnaît pas et les journalistes leur renvoient la pareille ». ¹⁴⁰⁰ Rappelons qu'il publie ce pamphlet en 1885. Or la génération Jeune Belgique a trouvé en grande partie à s'employer dans la presse quotidienne, *grosso modo*, à partir des années 1890 alors que leur revue cesse de paraître en 1897. Beaucoup ne renoncent pas pour autant à publier dans les périodiques artistiques et littéraires. Quant à Nizet, à partir de 1891, l'année de la parution de son ultime roman, il devient journaliste à *part entière*. ¹⁴⁰¹

La lecture du courrier de Valère-Gille, directeur de la *Jeune Belgique* entre 1889 et 1891, montre effectivement une prédominance d'avocats de profession parmi les abonnés de *La Jeune Belgique* ou les participants aux banquets que le groupe a

¹³⁹⁸ Voir Cabinet des manuscrits (BR), II 6699, Lettres d'Albert Giraud à Iwan Gilkin. Entre autres méchancetés : Rodenbach a un « souffle d'asthme », Sander Pierron que les compères appellent Sander Morpion ou Demolder, le Molder qui est un âne etc...

¹³⁹⁹ ML 164, Souvenirs littéraires. Extraits de carnets de notes de Léon Paschal (Manuscrit), 1892, p.81.

¹⁴⁰⁰ NIZET H., *Les Béotiens*, op. cit., p.176 et 186 (voir la préface de R. TROUSSON).

¹⁴⁰¹ VANZYPE G., « Henri Nizet et 'Les Béotiens' », *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 17, 1938, p. 5-16 et TROUSSON R., « Deux naturalistes oubliés : H. Nizet et J. F. Elslander », dans *Le naturalisme et les lettres françaises de Belgique*, n° spécial, *Revue de l'Université libre de Bruxelles*, 1984, n°4-5, p. 171-185.

organisés. A leurs côtés figurent cependant des rédacteurs, employés par les principaux quotidiens libéraux de Bruxelles, surtout ceux à prétention littéraire, (*La Chronique*, *La Réforme* mais aussi *L'Etoile belge* et même *Le Soir*) et plus rarement de province (*L'Express*). Ainsi que des directeurs d'autres recueils de littérature belges et, notons-le d'ores et déjà, *français*.¹⁴⁰²

Une presse de revues comme contrepoids qualitatif aux dérives de la presse quotidienne

En substance, il se développe au tournant du siècle un milieu d'animateurs d'une presse *de revues*, littéraires et artistiques. De façon plus générale, on observe également l'affirmation de publications *culturelles, scientifiques et commerciales*, dont l'Union de la presse périodique, fondée en 1890, va chercher, avec le succès relatif que l'on sait, à défendre les intérêts *professionnels* face au journalisme quotidien.

Sur le total des 440 membres adhérents répertoriés entre 1901 et 1912, soit un ensemble annuel maximum de 250 individus, on dénombre 18 % de docteurs en droit, 16 % de médecins, 18 % d'autres catégories de bourgeois intellectuels. Soit 52 % de professions dites libérales contre moins de 7% d'hommes et de femmes de lettres proprement dits. Ces derniers sont moins nombreux que le groupe des artisans et commerçants, rédacteurs d'organe à caractère *corporatiste*, qui constituent 11 % du panel.¹⁴⁰³

Tous ces rédacteurs de la presse périodique, par le biais de leur organe officiel, critiquent à leur tour les facilités de forme et surtout de fond des quotidiens. Et face à *l'information massifiée*, ils disent vouloir cultiver la *multiplicité qualitative* grâce à la presse périodique. Ils défendent en ce sens les avantages des revues, matériaux *durables* et oeuvres de gens au fait des sujets traités. A la différence du journalisme

¹⁴⁰² ML 5697/1-169 ; 170-299 ; 300-443 ; 444-598 ; 599-750 ; 751-899 ; 900-1043 ; Correspondance à Valère Gille. Il ne s'agit donc pas d'une liste exhaustive ou d'un registre. Cette ample correspondance (qui court bien au-delà de la période envisagée) mériterait toutefois un examen plus approfondi. Parmi les noms d'abonnés ou de participants aux banquets que la revue organise : Albert Bauwens, un des fondateurs de la *Jeune revue littéraire*, Joseph De Geynst, journaliste et membre actif de l'AGPB, Emile Vandervelde, Frantz Fonson, journaliste (notamment au *Soir*) et l'un des auteurs de *Mademoiselle Beulemans*, George Garnir, Albert Giraud, Achille Chainaye, Auguste Pantens, autre rédacteur de *L'Etoile belge* et même un administrateur du *Journal de Bruxelles* (Niset fils)...

Sur Valère Gille (1867-1950), (devenu patronyme- Valère-Gille- par arrêté royal 1947) : DUMONT G. H., « Valère, Joseph, Jules Gille », *Nouvelle biographie nationale, op. cit.*, t. 4, 1997, p. 182-185.

¹⁴⁰³ GILLET F., *Etude sur les journalistes belges francophones au XIXe siècle à partir de l'analyse du Bulletin de l'Union de la presse périodique belge*, Travail inédit, 1^{ère} licence en Histoire, Bruxelles, ULB, 2001-2002.p.26 et suivantes.

quotidien, rédigé par « de charmants garçons...mais de Pic de la Mirandole point ».¹⁴⁰⁴
L'Union de la presse périodique a de surcroît des visées internationalistes.

Elle se pose en principale instigatrice des deux premiers Congrès internationaux de la presse périodique, en 1907 et en 1910. Ce dernier se déroule dans la Salle des Congrès de l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles, en collaboration avec l'Association des journalistes périodiques étrangers et sous le patronage du gouvernement belge ainsi que de la ville de Bruxelles.

Comme lors de manifestations précédentes, les organisateurs de l'Exposition, acquis à la puissance *publicitaire* de la presse quotidienne, tergiversent avant d'accepter du bout des lèvres l'instauration d'une Commission spéciale de la presse périodique, à laquelle ils n'accordent toutefois pas d'informations gratuites. Il ressort néanmoins du deuxième Congrès, la mise en place d'une *Fédération internationale de la presse périodique*. Elle est sans doute calquée sur le modèle du Bureau des Associations de presse quotidienne et de l'Union internationale des associations de presse qui lui succède.¹⁴⁰⁵

Il faut cependant percevoir dans cette structure la marque, plus déterminante, du successeur d'Octave Maus à la tête de l'Union de la presse périodique, Paul Otlet. Docteur en droit issu d'une famille d'industriels enrichis dans la construction de chemins de fer et de tramways et, comme son prédécesseur Maus, ancien stagiaire de Picard, Otlet a collaboré au travail de compilation de la juridiction nationale, les *Pandectes belges*, initié par le maître. A l'instar d'une partie du milieu *savant* international de la fin du siècle, Otlet voue son existence et sa brillante intelligence « à l'organisation rationnelle de la production scientifique ». C'est d'ailleurs le but premier que les congressistes assignent à la Fédération internationale de la presse périodique. Le secrétariat en est situé de surcroît au siège de l'Office international de bibliographie, fondé en 1895 et animé par Otlet et son ami Henri La Fontaine.¹⁴⁰⁶

¹⁴⁰⁴ MERTENS G., MAUS O, PIROTTE L., « La presse à l'exposition » *La Presse universelle*, n°6bis, 07-1897, p.123-131, p.125.

¹⁴⁰⁵ « La presse périodique à l'Exposition de Bruxelles », *Bulletin officiel de l'Union de la presse périodique belge*, Bruxelles, n°1-2, 01-02-1910, p.1-5 ; *2^{ème} Congrès international de la Presse périodique*, Bruxelles 24-26 juillet 1910, Actes du Congrès Bruxelles, 1912 et Fonds des Expositions universelles. Exposition de Bruxelles, 1910 : n°1747, 25-05 1910, commissariat général, duc d'Ursel au ministre de l'Industrie et du Travail Hubert.

¹⁴⁰⁶ « Fédération internationale de la Presse périodique », *Bulletin officiel de l'Union de la presse périodique belge*, Bruxelles, n°1-2, 01-02-1911, p.1-3.

Ainsi l'idée des Congrès internationaux de la presse périodique s'inscrit-elle dans un projet plus vaste sinon incommensurable d'une organisation mondiale, « couvrant toutes les sciences et matières ». A cet effet, Otlet et Lafontaine contribuent à créer, en 1907, un *Office central des Associations internationales*. Lors du premier Congrès mondial tenu à Bruxelles en 1910, l'Office central devient l'Union des Associations internationales. Rappelons que les deux dates sont également celles des deux premiers Congrès de la presse périodique. C'est-à-dire le lieu de rassemblement des animateurs de ces revues en charge de *propager*, de *médiatiser* le savoir universel qu'elles ont emmagasiné. A nouveau, il faut souligner rôle central accordé à Bruxelles par les promoteurs de ces initiatives.¹⁴⁰⁷

Sans la dimension *universaliste*, le Cercle des Arts et de la Presse, fondé également en 1890 dans la capitale, veut à son tour *rapprocher* des créateurs, des *hommes de la pensée*. Et organiser des expositions, des fêtes en dehors des préoccupations politiques. Le Cercle est présidé par le revuiste, peintre et dessinateur...ainsi que membre fondateur de la section bruxelloise de l'APB, Théo Hannon, candidat en médecine, fils d'un docteur en sciences et en médecine sorti de l'Université de Liège et devenu professeur et puis recteur de l'Université de Bruxelles.¹⁴⁰⁸ Le Cercle, qui compte initialement 192 membres dont 20 inscrits en qualité de *journaliste*, recrute de préférence parmi les « artistes », les « littérateurs » ou les « hommes de lettres », l'absence de conditions d'accès entraîne un succès des souscriptions qui dépasse, semble-t-il, les fondateurs eux-mêmes. Et ce malgré les 24 francs trimestriels exigés lors de l'inscription comme adhérent effectif. Il a même fallu admettre des « membres participants » (donc non effectifs) qui, professionnellement, n'appartiennent ni au monde des Arts, ni à celui de la Presse » comme une « conséquence nécessaire de l'extension considérable que (le) Cercle a prise depuis quelques mois ».

Sur Paul Otlet (1868-1944) voir RASMUSSEN A., « L'internationalisme belge au miroir de la France (1890-1914) », *France-Belgique (1848-1914). Affinités-ambiguïtés. Actes du Colloque des 7, 8, 9 mai 1996, publiés sous la direction de Marc Quaghebeur et Nicole Savy*, Bruxelles, Labor-Archives du Futur, 1997, p.105-122, p. 106 pour la citation et L'HOEST Ch., HELLEMANS J., « Paul Otlet : l'universalisme », *100 ans de l'Office international de bibliographie, les prémises du Mundaneum, 1895-1995*, Mons, Mundaneum, 1995, p. 35-51. L'Office international de Bibliographie avait pour but principal de constituer un Répertoire bibliographique universel, dès lors établi selon des normes standardisées et centralisé à Bruxelles.

¹⁴⁰⁷ L'HOEST Ch., HELLEMANS J., « Paul Otlet ... », *op. cit.*, p. 45.

¹⁴⁰⁸ Sur Théodore dit Théo Hannon (1851-1916) voir BERTELSON L., *op. cit.*, p. 65 et DELSEMME P., « Théodore, Joseph, Paul, Marie Hannon », *Nouvelle biographie nationale, op. cit.*, t.5, 1999, p. 189-194.

Preuve de l'existence d'un *milieu savant* et de créateurs qui, en l'occurrence, pour éviter le succès de foule (de masse...) et à défaut de critères professionnels précis, exige désormais des candidats à l'adhésion au Cercle une « situation sociale » et « une éducation » suffisantes. Afin, précise-t-on, que leur participation aux réunions et aux manifestations ne constitue pas « une gêne pour (eux), ni un embarras pour les membres effectifs ou les visiteurs distingués ». ¹⁴⁰⁹ Quand *distinction* socioculturelle et ségrégation socioéconomique font bon ménage.

Affirmation d'un milieu intellectuel

Car ces milieux *intellectuels*- le terme commence à être utilisé en ce sens à la fin du 19^{ème} siècle- conçoivent le « journaliste » idéal comme un *littérateur instruit*, bien que pas forcément diplômé. A la fois au fait de « l'histoire...la philosophie, la géographie, des sciences morales, politiques et administratives », il ne devra ignorer « complètement ni les beaux-arts, ni le droit, ni les questions sociales... ». ¹⁴¹⁰ L'exigeante définition rejoint celle de nombreux « frères ennemis » de la presse quotidienne. Ceux qui, notamment à l'occasion des Congrès de la presse, expriment leur refus de se voir assimiler à des employés d'entreprises. Ils se positionnent dès lors souvent en contradiction avec l'esprit du législateur, comme on l'a vu dans le cas du contrat de travail. Et ce même après le vote de la loi Frank en 1922 qui, de l'avis même de son auteur, « s'applique...nécessairement... aux journalistes ». C'était déjà le cas, en juillet 1905, lors des discussions autour de la loi sur le repos du dimanche dans les entreprises industrielles et commerciales. En l'occurrence, « un avis rendu... par le ministère de l'Industrie et du Travail » indiquait à nouveau « clairement que les journalistes professionnels » étaient visés par la loi. ¹⁴¹¹ On a observé en ces matières, au sein de l'APB, les avis socialement conservateurs des directeurs de journaux qui ont pu exercer des pressions sur les membres rédacteurs. Les prises de position des *journalistes-littérateurs* en particulier mais aussi des *gens de presse* stricto sensu,

¹⁴⁰⁹ *Cercle des arts et de la presse, Bruxelles, Liste des Membres, Bruxelles, J. Van Gompel-Trion, 1890, Cercle des arts et de la presse, Statuts votés le 25 avril 1890, Bruxelles, J. Van Gompel-Trion, 1890 et, Bruxelles, 10-05 1890, Circulaire n°75, Cercle des Arts et de la presse, Ed. Vanden Peereboom, secrétaire dans NISSET J., La professionnalisation des journalistes en Belgique. Etudes des groupements professionnels, Travail inédit, 1^{ère} licence, Histoire, Bruxelles, ULB, 2001-2002.*

¹⁴¹⁰ KLOTH J., «A propos de journalistes », *Bulletin de l'Union de la presse périodique*, n°6, 06-1901, p. 41-43, p.42.

¹⁴¹¹ BEAURENT O., *Les Congrès de la presse, op. cit.*, p.110 et p. 96. Blocage majeur « encore en 1974, les journalistes réunis en Congrès refusent d'être catégorisés comme employés », cité dans NGINDU WA NZENGU M., *La professionnalisation du journalisme dans Le Journaliste, bulletin des groupements professionnels de la presse quotidienne de Belgique, 1920-1940*, Travail inédit, 1^{ère} licence, Histoire, Bruxelles, ULB, 2001-2002, p. 19.

peuvent également s'expliquer par leur désir commun de prendre place parmi l'espèce *d'intelligentsia* (professeurs, hauts fonctionnaires, artistes) en voie de constitution en cette fin de siècle.

Phénomène européen, *l'intelligentsia*, « à la différence de la *Bildungsbürgertum*, ne ressent pas de « proximité avec les autres groupes bourgeois ». Elle privilégie au contraire une plus « grande ouverture vers la petite bourgeoisie », voire vers l'extrême-gauche (comme dans le groupe des journalistes et littérateurs socialistes ou socialisants).¹⁴¹²

PAYS/ANNÉE (NOMBRE INTELLECTUELS <small>1413</small>)	ALLEMAGNE	Taux de croissance %	FRANCE	Taux de croissance %	ANGLETERRE	Taux de Croissan- ce %
1876	/		4173		6893	
1881	5004		7372	76.6	8272	20
1896	5507	10	6354	- 13.8	11060	33.7
1906	8753	58.4	9148	43.9	13786	24.6

On note par ailleurs dans le corps électoral censitaire belge, dont le nombre total d'électeurs est multiplié par 0,3 entre 1864 et 1894, la hausse plus élevée des catégories de profession à caractère intellectuel, tels que les fonctionnaires (1.51), les juristes (1.42), les enseignants (2.14). Et surtout les publicistes, journalistes et « hommes de lettres » (2,63).¹⁴¹⁴ Cette augmentation constante et remarquable des *savants*, des *auteurs* de toutes sortes et, de façon générale, des intellectuels payés par l'Etat, a conduit des nations comme l'Allemagne et la France à renforcer les conditions d'entrée dans les institutions universitaires ainsi que l'accès à des métiers tels que celui de médecin ou d'ingénieur.¹⁴¹⁵ La Belgique a suivi cette politique de *régularisation* et de *normalisation* du savoir et des diplômes qui le sanctionnent - c'est le sens de la loi d'avril 1890 sur la collation des grades académiques - à la différence de l'Angleterre, de tradition peu interventionniste. La vérification renforcée des compétences de *l'élite* participe à nouveau d'une volonté d'écartier les amateurs, voire les charlatans en ce qui concerne les médecins.

¹⁴¹² KOCKA J. (dir.), *Les bourgeoisies*, op. cit., p.19 et p. 35.

¹⁴¹³ GUILLAUME P., « L'émergence des professions intellectuelles » dans GUILLAUME P., (dir.), p.117-127.

¹⁴¹⁴ LEBOUTTE R., PUISSANT J., SCUTO D., *Un siècle d'histoire*, op. cit., p. 80.

¹⁴¹⁵ CHARLE Ch., *Les intellectuels*, op. cit., p.151 qui confirme Guillaume sur ce point.

Il s'agit en somme d'un autre processus de *professionnalisation*, perceptible à l'échelle européenne. Dès lors, les journalistes, promoteurs de la culture générale, fruit de l'humanisme et des classiques, diplômés (Philosophie et Lettres et Droit) ou non, commencent à passer aux yeux de certains scientifiques « durs » en voie de spécialisation (et dont le nombre augmente) pour ...des *spécialistes de la généralité*. Ce contre quoi les gens de presse s'élèvent, convaincus de leur caractère d'intellectuels « dans le sens complet du mot ». Et s'ils « sacrifie(nt) parfois... à de fastidieuses besognes », pour « faire du métier », ils sont là « encore obligé(s) à un discernement réel ». ¹⁴¹⁶

EVOLUTION DE LA REPARTITION DES ÉTUDIANTS PAR TYPES D'ÉTUDES ¹⁴¹⁷

ANNÉES/FA-CULTÉS	PHILO ET LETTRES	SCIENCES	DROIT	MÉDECINE	ECOLES SPÉCIALES (POLYTECH)	ECONOMIE, COMM., SC. SOCIALES
1835-36	112	300	190	322		
1849-50	470	297	548	310	110	
1869-70	257	350	605	562	617	
1889-90	749	1 532	1 490	1 447	935	
1909-10	796	1 849	1 010	1 223	2 668	
1929-30	1 608	1 605	1 152	1 930	2 734	1 201
1949-50	1 543	1 443	4 264	6 515	2 642	1 300

On constate en effet, au tournant du siècle, des hausses considérables des inscriptions dans les disciplines des sciences du vivant (Facultés des Sciences et les Ecoles spéciales) et une baisse assez forte de celles en Droit.

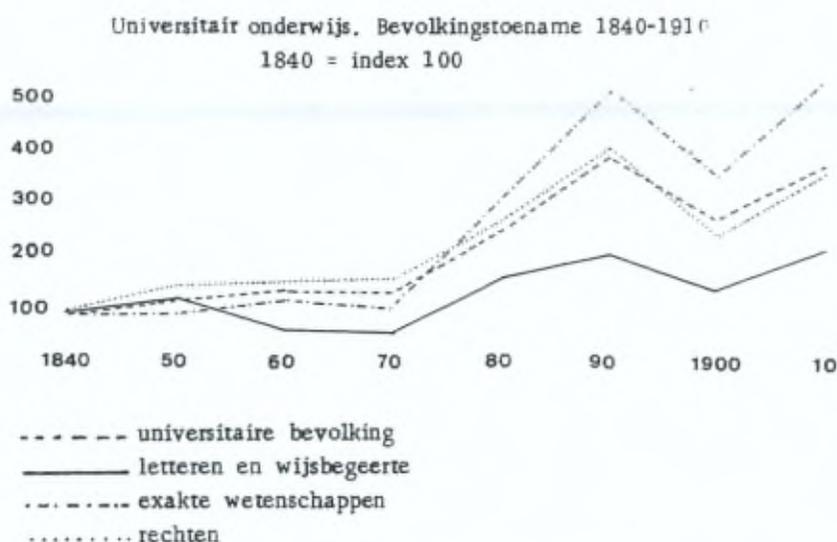
POPULATION UNIVERSITAIRE BELGE ENTRE 1840 (INDICE 100 DE RÉFÉRENCE) ET 1910 ^{1418*}

La chute générale (et passagère) des inscriptions, à partir de 1890 et jusqu'en 1900, trouve son origine dans les effets de l'application de la loi précédemment citée. La tendance générale indique, au contraire, une hausse du nombre d'universitaires, « d'intellectuels ».

¹⁴¹⁶ 2^{ème} Congrès national, *op. cit.* p.74-94, p.75-77 intervention du catholique Théodore Rouvez dont nous reparlerons.

¹⁴¹⁷ PUISSANT J., « L'Université de papa », *Cahiers marxistes*, n°28, 10 1976, p. 3-8, p. 8.

¹⁴¹⁸ WITTE E., « De Belgische vrijdenkersorganisaties (1854-1914) », *op. cit.*, p. 131.* soit : population universitaire (toutes facultés confondues), Philosophie et Lettres, Sciences exactes, Droit.



Manifestations dans l'espace public du milieu intellectuel

Dès les années 1880, les Jeunes Belgique ont cherché à conquérir une place dans *l'espace public* grâce l'organisation d'événements, comme les banquets, de préférence tapageurs et revendicateurs en art, afin qu'ils soient entourés d'une *publicité* importante, profitable au mouvement.

Le phénomène s'amplifie dans les années 1890 et s'étend à *l'intelligentsia*, en majorité *progressiste*- acquise aux idées nouvelles- *bruxelloise* et *francophone*. Ceux-là, souhaitent à leur tour faire entendre leur(s) voix. Notamment par le biais de *manifestes*, de pétitions de soutien. Et accroître de la sorte *l'autorité* des élites dans la société en voie de démocratisation. Ce sont ces « écrivains », en vérité pour beaucoup journalistes-littérateurs et rédacteurs *stricto sensu*, ces « artistes », peintres, statuaires, graveurs, musiciens, et ces « hommes de science » qui, en 1898, apportent leur appui à Emile Zola, condamné par la justice dans le cadre de l'Affaire Dreyfus. Les signataires de la troisième catégorie d'intellectuels (le terme lui-même n'est en l'occurrence pas utilisé), les plus récemment *conscientisés* à eux-mêmes, émanent de l'Université libre de Bruxelles, ses plus grands professeurs en tête (Guillaume Tiberghien, Paul Héger...), suivis par ceux de Gand (Ernest Discailles). En force également, les groupes progressistes avancés et socialisants de la dissidente Université nouvelle de Bruxelles ainsi que les membres du barreau de la capitale.

Quant aux catholiques, y compris les démocrates chrétiens, ils brillent par leur

absence. Déjà suivistes quant aux pratiques du régime libéral, pourquoi, en l'espèce, auraient-ils jugé bon de défendre un journaliste de la « gauche », un écrivain naturaliste- courant littéraire honni par la plupart d'entre eux-. Et, de surcroît, le défenseur d'un Juif... Rédacteurs et littérateurs composent de façon exclusive le Comité organisateur.

Arrêtons-nous sur les 112 signataires de la première et la plus nombreuse section, dite de la *littérature* et de la *presse*. Il apparaît que 71 des 112 personnes qui la composent travaillent, pour partie au moins, dans le journalisme quotidien. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs fait suivre leur nom, de la qualité de « journaliste » voire du quotidien qui les emploie. Avant tout libérales, elles relèvent- à nouveau- pour beaucoup de la presse d'information et littérisée. Dominent en l'occurrence deux rédactions de la capitale- semble-t-il au complet, soit celle de *La Chronique* et celle de *La Réforme*. Enfin, à côté de plusieurs journalistes de *L'Indépendance belge* mais aussi du *Peuple*, figurent des représentants des quotidiens des grandes villes de province (*La Flandre libérale* de Gand ou *L'Opinion* d'Anvers).¹⁴¹⁹ Solidaire à l'égard d'un Français et montrant de ce fait sa vocation *internationaliste*, le *milieu intellectuel belge* peut l'être aussi envers l'un des siens.

C'est chose faite, notamment en 1900, lors du procès pour atteinte aux bonnes mœurs, devant la cour d'assises de Bruges, du roman *Escal-Vigor* de Georges Eekhoud. L'emblématique Edmond Picard assure en personne la défense de l'accusé, prix quinquennal de littérature 1893, qu'il parvient d'ailleurs à faire acquitter. En revanche, la principale thématique du livre, l'homosexualité, rebute les littérateurs catholiques et même certains journalistes socialistes.

Particulièrement Auguste Dewinne, issu de la classe populaire, adepte de l'art social et utilitaire, qui condamne le thème de l'ouvrage, jugé un « vice ignoble », dans les colonnes du *Peuple*.¹⁴²⁰ Où l'on retrouve à gauche, en matière de création, les limites déjà évoquées de l'alliance entre les *intellectuels* et les *militants*, ouvriers voire petits

¹⁴¹⁹ ML 919 Photos de l'Album E. Zola. *Les écrivains, les artistes, les hommes de science de Belgique*, Bruxelles, 1898.

¹⁴²⁰ ML 2623/V/35 Correspondance à G. Eekhoud, s.d. (1900) E. Demolder à G. Eekhoud. Demolder sait par Max Hallet que « le Dewinne était un ancien instituteur. Tu vois : le cuistre ! D'autres encore désapprouvent ce citoyen ». La réplique ne viendra cependant pas de Demolder qui veut une « notoriété socialiste », soit Destrée ou Vandervelde...qui mettront « aux malveillants sectaires le nez dans leur étron ».

Sur Auguste Dewinne (1861-1935) voir notamment BERTELSON L., *op. cit.*, p. 46. Citation tirée du *Peuple*, 28-11 1900 dans ARON P., *Les écrivains belges*, *op. cit.*, p. 87.

bourgeois. L'absence des noms de plusieurs peintres et de professeurs d'Université au bas de la pétition semble également montrer des réticences parmi les bourgeois, face à un sujet jugé scabreux.

On lit en revanche les signatures de quelques Flamands importants, dont le patron du *Het Laatste Nieuws*, Julius Hoste qui viendra d'ailleurs témoigner, en flamand, au procès. L'adresse, dont Sander Pierron est l'initiateur, est de surcroît relayée par la presse quotidienne, surtout libérale et bruxelloise, à laquelle Eekhoud collabore en tant que rédacteur et critique, notamment à *L'Indépendance belge* et au *Petit bleu*. C'est d'ailleurs ce même journal qui publie, en octobre 1900, de façon anonyme (en fait, comme le démontre Jacques Detemmerman, sous la plume du compère George Garnir), les comptes rendus des audiences qui se déroulent pourtant à huis clos. Viennent témoigner à décharge, Gilkin, Giraud, Hector Chainaye, Gille, Pierron...¹⁴²¹ Soit, à-peu-près les mêmes qui se sont mobilisés en faveur de l'écrivain poursuivi ou qui sont intervenus, dans les colonnes du *Peuple* (avec Eekhoud lui-même en l'occurrence) afin de rétorquer, du point de vue esthétique, au jugement moral et politique de Dewinne.¹⁴²²

Autre fait remarquable, la confirmation d'une entente avec *l'intelligentsia* française, et particulièrement son renommé monde littéraire. Et nombre de ses membres « écrivains », par écoles et chapelles, de parapher une pétition qui assure Eekhoud « de leur haute estime, regrettant l'atteinte portée à la liberté de l'art et de l'idée ».¹⁴²³ Le texte est publié sans délais dans des revues belges. Mais aussi dans de prestigieuses consoeurs françaises, dont *La Revue blanche* et surtout *Le Mercure de France* d'Alfred Lavalette. Celui-ci a également édité *Escal-Vigor* dans sa publication en 1898 et puis

¹⁴²¹ Voir EEKHOU D G., *Escal Vigor*, Toulouse, Petite bibliothèque Ombres, 1999 (avec éléments bibliographiques, p. 177-187). Sur Eekhoud, RENCY G., «Témoignages et souvenirs de Georges Eekhoud », *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t.28, n°1, 06-1950, p.17-25 et sur le procès DETEMMERMAN J., « Le Procès d'Escal Vigor », dans *Le naturalisme et les lettres françaises de Belgique*, op. cit., p. 141-169. L'auteur publie les comptes rendus d'audiences parus dans *Le Petit bleu*. Notons que ce même tribunal a poursuivi, la même année, *L'Homme en amour* de Camille Lemonnier. Le romancier sera à son tour acquitté.

¹⁴²² ARON P., *Les écrivains belges*, op. cit., p. 87 et suivantes. Ce genre d'échanges est annonciateur des grandes querelles dans les années 1920 au sujet de la littérature « prolétarienne » (utilitaire et positive, oeuvre d'écrivains issus du peuple), défendue par les communistes et vilipendée, notamment par les surréalistes. Voir notamment les échanges (mordants) entre André Breton et Henri Barbusse, l'auteur du *Feu*, devenu directeur littéraire de *L'Humanité* en 1926 (BRETON A., *Point du Jour*, Paris, Gallimard (folio, essais), 1992, p. 32-52.

¹⁴²³ ML 2967/1-70 Adresse des écrivains français à Georges Eekhoud auteur d'*Escal Vigor* et spécialement ML 2967/15 Manuscrit de la pétition en faveur de G. Eekhoud et ML 2967/18 : idem (vers 1900) : on lit notamment les noms de France, de Heredia, Barrès ou Valéry, ceux encore de Jarry et Rachilde ou de Zola et Brulat.

en volume en 1899 alors qu'il a confié la Chronique de Bruxelles du *Mercure de France* à Georges Eekhoud.

Notons au passage les effets positifs du scandale *en terme de publicité*. Encore connus de nos jours, ils garantissent à l'auteur, en la circonstance, des rééditions (au *Mercure de France* en 1900, 1901, 1913...) ainsi que des traductions en allemand (1903), en anglais (1909) et en russe (1910-1912). Ce sont d'autres manifestations du souffle intellectuel alors en train de se répandre en Europe (mais aussi de sa marchandisation...).¹⁴²⁴

Une autonomisation impossible : revendications professionnelles propres aux littérateurs

De façon générale toutefois, à la différence du champ journalistique quotidien, le microcosme des lettres n'a pu rencontrer de *marché économique* suffisamment développé, spécialement en termes de *lecteurs-consommateurs*, pour garantir son autonomie. Or, comme l'écrit Lemonnier, « il y a toujours quelque chose qui sent l'amateur dans le fait d'un monsieur qui attend le dimanche pour peindre ou pour écrire ».¹⁴²⁵

La Libre Académie, dite Académie Picard car créée par l'avocat en décembre 1901, consacre ses premières discussions à la problématique. Aréopage d'artistes, de *littérateurs* plutôt que de rédacteurs de la presse quotidienne, l'association commande un rapport sur la « situation des écrivains en Belgique », que rédige Maurice Des Ombiaux, l'un de ses membres.¹⁴²⁶

Selon lui, les « professionnels écrivains » qui cherchent à se distinguer du monde de la presse, le pourront d'autant mieux qu'ils obtiendront des *subsides* à l'édition. Après avoir sondé le *milieu* des littérateurs dont il relève lui-même, l'auteur préconise de surcroît l'introduction dans les écoles de la *littérature belge*, en réalité celle

¹⁴²⁴ Voir notamment ML 2967/24 à 36.

¹⁴²⁵ DES OMBIAUX M., *Rapport sur la situation des écrivains en Belgique*, Liège, La Meuse (Académie libre de Belgique), 1903, p.54.

¹⁴²⁶ AGR., *Papiers Carton de Wiart (I 223)*, microfilms 2357, n°903, Charte de fondation de la Libre Académie de Belgique, 21-12 1901, Bruxelles, Vve F. Larcier, 1912. Les 34 premiers membres ont été choisis par le « maître ». C'est ce qui explique l'absence de Jeunes Belgique tenants de l'art pour l'art. Il s'agit de Alex. Braun, E. Claus, H. De Baets, P. Janson, M. Kufferath, J. Des Vressonières, G. De Greef, C. De Jongh, H. Lafontaine, C. Lemonnier, E. Demolder, P. de Mont, M. Des Ombiaux, J. Destrée, M. Maeterlinck, B. Rousseau, G. Eekhoud, M. Elskamp, J. Ensor, L. Frédéric, Ch. Gheude, O. Maus, E. Raway, E. Robert, M. Hallet, L. Hennebicq, A. Heynens, V. Horta, V. Rousseau, E. Royer, C. Vander Stappen, E. Vandervelde, E. Verhaeren, G. Virrès. Par disposition statutaire, les membres changent, à la suite de « roulements » successifs ayant lieu tous les 5 ans. L'Académie décerne un prix annuel.

d'expression française, et sa meilleure diffusion au sein des colonnes des quotidiens.¹⁴²⁷ A la suite de la parution de ce travail, Léon Souguenet décide de prolonger la réflexion en ouvrant une enquête, dans *Le Messager de Bruxelles*, sur les griefs des gens de lettres. Parmi les *écrivains* consultés figurent cependant de nombreux journalistes- littérateurs qui, globalement, souscrivent aux mesures proposées par des Ombiaux. Tous les jugent cependant, par avance, insuffisantes et affirment que pour réussir dans la carrière il faut impérativement « monter » à Paris.¹⁴²⁸ A la façon d'un Georges Rodenbach qui a agi en sorte d'« éclaircur » auprès de ses compatriotes en lettres. Sorti du collège Sainte Barbe de Gand- comme Verhaeren et Maeterlinck-, il effectue en effet son premier séjour dans la capitale française dès 1878, à l'âge de 23 ans. Il ne rompt toutefois pas avec le journalisme (du type chroniqueur) puisqu'il rédige les lettres parisiennes de *La Paix* jusqu'en juin 1879. De retour en Belgique, il trouve un emploi de secrétaire de rédaction au *Progrès* et collabore à *L'Indépendance belge*. Pareillement, lors de son retour à Paris en 1888, il porte le titre de correspondant du *Journal de Bruxelles* alors que, la même année, il collabore au *Figaro*. Sans conteste, le journalisme quotidien demeure le *média* incontournable, le gagne-pain comme l'endroit où faire paraître contes, nouvelles, voire romans en primeur.¹⁴²⁹

Au même moment, en 1902, Georges Rency, professeur d'Athénée, littérateur et critique littéraire notamment à *L'Indépendance belge*, fonde l'Association des *écrivains belges de langue française*.¹⁴³⁰ Dès l'abord il la veut ouverte aux « littérateurs, romanciers, poètes et critiques » ainsi qu'aux « journalistes de la presse d'information, de la presse d'enseignement,... (des) revues et gazettes spéciales ». Il faut souligner le distinguo clairement établi entre la fonction de *rédacteur* et celle de *critique*, rangée au côté des *genres littéraires*. Comme d'ailleurs les suppléments littéraires eux-mêmes, où les critiques rédigent des articles insérés « en dehors » des quotidiens.

¹⁴²⁷ DES OMBIAUX M., *Rapport*, *op. cit.*, 1903.

¹⁴²⁸ Ce que disait déjà FS XVI 398 ML P. André, *L'indifférence et l'injustice belges en matière littéraire*, Extrait de *La Jeune Belgique*, Bruxelles, H. Lamertin, 1897, p. 11. Exemplaire dédié à Verhaeren.

¹⁴²⁹ BERTRAND J. P., « Rodenbach en éclaircur, 'Lettres parisiennes' 1878-1879 », *France-Belgique*, *op. cit.*, p.303 et 305.

¹⁴³⁰ Sur Georges Rency, pseudonyme d'Albert Stassart (1875-1951) : GUISLAIN A., « Notice sur Georges Rency », (publiée en 1966), *Galerie des portraits, recueil des notices*, *op. cit.*, t.3, 1972, p. 465-481. L'Association, sous le même nom, siège depuis 1945, dans le Musée Camille Lemonnier, à Ixelles (Bruxelles).

L'Association des *écrivains belges de langue française* prône le regroupement, pour avoir plus de poids lors des demandes de subventions, et obtient la personnification civile afin d'être en droit de recevoir des dons. Ses membres défendent l'idée de la création de postes- « honorables »- et rétribués à destination des écrivains comme, soulignent-ils, il en existe déjà pour les sculpteurs et les peintres. Ils éditent également des Anthologies d'auteurs belges auxquelles souscrivent, entre autres, les Universités populaires.¹⁴³¹

Quoique la plus durable, il ne s'agit toutefois pas de la première expérience du genre en Belgique puisqu'une Société des gens de lettres a brièvement existé entre 1847 et 1851. Mais à l'époque, *le milieu journalistique* entamait à peine sa propre autonomisation et il était prématuré d'espérer en l'avènement de celle des *lettres* proprement dites, domaine alors tout à fait imbriqué dans la presse au sens large.¹⁴³² En revanche, au tournant du siècle, la demande de l'intervention de l'Etat pour aider la littérature devient récurrente sous la plume de nombreux auteurs.

Louis Delattre lance une campagne sur le thème, dans *Le Petit Bleu*- à nouveau un exemple de presse *littérisée*- bientôt continuée dans *La Belgique artistique et littéraire*. Il souhaite l'écriture d'un Cahier des griefs des écrivains belges, revendique la création d'une classe des lettres à l'Académie de Belgique et l'étude des auteurs belges dans les écoles secondaires. De nombreux confrères le soutiennent.¹⁴³³

A l'image de Henry Carton de Wiart, homme de lettres qui a débuté, comme l'on sait, dans la presse politique mais aussi satirique dès 1889 et qui, en sa qualité de représentant à la Chambre, constitue un relais politique d'importance. Soucieux d'améliorer les conditions de vie et le statut d'un microcosme auquel il se pique lui-même d'appartenir, il exigera-sans parvenir à ses fins- le doublement des crédits alloués aux littérateurs. D'autre part, il caresse le projet de laisser désormais « non plus à des fonctionnaires quels qu'il soient, mais à des écrivains dignes de ce nom, et constitués en Comités consultatifs, le soin de diriger leur répartition ». Afin d'instituer des « sinécures pour littérateurs », soit des postes tranquilles, pas « déprimants », peu « absorbants » et rémunérés pour laisser libre cours au talent des meilleurs créateurs.

¹⁴³¹ Voir : ML A7240 RENCY G, *Historique de l'Association des écrivains belges de langue française 1902-1949*, p. 4 pour la citation. Essai paru dans le supplément du *Matin*, 30-04 1949.

¹⁴³² Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance A. Quetelet, n°2785, Société des gens de lettres et 2786 Correspondance du secrétaire Louis Schoonen 1847-1851 et Correspondance reçue par le baron de Stassart, n°1730, L. Schoonen.

Et Carton de rappeler qu'il a eu l'occasion de parler de cette « cause nationale » dans le *Journal de Bruxelles*.¹⁴³⁴

Dans les faits, la Belgique du 19^{ème} siècle reste- comme celle d'aujourd'hui d'ailleurs- dépourvue de véritable *politique culturelle* et, de façon générale, plus chiche avec ses lettres qu'avec sa peinture, malgré de faibles mais constants subsides, encouragements et aides à l'impression.

Les pouvoirs publics et les lettres

La hausse nette du budget des lettres et des sciences à partir des années 1880 qui passe de 589 milliers de francs en 1877 à 761 en 1882, 952 en 1897 et 1583 en 1912, ne doit pas faire illusion. Car la part consacrée aux encouragements aux publications diminue par rapport à l'ensemble de la somme, dévolue en priorité à d'autres postes comme l'enseignement, le fonctionnement des Archives, de la Bibliothèque royale et du Musée d'histoire naturelle.

On note toutefois la reconnaissance d'un *milieu culturel* dans le chef des pouvoirs publics avec la, difficile, mise en place d'un ministère des Sciences et des Arts en 1907 (également en charge de l'Instruction publique). Initialement institué en 1879, sous gouvernement libéral, ce département avait été supprimé lors du retour au pouvoir des catholiques, indéfectibles partisans de l'école confessionnelle. Dès lors l'administration des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts avait-elle été rattachée à l'Intérieur et même, ce qui ne manque pas de surprendre, au département de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.¹⁴³⁵

Malgré ces péripéties politico-philosophiques, une classe de *fonctionnaires de la culture* a pu commencer à s'affirmer, dans un mouvement général de croissance de la fonction publique.¹⁴³⁶ Ayant été lui-même *journaliste-littérateur*, le directeur de la

¹⁴³³ Voir :ML 2296 ; 2299 ; 2300 ; 2302 Correspondance à Louis Delattre.

¹⁴³⁴ ML 2300 Bruxelles, 25-10 1905, H. Carton de Wiart à L. Delattre.

Sur les débuts de Carton de Wiart dans la presse satirique : AGR., Papiers Carton de Wiart (I 223), microfilms 2368, n°1641. Articles divers sous le pseudonyme de Le Capitan dans *Le Sancho*, en 1889. Cette entrée en matière, le rapproche d'autant des parcours des *journalistes- littérateurs* libéraux dont il a pu fréquenter les cénacles dès sa bohème universitaire dans la capitale.

¹⁴³⁵ KURGAN G., MONTENS V., *L'argent des arts, la politique artistique des pouvoirs publics en Belgique de 1830 à 1940*, Bruxelles, Ed. ULB, 2001 et particulièrement MONTENS V., « Finances publiques et art en Belgique (1830-1940) », p. 9-24, p. 20 et 21 pour les chiffres cités et ARON P. MICHAUX M., « L'aide aux Lettres, de la fondation de la Belgique à celle de l'Académie », p. 131-148. Pour l'historique des ministères, dans le même ouvrage, DUMONT H., « La genèse des principes directeurs du droit public belge de la culture entre 1830 et 1940 », p. 25-42, p. 29-30.

¹⁴³⁶ JOURDAN J. P., « A la recherche d'une classe moyenne dans les rouages de la fonction publique : le cas du XIX^e siècle » dans GUILLAUME P., (dir.), *Regards sur les classes moyennes, op. cit.*, p. 45-

nouvelle administration, le catholique Théodore Rouvez fait naturellement preuve d'empathie envers des gens de plume qu'il connaît et fréquente. Francophile ardent, né à Marcinelle, rédacteur et puis rédacteur en chef, entre 1895 et 1905, de *La Métropole* d'Anvers, il a adhéré à la section Anvers- Limbourg de l'APB ainsi qu'à l'Association des journalistes catholiques, dans le comité d'administration de laquelle il siège. Auteur de récits, il fonde *La Ligue des Amis de la littérature*, organisatrice de cycles de conférences- rétribuées- prononcées par des Belges sur des auteurs belges.¹⁴³⁷ Ainsi, écrit Henri Davignon « Rouvez fournissait des fonds, qu'il réclamait ensuite aux administrations des grandes villes ». ¹⁴³⁸

L'idée de l'aide à la création suscite cependant des craintes chez ceux qui y voient un encouragement à la médiocrité. En 1910, le littérateur Léon Paschal se plaint d'être comme moralement contraint d'assister aux « soirées où doivent s'exposer aux yeux du public les principales pièces dramatiques de la littérature belge », le plus souvent francophones. Ces événements se déroulent au théâtre du Parc et, d'après Paschal, le gouvernement aurait alloué 15 000 francs de subsides aux organisateurs. « Mais le public ne semblait guère devoir y mordre », puisque la salle se trouvait remplie « de billets de faveur ». C'est-à-dire, en partie, de confrères de la presse écrite ou d'obligés et de clients de ceux-ci. Le constat conforte les opposants à l'interventionnisme. Quant à Henri Nizet, toujours aimable, il désigne la prose subventionnée d'un mot à la Cambronne, les « sous-merde de la Jeune Belgique ». ¹⁴³⁹

Un projet inabouti : une revue de l'intellectualité sur le modèle de la feuille quotidienne

Désormais consciente d'elle-même, l'*intelligentsia* va vouloir prendre en charge la mission *éducatrice* auprès de la partie instruite de l'opinion que la presse quotidienne aurait, selon elle, abandonnée sur les chemins de sa commercialisation.

Illustration de ce désir, l'idée de la création d'une *Revue d'Europe* à Bruxelles, projet que la guerre empêchera de se matérialiser. Edmond Carton de Wiart, le frère d'Henry,

51, p.47. Il observe, pour la France, que les dictionnaires de la fin du siècle cessent de définir les employés comme de simples *subalternes* d'une administration- tels que Balzac a pu les décrire- mais plutôt comme un ensemble de *fonctionnaires* répartis en services (services chemins de fer, gaz, électricité...).

¹⁴³⁷ Sur Théodore Rouvez (1866-1917 ou 1921) : BERTELSON L., *op. cit.*, p. 102 et MAIRE V., *Théodore Rouvez*, Travail inédit, 2^{ème} candidature en Journalisme, Bruxelles, ULB, 1996-1997.

¹⁴³⁸ DAVIGNON H., *Souvenirs*, *op. cit.*, p.182.

¹⁴³⁹ ML 164 Souvenirs littéraires, *op. cit.*, Léon Paschal (Manuscrit), du 18 au 30-05 1910, p. 157 et NIZET H., *Les Béotiens*, *op. cit.*, p.237.

auteur de l'étude de marché préalable, s'est interrogé sur la viabilité d'une telle publication destinée « aux besoins de l'intellectualisme » en Belgique. L'intention intéresse au plus haut niveau puisque la Société générale et le cabinet du roi passent pour de potentiels bailleurs de fonds.¹⁴⁴⁰

Selon Carton, qui brosse le tableau de la Belgique intellectuelle, le contexte est favorable. Il remarque la multiplication des bibliothèques publiques (1763 en 1913 contre 1102 en 1905), indice d'une croissance du *goût* pour la *lecture*, et estime les « écrivains d'expression française faisant de la littérature pure » à environ 200. Il ne semble pas inclure les confrères d'expression flamande dans la catégorie des « intellectuels »- un terme encore neuf et alors *tendance* dont par ailleurs le rapport use et abuse.

Pour Carton, ceux-là verront d'un bon œil la naissance de *La Revue d'Europe*, parce que le propos *internationaliste* diffèrera des thèmes habituellement abordés par les autres publications de ce type. Et de citer la catholique *Revue Générale*, la libérale *Revue de Belgique*, *La Société nouvelle*, adressée « aux intellectuels allant vers le socialisme », *Durendal*, « pour la jeunesse catholique » ou encore *La Vie intellectuelle*, fondée par Georges Rency à l'intention des professeurs. *La Société nouvelle*, revue colinsiste de haute qualité fondée par Jules et Fernand Brouez, peut cependant, seule entre toutes, réellement prétendre à une audience à l'étranger. Les 300 abonnés « belges » qui y ont souscrit vers 1900 constituent toutefois un lectorat d'une importance trop réduite pour que la publication ait un impact médiatique autre que *qualitatif* à l'échelle du pays.¹⁴⁴¹

Sur la question des collaborateurs, *La Revue d'Europe* aurait accueilli, à côté de véritables écrivains, des savants qui, lit-on, « pullulent dans nos Universités ». Et de nommer les historiens Godefroid Kurth et Henri Pirenne ou le philologue Maurice Wilmotte parmi d'autres, avec une préférence pour ceux qui déjà *vulgarisent* « dans nos feuilles quotidiennes ».¹⁴⁴²

Un genre de rédaction qui, en somme, excluait d'office les journalistes *d'information*

¹⁴⁴⁰ ML 2373 Sur la possibilité d'une grande revue en Belgique (Tapuscrit dû à la plume d'Edmond Carton de Wiart).

¹⁴⁴¹ DES OMBIAUX M., *Rapport, op. cit.*, p. 6. Sur Jules (1819-1899) et son fils Fernand Brouez (1861-1900) voir PUISSANT J., « Jules, Eugène, Lucien Brouez », *Dictionnaire des militants, op. cit.*, p. 225 et RENS J. « Fernand Brouez », *Biographie nationale, op. cit.*, t. 44, 1983-1984, col. 121-134.

¹⁴⁴² ML 2373 Sur la possibilité, *op. cit.*, (p. 9-12).

et les *reporters* au sens strict.¹⁴⁴³ Dans le même temps, néanmoins, elle aurait pris « la feuille quotidienne comme modèle d'organisation interne » en raison de l'efficacité du journalisme moderne, vantée par Edmond Carton de Wiart qui va jusqu'à citer *La Dernière heure* comme exemple aussi récent que fulgurant de réussite... Il s'agirait dès lors de sélectionner un rédacteur en chef aguerri « qui prépare(ra)it son numéro avec un soin minutieux ». Pour ce faire, les promoteurs pressentaient pour le poste Louis Dumont -Wilden, à la fois *journaliste-littérateur* et codirecteur du *Pourquoi Pas ?* auquel ils auraient garanti 6 000 francs de revenus annuels.¹⁴⁴⁴

Il faut à nouveau souligner que les objectifs *universalistes* de *La Revue d'Europe* lui auraient fait choisir de s'exprimer en français, afin que la publication devienne le lieu de rassemblement de tous les auteurs qui, hors de France, écrivent dans cette langue. D'autre part, le choix de Bruxelles comme lieu d'édition, s'imposait aux yeux des concepteurs en raison du statut de « ville scientifique internationale » de la capitale belge. Deux ambitions qui ne manquent pas de rappeler celles de Otlet et Lafontaine, pour qui Bruxelles, « point central du monde entier », se trouve « à la fois au cœur (de la civilisation) et au carrefour des réseaux de communication ». Quant au mouvement scientifique aux destinées desquelles veillent les deux hommes, il s'inscrit également au sein d'un « pôle internationaliste franco-belge » qui défend l'usage du français « comme langue de communication internationale », notamment dans les colloques.¹⁴⁴⁵ Comme il s'est imposé lors des Congrès internationaux de la presse quotidienne.

¹⁴⁴³ CHARLE Ch., *Les intellectuels*, p. 24 et suivantes. L'auteur parle d'un champ intellectuel, constitué selon lui vers 1890, en relations (et en luttes) avec les mondes politique et religieux.

¹⁴⁴⁴ ML 2373 Sur la possibilité, *op. cit.*, (p. 13-14).

¹⁴⁴⁵ RASMUSSEN A., « L'internationalisme belge », *op. cit.*, p. 115 et 112.

CHAPITRE 5. HOMMES DE PRESSE ET GENS DE PLUME

FACE AU FRANÇAIS ET AUX FRANÇAIS

Une réflexion avant de conclure

La langue française, *outil de travail* commun aux journalistes des quotidiens, rédacteurs le plus souvent de métier, et aux animateurs de revues, intellectuels en voie d'autonomisation, constitue le ciment essentiel qui relie les *publicistes* entre eux. S'il est exact de parler d'une progressive « verfransing » du pays- qui échoue dans les Flandres- et particulièrement de sa capitale, avant tout par le biais de la presse quotidienne, il est en revanche erroné de croire en une « systematische verfransing ». Autour de 1914 encore, nul besoin en effet de stratagèmes pour encourager la diffusion de la langue française dans le monde des gens de plume.

Sa pratique va de soi, conséquence d'un phénomène de *suprématie* socioéconomique de la bourgeoisie, et spécialement de celle- petite, moyenne ou grande- intellectuelle qui peuple les rédactions.¹⁴⁴⁶ Le propos mériterait à lui seul une thèse. Nous souhaitons simplement, avant de conclure, attirer l'attention sur cet aspect, fondamental mais toutefois à la lisière de notre sujet.

Dès les années 1840, 37 % des Bruxellois disent relever du régime linguistique francophone. Petits commerçants, artisans, sont par contre plus souvent « bilingues ». La francisation *massive* de la ville se déroule entre 1880 et 1900, soit à la fois- selon notre approche- au cours du triomphe du journalisme moderne, commercial et à grand tirage et du développement de *l'intelligentsia* francophone qui trouve à s'exprimer avant tout par les revues.¹⁴⁴⁷

Or ces deux types d'organes de *publicité* restent largement aux mains de l'élément d'expression française, malgré le succès déjà évoqué des premiers titres populaires

¹⁴⁴⁶ Nous contestons sur ce point les analyses de LUYKX Th., "De verhouding", p.317.

¹⁴⁴⁷ GUBIN E., *Bruxelles au XIXe siècle, op. cit.*, p. 24, 67.

Sur la question de la politique linguistique de l'Etat belge, la bibliographie est foisonnante. Retenons deux références. L'une procède, dans les grandes lignes, avec esprit de synthèse : MABILLE X., "La question linguistique dans l'histoire politique de la Belgique", *Le Français en Belgique*, BLAMPAIN. D, GOOSE. A. KLINKENBERG. J.M., WILMET M. (dir.), Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, p. 433-448 (et pour notre période: 433-437). L'autre aborde la question de façon plus approfondie et nourrie par la recherche contemporaine : WITTE E., VAN VELTHOVEN H., *Langue et politique. La situation en Belgique dans une perspective historique*, Bruxelles, VUB University Press, Balans, 1999. Les auteurs insistent sur le lien entre l'efficacité des premières lois linguistiques, surtout à partir des années 1890, et la percée de la "démocratie de masse". Toutefois un fond de parti-pris flamand dessert souvent leur démonstration. Ainsi, à propos du choix de la langue française lors de la création de la nation en 1830, ils estiment, en substance, que les arguments nationaux, de civilisation et d'utilité qui ont présidé à ce choix dans l'esprit des dirigeants (bourgeois), ont été avant tout des sortes de prétextes justificateurs

flamands, créés à la fin des années 1880. Une méconnaissance fréquente des langues étrangères conduit les journalistes à se tourner, tout naturellement, dans leur quête de l'information, vers les périodiques et les ouvrages venus de France.¹⁴⁴⁸ Au sein de la sphère libérale, des bilingues voire des polyglottes, comme Gérard Harry ou Roland de Marès de *L'Indépendance belge*, témoignent à leur tour de *francophilie militante*. Jusqu'à devoir, à ce titre, fuir préventivement l'envahisseur allemand en 1914.¹⁴⁴⁹

En substance, *l'instruction* et les *mœurs* de la plupart des journalistes sont françaises, voire vieille France. Et lorsque, comme le doctrinaire Louis Hymans, on se revendique « anglomane », épris de « la plus grande nation du monde », la Grande-Bretagne, et lecteur consciencieux du *Times* ; que l'on affirme ne pas aimer « la France », c'est en vérité le « chauvinisme français » que l'on décrie. Chauvinisme français qui n'a pourtant pas empêché l'un des premiers professionnels de la presse belge de sacrifier à la coutume du voyage à Paris. Pour tenter sa chance en lettres et tâcher de s'imposer dans la Ville lumière comme dramaturge.¹⁴⁵⁰ Le journalisme bruxellois, qu'influence le goût parisien, donne lui-même le ton à son confrère de province.¹⁴⁵¹ Dans le même temps, lorsque des auteurs et des familles d'origine française, naturalisés ou non, occupent des postes de rédacteurs ou de direction, ils favorisent, à leur tour spontanément, les relations franco-belges et le plus souvent *parisiano-bruxelloises*.... Il est singulier de relever que, dans la plupart des quotidiens du pays, la « revue des journaux » consiste en une lecture commentée des publications « belges, françaises » et des... « journaux étrangers ».¹⁴⁵²

En province, seuls *Le Journal de Liège* et *La Flandre libérale* possèdent un correspondant, en poste à Paris comme de bien entendu. Les hommes de métier savent que les lettres « françaises » ou « parisiennes » sont les plus courues, même si les confrères français, se débarrassent volontiers de « leurs miettes » ou dispensent leur

à leur « oppression linguistique ». Avec de tels prolégomènes *idéologiques*, qui relativisent à l'excès le poids des contingences socio-économiques et des mentalités, tout devient en effet possible...

¹⁴⁴⁸ Léon Berardi, directeur de *L'Indépendance belge*, journal de référence à l'échelle européenne jusque dans les années 1880, ne lit pas l'anglais. (FONDS BERARDI B II, CDDRR, Namur, Lettre de F E Notley à L Berardi, 13-02 1884).

¹⁴⁴⁹ WILMOTTE M, *Mes mémoires*, *op. cit.*, p.93 et suivantes.

¹⁴⁵⁰ HYMANS L., *Notes*, *op. cit.*, p. 117-118 et STECHER J., « Louis Hymans », *op. cit.*, p. 257-382, p. 276 et 313.

¹⁴⁵¹ VAN SINT J.R., « Die Politische Presse », *op. cit.*, p. 270.

¹⁴⁵² ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 25. 1860-1861. Papiers provenant de la période de *L'Universel*.

« seconde cuvée » à la presse belge.¹⁴⁵³ Le fait s'observe même dans les colonnes de *L'Indépendance belge*, qui se distingue pourtant par la rigueur de ses rubriques de politique internationale. Ici encore, les références aux organes français et plus encore parisiens dominent. Même s'il est avéré que les journalistes du quotidien consultent des publications non francophones : *L'Indépendance belge* est en effet l'un des rares titres belges à citer ses sources dès la fin des années 1840. La composition de la rédaction et de la direction, Edouard Perrot d'abord, la famille Berardi par la suite, tous Français de souche, confirme l'influence française sur la publication (sans compter les générosités financières du Quai d'Orsay qui aident à resserrer les liens entre le journal et la France...).

Ainsi la correspondance allemande est-elle précédée d'un état de la question qui expose aux lecteurs les tenants et les aboutissants du thème du jour. Une habitude qui semble indiquer que le lectorat en ignorait à-peu-près tout. Les lettres françaises ne nécessitent pas, en revanche, une telle mise en contexte. Elles reproduisent des conversations parisiennes, mêlant nom de lieux et de personnes, qui exigent, au contraire, une connaissance pointue des mœurs politiques et culturelles du pays.¹⁴⁵⁴

Il faut dire que de nombreux bourgeois de Belgique connaissent leur sujet : la presse française (la parisienne surtout) rencontre un vif succès dans nos contrées. Entre 1900 et 1910, il se vend 24 000 *Journal de Paris* et 52 000 *Petit journal illustré* par semaine et 1 900 *Matin de Paris* par jour à Bruxelles ainsi que, quotidiennement, 2 500 *Journal de Paris* à Gand. Et ces chiffres ne tiennent pas compte des exemplaires directement livrés aux lecteurs par les services de la poste.¹⁴⁵⁵

Tentatives de contrecarrer la francophilie d'Havas

Le caractère prépondérant (et presque monopolistique) du bureau Havas en Belgique ravive également les craintes au sujet de l'indépendance de la presse nationale, contrainte à nouveau, en l'occurrence, de regarder le monde sous le prisme *français* de son fournisseur d'informations.

Afin d'éviter la polémique sur un sujet aussi délicat- dont on pourrait trouver de nos jours, toutes proportions gardées, l'équivalent avec les télévisions américaines CNN ou Fox-, Havas Paris veille à ce que sa représentation bruxelloise ne laisse transparaître

¹⁴⁵³ ML 2373 *Sur la possibilité d'une grande revue en Belgique* (Tapuscrit) (p. 10).

¹⁴⁵⁴ VANDERVAEREN M-C., *L'Indépendance belge*, op. cit., p.218.

¹⁴⁵⁵ VAN SINT J.R., "Die Politische Presse", p.264.

aucune marque de francophilie. C'est pourquoi, par exemple, elle prie Delamar de ne pas « pavoiser...aux couleurs françaises » le 14 juillet.¹⁴⁵⁶

Une étude comparative, conduite en 1898 par le gérant du 20^{ème} siècle, montre que l'entreprise garantit toujours la meilleure offre de services dans le pays.¹⁴⁵⁷ Et ce malgré la présence de bureaux concurrents, parfois éphémères. Tel, à partir de 1891, l'Express-Dépêche, sis boulevard du Nord à Bruxelles, qui se veut une agence télégraphique et téléphonique diffusant des informations politiques, industrielles, financières, maritimes et coloniales à destination des ministères, chancelleries, institutions financières et aussi des journaux. Fondée par un groupe de *directeurs de journaux*, elle souhaite entretenir des relations constantes avec les chancelleries, les entreprises et entre ses affiliés pour augmenter la rapidité de l'information et la centraliser.¹⁴⁵⁸

Peu avant 1914 cependant, *La Dernière heure*, dont on connaît l'anglophilie de la direction, passe un traité avec *Le Daily Chronicle* de Londres afin d'obtenir des informations « directement » venues de Grande-Bretagne, donc avant Havas et même Reuter, son associé sur place. Or, comme l'admettent les administrateurs parisiens, « ces accords entre journaux constituent la concurrence la plus sérieuse » que l'agence ait à redouter, surtout que les journaux expéditeurs ne se privent pas d'utiliser « son matériel ».¹⁴⁵⁹

Au-delà des velléités d'indépendance de certains patrons de presse par rapport à la *position dominante* de Havas, se greffe peu à peu une volonté politique des gouvernements catholiques belges (1884-1914) de briser ce monopole de fait d'une firme française sur la collecte de l'information en Belgique. De surcroît, à la fin des années 1880, les autorités allemandes elles-mêmes analysent avec sévérité ce qu'elles considèrent comme la *partialité* des journaux bruxellois et belges.

¹⁴⁵⁶ A.N.P., Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 29.5, Paris, 13-07 1881, H. Houssaye à H. Delamar.

¹⁴⁵⁷ Étude comparative de l'administrateur du 20^{ème} siècle : AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°326 (2071/140), Bruxelles, 17-06 1898, J. Lime à G. Helleputte.

¹⁴⁵⁸ Cité dans ALTMAN T., *L'Union de la presse périodique belge (1891-1900)*, Travail inédit, 1^{ère} licence en Histoire, Bruxelles, ULB, 2001-2002.

¹⁴⁵⁹ A.N.P., Archives de l'Agence Havas, branche information : 5 AR 32.2, Paris, 8-02 1913, L. Pognon à G. Hirsch.

« Dans beaucoup de rédactions », écrit à Bismarck le comte Paul Metternich, chargé d'affaires d'Allemagne, « il n'y a absolument personne qui connaisse l'allemand, ou qui soit capable de lire d'un œil critique les journaux allemands ». Quant à la direction de *L'Indépendance belge*, elle fait tenir ses bulletins politiques par des francophiles notoires ou, pire, par Maurice Kufferath, « un renégat allemand », qui parle la langue mais véhicule des idées *antiallemandes*.¹⁴⁶⁰ Et le gouvernement allemand de s'interroger sur la possibilité de fonder un bureau bruxellois de l'agence Wolff. Bernard Wolff, un ancien de chez Havas, avait créé une agence à Berlin en 1849 qui avait été mise sous tutelle du gouvernement prussien dès 1865.¹⁴⁶¹

Les autorités allemandes parlent de cette idée à leurs homologues belges qui demandent, vers 1887, une étude de faisabilité à Georges Nieter, un journaliste catholique, fonctionnaire notamment attaché au cabinet du ministre de l'Intérieur et secrétaire particulier du ministre des Affaires étrangères, le prince de Caraman Chimay. Nieter, qui insiste sur l'implantation remarquable de l'agence Havas, estime que l'initiative serait « fructueuse » et « « utile ». Surtout que ce bureau bruxellois pourrait desservir Paris où la plupart des quotidiens n'ont également pas de correspondant en Allemagne.¹⁴⁶²

Dix années plus tard, cependant, la tentative n'a encore débouché sur rien de concret et les reproches de la diplomatie allemande sont toujours aussi véhéments. En 1903, le Ministre de Bruxelles critique particulièrement la *presse libérale bruxelloise* qu'il juge aux ordres de Paris. Il est vrai qu'en définitive, la plus indépendante demeure la presse socialiste. Quant aux journaux flamands, il les considère « tout à fait secondaire(s) », une impression plutôt avérée quant à *l'influence directe* sur les décideurs belges mais, à cette date, erronée quant aux tirages et donc aux effets potentiels sur le *lectorat*.¹⁴⁶³ Pour le Ministre, la francophilie du « Belge en général » est telle qu'il « repousse de

¹⁴⁶⁰ Bruxelles, 31-03 1888, Metternich à Bismarck, WILLEQUET, J., *Documents, op. cit.*, p. 36.

¹⁴⁶¹ ALBERT P., *Histoire de la presse*, p. 37 et JEANNENEY J. N., *Une histoire, op. cit.*, p. 101.

¹⁴⁶² WILLEQUET, J., *Documents, op. cit.*, Analyse du rapport du journaliste Georges Nieter conservé dans les Papiers Lambermont au Ministère des Affaires étrangères sur l'opportunité de l'implantation d'un bureau de l'agence allemande Wolff à Bruxelles afin de rompre le monopole de fait de Havas-Reuter, p.31-34.

Georges Nieter (1857-1915), sera renvoyé pour avoir communiqué un mémoire confidentiel d'Emile Banning.

¹⁴⁶³ Il y a d'ailleurs correction du tir en 1913 : Bruxelles, 27-12 1913, Hatzfeld, chargé d'affaires allemand à Bruxelles, à Bethman-Hollweg, dans WILLEQUET, J., *Documents, op. cit.*, p.69 : Julius Hoste père est un homme important.

toute son âme notre sens de l'ordre, notre discipline et nos mœurs ».¹⁴⁶⁴ Même du côté catholique, la politique d'achat et d'abonnement aux journaux étrangers de la rédaction d'un journal comme *Le 20^{ème} siècle* révèle à nouveau cette *emprise* culturelle française, qui n'est pas nécessairement l'expression d'une francophilie. Vers 1896, l'équipe du quotidien catholique dépouille tous les jours, outre la plupart des publications de la presse bruxelloise, 12 titres français, tous parisiens. D'autre part, des échanges d'abonnement ont lieu avec *De Tijd*, d'Amsterdam et *le Wort* luxembourgeois. En revanche, les rédacteurs ne lisent pas la presse allemande, pas plus que la presse anglo-saxonne.¹⁴⁶⁵

A partir des années 1900, les ministres allemands qui se succèdent à Bruxelles noircissent toutefois la situation. Qu'il s'agisse du comte Nicolas von Wallwitz, en poste jusqu'en 1910, ou de son successeur Hans von Flotow, les représentants de l'Allemagne bénéficient pourtant du meilleur accueil de la part des autorités belges. Bien en Cour, même si Léopold II n'aime pas Guillaume II, ils entretiennent des relations étroites avec la rue de la Loi à la différence de leurs collègues français dont le républicanisme est trop ostensible.

De surcroît, avec l'anticléricalisme affiché du Bloc des Gauches emmené par Emile Combes entre 1902 et 1905, la République, qui interdit les congrégations religieuses et fait voter la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, suscite la réprobation unanime de l'opinion catholique belge.

Dès lors, à l'instigation du baron van der Elst, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères entre 1905 et 1917, le gouvernement décide de transmettre, chaque jour, au *Journal de Bruxelles* et au *20^{ème} siècle*, ses deux « officieux », toutes les traductions des articles parus dans la presse allemande afin d'aider ce pays à gagner les sympathies du public belge.¹⁴⁶⁶ De fait, les journaux acquis à la Jeune droite affichent désormais leur *germanophilie*.¹⁴⁶⁷ Ainsi *Le 20^{ème} siècle*, engage le démocrate chrétien flamand et pro-allemand Léonce du Castillon en qualité de chef du service des affaires

¹⁴⁶⁴ Bruxelles, 27-12 1903, Wallwitz à Bülow, dans WILLEQUET, J., *Documents, op. cit.*, p. 44.

¹⁴⁶⁵ AGR., Archives de la famille d'Ursel (T 463), L 369, Joseph d'Ursel et Antonine Marie de Mun, XXe siècle, 1896-1901, s.d., Manuscrit, Projet de budget 1897.

¹⁴⁶⁶ WILLEQUET, J., *Documents, op. cit.*, 27-12 1913, Hatzfeld, chargé d'affaires allemand à Bruxelles, à Bethmann-Hollweg, p. 69-71.

¹⁴⁶⁷ Les éléments sont tirés de BITSCH M. T., *La Belgique entre la France et l'Allemagne, 1905-1914*, (préface de René Girault), Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, p. 259 et suivantes.

allemandes.¹⁴⁶⁸ La politique anticléricale de la France sourit, par contre, à la majorité des animateurs de la presse libérale, surtout du côté des francophones. Quant au *Soir*, il a confié sa correspondance allemande à René Feibelman, un juif berlinois de nationalité américaine, également employé par *La Gazette*, et qui est connu pour ses sentiments *germanophobes*.¹⁴⁶⁹ Le quotidien de Rossel lance également, en 1908 et 1909, une campagne de presse qui réclame, en substance, un renforcement de l'armée belge en raison de la menace d'une invasion germanique. L'incident d'Agadir en 1911 crée même un climat de peur sinon de psychose en Belgique, que ce même journal entretient avec une série d'articles intitulés *Sommes-nous prêts ?* Sous-entendu, à la guerre...

Et la presse libérale de surenchérir sur le sujet : *La Chronique*, *L'Indépendance belge*, *Le Petit bleu*, *L'Express* et *La Meuse à Liège*, *L'Avenir du Tournaisis*, *Le Pourquoi Pas*, voire *L'Etoile belge*, jusqu'alors plutôt neutre sur la question, *L'Echo du Luxembourg*... Quant aux patrons de *La Dernière heure*, ils affichent une « éducation toute imprégnée de culture française » mais sans « méchante intention » à l'égard de l'Allemagne.

Devant l'imminence d'un conflit franco-allemand, le gouvernement catholique de Broqueville à son tour, tout en réaffirmant la *neutralité* de la Belgique, fait néanmoins voter par les chambres, en juin 1913, la réforme militaire qui instaure le service personnel généralisé.¹⁴⁷⁰

Une identité et une nationalité belges à préserver :

la peur des invasions françaises

Des discours et des comportements *francophobes* ont toutefois toujours existé dans la presse belge, y compris d'opinion libérale. Dès la naissance de la nation, les critiques fusent à l'encontre des *gagistes* français dans les rédactions, à la solde du gouvernement hollandais qui aurait encouragé l'hostilité anticatholique et voltairienne

¹⁴⁶⁸ Bruxelles, 10-03 1912, Flotow, ministre à Bruxelles, à Bethmann-Hollweg, dans WILLEQUET, J., *Documents*, *op. cit.*, p. 68

¹⁴⁶⁹ Feibelman (1885-mort vers 1920) est également l'auteur de : FEIBELMAN R., *L'évolution de la presse bruxelloise*, *op. cit.*, nettement favorable à l'opinion libérale.

¹⁴⁷⁰ BITSCH M.T., *op. cit.*, p. 394-466. En 1914 encore pour convaincre *La Gazette* - en difficultés financières- d'adhérer aux vues de l'Allemagne, le ministre de Bruxelles demande au directeur des grands magasins Léonard Tietz, Fritz Hochheimer, un homme de poids (250 000 francs d'annonces annuellement dans les journaux belges) de contacter la direction du journal bruxellois. (Bruxelles, 28-03 1914, Below-Saleske, Ministre de Bruxelles, à Bethmann- Hollweg, dans WILLEQUET, J., *Documents*, *op. cit.*, p. 72-74).

de cette presse « d'implantation ». En un sens les (futurs) Belges « avai(ent) abdiqué toute science, toute intelligence ». Et, après le brillant intermède du journalisme révolutionnaire, dont les animateurs ont rapidement trouvé de hauts emplois dans le nouvel Etat, la presse belge est retombée aux mains de Français.¹⁴⁷¹

Episodiquement, les haines s'exacerbent à l'encontre de ces *fransquillons*, selon l'expression popularisée, semble-t-il, par *Le Méphistophélès* qui, en 1835, publie une liste noire des « fransquillons hommes de lettres » avec leur casier judiciaire. Le terme désigne les auteurs, Français exerçant en Belgique et plus tard Belges, supposés soutenir les intérêts du voisin français avant ceux du pays.¹⁴⁷²

Dès les années 1830, nombre de *publicistes* nationaux jugent nécessaires d'organiser, contre la « presse parisienne » essentiellement, « une ligne défensive et offensive au besoin » pour protéger la Belgique et la réputation de ses « hommes politiques et littéraires ».¹⁴⁷³ L'acrimonie se nourrit d'une sorte d'arrogance des littérateurs français soucieux de « civiliser » les Belges. Derrière ce discours paternaliste se cache, jusqu'en 1852, un fort ressentiment à l'encontre de ce petit pays qui laisse prospérer la contrefaçon sur son sol. Ressentiment qui s'exprime parfois vertement, à l'occasion d'articles d'auteurs qui stigmatisent, dans un même reproche, la littérature, la presse et la politique belges. On songe, en 1834, aux diatribes de Jules Janin à l'encontre du « peuple » belge « plagiaire, ...à l'affût de toutes les nouveautés parisiennes qu'il imprime à vil prix...et qui se permet « d'insulter » la France. A celles enfin proférées la même année par Honoré de Balzac pour qui « notre voisin, notre soi-disant ami » est « l'étranger le plus odieusement, le plus ignoblement voleur ».¹⁴⁷⁴

Par ailleurs, si la plupart des revues et journaux belges franchissent la frontière française sans problèmes, les livres- même ceux dus à la plume d'auteurs du cru- subissent un examen attentif. Et « si les douaniers (n'y) décèlent pas de flandricisme, de wallonisme, (les) ouvrage(s) (sont) considéré(s) comme contrefait(s) et

¹⁴⁷¹ *Les Publications générales*, « L'Etat de la presse », n°4, 16-10 1841 dans WARZÉE A., *Essai historique et critique sur les journaux belges*, Gand, imp. L. Hebbelynck-Bruxelles, A Van Dale, 1845, p.114-122.

¹⁴⁷² CHARLIER G., «Un épisode de l'histoire du romantisme en Belgique. La querelle de la Contrefaçon», *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 35, n°1, 1957, p. 5-29, p. 6.

¹⁴⁷³ Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance reçue par le baron de Stassart, n° 447, Bruxelles, 4-05 1835, Colin de Plancy à de Stassart et minute de Stassart.

¹⁴⁷⁴ JANIN J., « Le Journaliste franco-belge », *Revue de Paris*, Bruxelles, Dumont, 10- 1834, et H. de Balzac, « Lettre adressée aux écrivains français du XIXe siècle », *Revue de Paris*, *idem*, 11-1834, cité dans BULTE Ch., « Approche économique du secteur de la contrefaçon », *op. cit.*, p. 48.

saisi(s) ». ¹⁴⁷⁵ On aura perçu le côté vexatoire de la mesure.

Des recherches récentes ont désormais montré le peu de fondement des accusations des littérateurs français. D'une part, quoique installés sur le sol belge et en particulier dans la capitale, la plupart des contrefacteurs ont des origines étrangères : Italiens (Meline), Polonais (Merzbach), Allemands (Heussner, Muquardt, les frères Hauman) côtoient de nombreux collègues...français (Lebègue, Rozez, Tarlier). ¹⁴⁷⁶ D'autre part, la contrefaçon, au lieu de pénaliser le monde de l'édition belge et français, a plutôt favorisé une *modernisation* de ses pratiques *commerciales* et *industrielles*. Elle a, par ailleurs, largement contribué à l'extension du goût de la lecture, grâce à sa politique de volumes à bas prix, et même à asseoir la renommée européenne des auteurs (français) copiés. ¹⁴⁷⁷

Des nationaux, hommes de presse et de lettres, ont également critiqué la contrefaçon, à la fois pour des raisons morales (dans ce cas, surtout ceux d'opinion catholique), et parce qu'elle aurait empêché la constitution d'un *patrimoine* littéraire belge. En 1849, selon Lucien Jottrand, flamingant gallophobe, à de rares exceptions près, la *littérature* d'expression flamande montre bien plus d'originalité que sa consœur francophone, qui n'est qu'une *imitation* française. Par littérature, le démocrate, comme le veut l'époque, entend le *journalisme* et les *lettres* dans lesquels ces « étrangers » exercent une mauvaise influence, aussi bien « sur nos goûts » que « sur notre langue » ¹⁴⁷⁸

Or il est vital pour un peuple d'acquérir une *nationalité* propre, singulière. Seule l'affirmation d'une création issue du terroir permet d'y arriver. N'est-ce pas tout ce qui reste d'une nation aussi prestigieuse que la Grèce, cite-t-on en exemple ? Et, pour d'aucuns, les Belges auraient à défendre leurs *spécificités*, parce qu'ils se montrent plus vertueux que les Français, en littérature et dans la presse, et toujours soucieux de liberté plutôt que de licence. ¹⁴⁷⁹

L'arrivée des proscrits, surtout la vague de 1851, ravive chez certains cette peur de l'invasion culturelle, de la perte potentielle *d'identité* ou d'empêchement de sa

¹⁴⁷⁵ WACKEN E., « De l'avenir des hommes de lettres en Belgique », *Revue de Belgique*, t.1, 1846, p. 47-57, p. 119-129, p. 125 à 127.

¹⁴⁷⁶ FAYT, R., *Auguste Poulet-Malassis à Bruxelles (septembre 1863-mai 1871)*, préface de P. Delsemme, Bruxelles, Les Libraires momentanément réunis, 1993, p.7.

¹⁴⁷⁷ BULTE Ch., « Approche économique », *op. cit.*, p. 72 et suivantes.

¹⁴⁷⁸ JOTTRAND L., *A propos de la Société des Gens de lettres belges*, Bruxelles, Librairie polytechnique A. Decq, 1849, p.14 à 16 en particulier.

¹⁴⁷⁹ WACKEN E., « De l'avenir », *op. cit.*, p.48.

consolidation. De fait, avec l'installation de cette colonie d'exilés, Bruxelles, après Londres, se pose en foyer de la contestation pré-intellectuelle.¹⁴⁸⁰ On songe à Victor Hugo qui, de la capitale belge, ridiculise Badinguet avec son *Napoléon le petit* dont il lit des morceaux choisis devant le gratin du journalisme d'opinion libérale. L'écrivain devra cependant quitter le territoire belge à la suite de ce coup d'éclat.¹⁴⁸¹ Vers 1850 encore, Louis Hymans, qui débute dans le métier, constate l'*invasion* de rédacteurs français, employés dans les publications francophones du pays. Et de citer, sans néanmoins les décrier, les Briavoine, Landoy, Perrot, Tardieu père, Faure, Campan, parmi tant d'autres évoqués au fil de ces pages.¹⁴⁸²

Par affinités politiques, ceux-là, proscrits ou non, occupent plus volontiers les rédactions libérales. La réputation du talent stylistique et du savoir-faire des journalistes d'origine française exerce cependant aussi ses séductions sur les animateurs de la presse catholique. Ainsi, lors de la réorganisation du *Journal de Bruxelles* en 1863, c'est le journaliste français Marie Martin, ancien du *Constitutionnel*, qui est pressenti de prime abord au poste directorial. Des exigences financières excessives, 15 000 francs de traitement annuel, contraignent toutefois les fondateurs à renoncer à ses services.¹⁴⁸³

En définitive, la question de l'*identité culturelle* survit à celle, *politique*, de la peur de l'annexion de la Belgique par la France qui aurait, pour sa part, mis un terme tangible à la nationalité belge. Cette crainte perd de son acuité en 1870 avec la chute de Napoléon III, seul parmi les dirigeants français à avoir jamais sérieusement menacé l'indépendance du pays. Les régimes suivants, la République en premier lieu, déplairont à l'opinion catholique sans toutefois qu'il y ait désormais lieu de croire à une possible agression militaire, comme naguère.

De surcroît, lors de crises majeures, notamment au moment de la guerre franco-prussienne de 1870, des témoignages, d'opinions opposées, s'accordent à montrer, à Bruxelles, un *sentiment* globalement antiprussien et une sympathie affichée envers les perdants. Soit pour les Français ou, plus exactement précise le catholique Delmer, à

¹⁴⁸⁰ CHARLE Ch., *Les intellectuels*, op. cit., p. 107.

¹⁴⁸¹ AGR., Papier Jean-Baptiste Nothomb (I 167), microfilms 2119 (3), n°22, Bruxelles, 25-03 1852, Ph. Bourson à J. B. Nothomb. Le directeur du *Moniteur*, Français d'origine rappelons-le, a assisté à une de ces lectures. « Quel acte d'accusation terrible » écrit-t-il à Nothomb. Et de prédire à son auteur un exil « hors de France tant que le président » (bientôt empereur) « y règnera...Hugo a brûlé ses vaisseaux ».

¹⁴⁸² HYMANS L., *Types*, op. cit., p.168.

¹⁴⁸³ 16-11 1863, DELMER M.T., op. cit., t.1, p. 408.

l'égard de la « race latine » alors dans la tourmente. C'est l'éditeur ultramontain Goemaere qui accueille dans son jardin des blessés de l'ambulance de la chapelle Sainte-Anne. Celle que, alors enfant, Louis Bertrand a visité avec son père. Il y a vu des dames de la bourgeoisie et des femmes d'ouvriers de la capitale, soigner les blessés avec dévouement, alors que « le peuple belge », qui a détesté Badinguet, souhaitait la victoire de la France.¹⁴⁸⁴

Car le courant qu'on pourrait qualifier de de *doctrinal* (libéral ou catholique) nationaliste, malgré sa francophobie de circonstance, demeure de *culture française* avant tout. Frère-Orban, que l'on a vu parmi ceux qui exigeaient la nationalité belge comme critère d'admission dans les rédactions comme à l'actionnariat des quotidiens qu'il a dirigés, passe pour très « français par la culture ». « Il avait rapporté de France »- où il a momentanément vécu-, précise l'un de ses biographes, « un goût très vif pour la littérature, et il se mit à faire des vers, des comédies et des feuilletons de théâtre pour le journal *L'Industrie* ». ¹⁴⁸⁵

Une littérature de Flamands d'expression française

En 1835, le baron de Stassart, qui a rencontré le succès grâce à ses *Fables*, de multiples fois rééditées, affirme ne jamais vouloir accorder à Bruxelles la primeur d'un de ses ouvrages. A ses yeux, le centre de la *littérature française* est Paris, lieu où les créations belges, celles de Lyon, Marseille ou Rouen..., doivent converger.¹⁴⁸⁶

Peu à peu néanmoins, ces « bons Flamands, comme on appelait (les Belges) en style d'almanach des Muses » ont cru pouvoir montrer qu'ils possédaient « de l'esprit, du style, de la pensée, le tout sans permission spéciale et mandat signé de Paris ». ¹⁴⁸⁷

Mais pour ce faire, il fallait se trouver un *style*, une manière en lettres afin de se distinguer du voisin et de son *patrimoine* littéraire renommé. Choses que De Coster le pionnier a cherchée sa vie durant. Or, à la sortie des *Légendes flamandes*, en 1857, le critique littéraire français Emile Deschanel, proscrit employé à *L'Indépendance belge* (du...français Berardi), reproche justement à l'auteur de ne pas écrire dans une langue « tout à fait moderne ». Au risque de circonscire « malheureusement le cercle des

¹⁴⁸⁴ 21-09 et 7-11 1870 dans DELMER M.T., t 4, *op. cit.*, p.269 et 310 et BERTRAND L., *Souvenirs*, *op. cit.*, t. 1, p. 68 à 84, sur la fin de la guerre et l'arrivée des Communards.

¹⁴⁸⁵ DELHASSE, F., *Ecrivains et hommes politiques de la Belgique*, Bruxelles, Les principaux libraires, 1857, p. 26.

¹⁴⁸⁶ Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance reçue par le baron de Stassart, n° 447, Colin de Plancy, Bruxelles, 4-05 1835, *op. cit.*

¹⁴⁸⁷ *Les Publications générales*, dans WARZÉE A., *op. cit.*, p.114-122.

lecteurs ». ¹⁴⁸⁸ Lemonnier va encore plus loin lorsqu'il estime que « la véritable littérature flamande fut écrite en français ». ¹⁴⁸⁹ Comme De Coster, il revendique la double appartenance culturelle, pour sa part francophone par le père et d'éducation « flamande » grâce à la « grand-maman brabançonne » qui s'est tôt substituée à la mère, décédée alors que Lemonnier était encore enfant. ¹⁴⁹⁰

Il a d'ailleurs, amicalement, reproché aux Jeunes Belgique de ne pas assez affirmer « leur race ». ¹⁴⁹¹ Dès lors spécialiste du *néologisme* (jusqu'aux génitifs bruxellois), Lemonnier a cultivé un style « grandiloque » tout à la fois pour se distinguer des auteurs français et de *l'écriture journalistique*. ¹⁴⁹² Qu'on ne s'y trompe cependant pas.

Ce sentiment d'appartenance à la Flandre dans le chef de nombreux littérateurs d'expression française s'accompagne rarement d'une prise en considération des revendications *linguistiques* du mouvement flamand- dont les créations sont toutefois subsidiées par les gouvernements successifs. Les « flamingants » restent le sujet des moqueries de la plupart des gens de plumes, quand ils ne les laissent pas indifférents. ¹⁴⁹³ Au tournant du siècle, Georg Brandes, s'étonne de l'absence totale d'échos en Wallonie et à Bruxelles à propos des jeunes intellectuels flamands. Et de souligner que romanciers voire journalistes qui disent se sentir « flamands », « n'ont appris », à la vérité, « que quelques mots (de cette langue) pour parler avec les domestiques lorsqu'ils étaient enfants ». ¹⁴⁹⁴

Dans les rédactions des journaux, la plupart des directeurs et des journalistes, surtout ceux d'origine wallonne, ignorent tout de la langue de Vondel. ¹⁴⁹⁵ La situation confine à l'absurde lorsque, en 1876 (autre manifestation d'une presse censitaire peu

¹⁴⁸⁸ ML 3712/17 Spa, 1857, J. Hetzel à Ch. De Coster.

¹⁴⁸⁹ LEMONNIER C., *Une vie, op. cit.*, p.53.

¹⁴⁹⁰ DES OMBIAUX M., *Camille Lemonnier. Monographie anecdotique, op. cit.*, p. 9, p. 73 et suivantes.

¹⁴⁹¹ LEMONNIER C., *Une vie, op. cit.*, p. 173.

¹⁴⁹² MORLIERE C., *La carrière littéraire, op. cit.*, t.1, p.3.

¹⁴⁹³ Parmi tant d'autres exemples : on célèbre Henri Conscience comme un grand auteur national. A une représentation d'une de ses œuvres, un monsieur dans le public dit à son voisin : « Comme c'est beau ! A propos, monsieur ! avez-vous compris quelque chose ? Le Voisin : Pas le moins du monde ! Et vous ? - Non plus ». (ML 2103 (Lucien Solvay), *Almanach cornichonesque et canardophile dédié aux étudiants belges mâles, considérablement augmentée d'une lettre de Coco Lulu, le beau Marollien*, 1872 (Manuscrit).

¹⁴⁹⁴ ANDERSEN Z. B., *Il y a cent, op. cit.*, p.57.

¹⁴⁹⁵ AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Correspondance Helleputte, n°91 (2071/11), Bruxelles, 11-11 1898, F. Neuray à G. Helleputte. Neuray affirme qu'il ignore tout du flamand, comme « le dernier paysan de mes Ardennes » précise-t-il, et qu'il se moque de cette prétendue lacune. Détail piquant, il s'adresse à son patron Helleputte, flamingant notoire...

représentative de l'opinion), Victor Henry, francophone unilingue, accède au poste de rédacteur en chef du *Journal d'Anvers*, un quotidien catholique certes d'expression française, mais édité dans une ville peuplée à plus de 95% de Belges dont la langue est le flamand...

Franz Fischer se souvient que, à la tribune de la presse de la Chambre, la camaraderie confraternelle avait trouvé sa tête de Turc dans l'un des rédacteurs du *Het Laatste Nieuws*. Les mêmes moqueurs ne se privaient cependant pas de recourir à ses talents de traducteur car on « ne parlait guère flamand à la Chambre ».¹⁴⁹⁶

Sur la question, l'historiographie francophone contemporaine a jusque récemment contribué à la confusion, parlant de *littérature belge* là où il était avant tout question de *littérature belge d'expression française* ou, comme on a pu écrire, de *littérature française de Belgique*.¹⁴⁹⁷ Les origines et les parcours métissés de nombre d'auteurs du 19^{ème} siècle montrent par ailleurs les limites - et à notre avis les dangers (jusqu'aux dérives racistes) - d'une vision strictement *géolinguistique* de l'histoire de Belgique. Ainsi, le premier auteur belge à avoir vécu de sa plume, Henri (ou Hendrik) Conscience, a publié ses œuvres en flamand. Toutefois, fils d'un soldat français, il recourt à la langue de son père lors de l'écriture des travaux préparatoires à ses ouvrages et rédige ses textes initiaux en français. Il n'a d'ailleurs connu le succès que dans cette langue. Sur son lit de mort, à l'heure où l'on est seul avec soi-même, il délire en français. Quant à ses exégètes, y compris flamands, ils estiment souvent Conscience plus lisible traduit qu'en version originale. Le réel sentiment d'appartenance à la Flandre des littérateurs belges se veut, en substance, culturel avant tout et ne se préoccupe pas de *la langue* usuelle du terroir tant aimé.¹⁴⁹⁸

En définitive, on adhère volontiers à la provocante assertion de Vic Nachtergaele selon laquelle, au 19^{ème} siècle, la *Flandre culturelle* a survécu *en français* et *grâce au français*.¹⁴⁹⁹ Et les débuts de l'autonomisation du champ littéraire francophone, au tournant du siècle, ne modifient pas la situation. Au contraire.

Citons le cas d'Edmond Picard qui, en 1888, défend Camille Lemonnier devant le

¹⁴⁹⁶ FISCHER F., *Ecrit*, *op. cit.*, p.90.

¹⁴⁹⁷ Que dire par ailleurs de l'imprécise (et impropre) dénomination de « Communauté française de Belgique » ?

¹⁴⁹⁸ BERG Ch, « La fin du 19^{ème} siècle en France et en Belgique. Prolégomènes à une approche systémique des champs littéraires » dans *France-Belgique (1848-1914)*, *op. cit.*, p.363-384.

¹⁴⁹⁹ NACHTERGAELE V., « Les écrivains francophones flamands comme ferment culturel », *La Revue nouvelle*, t. CV, n°3, 03-1997, p. 44-51, p.51.

tribunal correctionnel de la Seine, en France, où l'écrivain comparait pour outrage aux bonnes mœurs, à la suite de la publication de *L'Enfance du Crapaud* dans *Le Gil Blas*. L'avocat, le concepteur de la notion « d'âme belge », justifie la virulence de l'expression de l'œuvre incriminée, par le caractère « flamand » de son auteur. « Nous sommes Flamands », insiste-t-il devant le jury, « c'est-à-dire dans la trivialité, la truculence comme notre Manneken-pis qui pisse ». Tel encore (malgré ses origines namuroises), Félicien Rops qui montre le nu en « splendeurs sensuelles ». En somme, cette nature « nous » distingue de l'art français « raffiné et spirituel ». Dès lors, au sein de la même langue, deux *langages artistiques* différents se côtoient, « pour nous, Belges, c'est glorieux » et vous, Français, « transformeriez en accusation le malentendu qui nous sépare ». ¹⁵⁰⁰ Francis Nautet, dans sa pionnière *Histoire des lettres belges d'expression française*, publiée initialement dans *Société nouvelle* entre 1891-1892 et restée inachevée, estime à son tour la « situation de la Flandre plus favorable que celle de la Wallonie à l'éclosion d'une littérature *nationale* (c'est nous qui soulignons) ». L'auteur y voit une sorte d'atavisme géoculturel dû au « glorieux passé artistique, des monuments et des souvenirs historiques » du Nord du pays (Bruxelles compris) qui sert de ferment au renouveau des lettres belges, « à défaut d'une tradition littéraire » véritable. ¹⁵⁰¹

La défense d'une forme de *belgitude* ne signifie pas pour autant l'acceptation des *belgicisms*, des expressions patoisantes. De façon générale, le rejet du « parler » belge est de rigueur parmi les familles de la bonne société, spécialement celles de la capitale où l'on tente de se préserver de toute « infiltration bruxelloise ». ¹⁵⁰² En 1875, l'auteure Estelle Crèvecoeur, connue sous le pseudonyme de Caroline Gravière, rapporte qu'à Bruxelles, « une femme comme il faut »- c'est-à-dire une bourgeoise- « ne peut savoir le flamand ». Idéalement, et même si cela sent sa province, elle doit faire croire qu'elle a été élevée à Paris, copier les « modes » et les « allures » des « Parisiennes » sans toutefois passer pour aussi légère qu'elles. ¹⁵⁰³

¹⁵⁰⁰ DES OMBIAUX M., *Camille Lemonnier*, p. 90 à 96. Voir aussi DETEMMERMAN J., « Le Procès d'Escal-Vigor », *op. cit.*, p. 142. L'auteur souligne que, comme dans le cas du procès Eekhoud, la publicité autour de cette affaire est en définitive profitable à l'écrivain accusé. Ainsi Lemonnier, condamné toutefois à 1 000 francs d'amende (qu'il semble ne jamais avoir payés) voit son contrat étoffé puisque le directeur du *Gil Blas* lui demande 2 articles par mois.

¹⁵⁰¹ VANWELKENHUYZEN G., *Francis Nautet*, *op. cit.*, p. 62.

¹⁵⁰² DAVIGNON H., *Souvenirs*, *op. cit.*, p. 17.

¹⁵⁰³ GRAVIÈRE C., *Une parisienne à Bruxelles*, (préface de Marianne Michaux), Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises, collection Histoire littéraire, 1998, p. 44.

La presse quotidienne francophone enfin joue également un grand rôle dans la *standardisation* de la langue française dans le public des lecteurs. Il faut y écrire sans les recherches distinctives à l'occasion coruscantes des littérateurs, soit dans une langue *neutre*, internationale. Dès les années 1830, les animateurs de quotidiens ont confié les comptes rendus parlementaires à des Français comme Marcellin Faure, Philippe Bourson ou Armand Tardieu. A l'origine eux seuls possédaient la technique sténographique, mais le but était aussi qu'ils traquent sans relâche les « barbarismes, les flandricismes » dans les interventions des parlementaires.¹⁵⁰⁴

Les parnassiens de la Jeune Belgique chassent également l'impropriété langagière, néologismes compris, à la différence des naturalistes. Ils admettent toutefois que la « vraie connaissance du français » offre plus de difficultés aux Belges qui sont « à demi-germains ». Une déclaration qui se ressent des thèses de Picard.¹⁵⁰⁵ A ses débuts, en 1879, Iwan Gilkin écrit, dans *La Semaine des étudiants*, qu'à Paris, (notre français) passe pour une sorte d'argot comique, assaisonné d'innombrables « savez-vous ». Et de concéder une certaine gaucherie des Belges, des airs « empruntés, compassés comme un paysan qui a endossé un habit à queue et chaussé des souliers de bal ».¹⁵⁰⁶

Avec l'affirmation de ce milieu de littérateurs, dans les années 1880 et surtout dans les années 1890, se multiplient en son sein les déclarations désormais favorables à l'action historique de la France, salvatrice et libératrice, de la nation et des lettres belges. Pour le *flamand* Emile Verhaeren, « quand la révolution de 1830 fit des Belges un peuple, ce furent les armes françaises qui (l') aidèrent à conquérir (son) droit ». « Après cette aide fraternelle et nécessaire », ajoute-t-il, la troupe s'est retirée, pour laisser les Belges maîtres chez eux, alors que la nation alliée « offrait le don de sa langue admirable ». Une langue, assure-t-il, qui « servait » cependant « depuis des siècles », exprimant « les lois, les coutumes » mais était aussi utilisée par « des trouvères flamands... pour chanter notre vie d'alors... ». Et de créer un *continuum* entre sa reconstitution historique (sujette à caution) et le renouveau des lettres des années 1880.

A ses débuts trop imitatif des « poètes et (des) prosateurs qui s'illustraient à Paris », le mouvement littéraire belge s'en affranchit au début du 20^{ème} siècle, selon l'écrivain, « en usant de la langue à (sa) façon ». « Avec moins de finesse mais plus d'éclat et

¹⁵⁰⁴ WITTE, E., *Le Moniteur belge, op. cit.*, p. 58.

¹⁵⁰⁵ *La Belgique artistique et littéraire, op. cit.*, p.492.

¹⁵⁰⁶ GILKIN I., « Les origines estudiantines », *op. cit.*, p.19.

d'abandon tout en restant » l'œuvre « d'écrivains français ». ¹⁵⁰⁷ Pour toutes ces raisons, conclut Valère Gille, « un lien de sympathie et de reconnaissance nous unit donc à la grande nation voisine. Nous aimons et nous pratiquons sa langue, avec autant d'ardeur qu'elle était proscrite sous le régime hollandais », y compris les écrivains « flamands », « naturellement » instruits en français qui apportent le génie de leur race à la langue. ¹⁵⁰⁸

Ainsi ces *journalistes-littérateurs*, à l'instar d'une bonne part du *milieu intellectuel* dans lequel ils s'inscrivent (malgré des influences théoriques autres que françaises et notamment allemandes), souhaitent-ils s'illustrer (naturellement, lit-on) dans la langue française. Ils ne peuvent *concevoir* l'inéluctable montée en puissance de la langue flamande que la massification annonce. Pour autant, ils ne s'opposent pas à celle de la « Flandre », où beaucoup sont nés et à laquelle la plupart expriment (en français) un profond attachement.

Paris, « capitale littéraire » ¹⁵⁰⁹ d'un pays ami : entre agrément et affaires

La Ville lumière a de tout temps ébloui la bourgeoisie belge, et celle de toute l'Europe d'ailleurs. Dès 1846, Gérard de Nerval, seul dans « le wagon de Mons à Bruxelles », observait « les trains de plaisir encombrés de voyageurs belges, se dirigeant à toute vapeur sur Paris ». ¹⁵¹⁰ Attrait attesté dès 1830, que celui du mythique Gai Paris et de ses vedettes, également partagé par les provinciaux de France. ¹⁵¹¹

En Belgique, journalistes et, surtout, littérateurs, éprouvent un ressentiment latent envers l'indifférence polie que leurs confrères d'outre-Quévrain leur témoignent le plus souvent. Ils restent toutefois perpétuellement dans l'attente de « ce qui pourrait ressembler à une légitimation française ». ¹⁵¹²

Pour nombre d'entre eux Bruxelles est souvent rêvée, parfois vécue comme une sorte de marchepied pour parvenir à Paris. D'un point de vue géographique, elle se trouve d'ailleurs plus proche de la capitale française que Lyon ou Marseille... Un poste de correspondant d'un grand journal parisien à Bruxelles ou, mieux encore, une place,

¹⁵⁰⁷ ML.,FS XVI 1120 E. VERHAEREN, *Les lettres françaises en Belgique. Conférence éditée par le Musée du livre à l'occasion de l'exposition du livre belge d'art et de littérature*, Bruxelles, H. Lamertin, 1907, (exemplaire corrigé par l'auteur).

¹⁵⁰⁸ *Figures nationales contemporaines*, Bruxelles, Librairie moderne, 3 vol., 1908-1909, série 3, préface de Valère Gille sur les Lettres françaises, p. XXIV.

¹⁵⁰⁹ Selon l'expression de DAVIGNON H., *Souvenirs*, op. cit., p.116.

¹⁵¹⁰ *La Belgique artistique*, op. cit., p.48-49.

¹⁵¹¹ CORBIN A., « Extension et mutation des loisirs citadins. Paris XIXe-début XXe siècle », *L'avènement des loisirs*, op. cit., p.121-170.

plus rare, de correspondant d'un quotidien belge à Paris, peuvent favoriser un premier positionnement sur le marché français. Ou, pour le moins, des contacts avec celui-ci. Sans compter la solidarité - du ventre- que ces échanges entre rédactions des deux capitales favorisent, « liens financiers » qui, comme le déplore le ministre d'Allemagne en Belgique, « permettent de...prescrire une certaine tendance » francophile, à la presse (francophone) belge, la seule qui compte à ses yeux dans l'opinion. Et le diplomate de conclure que « malgré la concurrence claire des quotidiens français en Belgique, ces rapports personnels empêchent de lutter contre cette concurrence ». ¹⁵¹³

Qu'il s'agisse de collaborations journalistiques ou littéraires à proprement parler, les mondes parisiens de la presse et de l'édition rétribuent en effet toujours plus et mieux que leurs homologues bruxellois. ¹⁵¹⁴ De la sorte, ils contribuent à l'autonomisation relative des acteurs du champ littéraire national d'expression française qui cherchent, parfois contre paiement préalable, à se faire publier à Paris. ¹⁵¹⁵

La garantie de la diffusion d'une œuvre sur le marché français (et surtout parisien) peut en effet constituer à elle seule un gage de réussite. Ainsi, en 1885, Georges Eekhoud écoule-t-il à Paris la quasi-totalité des 1 200 exemplaires du premier tirage de ses *Kermesses* ¹⁵¹⁶ C'est dire si, lorsqu'un Belge officie dans la presse parisienne, ses amis restés au pays attendent de lui qu'il fasse un effort de publicité à l'égard de leurs œuvres. ¹⁵¹⁷ D'autres vont essayer de s'installer dans la « capitale des lettres ».

En 1869, Camille Lemonnier tente sa chance et parvient à obtenir une relative reconnaissance parmi ses confrères parisiens. Il établit aussitôt des réseaux de relations, augmentant avant tout son propre prestige en Belgique, spécialement auprès

¹⁵¹² MICHAUX M., *Entre politique, op. cit.*, t.2, p. 340.

¹⁵¹³ 10-03 1912, Flotow, Ministre allemand à Bruxelles, à Bethman-Hollweg, Bruxelles, dans WILLEQUET, J., *Documents, op. cit.*, p.69.

¹⁵¹⁴ ML 2429/2 23-06 1910, Louis Dumont-Wilden touche 650 francs pour une étude sur la Belgique commandée par les éditions Larousse. L'année suivante il obtient 2 060 francs pour un autre travail éditorial, soit « le double » de ce qu'il attendait (ML 2429/4, *Journal de Linette*, 1911, 25-03 1911).

¹⁵¹⁵ ML 7286/1/10/3, Correspondance L. Delattre, 1899, L. Delattre à ses parents.

¹⁵¹⁶ ML 2589/III (n°6), Correspondance à G. Eekhoud, Bruxelles, 6-01 1885, H. Kistemaekers à G. Eekhoud.

¹⁵¹⁷ ML 3712/41 s.d., J. B. Rousseau à Ch. De Coster. Pionnier de l'expatriation dans la presse parisienne où il exerce ses talents entre 1854 et 1867, Jean Rousseau occupe la fonction de critique notamment au *Figaro*. Comme il l'indique à Charles De Coster, il ne traite que d'art et ne peut, en conséquence, parler de lui dans sa rubrique. Voir VAN DEN WILDENBERG S., *Jean Rousseau (1829-1891), critique d'art et homme de lettres. Un flibustier littéraire belge à Paris sous le Second Empire (1851-1867)*, Bruxelles, ULB, 1990. La consultation de ce travail est malheureusement refusée.

des Jeunes Belgique qui, eux-mêmes, espèrent pouvoir tirer profit de ces contacts. Alphonse Daudet lui écrit en effet : « vous verrez chez moi Flaubert, Goncourt, Zola, vous êtes de la famille » alors que, de son côté, Léon Cladel passe pour son parrain en lettres. Lemonnier lui rendra d'ailleurs la politesse lors d'une visite en Belgique.¹⁵¹⁸

De fait, Lemonnier obtient un engagement de trois ans au *Gil Blas*, contre la garantie de *produire* un conte, un roman et des salons de peinture chaque année. On voit dès lors que, même s'ils lui donnent la possibilité, pour partie, de publier des œuvres de fiction, les journaux sont là aussi au titre de pourvoyeurs de fonds. A la fin des années 1890, Lemonnier possède d'ailleurs un appartement parisien, proche du quartier de la presse, ainsi qu'une maison à Bruxelles.¹⁵¹⁹

Un auteur comme Eugène Demolder va, quant à lui, habiter à proximité de Paris, dans l'Essonne, à la propriété la Demi-Lune qui fut celle de son beau-père Félicien Rops. Le lieu devient un *relais* entre *journalistes-littérateurs* des deux pays. On y rencontre Alfred Jarry, l'écrivaine Rachilde et, surtout, son mari Alfred Valette, le directeur du *Mercur de France*, courtoisé de près par les auteurs belges.¹⁵²⁰

En définitive, au tournant du siècle, plus que jamais, Paris s'impose telle la « grande ville de la vie moderne » où l'on se sent « vivre d'une vie intense, brûlante, folle » comme la décrit Louis Dumont-Wilden. Lui-même, à partir de 1914, s'installe à Rueil-Malmaison pour des séjours de plus en plus prolongés.¹⁵²¹ Qu'on cherche à y vivre ou qu'on veuille seulement y séjourner, Paris, est le lieu où il faut aller. Ne fût-ce que pour y saluer, presque en pèlerinage, telle ou telle gloire du temps que l'on admire.¹⁵²²

¹⁵¹⁸ Outre la correspondance entre Lemonnier et Cladel (Cabinet des manuscrits, B.R., II 6906 C, 105 Lettres de Camille Lemonnier à Léon Cladel, Mme Cladel et Justine Cladel (1878-1912), on peut consulter : DELSEMME, « Le mouvement naturaliste dans le cadre des relations littéraires entre la France et la Belgique francophone », dans *Le naturalisme et les lettres françaises*, op. cit., p. 7-71, sur Cladel : p. 33-41.

¹⁵¹⁹ MORLIERE C., *La carrière littéraire*, op. cit., t.1, p. 14 ; DES OMBIAUX M., *Camille Lemonnier*, p. 65, p. 96 et Cabinet des manuscrits (BR), II 6906 C, 105 Lettres de Camille Lemonnier à Léon Cladel, Mme Cladel et Justine Cladel (1878-1912).

¹⁵²⁰ ML 2327 Lettres autographes C-D. Correspondance à Dumont-Wilden. Demi-Lune, Essone, s.d., E. Demolder à L. Dumont-Wilden.

¹⁵²¹ ML 3448/2 Journal de Louis Dumont, 17-04 1896.

¹⁵²² Parmi tant d'autres exemples, CONRARDY J., *Firmin van den Bosch*, op. cit., p. 59, rapporte que Henry Carton de Wiart et Firmin Van den Bosch vont rendre visite à Barbey d'Aurevilly, chez lui, ou encore à Verlaine sur son lit d'hôpital.

*Des Amitiés françaises*¹⁵²³

La loi de 1873 sur l'emploi du flamand en matière judiciaire reçoit un bon accueil dans les journaux francophones parce que les commentateurs politiques considèrent cette mesure comme l'aboutissement d'une revendication légitime. En aucun cas, ils n'imaginent qu'il pourrait s'agir d'une première démarche qui aboutirait un jour à la reconnaissance officielle de la langue flamande. Ils auraient jugé l'idée inconcevable. Avec la loi de 1878 concernant l'emploi des langues dans l'administration centrale et celle de 1883 sur l'enseignement dans les écoles moyennes de l'Etat désormais dispensé *en flamand* dans les provinces du Nord du pays, la plupart des observateurs francophones comprennent qu'il s'agit désormais d'instaurer le *bilinguisme* dans les provinces flamandes. Le français demeure toutefois la langue de la Nation belge. Même si ses dirigeants savent, dès 1846, que plus de 55 % des habitants du pays parlent flamand.

A partir de 1884 et surtout après l'instauration du vote plural, les gouvernements catholiques- dont une bonne part de l'électorat *massifié* issu des classes populaires et moyennes réside dans les Flandres- décide d'accélérer cette politique d'*aggiornamento* linguistique. Ainsi, en 1898, est votée la loi dite d'égalité relative à l'emploi de la langue flamande comme seconde langue officielle. Cette fois, les milieux journalistiques et littéraires d'expression française, essentiellement ceux de la sphère libérale, se prononcent contre la réforme.¹⁵²⁴

Base francophone voire francophile avancée en tant que centre de la presse nationale, Bruxelles a pourtant concédé aux revendications flamandes, spécialement sous le maïorat du bourgmestre Charles Buls. Ce partisan du mouvement, conscient du caractère bilingue de la ville originellement *flamande*, prend notamment l'initiative de faire imprimer des formulaires officiels dans les deux langues.

Il fait également traduire les noms des rues (cependant du français), ouvrant de la sorte *l'espace public* à la langue flamande, à laquelle il apporte une visibilité jusqu'alors inédite. Il est aussi l'instigateur d'un enseignement fondamental organisé en flamand par la ville de Bruxelles. Convaincu de la pertinence de ces mesures concrètes, il reproche en revanche aux pionniers du flamingantisme d'avoir défendu leurs (justes) idées principalement dans leur langue. Or rien ne sert, à ses yeux, de prêcher des

¹⁵²³ ML 2366 Dossier. Les Amitiés françaises. Congrès de Mons des 21-24 09 1911 et *Les Amitiés françaises de Mons*.

convertis, le public d'expression flamande, surtout lorsque le discours qu'on tient s'oppose radicalement à celui des écrivains de langue française, selon lui les seuls à parler « de l'âme belge ». ¹⁵²⁵

C'est dans ce contexte de *flamandisation*-relative- de la Belgique que les manifestations de *défense* de la langue française se multiplient. A côté de *l'Alliance française*, dont il existe une succursale à Bruxelles dès 1891, naît à Liège en 1905, *l'Association internationale pour l'extension et la défense de la culture de la langue française*. Concrétisée à l'occasion de l'Exposition universelle qui se tient dans la ville, l'année même des 75 ans de la nation, cette initiative émane d'un Congrès d'extension de la langue française dans lequel Maurice Wilmotte, ancien cofondateur de *L'Express* de Liège, philologue et professeur d'université, joue un rôle fondateur et central. Francophile, le pédagogue maîtrise toutefois la langue allemande et admire la culture scientifique germanique. ¹⁵²⁶

L'Association internationale a son siège en Belgique et se divise en 5 sections, Belgique, Canada, France, Luxembourg et Suisse. On note la présence d'auteurs non francophones, tel l'anglais Herbert George Wells qui, d'ordinaire meilleur anticipateur, prédit l'universalité prochaine du français. L'axe franco-belge prédomine toutefois à nouveau et fait valoir ses vues *internationalistes* qui promeuvent la langue française comme celle à adopter exclusivement « pour les communications dans les congrès scientifiques internationaux ». C'est-à-dire qu'il serait question de l'ériger en langue de *culture* des élites à défaut d'être devenue celle des *masses mondiales*.

Après un deuxième Congrès tenu à Arlon en 1908, les animateurs de l'Association en organisent un troisième à Gand en 1913, l'année où l'Exposition internationale a lieu dans la ville. A cette occasion, les positions sont clairement affichées par rapport à la langue flamande : elle « ne peut à aucun degré devenir un instrument d'échange international ; (elle) est un obstacle évident au progrès de la civilisation et des idées pour le peuple même qui ne veut pas connaître d'autre idiome ». ¹⁵²⁷

Au vu des arguments développés par les membres de cette Association, il n'est donc

¹⁵²⁴ STENGERS J., GUBIN E., *Histoire*, op. cit., t.2, 2002, p. 49 et suivantes, p. 89 et suivantes.

¹⁵²⁵ BULS Ch., *La culture*, op. cit., p.23.

¹⁵²⁶ RASMUSSEN A., « L'internationalisme belge », op. cit., p.113-114. Voir aussi au titre de document engagé (*francophobe*) VAN SINT J.R., „Die Politische Presse“, op. cit.

Sur Maurice Wilmotte (1861-1942): LEJEUNE R., „Maurice, Guillaume, Albert Wilmotte“, *Biographie nationale*, op. cit., t. 43, 1984, col. 765-781. (Notice très complète mais hagiographique).

¹⁵²⁷ BITSCH M. T., *La Belgique*, op. cit. p. 333.-334 ; RASMUSSEN A., *idem*, p. 113-114.

pas étonnant d'y trouver des *journalistes-littérateurs* francophones parmi les membres les plus actifs. Tel Gérard Harry, violemment antiflamand ou la direction du *Pourquoi Pas ?*.¹⁵²⁸ Les mêmes, Léon Souguenet, Louis Dumont-Wilden et George Garnir, s'investissent également dans le projet des *Amitiés françaises*, fondées à Liège en 1909 par l'avocat Emile Jennissen.¹⁵²⁹

Obsédé par la supposée *germanophilie* des journaux belges avant-guerre, Souguenet a par ailleurs dressé la liste des publications fidèles à son pays d'origine, la France. Il s'agit en somme d'une majorité d'organes francophones et à prétention *littéraire*.¹⁵³⁰ Les Amitiés françaises déplaisent spécialement au gouvernement catholique parce qu'elles sont jugées excessivement engagées dans le contexte international de l'époque qui est tendu. Ainsi les fêtes prévues à Mons, en l'honneur de la création de l'association, et qui envisageaient, entre autres, l'inauguration d'un monument commémoratif de la bataille de Jemappes, sont-elles postposées à 1911.¹⁵³¹ D'autre part, Louis Dumont-Wilden est décoré de la Légion d'honneur, de manière suggestive, peu après la commémoration montoise. En l'occurrence, la gratification lui procure une « joie mêlée d'ennuis » à cause du mauvais climat diplomatique du moment. Ainsi qu'en raison de l'inimitié témoignée par ceux qui lui reprochent de soutenir- de surcroît de ses deniers- un mouvement dont l'action semble en contradiction avec l'obligatoire devoir de *neutralité* de la Belgique sur le plan international.¹⁵³²

De façon générale, dans les années 1920, une pluie de décorations venue de France s'abat sur ces *journalistes-littérateurs* et *rédacteurs* qu'il s'agit, explicitement, de remercier pour leur dévouement au service du « la cause » qu'ils défendent « tous » : la *préservation* de la langue française plutôt désormais (notons-le au passage) que son

¹⁵²⁸ ML 6611/32 n°2, Correspondance à Gérard Harry, Liège, 27-12 1905, M. Wilmotte à G. Harry. On renvoie au t. 1 des *Mémoires* de Harry, particulièrement anti-flamand.

¹⁵²⁹ ML 2366 Dossier. Les Amitiés françaises, *op. cit.* Sur Emile Jennissen, qui s'est également investi dans le mouvement wallon : DELFORGE P., « Emile Jennissen », *Encyclopédie du mouvement wallon*, *op. cit.*, t. 2, p. 871-873.

¹⁵³⁰ SOUGUENET L, *Témoignage. op. cit.*, p.112 et suivantes cite, pour sa part, parmi les principaux organes *francophiles* : *L'Indépendance belge*, *La Chronique*, *Le Petit Bleu*, *La Réforme*, à côté du *Pourquoi Pas ?* Et de titres de province comme *La Flandre libérale*, *La Province de Mons* *L'Avenir du Tournaisis*, *L'Echo du Luxembourg* ou encore *L'Express*. Cette liste correspond à peu près à celle dressée par le ministre allemand à Bruxelles.

¹⁵³¹ ML 2366 Dossier Les Amitiés françaises. Congrès de Mons des 21-24 09 1911, carte postale, Ixelles 4-09 1911 M. Des Ombiaux à L. Dumont-Wilden et BITSCH M. T., *La Belgique*, *op. cit.*, p.271.

¹⁵³² ML 2429/4, Journal de Linette, 1911, 9-09 1911. Louis Dumont-Wilden sera promu au grade d'officier en 1919.

illustration.¹⁵³³ Il apparaît d'ailleurs que l'Association belge pour la culture et l'extension de la langue française en Belgique, devenue en mai 1918 le *Comité d'Entente Franco-Belge*, joue un rôle actif dans les demandes de promotion de candidats belges.¹⁵³⁴ Ainsi, ces milieux défendent leur *outil de travail* qui est aussi le *moyen d'expression* des valeurs de l'Etat constitutionnel bourgeois auquel ils adhèrent, avec des nuances. A l'intérieur des frontières, ils affrontent les revendications du mouvement flamand, dont ils rejettent avant tout l'argumentaire *linguistique* plutôt que social. Mais aussi à l'extérieur des frontières, il leur faut contrecarrer les premiers reculs de la langue française, moins devant l'anglais que face à l'allemand, langue d'une nation dont, avant 1914, ils craignent les visées expansionnistes (*pangermanistes*) des dirigeants. Une nation envers laquelle, après 1918, ils voueront une haine durable, comme d'ailleurs une grande part des Belges.

¹⁵³³ ML 6611/27 n°1, Correspondance à Gérard Harry, 5-11 1922, L. Solvay à G. Harry. Solvay félicite Harry pour cette Légion d'honneur, reçue « pour (avoir soutenu) la cause que nous défendons tous ».

¹⁵³⁴ ML 5697/170-299, Correspondance à Valère Gille, n°352, Westende sur mer, 15-07 1908, F. Fonson à V. Gille. Fonson remercie Gille « et (s)es collègues de l'Association... », pour leur rôle joué dans sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur, obtenu, insiste-t-il, grâce « à votre demande ». Quoique systématisée au tournant du siècle, la pratique de la distribution de médailles et de récompenses du fait des princes qui nous gouvernent est ancienne. Dès les années 1840, en effet, le littérateur de Reiffenberg sollicitait l'intervention de Quetelet pour lui obtenir une Légion. « Il pleut des rubans de la légion d'honneur sur l'heureuse Belgique » lui écrivait-il. On la lui promet depuis 1830, lui qui a « toujours aimé la France » et n'est à vrai dire qu'un « gallo-belge ». Or, il n'a encore rien reçu. (Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance reçue par le baron de Stassart, n°1580, Bruxelles, 1-12 1842, F. de Reiffenberg à A. Quetelet).

CONCLUSION

« Parlez-nous de la presse d'antan, de la presse à doctrine et à principes ! Oui ! parlons-en. Jadis le journal était une tribune où l'on défendait des théories et des principes ; il était considéré comme une œuvre de propagande. Les créateurs le plus souvent savaient, en le fondant, qu'ils auraient à s'imposer...des sacrifices parfois considérables : ils le faisaient pour la cause... D'autre part les abonnés en souscrivant à leur journal, avaient la volonté de contribuer pour leur part au succès de ses efforts ; ils trouvaient naturel de payer leur abonnement à un prix qui normalement permît à l'entreprise de se soutenir... Jadis les journaux se fondaient pour défendre une doctrine, une cause...comme toujours personnifiées par des hommes. Le journal, pour assurer le triomphe de la doctrine et de la cause, poussait les hommes qui les incarnaient au pouvoir. Et ces hommes arrivés au pouvoir légiféraient en faveur de la doctrine et de la cause – c'est-à-dire en faveur ...des intérêts de leur caste, de leurs clients, dont les abonnés...Le journal à principes de jadis cachait, en réalité, sous l'hypocrite pavillon des *principes* (c'est nous qui soulignons), le plus terrible instrument d'asservissement politique et d'exploitation capitaliste que l'on pût imaginer. Il ne faut donc ni s'indigner, ni s'affliger des jérémiades des faux bonshommes qui regrettent des temps et des mœurs qui ne reviendront plus. Ce que l'on doit regretter c'est que le public ne sache pas lire : ce qui s'appelle lire, c'est-à-dire discuter, peser la valeur des arguments, distinguer le vrai du faux. Mais à qui la faute, sinon à ces entrepreneurs de moribondes gazettes, dont les principes consistaient notamment à maintenir les masses dans l'ignorance pour mieux les pressurer ».¹⁵³⁵

Lorsque Auguste Cauvin, dit d'Arsac, le libertaire rédacteur en chef du *Soir*, quotidien d'annonces supposément *neutre*, écrit ces lignes sans concession en 1905- avec une vigueur de ton et sous une forme inconcevables à peine 10 années auparavant- il reflète l'état des mentalités de nombreux hommes de presse, gens de *métier*.

Et semble-t-il, l'opinion du lectorat issu de la massification. Si l'on en croit du moins les chiffres des tirages des journaux populaires de nouvelles par rapport à ceux à doctrine.

Car s'il est indéniable que les fondateurs de l'Etat libéral de 1830 ont constitutionnellement garanti la liberté de la presse, il est tout aussi indéniable qu'ils ont défendu une idée stricte et principielle de cette *liberté fondatrice*. Ils ont même

¹⁵³⁵ Piccolo (d'Arsac), « Les journaux », *Bulletin officiel de la presse périodique*, n°9, 09-1905, p.154. Il s'agit d'un article du *Soir*, reproduit sans mention de la date exacte. Le pseudonyme qu'utilise d'Arsac (Piccolo) est connu des contemporains.

systématiquement critiqué (dans leurs discours) les pratiques de la *commercialisation* des journaux (basées sur les préceptes du libéralisme économique). Au nom de la liberté de la presse elle-même, d'ailleurs, qu'ils croyaient devoir protéger des marchands. Cet empêchement, dû à une volonté politique (*doctrinale*), a sans conteste nui au développement de la presse et au processus *d'autonomisation* du milieu journalistique. Et, par conséquent, à la propagation du *média* presse, pourtant supposément garant du bon fonctionnement de l'Etat grâce à sa contribution fondamentale à la diffusion des idées nouvelles dans l'opinion publique.

Or, au-delà des déclarations d'un d'Arsac, somme toute juge et partie dans ce débat, force est de constater que les animateurs de la presse d'opinion ne sont pas parvenus à faire passer dans le grand public leur message à caractère *pédagogique*. Ils ont toujours prêché des convaincus, au mieux des convertis. Les classes dominantes conservatrices ont-elles cependant voulu quitter leurs propres cénacles, leurs coteries ? Il est permis d'en douter. Tant que le régime demeurait *censitaire*, quel aurait été leur intérêt à s'intéresser aux « basses classes » ?

Au contraire, il faut observer la rigueur avec laquelle les forces policières et le pouvoir judiciaire bourgeois ont poursuivi les démocrates (les seuls véritables avant 1880, ceux à la gauche de la Gauche). A partir du moment du moins où ils se sont servis de la liberté de la presse à d'autres fins que celles strictement *spéculatives*. Le pouvoir ne s'est pas attaqué à la liberté elle-même, d'essence bourgeoise comme lui, mais à ceux qui en faisaient un usage non « civilisé ». On songe aux rédacteurs (surtout ceux issus de milieux populaires) qui ont cherché à répandre des discours favorables à *l'action directe* (et parfois révolutionnaire) en faveur de la démocratie *sociale*. Quant à leurs successeurs dans les années 1880, bientôt structurés en un parti, leurs quotidiens ont, entre autres, été interdits dans des lieux publics (les gares) et privés (ateliers et usines). Par ailleurs, sur le terrain sociopolitique, militants et simples manifestants ont essuyé les tirs (meurtriers) de la troupe.

Dans l'esprit bourgeois, il n'est en effet pas question de fonder un Etat social qui se préoccuperait du *Bien commun*. Car tout qui veut accéder à la condition de bourgeois, de citoyen de qualité (tout *homme* en vérité), le peut s'il le veut vraiment. Le caractère étroit, *ad hominem*, des préoccupations des groupes de presse d'avant 1880 a pu aller jusqu'à la caricature. Parmi d'autres exemples, en 1875, une querelle éclate entre *Le Journal de Bruxelles* et *Le Courrier de Bruxelles*, à propos de la récurrente question de

l'hypothèse libérale. Or, qui tient la plume du polémiste dans cette affaire ? Oscar Delmer pour le quotidien civiliste et Alexandre Delmer pour l'ultramontain, administré de surcroît par Frédéric Delmer. En somme, trois frères et une même famille.¹⁵³⁶

En ce sens, le *sentiment national* dont a fait preuve avec vigueur la presse belge du 19^{ème} siècle, ne peut toutefois être interprété comme l'illustration d'une conviction qui se serait répandue dans toutes les couches de la Nation (celle-ci en aucun cas *concrètement* souveraine). Il faut parler d'opinions publiques conscientisées, multiples, d'origine urbaine, mais *quantitativement* réduites et contradictoires, qui ont utilisé la presse comme une extension amplifiée de conversations initiées dans les salons et les cafés.

Les animateurs de cette presse bourgeoise, auto-qualifiée de *grande presse*, ont prétendu vouloir atteindre un lectorat plus large. Mais on serait bien en peine d'identifier le ou les moyens par lesquels ils comptaient parvenir à leurs fins. Ils se sont élevés, en revanche, contre toutes les pratiques éditoriales (en partie commerciales) d'ouverture à un plus large public tels que les romans-feuilletons, les faits-divers, le reportage, et même l'information.

La force de la presse populaire, catholique comme libérale, a tenu, au contraire, dans sa faculté de séduction du plus grand nombre, grâce à sa capacité de *divertir* et à la rapidité avec laquelle elle a su couvrir l'actualité, selon des moyens et des procédés d'ailleurs onéreux qui nécessitaient des capitaux. Les patrons à la tête d'entreprises de presse ont dès lors compris que pour gérer sainement un organe quotidien, et en conséquence pour l'équiper techniquement à suffisance et le développer, il fallait lui appliquer les modes de gestion du *libéralisme économique*. C'est-à-dire les seules pratiques susceptibles de générer des ressources financières assez importantes pour faire face à l'augmentation des coûts de fabrication et de distribution des journaux, engendrés par la massification. Les gestionnaires de presse ont dès lors admis l'existence d'une logique *concurrentielle*. Celle dont nous avons parlé tout au long de la thèse et qui a davantage prévalu entre organes de *la même* sphère politique qu'entre quotidiens d'opinions opposées.

Par le fait de la commercialisation de leur outil, ces animateurs capitalistes (conservateurs mais avant tout du parti des *intérêts matériels*) se sont donnés les

¹⁵³⁶ AGR (Mons), Papiers Périn, Correspondances 21.381. Lettres reçues, n°364, Bruxelles, 10-03 1875, Ch. de Villermont à Ch. Périn.

moyens de s'émanciper de la tutelle politique ou du moins de parler aux dirigeants moins en vassaux qu'en commensaux. En fait, ils ont simplement perçu l'impossibilité (pratique) de ne pas adapter les modes de fonctionnement du journalisme quotidien à ceux de la société occidentale qui, à partir de 1850, a vu croître ses activités financières et boursières. Sur ce point, l'esprit doctrinal (politique) de certains a confiné au déni de réalité (économique).

Au nom de la liberté de la presse (politique), ces capitalistes ont aussi trouvé leur intérêt (financier) à dévoiler des scandales touchant les classes dirigeantes et dominantes. Dès lors, ils ont contribué à répandre le *relativisme* et le doute dans le lectorat jusqu'à provoquer l'*indifférenciation* en matière d'opinion (voire l'indifférence, dit-on mortifère sur le point du principe démocratique). Le public censitaire d'avant 1894, celui en charge de *faire* l'opinion, connaissait à l'évidence les méthodes bancales de la presse doctrinale. Disons qu'il s'en accommodait.

Avec la massification, ces pratiques discrètes ont toutefois touché un très, un trop large public pour rester des secrets de Polichinelle. On ne peut nier que ces divulgations ont contribué à l'exercice d'une plus saine démocratie, celle-ci par essence incompatible avec la dissimulation et les pratiques douteuses. Dans le même temps, le goût du *sensationnel* a conduit des directeurs de journaux à exploiter les « affaires » à l'excès et toujours dans un but lucratif. Cette médiatisation a pu jeter une sorte de discrédit sur les classes dominantes en général et les hommes politiques en particulier.

En vérité, il semble que les lecteurs, devenus *électeurs* en 1894, ont surtout voulu sanctionner la dichotomie entre les discours principiels des milieux dits élitaires (vertueux et rigoureux jusqu'au dogme) et leurs pratiques souvent conciliantes, en premier lieu avec leurs propres intérêts. Sans compter que, même chez les plus dogmatiques d'entre eux, tels que les animateurs de journaux ultramontains (de Hemptinne, Desclée), les affaires étaient les affaires pour toutes leurs autres entreprises. A l'exception (relative) de la presse, considérée comme partie intégrante de leurs activités *charitables* et de *propagande*.

Toutefois, également dans le domaine des idées, on peut s'étonner de l'attitude contradictoire d'un Charles Périn, président du conseil d'administration de l'ultramontain *Courrier de Bruxelles*. Cet intellectuel qui, toute sa vie, a réfuté la liberté de conscience, s'est cependant référé, sans vergogne, à ce principe d'essence libéral dès lors qu'il eut maille à partir avec le pape, pourtant son maître après dieu (au

sens littéral du terme). Car l'histoire de la presse censitaire est aussi en partie celle des privilèges (soit de la persistance de l'Ancien Régime), que certains rédacteurs ont tenté de justifier davantage à l'aide de l'argument d'autorité (irrationnel) que par le débat contradictoire (rationnel).

De façon générale, les fondateurs de la presse populaire *d'investigation* dont le but premier était de vendre du papier pour s'enrichir, ont cependant aidé à la croissance de *l'esprit critique* au sein des populations comme, dans les années 1860, les rédacteurs des « petits » journaux commerciaux avaient répandu le sel de l'ironie frondeuse dans le tiers état libéral en formation. Cette perception distanciée et parfois sceptique, rendue possible en Europe par la hausse générale du niveau de la formation scolaire (la Révolution de l'éducation), a donné naissance au 20^{ème} siècle à une première *opinion publique* dont on ne peut résumer la définition à un *public de consommateurs*.

Habermas lui-même en convient, 30 ans après l'édition originale de son ouvrage sur l'espace public. Il écrit : « Bref, mon diagnostic d'une évolution linéaire d'un public politiquement actif à un public 'privatiste', d'un 'raisonnement sur la culture à la consommation de la culture' est trop réducteur ». Car, ajoute-t-il, il a « évalué de façon trop pessimiste la *capacité de résistance* (c'est nous qui soulignons) d'un public de masse pluraliste et largement différencié, qui déborde les frontières de classe dans ses habitudes culturelles ». ¹⁵³⁷ D'autant plus, insistons sur ce point, que le niveau général d'instruction des populations, préalable qui donne sa pertinence à la liberté de la presse, s'est élevé sans discontinuer au fil du siècle.

Ainsi il ne convient pas de jauger le potentiel de *résistance* du public avec les clés idéologiques, somme toute basiques, de la presse d'opinion. Du tout noir au tout blanc censitaire sur la question des opinions, la presse de la démocratie de masse a opté pour le gris clair et le gris foncé. Notamment parce que l'un et l'autre lectorat-électorat n'appartiennent pas aux mêmes classes socioéconomiques. De ce fait, chacun a reçu (et interprété) la publicité politique à des degrés divers, du premier au énième comme dans le champ de l'humour. Ou si l'on préfère avec des *grilles de lecture* différentes. Cette gradation des stades de compréhension des messages sociopolitiques (et, en miroir, celle des styles d'écriture à adopter) est d'autant plus importante à établir que la

¹⁵³⁷ HABERMAS J., *L'espace public, op. cit.*, Préface à la 17^{ème} édition de 1990, p. XVII et XVIII.

culture écrite dominante puise globalement aux mêmes *références bourgeoises* qu'elle prétend universelles.¹⁵³⁸

Il faut également noter que, de la presse d'opinion censitaire à la presse en voie de massification, le lectorat a été multiplié par 40 et parfois plus. Sur cet aspect *quantitatif*, à nouveau, la presse populaire a mieux rempli sa mission de passeuse des idées nouvelles, même sous une forme diluée dans les annonces et les réclames, que la presse d'opinion. Il semble exact d'avancer que ce sont des entreprises privées (œuvres de particuliers qui ont pris leurs distances avec les cénacles politico-religieux) qui ont mieux réussi à construire l'espace public que les journaux d'opinion et *élitistes*. Et ce d'autant plus que ces « affaires » commerciales ont aussi pu défendre des causes ou avoir une opinion sur un thème d'actualité.

En substance, il faut s'interroger sur l'échec de la presse doctrinale tout spécialement dans sa tentative de conquérir la faveur des masses. On songe aux doctrinaires libéraux (défenseurs d'une oligarchie politico-financière), aux catholiques intransigeants (partisans de la catholicité une et indivisible, basée sur la tradition) mais aussi à leurs ennemis, les socialistes (tenants du collectivisme). En somme, aux partisans de valeurs *systemiques* (ultralibéralisme, catholicisme, socialisme). Cette forme de journalisme n'a pas résisté à l'esprit de compromis (*transactionnel*) propre à la démocratie de masse (une terminologie qui relève du pléonasmе en définitive). Régime de la *pluralité* des opinions, elles-mêmes tributaires du degré d'instruction des lecteurs, la démocratie de masse, dont on a perçu le lent avènement (théoriquement inscrit dans la Constitution de l'Etat libéral dès 1830), a amené le journalisme moderne à adopter, à son tour, un ton *neutre* ou, au moins, indépendant des appareils de partis.

Les tenants de la presse populaire, gestionnaires capitalistes, ont de surcroît rapidement perçu la *non rentabilité* du positionnement engagé, en termes de vente et d'attrait pour les annonceurs, et ont refusé en conséquence de pratiquer le *prosélytisme idéologique*. Il est d'ailleurs opportun de se demander si celui-ci est compatible avec l'évolution séculière (*laïque et désacralisée*) qui caractérise les sociétés démocratiques.

¹⁵³⁸ A ce titre, nous voudrions initier une étude quantitative des *contenus* et des référents d'une série de quotidiens commerciaux et *a-commerciaux* du 19^{ème} siècle (avec l'aide de sociologues, de latinistes et de romanistes) pour mieux définir les formes prises par l'*Aufklärung* selon les publics que le discours rationnel a cherché à toucher. Cet échantillonnage devrait également distinguer entre presse urbaine, semi-urbaine et rurale ainsi que entre presse bruxelloise et provinciale.

L'échec des élites doctrinales tient aussi dans leur mépris et puis dans leur peur des *foules*, qu'ils ont considérées comme des intelligences légalement mineures et à placer d'office sous tutelle. Lettrées, ayant la maîtrise de la culture écrite, les classes dirigeantes et dominantes ont longtemps jugé qu'elles seules possédaient les *capacités* nécessaires et suffisantes pour gouverner la Nation, *pour* le bien des populations « inférieures ». Dès lors, pour ne pas faire figure d'incultes (de barbares) dans ces sphères à majorité francophone, il fallait avoir intégré un ensemble de *valeurs*, issues des legs humanistes, gréco-romains (romains surtout) et chrétiens. Un héritage également nourri de *l'universalisme* des Lumières grâce auquel la constitution d'un espace public a su se matérialiser.

Or cet ensemble de connaissances exige une maîtrise de concepts, un niveau d'instruction et de maîtrise de la langue, de fait, peu répandus dans la société. Comment dans ces conditions trouver le chemin du lectorat de masse ? La question devient primordiale (soit électoralement pertinente) avec la relative *démocratisation* de la société belge après 1893.

Dans le cas des milieux de rédacteurs libéraux souvent francophones et progressistes, on a observé le maintien assumé sinon revendiqué de journaux à la tournure *littéraire*, exigeants quant à leurs pré-requis mais attentifs à la course aux informations (*La Réforme, Le Petit bleu...*). Les *journalistes-littérateurs* ont même cultivé, de façon ostensible, une volonté de *distinction* pour, justement, qu'on ne puisse les confondre avec les masses ni même avec l'expression massifiée du métier. Il faut dire que le milieu journalistique se composait d'un bon nombre de diplômés en Droit et en Philosophie et Lettres. Ceux-là, spontanément, ont privilégié les savoirs et les formes d'expression (élevés), à la base de leur cursus scolaire et universitaire.

Au-delà des discours *artistocrates* d'une minorité, la réalité de terrain a toutefois montré les conditions de travail difficiles de beaucoup de rédacteurs. Celles-ci ont contribué à l'organisation des Associations professionnelles de la fin des années 1880, sagement revendicatrices sauf sur le point de l'élimination des *amateurs*, des dilettantes. Les discours des journalistes quotidiens ont en effet été radicaux sur la question. Car ces littérateurs qui jusqu'alors avec l'aide de leur femme, « auxiliaire discrète » comme l'on disait, ou (et) avec le soutien de tâcherons restés anonymes, suffisaient la plupart du temps à remplir les colonnes des gazettes, sont devenus, la massification aidant, des *voleurs de gagne-pain*.

Cette prise de conscience corporatiste n'a pas empêché les journalistes de continuer à mettre leur plume au service de la Nation (notamment lors d'événements de prestige et désormais en échange de décorations officielles). Mais, à leur tour, ces rédacteurs « réunis » sont devenus plus commensaux que vassaux, parties prenantes d'un 4^{ème} pouvoir dont l'establishment politique a dorénavant eu intérêt à ménager la puissance médiatique.

L'autonomisation du champ journalistique, spécialement par le biais économique, n'est évidemment pas un gage d'*indépendance* du contenu des quotidiens. Il faut convenir néanmoins que la presse d'opinion du 19^{ème} siècle, déficitaire et sous la coupe de donateurs politiques, religieux..., peut encore moins prétendre à ce statut.

D'abord parce que sa mauvaise santé financière l'a souvent contrainte à accepter de discutables insertions payantes, malgré les dénégations de ses animateurs. Ensuite parce qu'elle a défendu la ligne d'un parti ou d'un mouvement, un choix éditorial qui relève non de *l'information* mais de la *propagande*, à l'occasion mensongère ou ordurière (selon l'adage qui veut que la fin justifie les moyens).

En un sens, au 19^{ème} siècle, la presse politique d'opinion s'est livrée au travail du bonimenteur aussi volontiers que la presse commerciale, mais dans d'autres matières. Sans confondre la diffusion d'un message politique avec la vente d'une savonnette, nous avons cependant voulu *démythifier* l'image d'une originelle presse d'opinion, virginale d'intentions et au service de la Nation, qui aujourd'hui encore fait florès dans certains milieux. Parce que, malgré l'existence indiscutable de la liberté de la presse en Belgique dès 1830, son expression *censitaire* a été globalement *antidémocratique*.

Dans un contexte général d'avènement des *loisirs*, les animateurs de la presse commerciale se sont aperçus que le goût du grand public inclinait vers le divertissement (*l'entertainment* anglo-saxon) et la mise en scène ludique des savoirs. Aussi ont-ils tenté, pour leur part, d'exploiter ce penchant, dans un but de *rentabilité*. Les intellectuels ont alors parlé d'abêtissement, d'avilissement, entretenus par ces particuliers, directeurs de médias.

Quant aux animateurs de la presse *démocratique*, laquelle naît quasiment avec la Nation, ils ont sous-estimé l'importance de cette appétence des classes moyennes et populaires pour le *délassement* (dérivatif majeur à l'oppression quotidienne générée par des activités professionnelles subies plus que désirées). Ce point fondamental tient,

de nos jours encore, du défi non relevé parmi les progressistes désireux de faire passer le débat politique et *la grande culture* dans le *grand public*.¹⁵³⁹

Le retrait du culturel *pur* (ou intégral) du média généraliste s'observe dès la fin du 19^{ème} siècle, avec la création de suppléments littéraires en dehors du corps des quotidiens. Le constat mériterait toutefois d'autres analyses que celles, navrantes, sur la décadence de la société occidentale. Ceux qui prétendent au statut d'intellectuels devraient, au contraire, se comporter de façon moins *conservatrice* quant au *Savoir*. Et d'abord, pour nombre d'entre eux, admettre que le (ou plutôt les) contenus de ces savoirs devraient bénéficier, à leur tour, d'une réflexion sur la *désacralisation* de leur approche.

Dans cette étude, nous n'avons pas voulu tresser des couronnes de lauriers aux gestionnaires de la presse d'affaires et au capitalisme qui ont le plus souvent agi par opportunisme. Nous avons néanmoins voulu montrer que les gens d'idées, voire d'idéaux, parfois spéculatifs et toujours doctrinaux, ont eu le défaut de sous-estimer les dimensions *pragmatiques* de la publicité. C'est-à-dire la question de sa gestion quotidienne et autonome, celle de ses rapports à la publicité commerciale, donc au *marché*, soit à la vie *réelle* (concrète plus qu'abstraite).

Au terme de cette approche du cas belge au 19^{ème} siècle, nous voudrions entreprendre une comparaison avec la situation du journalisme français et anglais à pareille époque. Afin de voir s'il existe en la matière une spécificité belge. Et ce, particulièrement, sous l'angle du rapport entre les principes politiques (on sait notamment que la liberté de la presse n'est accordée en France qu'en 1881) et les pratiques économiques à partir desquelles peuvent naître et se développer un milieu journalistique et puis une véritable profession de *l'écriture au quotidien*.

¹⁵³⁹ Il suffit de consulter les taux d'audience de la chaîne télévisée *Arte* pour s'en convaincre. Dans le champ télévisuel, elle occupe sans doute la place des revues dans le monde de la presse à la fin du 19^{ème} siècle. Toutefois le rôle d'*Arte*, par rapport à l'héritage culturel et à la création contemporaine, tient, respectivement, du *conservatoire* et du *champ expérimental* plutôt que de la *tentative de vulgarisation*. Ceci est un constat davantage qu'une critique.

Remerciements

A Jean,

Directeur présent et prévenant. A toute heure du jour et de la nuit, prêt à répondre à mes interrogations angoissées (et angoissantes). Lecteur critique et fin cuisinier qui a su assouvir mes appétits scientifiques et gastronomiques.

A ma mère,

Correctrice infatigable qui a traqué les changements de sujet, les concordances inadéquates, les pataquès, les barbarismes...de son crayon inquisiteur.

A Sylvain,

Concepteur éclairé de la base de données. Une bière brune à la main, ton adorable bambin sur les genoux, le temps d'une discussion scientifique (et familiale). Les beaux dimanches !

A Eliane.

Pour ses conseils (ce je-m'en-fichisme de la mise en page...) et les riches documents qu'elle a aimablement mis à ma disposition.

A Isabelle.

Pour avoir conçu une « Une » des grands *Jour* ou des grands *Soir*.

A Ginette et Serge,

Patrons qui ont eu la gentillesse de ne pas me rappeler à mes devoirs pédagogiques (et même de les accomplir à ma place...).

A tous ceux que j'aurais oublié (et ces derniers mois : dans tous les sens du terme, surtout la *Mado Bertier*), aux personnels des Centres d'archives, des Bibliothèques...

A Lara et Romain enfin et surtout

Pour la patience qu'ils ont eue pendant tout ce temps que je ne leur ai pas consacré. Ils savent qu'ils ne perdent rien pour attendre...



